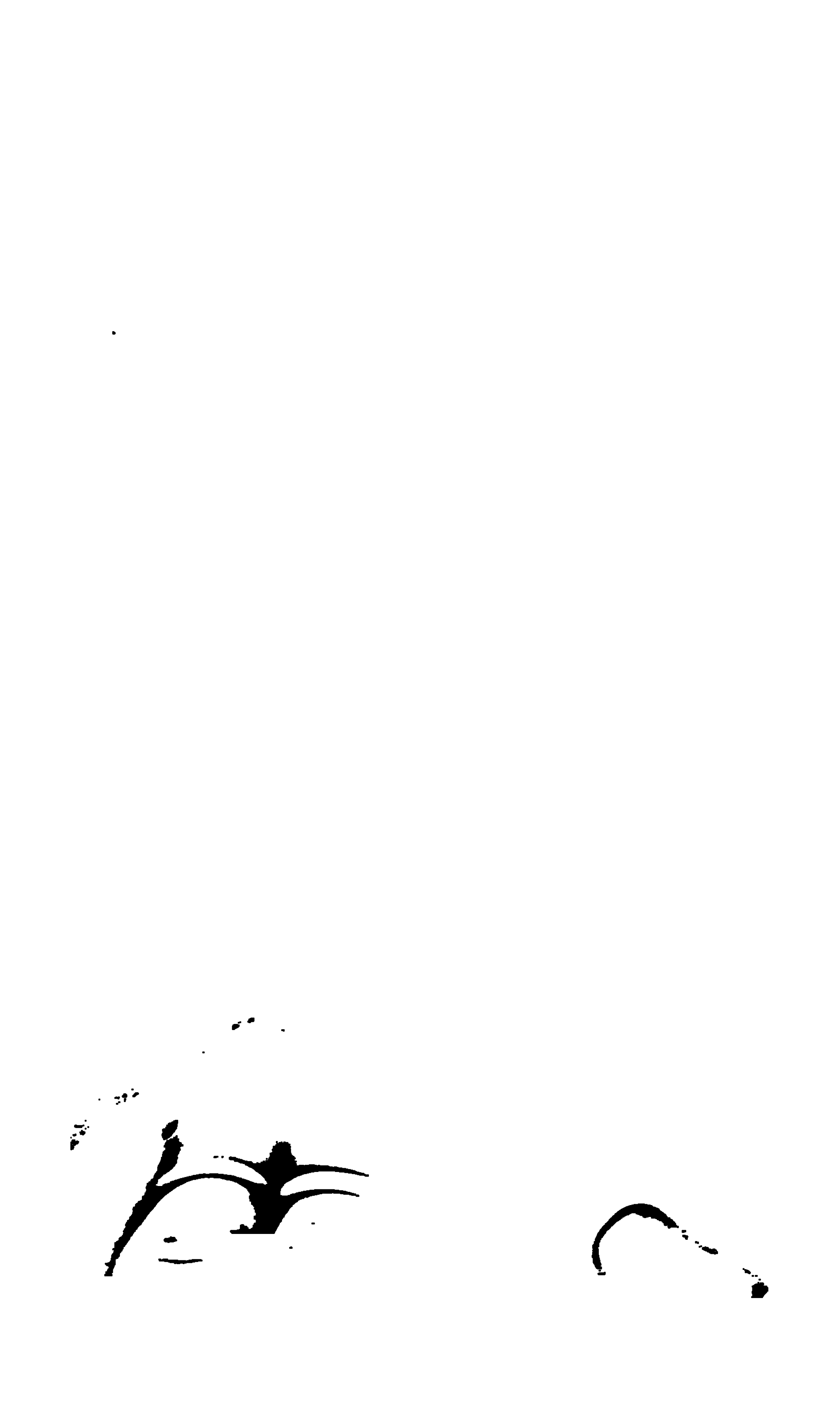
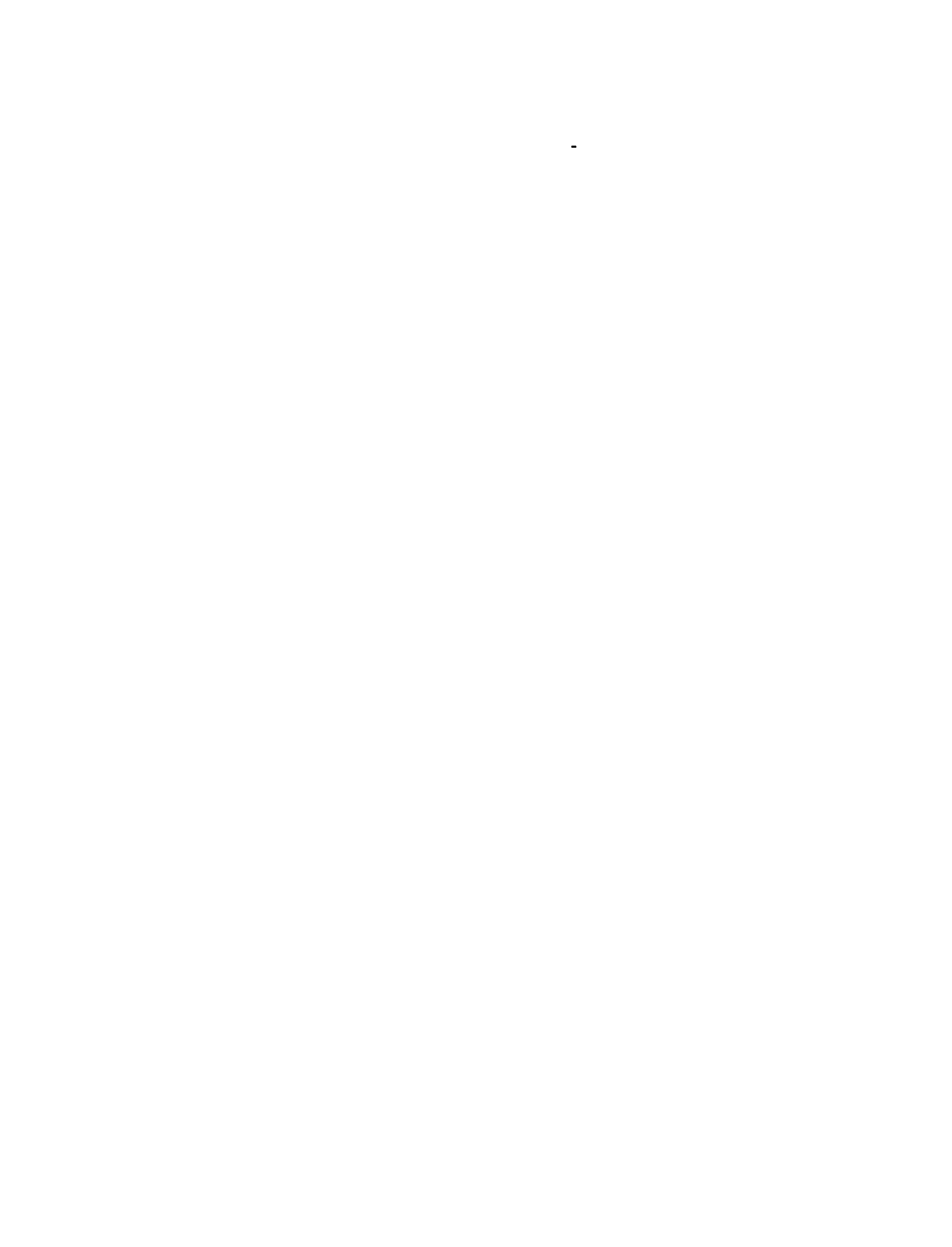








ŒUVRES

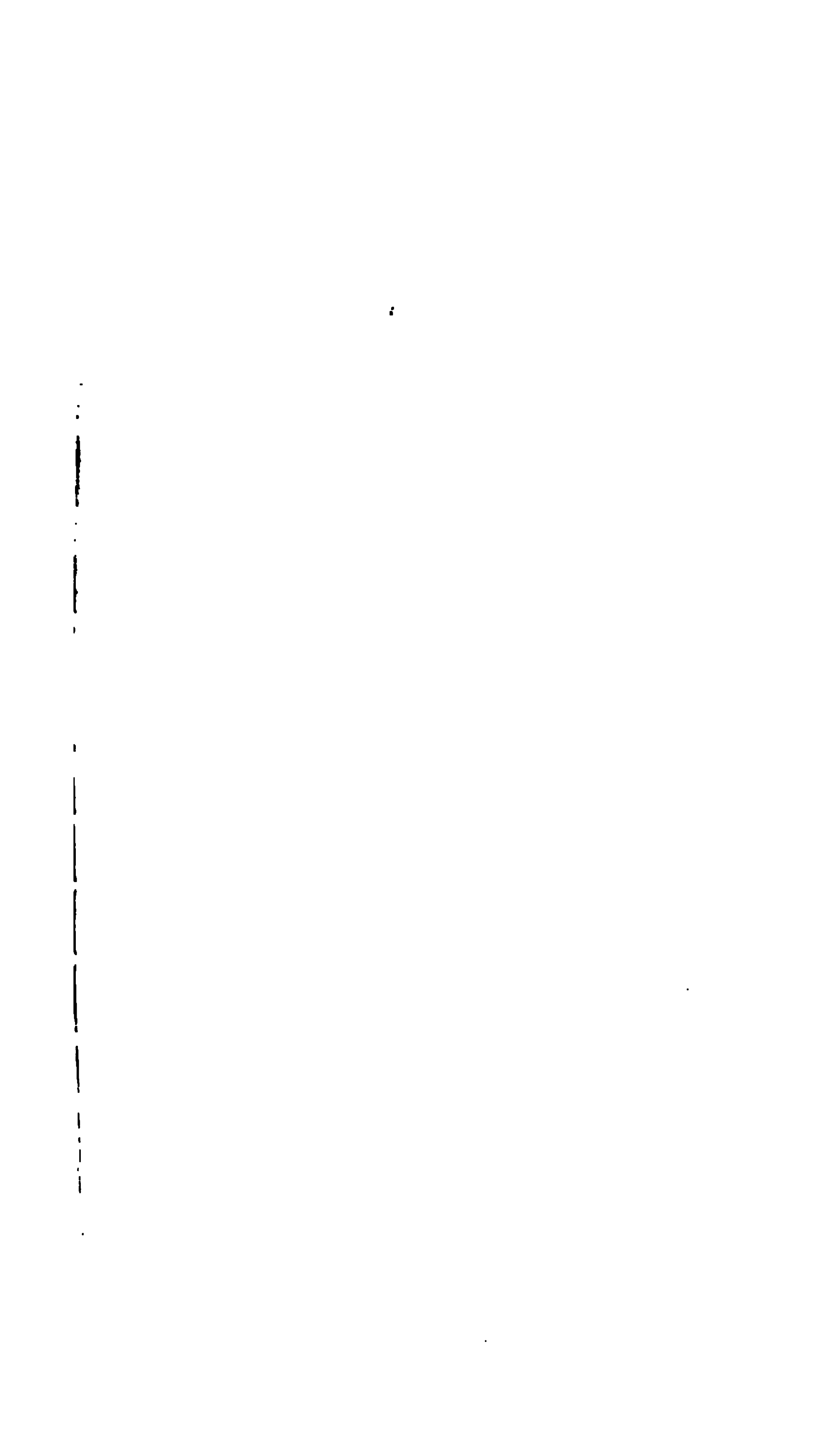
DE

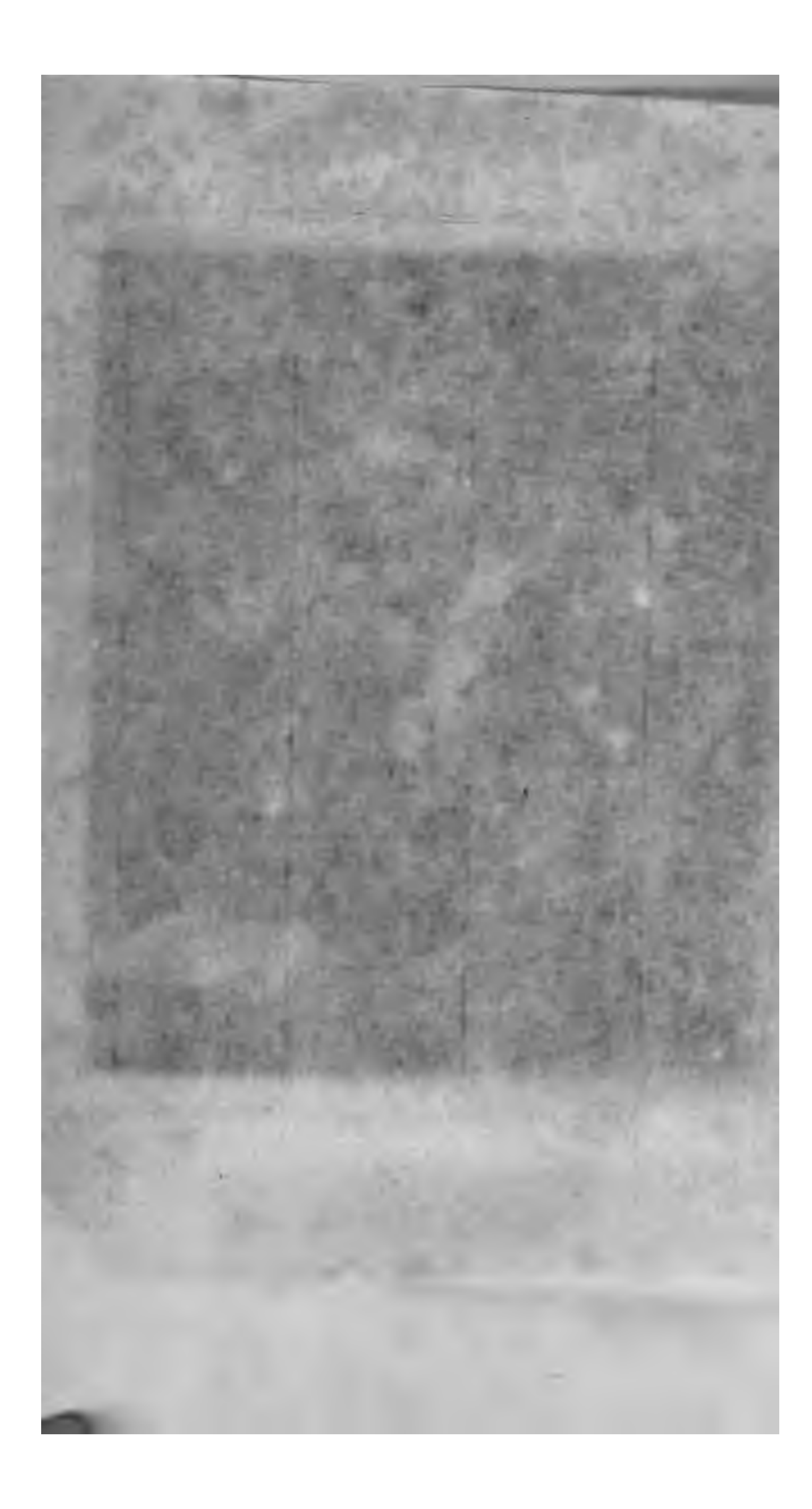
M. J. CHÉNIER.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.









ŒUVRES

DE M. J. CHÉNIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT;

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE SUR CHÉNIER,

PAR M. ARNAULT;

REVUES, CORRIGÉES, ET MISES EN ORDRE

PAR D. CH. ROBERT;

ET ORNÉES

DU PORTRAIT DE L'AUTEUR D'APRÈS M. HORACE VERNET.

TOME I.



PARIS,

GUILLAUME, LIBRAIRE, RUE HAUTE-FEUILLE, N° 14.

M DCCC XXVI.



PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

Aujourd'hui que, chéries et paisibles chez la plupart des nations, les sciences et les lettres deviennent de plus en plus familières à toutes les classes de la société; que, merveilleusement secondée par cette tendance générale à l'instruction, la presse suffit à peine à propager en France les chefs-d'œuvre du génie et de la raison, un disciple de nos grands maîtres, un écrivain pur et savant, un Français, un contemporain, Marie-Joseph Chénier en un mot, méritait bien aussi d'être rappelé à l'attention des amis des lettres et à la mémoire de ses concitoyens.

Plein des auteurs anciens et modernes, nourri de la philosophie de Rousseau, et formé à la brillante école de Voltaire, Chénier est, sans contredit, un de ceux qui ont figuré avec le plus d'éclat à la tête de notre littérature classique. Philosophie, théâtre, poésie, critique, éloquence littéraire: il a tout exploité. Né avec une imagination

brûlante, un génie vaste et hardi, un esprit prompt et solide; bien pénétré, d'ailleurs, de cette dignité personnelle, le plus bel apanage de l'homme, et dont l'impulsion généreuse enfante les grandes choses; amant idolâtre de la Liberté, comme il le peint lui-même dans un vers où respire son âme tout entière :

> Et libre, avant les jours de notre liberté [1],

cet écrivain supérieur semble n'avoir dirigé sa courte existence que vers un seul objet : la gloire. Jaloux d'atteindre ses illustres devanciers, son ambition lui révéla, pour s'élever sur leurs traces, des sentiers inconnus avant lui. Jeune homme, il s'y précipita sans peine avec enthousiasme; trop heureux si, ne l'arrêtant brusquement dans sa course, lorsque la Raison et l'Expérience l'éclairaient à l'envi de leur flambeau tutélaire, le Sort lui eût permis de toucher au but où tendaient tous ses vœux, et que de nombreux succès lui présentaient déja comme une conquête prochaine!

A cette époque trop fameuse par les violentes secousses politiques qui, tant de fois, exposèrent la France et nos institutions, Chénier, prenant

---

1. Ce vers est extrait d'une pièce de vers fort remarquable, intitulée : *Essai sur la satire*. *Voyez* le tome II des *Œuvres posthumes*, page 301.

tout à coup une direction nouvelle, suspendit un moment le cours de ses victoires littéraires; mais des triomphes d'un autre ordre sollicitaient ailleurs sa noble émulation : la voix du peuple l'appelait au sein de la Convention nationale. Longtems spectateur impatient des vains efforts de la Patrie pour atteindre, après tant d'orages, à ces beaux jours de paix et de splendeur tant de fois promis et toujours reculés, c'est avec orgueil que Chénier reçut cette imposante mission. Semblable à l'antique athlète, lorsqu'il descendait dans l'arène olympique, on le vit paraître à la tribune brillant d'enthousiasme et d'espoir; et la France applaudit bientôt, dans le plus jeune de ses députés, un grand citoyen de plus, un défenseur éloquent de ses libertés[1].

Toutefois, ces nouveaux succès n'affaiblirent pas en lui le premier enthousiasme dont l'avaient embrasé la poésie et les lettres : plus tard, moins passionné, mais non moins éloquent, Chénier leur rendit tous ses loisirs. Témoin de ses premiers exploits, mais depuis trois ans veuf de sa muse, le théâtre, en son absence, s'enrichissait de brillans ouvrages; plus tragique et plus sublime

1. Chénier n'avait pas encore atteint sa vingt-septième année, lorsqu'il fut nommé député à la Convention par le département de Seine-et-Oise.

que jamais, Chénier voulut rentrer dans la carrière. *Philippe* et *Tibère*[1] allaient illustrer son retour; mais déja s'évanouissait ce fantôme imposant qu'avait rêvé la ferveur républicaine. Chénier comprit toutes les conséquences du péril que devait courir un ami de la République; et, lorsque trompé dans sa plus chère espérance, il vit l'ambition usurpatrice proscrire cette liberté à laquelle il avait consacré ses accens et ses veilles; lorsqu'il vit la France passer sous une domination absolue, sa muse, qui ne concevait rien que de libre et d'héroique, se couvrit tout à coup d'un voile funèbre; le chant du cygne ne tarda même pas à

1. Ces deux ouvrages, imprimés dans le premier volume des *OEuvres posthumes* de Chénier, n'ont jamais été représentés. *Tibère* seul, que tous les connaisseurs s'accordent à placer à la tête des tragédies les plus distinguées de notre siècle, fut mis en répétition il y a peu d'années. Il était même à la veille d'être joué, lorsque des ordres supérieurs vinrent en défendre sur-le-champ la représentation. Nous n'entreprendrons pas de rappeler ici les motifs qui ont provoqué, en 1820, cet acte d'autorité : les journaux du temps se sont chargés du soin de les expliquer. Il nous suffit de dire que, ce qui à cette époque pouvait donner lieu aux allusions n'existant plus aujourd'hui, rien ne saurait s'opposer désormais à la représentation de Tibère; et que la reprise encore toute récente du *Germanicus* de M. Arnault doit nous faire espérer un tems plus heureux pour toutes les productions dramatiques écartées de la scène par des raisons semblables à celles qui en ont éloigné Tibère.

se faire entendre [1]. Chénier succombait, âgé de quarante-six ans, aux funestes progrès d'une maladie mortelle, qu'avaient encore hâtés des chagrins sans nombre et les violentes agitations de sa vie politique.

Certes, tant de talens et d'infortunes devaient naturellement intéresser en sa faveur le siècle dont il avait aussi commencé la gloire. Il importait d'éterniser dans le souvenir de ses concitoyens ses travaux mémorables, fruits du génie, du courage, et du malheur : aussi la dette aujourd'hui payée à sa mémoire fut-elle réclamée d'une voix unanime !

A la vérité, depuis quelques années, plusieurs éditeurs ont publié, en différens formats et par parties détachées, les principaux ouvrages de Chénier; mais le vœu général des amis des lettres était de voir décerner aux œuvres d'un des premiers écrivains du dix-neuvième siècle les honneurs d'une édition digne de lui, et exécutée avec tout le luxe typographique. Ajoutons que ces divers éditeurs, soit qu'ils n'aient pas eu connaissance des corrections et des augmentations faites par Chénier lui-même à ses œuvres, soit qu'ils n'aient pas eu la faculté de se les procurer,

---

1. *Voyez* son élégie intitulée : *la Promenade*, tome II des *Œuvres posthumes*.

n'ont donné jusqu'ici qu'une collection fort incomplète et remplie d'inexactitudes. Nous, au contraire, non-seulement nous avons puisé dans les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur; mais ses manuscrits nous ont encore fourni de précieux documens.

Il nous reste maintenant à nous acquitter du plus doux des devoirs: celui de reconnaître publiquement les conseils salutaires dont ont daigné nous honorer plusieurs anciens amis de l'auteur. Bien plus, trois de nos premiers littérateurs, MM. Daunou, Arnault et Lemercier, les plus chers et les plus dignes émules de Chénier, ont voulu contribuer aussi à la richesse de notre édition: les deux premiers en imprimant, en tête des OEuvres anciennes et posthumes de notre auteur, d'excellentes notices historiques et littéraires; le troisième en y insérant une savante analyse de son théâtre [1]. Qu'ajouter à de tels hommages? Il n'appartenait qu'au talent de tracer l'éloge du génie.

1. *Voyez* le tome I des *OEuvres anciennes*.



SUR

M. J. CHÉNIER,

A L'ÉDITEUR.

MONSIEUR,

CURIEUX de réunir dans votre édition tout ce qui concerne Marie-Joseph CHÉNIER, vous m'invitez à recueillir et à jeter sur le papier les souvenirs qui peuvent me rester de cet illustre académicien, dont j'ai été pendant douze ans le collègue. Je cède d'autant plus volontiers à votre désir que c'est un moyen de faire connaître le cœur de cet homme, dont vous avez fait connaître l'esprit; et qu'en racontant des faits qui sont étrangers à sa vie publique je ne puis être soupçonné de vouloir me mettre en concurrence avec M. Daunou, qui a dit le mieux possible de notre ami commun, considéré comme homme public, ce qu'il y avait à dire, et au travail duquel il est tout au plus permis de donner un complément.

Résidant à Versailles avant 1789, et moins occupé des littérateurs que de la littérature, je connaissais à peine Chénier de nom, quand j'entendis parler pour la

première fois de sa tragédie de *Charles IX*. Elle venait d'être reçue au Théâtre-Français. Ce n'était pas, néanmoins, la première que Chénier donnait à ce théâtre : trois ans auparavant, il y avait fait représenter, sans trop de succès à la vérité, *Azémire ;* mais cet ouvrage, tout défectueux qu'il était, contenait assez de beautés pour que Palissot n'ait pas craint d'annoncer que dans l'auteur de cette pièce la France possédait un poète tragique de plus : *Charles IX* prouva qu'il ne s'était pas trompé.

Long-tems avant de paraître à la scène, cette pièce occupa l'attention. Bien que les idées philosophiques fussent alors généralement accréditées ; bien que la révolution fût commencée, les vieux préjugés, les vieilles habitudes, luttaient encore contre les innovations amenées par le nouvel ordre de choses. On s'élevait contre le despotisme, et l'on s'étonnait qu'on signalât les actes de tyrannie dont quelques-uns de nos rois s'étaient rendus coupables ; on s'élevait contre les fanatiques, et l'on hésitait à permettre la représentation d'un ouvrage essentiellement dirigé contre le fanatisme, qu'alors, comme aujourd'hui, certaines gens affectaient de confondre avec la religion.

Entraîné, comme l'auteur de *Charles IX*, dès ma plus tendre jeunesse, dans la carrière dramatique par un penchant irrésistible, je ne pus rester indifférent au sort de son ouvrage ; et j'en suivis toutes les vicissitudes avec un intérêt qui tenait autant à l'émulation qu'à la curiosité.

Malgré l'opposition d'un parti puissant encore quoique battu, *Charles IX* fut joué, non pourtant sans

une autorisation spéciale du Maire et des membres de la Commune de Paris, qui n'avaient pas dédaigné de descendre en cette circonstance aux fonctions de censeurs royaux. L'affluence des spectateurs à la première représentation fut immense. Tous n'y apportaient pas des dispositions également bienveillantes; aucune improbation n'en troubla néanmoins le cours : elle ne fut interrompue que par des applaudissemens si nombreux qu'on pouvait les croire unanimes. La hardiesse de certaines scènes, et particulièrement de celle de la bénédiction des poignards, produisit une impression profonde, mais tout à fait différente du scandale.

La piété, selon madame de Genlis, s'en serait pourtant scandalisée; et cela parce que le Cardinal de Lorraine, non content de bénir le fer qui devait égorger les protestans, et de consacrer l'instrument du meurtre, aurait fait intervenir dans cette scène la sainte hostie, sur laquelle les meurtriers auraient juré la mort de trente mille Français: profanation qui a forcé *Madame le gouverneur* des enfans d'Orléans à sortir du spectacle, et à en faire sortir ses augustes élèves.

Présent à cette représentation, je me croirais complice d'une calomnie, si je n'affirmais pas que je n'y ai rien vu de semblable à ce que raconte madame de Genlis. Je ne l'accuse pas toutefois d'altérer ici la vérité sciemment, elle qui, comme on sait, n'est pas moins charitable que pieuse, et porte l'amour du prochain presque aussi loin que l'amour de Dieu; mais je pense que, si favorisée qu'elle soit par la Nature, cette dame se ressent, sous quelques rapports, des outrages

du tems, et qu'elle perd en mémoire ce qu'elle gagne en imagination. Rien de plus imaginaire en effet que l'incident qu'elle mêle ici à un fait dont elle peut n'avoir pas conservé un exact souvenir, puisque, après tout, il appartient à une époque déja reculée, et à laquelle le narrateur n'était plus de la première jeunesse.

Si madame de Genlis, qui sentira sans doute qu'il est de son devoir de se rétracter, désirait s'éclairer quant à ce fait, qu'elle consulte les journaux du tems, y compris ceux qui combattaient avec le plus de fureur le parti que défendait Chénier; qu'elle consulte aussi les nombreuses éditions qui ont été données de *Charles IX*.

Ce n'est pas, au reste, la seule occasion dans laquelle cette dame se soit trompée relativement à Chénier. Persuadé qu'elle me saura gré de lui signaler ses autres erreurs, je le ferai, mais dans l'ordre où se présenteront les faits auxquels ces erreurs se rattachent.

Après *Charles IX*, Chénier donna successivement *Calas*, *Henri VIII*, *Fénélon*, et *Caïus Gracchus*, pièces de genres différens, mais désignées toutes par le nom de tragédie.

A ne considérer que la condition des personnages, *Calas* ne serait qu'un drame; à ne considérer que le fait qui s'y développe et la catastrophe qui le dénoue, c'est une véritable tragédie. Rempli de scènes pathétiques et touchantes, il est écrit avec une rare élégance; mais peut-être serait-on fondé à s'étonner que Chénier ait prêté un langage si recherché à des individus qui appartiennent à la classe du peuple. Cela peut avoir nui au succès de cette pièce, si recommandable d'ail-

leurs. Il est peu d'ouvrages qui portent un caractère plus éminemment philosophique et plus éminemment philantropique.

La tragédie de *Henri VIII* n'obtint pas non plus le succès de *Charles IX;* elle ne flattait pas autant la passion du jour. Je n'en regarde pas moins cette pièce comme supérieure à l'autre de beaucoup; et je ne doute pas de la profonde sensation qu'elle produira, quand il sera permis de la représenter de nouveau.

Si l'effervescence révolutionnaire contribua au succès de quelques-unes des pièces de Chénier, ce n'est pas à celui de *Fénélon,* qui fut donné en 1793. Rien n'est plus en opposition avec les passions véhémentes et despotiques dont était agité le parti à qui restait la victoire que l'esprit d'indulgence et de charité dont est animée cette tragédie: elle amollissait les âmes les plus dures; elle adoucissait les cœurs les plus féroces; mais l'impression durait peu. Au sortir du théâtre, la majeure partie des spectateurs, rappelée dans les assemblées tumultueuses dont la capitale était remplie, allait s'y réconcilier avec les sentimens les plus opposés à ceux qu'elle avait applaudis avec enthousiasme.

C'est dans *Fénélon* qu'on voit clairement vers quel but Chénier s'était flatté de pouvoir diriger la révolution, et à quel terme il pensait qu'elle devait s'arrêter.

Illusion! Au fanatisme religieux en avait succédé un autre, non moins intolérant, non moins sanguinaire. Après une longue série de représentations, *Fénélon*, accusé de tendre à énerver l'énergie républicaine, fut exilé de la scène pour n'y revenir que lorsque la na-

tion aurait été ramenée, par le malheur, à la pratique des douces vertus dont un gouvernement féroce redoutait jusqu'au simulacre.

La tragédie de *Caïus Gracchus* elle-même déplut à ces forcenés, quoiqu'elle respire dans toutes ses parties l'esprit démocratique dont était alors transportée la législature. L'humanité, il est vrai, n'y était pas outragée.

Passionné pour les mœurs républicaines, Chénier tendait de tous ses efforts à les substituer en France aux mœurs monarchiques; mais il n'était pas de ceux qui voulaient qu'on décimât la société pour la revivifier, et que, pour le faire croître, on arrosât avec du sang l'arbre de la Liberté. *Des lois et non du sang!* avait-il fait dire à son tribun. Ce sublime élan lui fut imputé à crime. Un des bourreaux qui régnaient alors, interrompant l'acteur au moment où il prononçait cet hémistiche, osa ordonner qu'on intervertît l'ordre de ces paroles, et que d'un principe de philantropie et d'organisation sociale on fît une maxime de meurtre et d'anarchie: *du sang et non des lois!* s'écria-t-il; et c'était un législateur!

Dès lors, *Caïus Gracchus* disparut de la scène, qui fut aussi fermée non-seulement aux ouvrages qu'avait fait représenter Chénier, mais à ceux qu'il pouvait faire. Cette interdiction avait particulièrement pour objet sa tragédie de *Timoléon*, qui était alors en répétition, et dont on attendait un grand succès.

Parlons un peu de cet ouvrage, qui attira sur son auteur tant de persécutions et tant de calomnies. Entraîné par son amour pour la liberté, et, saisissant

tous les sujets où il pouvait le développer, Chénier crut pouvoir refaire sans inconvénient le sujet de Timoléon qui avait été manqué par La Harpe. Ne réfléchissant pas que les circonstances l'avaient mis vis-à-vis de son frère André Chénier, qui défendait vivement contre lui les principes monarchiques, dans une position analogue à celle de Timoléon vis-à-vis de son frère Timophanes, il traita donc ce sujet, où, comme dans celui de *Brutus*, les plus tendres sentimens de la nature sont sacrifiés à une passion politique.

La tragédie de *Timoléon*, quoiqu'elle eût pour but d'inspirer l'horreur de la tyrannie, ou peut-être à cause de cela même, fut défendue par l'ordre exprès du comité que présidait Roberspierre. Bien plus, on exigea que Chénier fît à l'intérêt du dictateur le sacrifice de son manuscrit, et le brûlât: Chénier s'y soumit, non pour son propre salut, mais pour celui de ce même André, dont on osa depuis lui imputer la mort.

Je me suis déja élevé contre cette infâme accusation; je l'ai combattue, je l'ai tuée sur la tombe même de Chénier par des argumens sans réplique pour toutes les âmes honnêtes, car ils sont tirés de la Nature. On l'a ressuscitée: je la combattrai de nouveau avec l'espérance de vaincre; car je la combattrai par des faits dont je puis parler avec certitude: je n'atteste rien que je n'aie vu.

Une tendre amitié me liait dès-lors avec l'un des plus grands compositeurs dont la France puisse s'honorer, avec ce Méhul, qu'il est superflu de louer quand on l'a nommé. Il se passait peu de jours où je n'allasse le

voir. Je rencontre chez lui un matin Chénier, qui n'admirait pas moins que moi le génie de cet homme incomparable, et venait le prier de mettre en musique le *Chant du Départ*, qui fut entendu pour la première fois dans les champs de Fleurus, le jour même de la victoire.

Indépendamment de ce qu'il y exprimait ses propres sentimens, Chénier espérait, par ce chant, fléchir les bourreaux, et faire tomber de leurs mains la hache levée sur André, qui avait été jeté en prison, et se trouvait, pour ainsi dire, à la porte du tribunal révolutionnaire : c'était être au pied de l'échafaud. Mais ni les chants, ni les sacrifices, ni les prières, ne désarmaient ces cœurs sans pitié.

Chaque jour, Chénier allait solliciter pour son frère; chaque jour, désespéré des refus qu'il avait recueillis, il revenait chercher près de Méhul, non pas des consolations, mais de la compassion; et, le lendemain, cet homme, dont l'amitié avait brisé le caractère hautain, s'abaissant à de nouvelles supplications, retournait encore implorer les arbitres du sort de quiconque vivait alors en France : arbitres inexorables, qui, pour toute réponse, lui répétaient : *Au lieu de songer à sauver ton frère, songe à te sauver toi-même.*

La révolution de thermidor les eût sauvés tous les deux, si elle se fût accomplie quarante-huit heures plus tôt. André Chénier périt le 7; et Marie-Joseph Chénier fut du nombre des infortunés que la journée fatale au tyran vengea sans les consoler.

Réintégré, par la révolution du 9 thermidor, dans le

crédit qu'il n'avait perdu que parce qu'il avait osé prêcher la modération, Chénier usa de ce crédit pour adoucir du moins les malheurs d'autrui. Personne ne réclama vainement son appui. Que de familles durent à ses sollicitations la prompte liberté d'un père, d'une mère ou d'un frère! C'est en soulageant le malheur des autres qu'il cherchait à se distraire du sien.

Il fut un des législateurs les plus ardens à poursuivre la punition des fauteurs du Comité de gouvernement; mais l'horreur qu'il portait à ces prétendus républicains ne l'avait pas détaché de la République. Les hommes qui voulaient la destruction de cet ordre de choses trouvèrent donc en Chénier peu de complaisance pour leurs projets. D'atroces accusations s'élevèrent dès lors contre lui: diffamant l'homme qu'ils ne pouvaient séduire, des écrivains de parti l'accusèrent d'avoir été complice des tyrans dont il avait été victime. Entretenant en lui, par une calomnie incessamment répétée, le souvenir d'un malheur qu'on craignait qu'il oubliât, un journal, que je n'ai pas besoin de nommer, lui adressait tous les jours cette question que Dieu fit au premier des assassins: *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?*

C'est ici le lieu de raconter une anecdote qui est bonne à publier, ne fût-ce que parce qu'elle fait connaître dans quels excès de lâcheté on peut être entraîné par l'esprit de parti.

Un des fondateurs de la feuille que je signale à l'horreur de tout honnête homme faisait chez moi, après la mort de Chénier, l'éloge du talent et aussi celui du caractère de ce grand écrivain. « Vous voilà

donc enfin juste, dis-je à cet apologiste : l'esprit de parti ne vous aveugle donc plus? — Il ne m'a jamais aveuglé : telles ont toujours été mes opinions sur Chénier, me répondit en souriant ce galant homme. — Mais, pendant dix-huit mois, ne l'avez-vous pas journellement accusé d'avoir fait égorger son frère? avez-vous donc cru ce fait réel? — Moi! pas un moment. — Pourquoi donc ces accusations quotidiennes? — Vous me le demandez? me dit-il, avec un regard où se peignait autant de malice que de pitié; vous n'entendez rien à la politique, je le vois. — Eh bien! — Sachez que, quand il s'agit de ruiner dans l'opinion un homme important du parti contraire, tous les moyens sont bons. Chénier était un des appuis du parti républicain; voulant la ruine de ce parti, nous avons fait tout pour discréditer un de ses chefs, pour le *démonétiser:* voilà toute l'histoire. »

Cet aveu naïvement atroce, je ne suis pas la seule personne à qui il ait été fait. Feu Ginguené le reçut aussi, et ce n'est pas sans rougir, m'a-t-il dit: car, en fait de politique semblable, il était aussi novice que moi, soit dit sans le déprimer.

Chénier réfuta cette calomnie par des vers aussi touchans qu'harmonieux. Il n'est pas possible de les lire sans se laisser convaincre par ce chant d'innocence et de douleur.

Il y a trente ans que ces vers sont publiés. Quoiqu'ils soient devenus classiques, madame de Genlis ne les a probablement pas lus. Autrement aurait-elle osé reproduire les lâches interprétations qu'ils réfutent si puissamment?

« Il a eu le tort beaucoup plus grave, dit cette dame,
« à la suite de quelques reproches qu'elle adresse à
« Chénier, de laisser périr son malheureux frère, qu'*il
« aurait pu sauver*, en employant son crédit sous le règne
« de la terreur. On a même dit généralement qu'*il avait
« participé à sa condamnation :* ce que je ne puis croire;
« mais cette odieuse imputation fut accréditée dans le
« tems par son silence; car il aurait pu sans danger se
« justifier autrement. »

Renvoyons, pour toute réponse, madame de Genlis à l'épître sur *la Calomnie*, publiée à l'époque où Chénier est accusé de s'être tu; ou, plutôt, transcrivons ceux des vers de cette épître qui sont relatifs au fait que nous examinons ici. Si madame de Genlis aime les bons vers, elle ne lira pas ceux-là sans plaisir; et nous aurons flatté son goût, tout en éclairant sa justice.

Narcisse et Tigellin, bourreaux législateurs,
De ces menteurs gagés se font les protecteurs.
De toute renommée envieux adversaires,
Et d'un parti cruel plus cruels émissaires,
Odieux proconsuls, régnant par des complots,
Des fleuves consternés ils ont rougi les flots.
J'ai vu fuir à leur nom les épouses tremblantes;
Le Moniteur fidèle, en ses pages sanglantes,
Par le souvenir même inspire la terreur,
Et dénonce à Clio leur stupide fureur.
J'entends crier encor le sang de leurs victimes;
Je lis en traits d'airain la liste de leurs crimes;
Et c'est eux qu'aujourd'hui l'on voudrait excuser!
Qu'ai-je dit? On les vante! et l'on m'ose accuser!
Moi! jouet si long-tems de leur lâche insolence;
Proscrit pour mes discours, proscrit pour mon silence;
Seul, attendant la mort, quand leur coupable voix
Demandait à grands cris *du sang et non des lois!*
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,

Ceux-là même, dans l'ombre armant la calomnie,
Me reprochent le sang d'un frère infortuné,
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné!
L'injustice agrandit une âme libre et fière.
Ces reptiles hideux, sifflant dans la poussière,
En vain sèment le trouble entre son ombre et moi:
Scélérats! contre vous elle invoque la loi.
Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs chaque jour fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié;
Mais ils vous ressemblaient: ils étaient sans pitié.
Si, le jour où tomba leur puissance arbitraire,
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère,
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui deux jours plus tard périssait égorgé,
Auprès d'André Chénier avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins, et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers, dictés pour l'avenir.
Là, quand de thermidor la septième journée
Sous les feux du Lion ramènera l'année,
O mon frère! je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
Là, tu verras souvent près de ton mausolée,
Tes frères gémissans, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre, et des fleurs;
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

Je le demande à madame de Genlis: en conscience, l'auteur de ces vers là peut-il être, de quelque façon que ce soit, coupable d'un fratricide? Qu'elle ne s'obstine donc pas à se faire l'écho d'une calomnie désavouée par les gens même qui l'ont fabriquée, l'écho des plus dégoûtantes déclamations révolutionnaires? Tarder plus long-tems à se rétracter, ne serait-ce pas manquer de bonne foi, et, qui pis est peut-être pour une dame de si bon ton, manquer de bon goût?

Pour épuiser tout ce qui nous reste à dire au sujet

des attaques que livre madame de Genlis à la mémoire de Chénier, nous l'engagerons aussi à s'assurer de la vérité des anecdotes dans lesquelles elle le fait figurer, ou du moins à ne pas les dénaturer, en altérant leurs détails, comme elle le fait dans l'anecdote suivante.

« Cette horrible exagération d'une mauvaise action, « dit-elle à la suite de l'imputation que nous venons de « signaler, donna lieu à une anecdote *très-vraie* et très- « curieuse. La célèbre actrice mademoiselle Dumesnil « existait encore à cette époque; mais elle était très- « vieille. M. Chénier, sans l'avoir jamais vue, *sans se* « *faire annoncer,* se rendit un matin chez elle. Il la « trouva dans son lit, et si souffrante qu'elle ne répon- « dit rien à ce qu'il lui dit d'obligeant. Cependant, « M. Chénier la conjura de lui dire uniquement un « vers, un seul vers d'une tragédie, afin, disait-il, qu'il « pût se vanter de l'avoir entendue déclamer. Mademoi- « selle Dumesnil, faisant un effort sur elle-même, lui « adressa ce vers de l'un de ses plus beaux rôles :

« Approchez-vous, Néron, et prenez votre place. »

Madame de Genlis aurait tort de mettre *historique* au bas de cette histoire. Rien de moins exact que cette version. Le hasard a voulu que j'aie eu connaissance de la visite faite par Chénier à mademoiselle Dumesnil, le jour même où elle a eu lieu; et que j'en aie tenu le récit de Dugazon, qui, avec madame Vestris, avait servi d'introducteur à Chénier près de la camarade de Lekain. Il en résulte d'abord que Chénier ne se présenta pas seul; il en résulte de plus que, si, pressée vivement

par lui et par eux de déclamer quelque chose, mademoiselle Dumesnil, qui les avait reçus avec obligeance, déclama le vers cité par madame de Genlis, et le déclama avec un accent admirable, ce fut sans aucune intention malveillante. Le hasard seul avait placé sur ses lèvres ce vers qu'elle récita pour complaire à un poète illustre, dont elle réclamait, en ce moment même, le crédit, par suite de l'état de détresse où la révolution l'avait jetée [1]. Peut-être mademoiselle Dumesnil, dans l'isolement où elle vivait, ignorait-elle même l'existence des calomnies exhumées aujourd'hui par madame de Genlis. Enfin, l'espèce d'énergie que supposerait l'intention qu'on lui prête est tout-à-fait incompatible avec la bonté qui faisait le fond de son caractère, bonté que le tems ne fait qu'accroître dans les bons cœurs, et qui est la véritable grâce de la vieillesse.

Tout cela se passait, au reste, pendant que madame de Genlis habitait Altona. Les nouvelles de France ne lui arrivaient pas là sans avoir été altérées par l'esprit de parti : elle est donc excusable d'avoir cru ces faits quand on les lui a racontés; mais est-elle excusable,

1. Dans la séance du 14 nivôse an III, Chénier, rapporteur du Comité d'instruction publique, présenta à la Convention un décret sur les gratifications pécuniaires à accorder aux gens de lettres et aux artistes les plus distingués. Le décret fut adopté à l'unanimité; et mademoiselle Dumesnil, qui figurait en tête de la liste des principaux artistes et gens de lettres, reçut une somme de trois mille livres. *Voyez* le tome V des *OEuvres anciennes* de M. J. Chénier. (*Note de l'Éditeur.*)

quand elle s'est déterminée à les écrire, de les avoir donnés pour véritables, sans s'être assurée s'ils étaient en effet conformes à la vérité?

Revenons à Chénier. La chute de Roberspierre rendit aussi la liberté au théâtre. L'interdit dont certaines pièces avaient été frappées par sa censure, car il avait eu aussi la sienne, étant levé, le Théâtre-Français songea à reprendre les répétitions de *Timoléon*. Chénier, à qui l'on redemanda la pièce, répondit qu'elle était anéantie; il le croyait: il se trompait. Une infidélité la lui avait conservée : le copiste, chargé de la transcrire, en avait fait un double manuscrit à l'insu de l'auteur, et l'avait remis à madame Vestris, qui l'avait conservé secrètement.

Peut-être eût-il mieux valu pour Chénier que *Timoléon* ne se fût pas retrouvé; car, bien que la représentation de cette tragédie ait ajouté à la réputation de son auteur, la satisfaction qu'il en reçut ne compensa pas à beaucoup près les chagrins qu'elle lui attira. Ses ennemis se prévalurent de l'évènement rappelé dans cette pièce, pour élever contre lui les accusations que nous avons réfutées. Comment, dira-t-on, ne l'a-t-il pas prévu? C'est qu'il est des accusations auxquelles on ne se trouve exposé que parce qu'on n'imagine pas que le public puisse admettre la possibilité du fait qu'elles supposent.

Pendant l'intervalle qui s'écoula entre la destruction du gouvernement *conventionnel* et l'installation du gouvernement *directorial*, loin d'avoir été par l'ingratitude dégoûté du plaisir d'obliger, Chénier s'obstina à rester

parmi les législateurs les plus ardens à réparer le mal dû au régime de la terreur. Aucun ne se montra plus empressé que lui à consoler les familles, à défendre les opprimés, à encourager les artistes. C'est sur son rapport que la France fut rouverte aux premiers patriotes qui avaient été punis par l'exil de leur dévouement à la monarchie constitutionnelle; c'est sur son rapport que la sollicitude nationale vint au secours d'une foule de savans, de littérateurs et d'artistes victimes du malheur des tems; c'est sur son rapport que fut créé le conservatoire de musique; c'est sur son rapport que les académies ressuscitèrent pour mettre leurs gloires diverses en commun, et former désormais un même corps sous le nom d'Institut national.

Des arts abandonnés réparant l'infortune,
J'ai de leur souvenir embelli la tribune.
Talleyrand méconnu dans l'exil a gémi;
Il était malheureux : je devins son ami.
Un décret du Sénat le rendit à la France.

(Épître sur la *Calomnie*.)

L'exécration que Chénier portait à la tyrannie démagogique n'altérait pas cependant son amour pour la liberté. Les partis qui, pour détruire la république, se prévalaient des maux qui accablaient la France depuis l'existence de la république le trouvaient toujours inébranlable à la menace, et inaccessible à la séduction. Il ne se prononça pas moins énergiquement contre eux qu'il ne s'était prononcé contre les suppôts de la terreur. On en vint aux mains. La journée du 13 vendémiaire, qui décida la querelle, n'avait fait qu'enflammer son animosité contre les provocateurs de cette insurrection; mais cette ani-

mosité ne se prolongea pas au-delà du combat : la victoire décidée, on le vit s'empresser à relever les vaincus sur le champ de bataille.

Forcé, par suite de mes opinions qui avaient plus d'analogie avec celles des vaincus qu'avec celles des vainqueurs, à recourir pour les premiers à l'obligeance de Chénier, j'eus, dans leur intérêt, de fréquens rapports avec lui à cette occasion. Je dois le déclarer : je ne l'ai pas trouvé moins secourable pour les ennemis de sa personne que pour ceux de son parti ; je lui ai vu prendre vivement la défense des hommes qui l'avaient le plus outrageusement déchiré, et qui ne se seraient pas probablement montrés aussi généreux envers lui, si la chance eût tourné différemment.

Au nombre de ces hommes était La Harpe. Tourmenté surtout du besoin d'occuper l'attention publique, La Harpe, qui n'avait pas changé de caractère en changeant de drapeaux, s'efforçait alors d'obtenir dans le parti religieux, par un fanatisme outré, l'importance qu'il n'avait pas obtenue, par l'exagération de ses opinions philosophiques, parmi les révolutionnaires. Toujours virulent, et déclamant en bonnet carré contre les doctrines qu'il avait professées en bonnet rouge, il avait donné mille moyens de le perdre à un gouvernement qui savait n'avoir pas d'ennemi plus acharné. Chénier ne craignit pas de s'exposer au ressentiment de ses propres collègues, en se faisant dans les commissions de gouvernement le défenseur de La Harpe. Il le sauva de la proscription ; et il savait bien que ce n'était pas un ami qu'il sauvait.

Éclairé par l'expérience, Chénier avait reconnu que rien n'était propre à détruire la liberté comme l'accumulation de la puissance exécutive et de la puissance législative; que, la maintenir dans les mains de la législature, c'était perpétuer dans un corps délibérant le pouvoir despotique, que la révolution avait arraché aux monarques, lesquels, certes, n'en avaient jamais aussi cruellement usé que la Convention : il adhéra donc franchement à la Constitution de l'an III, par laquelle on avait cru, en divisant les pouvoirs et en organisant un gouvernement d'après des combinaisons particulières, concilier les avantages de la monarchie élective avec ceux de la monarchie perpétuelle, et constituer un pouvoir exécutif énergique, sans ressusciter la tyrannie.

Mais il reconnut bientôt, avec toute la France, que le Directoire ne pouvait satisfaire à ces besoins. Trop républicain pour les royalistes, trop monarchique pour les républicains, et sans cesse en butte aux attaques des uns et des autres, contre lesquels il était à la fois obligé de sévir, le Directoire devint, moins encore par ses fautes que par la force des choses, l'objet de la réprobation générale; et c'est aux applaudissemens de la grande majorité de la Nation, fatiguée de quatre années d'oscillations, qu'il fut renversé le 18 brumaire par une conspiration, au succès de laquelle Chénier ne fut pas étranger.

A cinq directeurs, la nouvelle Constitution substitua trois consuls ou plutôt un seul, puisque entre eux il y en avait un premier. Mais elle établissait un Tribunat. Chénier crut que cette institution, dont il fit partie, suffirait au maintien de la liberté, que la France échan-

geait contre la tranquillité. Cette liberté qu'il préférait à tout, Chénier la défendit avec une constance qui lui mérita l'honneur d'être compris dans la première réduction que subit le Tribunat; mais, comme, par sa résistance même, il s'était créé des droits à l'estime du premier Consul, il fut appelé, peu de tems après, aux fonctions d'inspecteur-général de l'instruction publique.

Ces fonctions, dont il s'acquitta en conscience, quoiqu'elles exigeassent une activité qui s'accordait mal avec l'état déplorable où se trouvait déja sa santé, absorbaient la plus grande partie de son tems. Néanmoins il reprit ses travaux dramatiques. C'est pendant les quatre années du Consulat qu'il traduisit l'*OEdipe roi* et l'*OEdipe à Colone* de Sophocle, et qu'il composa les tragédies de *Philippe II* et de *Cyrus*. La dernière de ces pièces est la seule qui ait été représentée. *Cyrus* fut joué dans les fêtes du couronnement de Napoléon, à l'occasion desquelles il avait été réellement composé.

On ne vit pas sans quelque étonnement un des hommes qui avait le plus contribué à la destruction de la Monarchie célébrer un évènement qui détruisait la République. On lui reprocha de renier la liberté: on se trompait. Il avait cru la servir par cette démarche, où l'avait engagé l'astuce d'un ministre. Essayons de dévoiler cette intrigue.

Par la fermeté de sa conduite dans les diverses législatures dont il avait fait partie, Chénier s'était acquis un grand crédit; et son influence dans le parti indépendant pouvait, en certaines circonstances, contra-

rier le gouvernement. Fouché, pour qui la persévérance dans les opinions républicaines était d'ailleurs un reproche, crut qu'à l'aide de ces opinions même il réussirait à engager Chénier dans une fausse démarche, et à l'amener à se compromettre avec son parti par dévouement pour ce parti. Montrant à son ancien collègue l'établissement de l'Empire comme un évènement avantageux pour les révolutionnaires, en ce qu'il empêcherait le rétablissement de l'ordre de choses renversé par la Révolution, il ajouta que l'Empire était plus compatible qu'on ne pensait avec la Liberté; qu'il maintenait des institutions salutaires; que, si, privé de ses membres les plus énergiques, le Tribunat était annihilé, le Sénat subsistait, et que les indépendans, quoiqu'ils y fussent en minorité, n'y étaient pas sans crédit; que cette minorité qui déja s'était opposée utilement aux envahissemens du pouvoir, pouvait être fortifiée par de bons choix; et pourquoi lui, Chénier, qui avait siégé dix ans dans les législatures, et qui de plus s'était placé, par ses ouvrages, au premier rang des littérateurs de l'époque, n'arriverait-il pas au Sénat, où Napoléon voulait que toutes les professions qui contribuent à l'éclat de la gloire nationale fussent représentées; où Ducis avait été appelé sans autre titre que celui de poète? Célébrer l'évènement du jour n'était-ce pas se créer de nouveaux droits à la bienveillance de l'Empereur, qui avait toujours estimé Chénier, et n'aurait plus de motif pour craindre un républicain qui se serait attaché à lui par un acte aussi manifeste?

Chénier se laissa éblouir : six semaines après cette conversation, *Cyrus* était fait.

Cyrus n'eut pas de succès; mais il faut moins l'attribuer aux défauts de cette tragédie qu'à la fausse situation où s'était mis l'auteur, et au contraste qui existait entre sa démarche et ses actions antérieures. Pour comble de disgrâce, son caractère, peu flexible, ne lui avait pas permis d'abjurer ses principes dans une circonstance où il y dérogeait. Aussi, se reproduisent-ils fréquemment dans cette œuvre de complaisance, où les éloges même sont des conseils. Chénier n'atteignit donc pas son but; mais Fouché avait atteint le sien: les éloges déplurent au public; les conseils ne plurent pas à l'Empereur; et la porte du Sénat ne s'ouvrit pas pour Chénier, qui perdit sa réputation d'indépendance par celui de ses ouvrages qui peut-être devait le plus la lui mériter. C'est dans *Cyrus* que se trouvent ces vers:

Que, respectant des lois les volontés suprêmes,
Le prince ait des amis et non pas des sujets;
Sans craindre les combats, qu'il chérisse la paix;
Que les pleurs des vaincus désarment sa victoire;
Qu'il aime le mérite et permette la gloire:
L'estimer dans autrui c'est déja l'obtenir;
Prompt à récompenser, qu'il soit lent à punir:
Tels sont les vœux publics.

C'est dans *Cyrus* aussi que se trouve ce serment prononcé par le prince à son avènement au trône:

Toi! qui lis dans les cœurs, et punis le parjure,
Sur ton autel sacré c'est par toi que je jure
D'obéir à la loi, d'aimer la vérité;
De donner pour limite à mon autorité
Ce qui peut l'affermir: la justice éternelle,
Les intérêts, les droits du peuple qui m'appelle;
D'aller chercher, d'atteindre, en versant des bienfaits,
L'infortune muette et les malheurs secrets;
Père des citoyens, juge pour les entendre,

> Roi pour les gouverner, soldat pour les défendre,
> D'illustrer le pouvoir déposé dans mes mains;
> De respecter les Dieux, de chérir les humains;
> De régner par l'amour et non pas par la crainte,
> Fidèle sur le trône à la Liberté sainte,
> Don qui nous vient des cieux, base des justes lois,
> Premier besoin du peuple, et soutien des bons rois.

Ces vers, et tant d'autres dont la pièce est semée, sont-ils d'un apostat à la liberté?

Chénier ne reconnut pas sans dépit qu'il avait été joué. Il n'était pas homme à le pardonner: aussi s'en vengea-t-il, mais avec plus de talent que de prudence. On n'en saurait douter: c'est au ressentiment qu'il conserva de cette *rouerie* politique qu'on doit les vers les plus énergiques de l'épître à Voltaire.

Cet ouvrage, pensé par un vrai philosophe, et écrit par un vrai poète, et où l'on retrouve tout l'esprit du grand homme auquel il est adressé, valut à Chénier plus d'honneur que de profit. Il le réhabilita dans l'opinion publique; mais il le perdit dans la faveur du chef de l'État, qui fut trop sensible à certains traits lancés dans cet ouvrage contre les conquérans.

Avant lui, Boileau s'était élevé contre la manie des conquêtes: Louis XIV ne lui en témoigna pas moins de bienveillance. Charles XII, seul, se formalisa de ce que ce satirique avait traité le grand Alexandre de fou. Il eût été plus digne de Napoléon d'imiter Louis XIV que Charles XII: malheureusement, il fit le contraire. Chénier fut destitué des fonctions d'inspecteur-général de l'instruction publique; et, ce qui doit être noté, c'est sur un rapport fait par Fouché, dans l'*intérêt de*

la morale, que cette destitution fut prononcée : la sévérité des fonctions d'inspecteur-général de l'instruction publique ne s'accordant pas, disait ce scrupuleux ministre, avec l'esprit qui avait dicté l'épître à Voltaire. Chénier se trouva sans pain. Il est vrai qu'à sa première demande, demande qui ne lui fut arrachée que par les besoins de sa mère[1], Napoléon lui donna, non

---

1. Le lecteur ne lira pas sans attendrissement la lettre pleine de dignité dans laquelle Chénier demandait des secours à Bonaparte : cette lettre est à-la-fois honorable pour le protecteur et pour le protégé.

« Sire,

« Malgré de vaines offres de services, personne, j'en suis sûr, « n'ose parler en ma faveur à Votre Majesté. Il faut bien que j'ose « lui écrire; et j'ai besoin de son indulgence, même pour l'éten- « due de cette lettre, que je n'ai pu faire plus courte.

« Vous m'aviez nommé inspecteur des études : vous m'avez « destitué, Sire. Quelle est la cause de votre rigueur? Un faible « ouvrage où j'ai professé les principes des philosophes déistes du « dix-huitième siècle : ceux de Voltaire, de Montesquieu, de J. J. « Rousseau. En rejetant comme eux des superstitions que je crois « dangereuses, comme eux, j'ai proclamé les dogmes nécessaires de « l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme! Y a-t-il une « faute grave en tout cela ; et suis-je donc si loin des opinions de « Votre Majesté?

« En admettant, Sire, que mon épître fût imprudente, elle « était annoncée avant sa publication ; il eût été tout aussi facile « et plus généreux au Ministre de la police d'empêcher l'ouvrage « de paraître que d'en faire décrier personnellement l'auteur par « de violens articles de journaux et par des réponses ridicules : « vrais libelles diffamatoires, qui ne diffament que leurs auteurs.

« Je n'ignore pas, Sire, et il faut bien toucher ce point, je n'i-

sur le rapport de Fouché, mais de plein mouvement, une pension de huit mille francs. Il est vrai aussi qu'il le chargea de la continuation de l'Histoire de France,

---

« gnore pas que cette bagatelle, terminée il y a plus de six mois, « et connue dès-lors de vingt personnes, a paru offrir à la mal- « veillance quelques allusions à des choses plus récentes. Elle a « relevé, pour me nuire, plusieurs vers défavorables aux conqué- « rans; mais qu'ai-je dit? ce que Bourdaloue disait avec bien plus « de force dans la chaire, et dans la chaire de Versailles; ce que « disait Despréaux, en s'adressant à Louis XIV lui-même, dans la « belle épître où se trouve l'entretien de Pirrhus et de Cinéas. Les « chercheurs d'allusions malignes cesseront-ils de faire leur métier? « N'en ont-ils pas trouvé jusque dans *Cyrus*? On sait pourtant à « quelle époque et dans quelles intentions cette pièce fut composée. « N'importe: la mieux conçue peut-être, et certainement la mieux « écrite de mes tragédies, n'a été pour moi qu'une source de dé- « goûts et de vexations prolongées.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, Sire, que les Laubardemont litté- « raires trouvent des crimes dans chaque ligne. Sans parler des « chefs-d'œuvre de Molière et de Voltaire, quand le plus parfait « des poètes donna sa tragédie d'*Esther*, on prétendit qu'il avait « représenté Louvois dans Aman, et que les Juifs proscrits n'étaient « autre chose que les Protestans. C'était dans le temps des plus « grandes rigueurs exercées contre eux, et quatre ans après la ré- « vocation de l'Édit de Nantes. L'intention prêtée à Racine était « contraire à ses opinions connues, et fort au-dessus de son cou- « rage; mais Louis XIV ne le punit point de l'indiscrétion témé- « raire des courtisans oisifs et des beaux esprits jaloux.

« En rappelant, Sire, des exemples illustres, loin de moi l'idée « d'aspirer à aucune comparaison : mes ennemis sont moins sûrs « que moi de la médiocrité de mes ouvrages. Huit ans de solitude « m'ont laissé le loisir d'étudier à fond le très-petit nombre d'ex- « cellentes productions qui honorent les diverses littératures; et

en attachant à ce travail une indemnité annuelle. Il est vrai, enfin, qu'apprenant que Chénier mourant avait des besoins auxquels il ne pouvait satisfaire, faute d'argent, il lui envoya six mille fr. de sa cassette. Louis XIV avait moins fait pour Corneille. C'était réparer le mal; il eût été plus glorieux de ne l'avoir pas fait.

L'animosité qui se manifesta quelquefois entre Ché-

« tout au plus l'époque arrivait-elle où j'aurais pu développer « quelque vrai talent, si l'on ne m'avait entièrement découragé. « Mais, en me résignant désormais, Sire, à un silence absolu, je « vous prie instamment de vouloir bien considérer ma situation. « Des devoirs sacrés à remplir envers ma mère; des dettes à ac- « quitter; dettes considérablement accrues à l'époque où je me suis « trouvé sans place une année entière; le capital de ces dettes fai- « blement diminué durant trois ans, malgré l'économie la plus sé- « vère, grâce à des intérêts excessifs qu'il faut payer aux échéances; « une santé depuis longtemps altérée, et que tant de chagrins ne « contribuent pas à rétablir; des travaux infructueux, un courage « inutile, aucune ressource pour l'avenir, aucune pour le présent « même : voilà, Sire, où l'on m'a réduit.

« Puisque vous ne voulez plus, Sire, que je sois inspecteur des « études, ne me croyez-vous pas du moins capable de remplir des « emplois qui ne demandent qu'une intelligence ordinaire? Vous « aviez bien voulu me parler autrefois d'une place d'administrateur « des postes; veuillez, Sire, me la confier aujourd'hui, afin que « je puisse faire honneur à mes affaires, et soutenir dans sa vieil- « lesse une mère tendre et respectable, seule consolation de mon « adversité qu'elle sait partager avec le courage de la vertu. Fussiez- « vous irrité contre moi, j'oserais rappeler à Votre Majesté vingt « ans de travaux littéraires et politiques, vingt ans écoulés non pas « à faire ma fortune, mais à faire ce que j'ai cru mon devoir. « L'existence ne sera jamais pour moi douce et brillante; mais, « Sire, vous ne voudriez pas me la rendre impossible; et, si les

nier et Napoléon n'empêchait pas qu'ils rendissent justice à leur supériorité respective : ils ne se blâmaient réciproquement que relativement à l'intérêt dans lequel ils l'employaient. Ils s'étaient connus d'abord à une époque où tous deux servaient la liberté, l'un dans les camps, l'autre à la tribune; l'un avec sa plume, l'autre avec son épée. La révolution du 13 vendémiaire les avait unis. Après les avoir rapprochés de nouveau, la révolution du 18 brumaire les divisa.

« grands talens seuls ont droit à votre faveur, tous les Français ont « droit à votre justice.

« Je suis avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale,

« Le très-obéissant et très-fidèle serviteur,

« M. J. CHÉNIER. »

Paris, ce 22 mai 1806.

A M. DE MENNEVAL.

MONSIEUR,

Aurez-vous encore la bonté de vous souvenir de moi? Pouvez-vous et voulez-vous me rendre le service de mettre sous les yeux de Sa Majesté Impériale la lettre que je prends la liberté de lui adresser? Ma situation est bien critique, et le résultat de cette démarche important pour moi. Veuillez, Monsieur, me faire un mot de réponse, et me croire avec les sentimens les plus distingués d'estime, de considération et de reconnaissance,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

M. J. CHÉNIER.

Paris, ce 22 mai 1806.

Rien de plus facile à expliquer que ces faits. En abattant le Directoire, en reprenant le pouvoir à des mains inhabiles pour le transférer à des mains vigoureuses, Chénier n'avait pas cru ruiner la République, mais la consolider. Il avait cru ne donner qu'un tuteur à la liberté, qu'il croyait nécessaire de sauver pour sauver la France. Napoléon, qui, au contraire, croyait que, pour sauver la France, il fallait sacrifier la liberté, s'en fit l'oppresseur. De là leurs divisions; de là cette violence avec laquelle Chénier attaqua les systèmes du Consul dans le Tribunat, et l'impatience avec laquelle Napoléon supporta les attaques de Chénier; de là les censures amères mêlées à nos chants de victoire par Chénier, qui blâmait dans le Consul et dans l'Empereur le génie militaire qu'antérieurement il avait tant vanté dans le général et dans le citoyen. A ces causes se joignait sans doute le secret dépit d'avoir été joué; et, certes, il y avait lieu à rancune; mais n'était-ce pas sur Fouché, *doli fabricator*, qu'en devaient tomber les effets?

Renégat de la révolution, si ce ministre poursuivait dans Chénier un homme resté fidèle à cette cause, un autre ministre, quoiqu'il y fût renégat aussi, n'en crut pas moins devoir venir au secours d'un obstiné, qui, n'ayant pas su sacrifier ses opinions à sa fortune, n'avait pas fait d'économies. Pour parer aux premiers embarras, Chénier avait imaginé de faire imprimer le plus magnifiquement possible l'épître qui faisait sa gloire et ses malheurs. L'expédient était dangereux : le ministre qui avait dénoncé la première édition de cette épître pouvait provoquer la suppression de la seconde. Détour-

nant ce coup, et assurant le succès de la spéculation, l'autre ministre acheta l'édition tout entière.

Ce ministre-là, au reste, acquittait une dette. Chénier, au tems de son crédit, s'était acquis des droits à la reconnaissance de plus d'une personne quand la fortune viendrait à lui manquer. Qu'on se souvienne que c'est lui qui avait provoqué le décret par lequel la Convention rappela en France le général Montesquiou, le citoyen Dupont de Némours, et le citoyen Talleyrand-Périgord, qui s'en souvint en cette occasion.

Quelque déplorable que fût sa situation, Chénier ne s'en laissa pas accabler. Cherchant dans l'emploi de son talent des ressources contre le besoin, il se créa en même tems de nouveaux titres à la célébrité. C'est alors qu'il composa pour l'Athénée de Paris le *Tableau historique de la Littérature française :* ouvrage qu'il n'a pas eu le loisir de terminer.

Depuis que les fonctions publiques ne réclamaient plus son tems, le donnant tout entier aux lettres, Chénier assistait assidûment aux séances de la seconde classe de l'Institut, dont il était membre. Aucun des hommes célèbres qu'il y eut pour collègues ne s'y rendit plus utile; aucun n'apporta plus de lumières dans la discussion du Dictionnaire, qu'il aurait voulu refaire sur un plan moins restreint et plus philosophique que celui qui a été adopté; aucun n'apporta plus de talent et plus de zèle dans la confection des travaux extraordinaires qu'à cette époque le gouvernement demandait aux corps académiques. Dans le rapport sur les prix décennaux, c'est lui qui, mettant encore ses res-

sentimens sous ses pieds, fit l'importante analyse du Cours de littérature de La Harpe, ouvrage que le *jury*, dont la classe était chargée de rectifier le travail, n'avait pas même mentionné, et qu'il désigna comme digne du prix. C'est lui aussi qui fit, au nom de la même classe, le rapport *sur l'état et les progrès de la littérature depuis* 1789. Ces deux morceaux, non moins remarquables par le goût qui préside à leur rédaction que par l'érudition qui s'y développe, sont de plus des modèles de critique littéraire, tant sous le rapport de la justesse que sous celui de l'urbanité: ils suffiraient à la réputation d'un académicien. Et c'est au moment où ses forces épuisées par dix ans de maladie l'abandonnaient que Chénier exécutait des travaux si pénibles! L'énergie de son moral semblait se fortifier de l'affaiblissement de son physique.

Il est à remarquer néanmoins que l'âpreté de son caractère ne s'était pas accrue en proportion des forces de son esprit. Au contraire, s'adoucissant à mesure qu'il acquérait avec l'âge plus d'autorité dans les lettres, cet homme, dont les jugemens n'avaient pas toujours été exempts de dédain et de présomption, était devenu circonspect et indulgent à tel point qu'il tombait presque dans l'excès contraire à celui qu'on lui avait justement reproché. On en trouvera la preuve dans certaines mentions qu'il accorde à plus d'un auteur dont les noms seraient absolument oubliés, s'il ne les avait consignés dans son *Rapport sur l'état de la Littérature*. Là, sa conscience parle moins que sa bonté. Comme je lui en faisais l'observation : « Ils m'ont prié, dit-il, si instam-

ment de les nommer, que je n'ai pas eu le courage de m'y refuser. » Il n'a fait à la vérité que les nommer.

Son âme, comme les âmes généreuses, n'était pas moins facile à apaiser qu'à irriter, et pas moins susceptible de reconnaissance que de ressentiment.

Rien de plus spirituel et de plus affectueux que ses remercîmens aux personnes qui le soignaient. Comme il avait aux jambes des plaies fort douloureuses, et que ses domestiques le pansaient avec plus de zèle que d'adresse, profitant du moment où ils étaient éloignés : « Par pitié, dit-il un jour à une personne qui lui donna jusqu'au dernier moment des preuves de la plus tendre affection, par pitié, pansez-moi pendant qu'ils n'y sont pas; vous seule avez des mains: les autres n'ont que des griffes. »

Réunissant les facultés les plus opposées, Chénier n'avait pas dans l'esprit moins de grâce que de malignité, moins de finesse que d'élévation, moins de sensibilité que de force, moins de flexibilité que d'impétuosité. Cet homme, qui se laissait trop souvent emporter par sa fougue, je l'ai vu revenir sur ses pas avec une souplesse singulière, et n'en prendre que plus d'avantage sur l'adversaire qu'il combattait.

Il avait de justes motifs pour ne pas aimer M. Suard, qui ne l'aimait pas. Ce n'est pas pour cela toutefois que dans les discussions il était presque toujours d'opinion contraire à celle de cet académicien, qui, au reste, était fort rarement de l'opinion de la Classe. Très-différent en cela de M. Suard, l'animosité ne le porta jamais à se mettre en opposition avec la saine raison pour contra-

rier un ennemi; mais, il faut l'avouer, elle le mit quelquefois en opposition avec la bienséance, que, dans ces tracasseries, M. Suard ménageait avec une attention particulière. Un jour donc que Chénier avait eu ce tort dans une discussion où d'ailleurs il avait entièrement raison, son adversaire, se rejetant tout à coup sur l'accessoire : « Messieurs, dit-il à la Classe, je vous demande si, dans une compagnie qui ne doit pas moins servir d'exemple en fait d'urbanité qu'en matière de goût, on peut admettre des formes pareilles à celles que vient d'employer M. Chénier? » L'Académie, par son silence, ne répondait que trop favorablement à la question, quand Chénier demanda la parole. Je tremblais qu'il n'aggravât son tort. « Messieurs, dit-il avec un sang froid dont on ne le croyait pas susceptible, si j'ai employé les formes qui vous sont signalées par M. le Secrétaire perpétuel, j'ai blessé, j'en conviens, les bienséances, j'ai manqué aux égards que je dois à la Classe; et je n'hésite pas à lui en témoigner mes regrets, et à lui en faire mes excuses; mais, ajouta-t-il, ces formes ne changent rien à la nature des choses : la question de politesse résolue, revenons-en à la question littéraire. » Et, reprenant la discussion, il achève de réfuter M. Suard, qu'il écrase tout à la fois sous le poids de ses raisonnemens et de ses civilités, au moment même où celui-ci croyait l'avoir mis hors de combat.

Après s'être vu dépérir de jour en jour pendant dix ans, Chénier, dont l'existence avait été abrégée par des sensations immodérées, par des travaux excessifs, et peut-être aussi par des plaisirs, termina sa carrière à l'âge de

quarante-six ans. Ne le plaignons pas d'avoir été soustrait par une mort précoce à de nouveaux malheurs, conséquences de l'acte terrible auquel il s'associa par un vote également réprouvé de la politique et de la justice.

Voilà, Monsieur, des souvenirs qui me restent de Marie-Joseph Chénier, ceux qui me semblent devoir être recueillis dans votre édition, parce qu'ils contribueront à donner de lui une idée exacte, et à rectifier l'opinion assez généralement injuste à son égard.

En résumé, doué d'un caractère énergique, et composé, comme tous les hommes, de qualités et de défauts, Chénier porta les uns et les autres à l'extrême. Entouré des ennemis que lui donnèrent ses talens autant que ses opinions, et figurant dans des évènemens propres à dénaturer ses qualités tout en les faisant ressortir, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été moins loué que décrié. Les éloges qu'on n'a pu lui refuser furent arrachés par son génie: il y avait droit aussi par son caractère. Une grande élévation d'âme en faisait la base: elle explique toutes ses actions. Elle dégénéra quelquefois en orgueil, jamais en envie; elle le rendit quelquefois coupable d'outrages, jamais de bassesses. Ce n'est que contre les forts qu'il combattit: quant aux faibles, c'est par des services qu'il aimait à s'en venger. Son âme, ouverte aux passions violentes, n'était cependant fermée ni aux affections douces, ni aux sentimens généreux: ennemi comme ami, tout malheureux pouvait compter sur lui. Pieux envers sa mère, affectionné pour ses frères, c'est dans ces sentimens, qu'on lui a cruellement contestés, qu'il puisa ses consolations et ses chagrins. S'il eut des

ennemis, il eut des amis : il en méritait[1]. Constant dans toutes ses affections, il le fut surtout dans ses amitiés et dans ses haines, parce qu'elles n'étaient en lui que le résultat de l'estime ou du mépris : voilà ce qui regarde son cœur. Quant à ce qui regarde son esprit, étudiez-le dans ce qu'il a produit; voyez s'il en est beaucoup qui lui puissent être comparés pour l'étendue, la solidité, la rectitude, la finesse, la vigueur, la souplesse, la légèreté, la variété.

Chénier est mort dans la force de l'âge, lorsque ses aptitudes, fortifiées par l'étude et par l'expérience, l'avaient rendu supérieur à ses rivaux et à lui-même.

Je suis, etc.

A.-V. ARNAULT, de l'ancien Institut.

---

1. Cette opinion, M. Arnault n'est pas le seul qui l'ait professée : beaucoup d'autres écrivains également recommandables se sont fait un devoir de rendre la même justice à Chénier. Pour preuve de ce que nous avançons, nous citerons la lettre suivante de Ducis à Lebrun le Pindarique. Ce poète vénérable était plus que septuagénaire lorsqu'il écrivait cette lettre. Son témoignage, à coup sûr, ne sera pas inculpé de partialité; car, à cet âge, l'homme n'a plus de passions depuis long-tems. (*Note de l'Éditeur.*)

A M. LEBRUN, DE L'INSTITUT.

Versailles, le 5 thermidor an VIII de la république.

MON CHER CONFRÈRE,

J'attendais ce matin avec impatience une lettre de vous qui m'apprendrait que Chénier aurait terminé mon affaire à l'Institut. Ma femme, par un petit mot, vient d'apprendre que son indisposition l'a empêché de s'y rendre. Cela me contrarie beaucoup;

mais je pense que, Chénier ayant été nommé avec vous commissaire dans mon affaire, et vous ayant marqué pour moi le plus grand intérêt, il est convenable que j'attende le moment où il pourra se rendre à l'Institut, et s'expliquer en ma faveur avec toute l'amitié qu'il me témoigne et toute la noblesse de son caractère. Il est certain que l'on ne pouvait me donner deux commissaires qui fussent plus de mon goût, et dont le rapport me fût plus honorable. Je vous prie, mon cher voisin, de me continuer les preuves de votre amitié dans une affaire aussi intéressante pour moi. Vous savez que je n'ai au monde que l'Institut pour vivre: ce qui veut dire que je n'ai pas de quoi vivre. J'aspire ardemment à sortir de l'état cruel de détresse où je languis depuis long-tems. Ainsi donc, voyez Chénier, et dès que sa santé pourra le lui permettre, priez-le de ma part de vouloir bien terminer son rapport avec vous. Faites-lui mes complimens; dites-lui de se ménager. Nos complexions poétiques ne ressemblent point aux autres. Il lui manque les forêts, qui sont à ma portée; des prairies, des ruisseaux. Je les ai épousés, je leur ai jeté mon anneau, en disant: *Flumina amem sylvasque*. Ma retraite ici est délicieuse: elle m'invite au travail; mais, pour m'y livrer sans trouble, il faut que j'obtienne ma pension par mes deux commissaires, et ensuite par Normandi l'aîné, qui n'attend que ce rapport pour achever de m'obliger.

Bonjour, mon cher Pindare. J'espère vous consulter sur un autre ouvrage qui me travaille et qui m'enflamme. Vous me rendez l'école si précieuse de Racine et de Boileau. Ce *Jean* et ce *Nicolas* avaient ce tact et ce goût sûr qu'ils vous ont transmis. Votre vue intérieure est excellente; cultivez l'extérieur; et puissiez-vous bientôt lire notre *Horace* avec l'œil que Forlenze vous a rendu! Mille choses à madame Lebrun. Je vous embrasse tous les deux et de tout mon cœur. *Totus tuus*. DUCIS.



FUNÉRAILLES
DE M. J. CHÉNIER.

LE 12 JANVIER 1811.

L'Institut national, en exécution de l'arrêté pris dans sa séance du 25 frimaire an VII, a assisté aux funérailles de CHÉNIER (Marie-Joseph), membre de la Classe de la Langue et de la Littérature françaises.

Le convoi arrivé au lieu de la sépulture, M. ARNAULT, membre de la Classe, a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

ENTRE les pertes nombreuses que nous avons à déplorer depuis peu de tems, il n'en est pas de plus difficile à réparer que celle qui nous rappelle en ce lieu funèbre. La mort ne saurait frapper au milieu de vous que les lettres n'aient à gémir, que nous n'ayons à regretter un orateur, un philosophe, un littérateur ou un poète : combien ses coups ne sont-ils pas cruels, quand toutes ces douleurs se renouvellent à la fois par la chute d'une seule tête!

Il est inutile, je crois, de faire devant vous l'énumé-

ration des droits de Chénier aux regrets de quiconque aime ou cultive les lettres.

Doué d'un esprit aussi étendu que délié, d'un jugement aussi pénétrant que juste; doué d'une âme brûlante et de la plus ardente imagination, il excella dans toutes les parties où les succès durables ne s'obtiennent que par la réunion si rare de facultés si diverses.

La tribune et le théâtre retentissent encore de ses triomphes; la littérature et la philosophie lui sont redevables de plusieurs écrits dictés par la critique la plus judicieuse, par le goût le plus délicat. Aux ouvrages qu'il a publiés, il a dû en ajouter beaucoup d'autres, si l'on en juge par l'insatiable amour qu'il avait pour l'étude, par l'infatigable activité de sa tête, où, pendant la maladie qui le travaillait depuis onze ans, sa vie semblait s'être réfugiée.

Eh! combien n'eût-il pas augmenté le nombre des productions du génie, si la révolution, qui l'a saisi dans la fougue de la jeunesse; si nos dissensions civiles, au milieu desquelles un esprit si ardent ne pouvait demeurer neutre, n'étaient venues le disputer à ses travaux littéraires, à l'instant même où il s'y livrait avec cette passion que justifie un premier succès, avec cette impétuosité qui le caractérisa dans toutes les circonstances de sa vie!

Les questions qui divisaient alors la France, dès long-tems préjugées par la raison, sont décidées aujourd'hui par l'expérience. De trop longs malheurs nous ont fait connaître quel système de gouvernement convenait

au génie et aux intérêts de notre Nation, entre les systèmes que les partis opposés voulaient ou conserver ou établir dans notre malheureuse Patrie.

Si Chénier erra en politique, il n'erra point en morale. Le parti qu'il embrassa ne fut pas favorable à la monarchie; mais, dans ce parti, divisé aussitôt après son déplorable triomphe, Chénier fut du petit nombre des hommes qui osèrent élever la voix en faveur de l'ordre et de l'humanité.

Des lois et non du sang [1], s'écriait-il à cette époque où les tables de la loi disparaissaient sous les tables de proscriptions.

C'était être rebelle qu'être raisonnable, et traître que de n'être pas cruel. Chénier fut promis à l'échafaud; mais le coup qui n'eût frappé que lui n'eût pas satisfait la vengeance de ses féroces ennemis. Sa tête ne devait tomber qu'après que son cœur aurait été déchiré par les plus cruelles tortures. Chénier vit la fureur qu'il avait si noblement provoquée s'étendre sur toute sa famille. Son orgueil, que rien jusqu'alors n'avait pu briser, s'humilia devant les bourreaux, et s'humilia en vain. Son frère, dont il admirait les talens, tout en combattant ses principes, tomba sous la hache des décemvirs. N'espérant plus pour son frère, il n'espérait plus que la mort, quand une révolution imprévue mit un terme à

---

1. *Voyez* la tragédie de *Caïus Gracchus*, page 196, acte III, scène 2, tome second des *Œuvres anciennes*. (*Note de l'Éditeur.*)

la plus sanglante des tyrannies dont l'histoire des hommes ait offert l'exemple.

Là, ses dangers finissent, mais non pas ses tourmens. Échappé à la hache, Chénier n'échappa point à la calomnie. Des gens, que le malheur rendait injustes, confondirent dans leur haine tous les membres d'une Assemblée qui, elle-même, avait été décimée par la tyrannie exercée en son nom.

Chénier fut désigné comme complice d'un meurtre qu'il n'avait pas pu empêcher : celui de son frère. C'était une consolation pour des âmes exaspérées que d'outrager la Nature, afin de trouver un crime de plus dans le parti contraire. On osa ordonner le remords à un cœur déchiré de regrets.

Si ces regrets, que Chénier exprima depuis en vers si touchans, laissaient encore quelques doutes sur son innocence, s'il était encore besoin de le justifier, après la plus éloquente des justifications [1], j'ajouterais... mais, non : laissons-là de froids raisonnemens, qui ne feraient que provoquer des raisonnemens plus froids encore. Un seul fait en dira plus que tout ce qu'on a dit, que tout ce qu'on pourrait dire.

Dans sa douleur, Chénier se réfugia entre les bras de

---

1. *Voyez* le Discours sur la Calomnie, tome III des *Œuvres anciennes*, page 15 :

> Narcisse et Tigellin, bourreaux législateurs,
> De ces menteurs gagés se font les protecteurs, etc.

(*Note de l'Éditeur.*)

sa mère, qui a vécu, qui est morte dans les siens. Mères, c'est vous que j'en atteste! Le sein d'une mère n'eût-il pas été pour jamais fermé au repentir même d'un fils qui l'aurait si atrocement déchiré?

Depuis l'époque du 9 thermidor jusqu'à celle du 18 brumaire, Chénier continua à se livrer presque exclusivement à la politique; mais s'il s'occupa peu des lettres pour sa gloire: il s'en occupa beaucoup pour leur utilité. Membre du Comité d'Instruction publique, il fut l'un des plus ardens provocateurs de ces décrets par lesquels le gouvernement de cette époque signala son retour vers les idées sociales; de ces décrets par lesquels l'État vint au secours de tant d'hommes célèbres tombés dans une pénurie déshonorante pour l'État lui seul; de ces décrets par lesquels les professeurs ont été rendus aux écoles, l'instruction rendue aux élèves; de ce décret enfin par lequel l'Institut a été créé.

L'Anarchie avait succédé à la Tyrannie. Dans la grande journée qui mit un terme à tous les désordres, dans cette journée du 18 brumaire, où tout bon citoyen fut soldat, Chénier, sans quitter la toge, marcha sous les drapeaux du libérateur que la Providence nous ramenait du fond de l'Égypte.

La vérité veut que nous confessions que, depuis, il servit moins vivement la cause qu'il avait d'abord embrassée avec tout l'enthousiasme que lui inspirait le héros auquel il s'était rallié. Imprudemment passionné pour cette liberté absolue que tant de législateurs ont rêvée, et qui n'a existé réellement chez aucun peuple, il

sembla quelquefois oublier la triste épreuve à laquelle la France avait été soumise.

Les malheurs qu'il s'attira en quelques circonstances par des écarts, auxquels son talent n'a donné que trop d'éclat, furent bientôt réparés par les bienfaits que son talent lui obtint.

Ces bienfaits du Souverain arrachèrent au plus absolu dénûment un homme qui avait participé pendant dix ans à la législation et au gouvernement de la France, un homme qui avait joui, pendant la majeure partie de ce tems, d'un crédit sans bornes, dont il n'usa que pour les autres; dont il usa, non-seulement pour l'intérêt de quiconque le réclama, mais encore pour le salut de tant de personnes auxquelles il ne laissa pas le tems de le réclamer.

Indépendamment de l'honorable pension qu'elle lui avait accordée sur son épargne, SA MAJESTÉ voulut, par de nouveaux témoignages d'estime et de bienveillance, adoucir les derniers momens de notre illustre et malheureux confrère.

La reconnaissance dont il était pénétré pour tant de générosité le suivit jusque dans ce tombeau. Il se plaisait à l'exprimer de sa voix affaiblie; et, dans l'impossibilité où ses doigts glacés étaient d'en tracer l'expression, il priait les amis qui l'assistaient dans ses douleurs d'acquitter pour lui cette dette sacrée.

Il n'est pas mort non plus ingrat envers l'amitié. Rien de plus doux, rien de plus affectueux dans son intimité que cet homme si fougueux, si intraitable quelquefois

dans ses relations publiques; que cet homme qui, passionné en tout, et non moins sensible au bienfait qu'irritable à l'injure, tirait ses défauts du principe même de ses qualités, ou chez qui, pour mieux dire, les défauts n'étaient que des qualités exagérées. Ses dernières paroles ont été des bénédictions pour les amis de toutes les classes dont son lit de mort fut entouré; et, quand la parole lui manqua, ses derniers regards achevèrent les actions de grâces que son cœur ne cessa de leur adresser que lorsqu'il cessa de battre.

Chénier avait à peine quarante-sept ans.

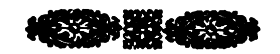
Regrettons-le, Messieurs, pour notre gloire plus encore que pour la sienne! Il avait fait assez pour lui; mais il pouvait faire encore plus pour nous. Regrettons-le particulièrement, nous qui sommes entrés dans l'une des carrières que cet homme, dont tant d'aptitudes diverses ont multiplié l'existence, a si glorieusement parcourues! Regrettons-le, parce qu'il s'y montra supérieur à nous! Regrettons-le, parce qu'il pouvait s'y montrer supérieur à lui-même!

Après une vie orageuse, qu'il dorme en paix dans cette enceinte que notre choix a indiquée pour notre dernière réunion [1]! Que la terre lui soit légère! Que nos adieux, que nos regrets lui portent la consolation jusque dans ce froid asile où toutes les passions viennent s'éteindre,

---

1. L'Institut a pris un arrêté d'après lequel un terrain a dû être acheté dans le cimetière de Mont-Louis, pour la sépulture de tous ses membres. (*Note de M. Arnault.*)

jusque sous la pierre funèbre, contre laquelle toutes les haines doivent se briser! Que les calomniateurs surtout s'en écartent, et respectent le sommeil de leur victime! Que dis-je? Eh! que lui importent désormais la calomnie et ses clameurs! La voix de la calomnie peut-elle s'élever au-dessus de la grossière atmosphère qui environne cette terre de douleurs? Le peut-elle atteindre jusqu'en ces régions célestes, où, dans le sein du dieu de Fénélon, notre collègue oublie les injustices des hommes entre la mère qu'il a tant chérie et le frère qu'il a tant pleuré?



THÉATRE.



ANALYSE
RAISONNÉE
DU THÉATRE
DE CHÉNIER,

PAR M. L.-N. LEMERCIER, DE L'INSTITUT DE FRANCE.

S'IL est vrai que la réputation des hommes ne soit justement évaluée qu'après leur mort, c'est surtout à l'égard de ceux qui ont parcouru leur carrière au milieu des partis, que multiplient les révolutions politiques. Là, les meilleurs titres, étant sans cesse contestés par les haines, qui deviennent sitôt les alliées de l'envie, et sans cesse défendus contre les attaques par le zèle exagéré de l'enthousiasme, perdent leur poids réel dans l'opinion : elle flotte incertaine aux yeux des contemporains, que trompent mille influences contraires. Mais, l'homme meurt : l'inimitié particulière, qui lui survit, se sent étouffée par la voix publique ; et, dès-lors, la balance est saisie par la postérité, qui fixe équitablement le prix des actions et des ouvrages.

Observons aussi que l'admiration ou la censure contemporaine, trop hâtive et par conséquent ca-

pricieuse, presque locale et, en quelque sorte, personnelle, n'a point encore le caractère d'un jugement général. Celui qui prononce son avis sur un fait ou sur un livre, à l'instant de sa publicité, ne donne qu'une critique isolée, partielle; pièce qui peut sembler fautive et récusable, pièce soumise elle-même à révision; mais le lent examen des choses sur lesquelles la réunion de tous les esprits a eu le tems de délibérer confirme un arrêt unanime, d'autant moins susceptible d'erreur que celui qui le rédige ne fait que transcrire les idées et les sentimens de tous. Il n'impose pas ses propres pensées au lecteur: il constate simplement les décisions du goût universel.

Je m'honore d'être chargé d'une tâche si agréable à remplir, relativement à la publication complète des OEuvres dramatiques de Chénier, qui fut l'un de mes plus illustres collègues à l'Institut de France. Le précieux recueil de ses pièces de théâtre se compose à la fois des *huit tragédies* qu'il a fait représenter, puis imprimer aux époques des succès qu'elles obtinrent presque toutes pendant sa vie, et en outre, de *cinq ouvrages posthumes*, suivis de quelques fragmens. Je diviserai donc le compte que j'en dois rendre en deux parties : l'une concernera ce que l'auteur a publié de son vivant; l'autre, ce que ses héritiers publient en son nom. Dans la première, il me suffira de

reproduire, en de succinctes analyses, les raisons sur lesquelles le public entier a définitivement fondé le renom mérité du poète : à celle-ci s'appliquent les maximes que j'énonçais, en commençant, sur les justes appréciations qui ne s'établissent qu'à la longue. Dans la seconde partie, la nouveauté des objets que j'expose me contraint à devancer lès opinions qui ne sont pas encore formées, à déduire les miennes, à les accompagner de mes propres remarques et de celles des personnes éclairées que j'ai consultées, comme les plus capables de prévoir les décisions générales par leurs vives lumières. Toutefois, en songeant qu'un peu de pratique m'a révélé les secrets de la tragédie théâtrale; que les règles de l'art sont essentiellement applicables, dans un même genre, aux diverses formes des inventions originales ou des imitations; que le beau reconnu sert à découvrir le beau inconnu; que les effets produits sont les points de comparaison avec les effets à produire; que, d'ailleurs, les qualités du style de Chénier, sa méthode, sa philosophie, sont des choses déja jugées dans ses écrits antérieurs à ceux qu'il n'a pu nous offrir lui-même; enfin, me sentant assez appuyé dans ma marche, étranger à tout esprit de parti, sûr de n'être pas aveuglé par les préventions qu'il inspire, j'ose espérer que mes éloges ou mes motifs de restriction dans mes

louanges ne manqueront point de solidité. Je me flatte même que l'assentiment public approuvera mes jugemens, et que j'éprouverai la douceur d'avoir pressenti les nouveaux suffrages qui vont agrandir la célébrité de Chénier, dont les travaux me paraissent une brillante réfutation de tant de vains discours où l'on impute un caractère de décadence à la haute littérature française.

En effet, n'eussions-nous de lui que la collection de ses pièces jouées à la scène, nous le distinguerions éminemment du vulgaire des écrivains dramatiques, dont nous avons ce qu'on appelle *leurs théâtres* dans les bibliothèques, et qui, pour la plupart, quoique imprimés, soit de leur vivant, soit après leur mort, n'ont pu sortir de la classe des auteurs médiocres; tandis que les premiers ouvrages de Chénier le placeraient au niveau de nos bons littérateurs, sans que nous connussions les derniers droits qu'il s'est acquis à la mémoire. Je citerai d'abord ceux-ci, pour mieux satisfaire la curiosité publique, en cédant à mon empressement d'exposer tous les titres réunis du théâtre de Chénier, et d'annoncer que *la France possède vraiment un Tragique de plus.*

On n'attendra pas, sans doute, que je le mette en parallèle avec le sublime et profond Corneille, que je l'élève à l'égal du pur et admirable Racine, ni que je lui assigne une même place qu'au bril-

lant Voltaire : tous trois gardent les prééminences de leur rang. Chénier, qui n'a point la perfection poétique de l'auteur d'*Iphigénie*, ni le grand éclat de l'auteur de *Mahomet*, me semble dignement s'asseoir avec les premiers du second ordre, c'est-à-dire, entre Ducis et Crébillon, qui, moins corrects, moins sévères que lui, mais plus pathétiques, ont parfois atteint à des beautés supérieures.

Il est facile, je crois, de discerner l'essence des ouvrages d'un auteur, son tour d'esprit, sa couleur distincte, et le but qu'il se propose en toute sa carrière, dès qu'on a remarqué l'axiome qu'il affectionne le plus, et qu'il applique à son art. Qu'on me dise quelle est la maxime favorite d'un écrivain, et je pourrai signaler sa tendance naturelle. Quiconque aura fait attention à ce que Chénier répète d'après Aristote devinera le penchant qu'a dû suivre son génie. « La tragédie est plus philosophique et plus instructive que l'histoire [1]. » Telles sont les paroles qui l'ont frappé dans le rhéteur grec, les seules sur lesquelles il s'appuie, et qu'il emprunte textuellement pour les reproduire dans ses préfaces. Réfléchissons sur l'importance

---

1. *Voyez* le tome IV des *OEuvres anciennes*, page 357, à l'ouvrage intitulé : *De la Liberté du Théâtre en France.*
(*Note de l'Éditeur.*)

qu'il donne à cette citation, et considérons ensuite le seul titre de ses drames, nous trouverons dans le rapport qui les unit ce que nous avions prévu: c'est que l'inclination du poète, tournée aux conceptions politiques, lui a suggéré le choix des sujets les plus grands et les plus propres à renfermer des leçons graves pour les peuples. Il reste à savoir si c'est en lui propension réelle ou prétention vaine; s'il ressemble à ces auteurs jaloux de traiter les matières élevées qu'ils n'ont pas même la force de mesurer ni de comprendre, et qu'ils ne choisissent que par l'ostentation d'une capacité qui leur manque. Rien de si aisé que d'appliquer à une tragédie un titre imposant; mais rien de si rare que de le bien remplir. Le nom d'un personnage fameux, la date d'un beau siècle, ne sont que d'apparat sur l'affiche d'un drame, si l'ouvrage ne soutient pas la hauteur de l'époque ou du caractère qu'elle annonce.

Au premier coup-d'œil, le théâtre de Chénier présente une série de sujets instructifs, qui tous se rattachent aux tems les plus mémorables de l'histoire des nations et de la philosophie: *Charles IX*[1], *Henri VIII*, *Fénélon*[2], dont les noms sont si remarquables dans les annales modernes;

---

1. *Voyez* le premier volume des *OEuvres anciennes*.
2. *Voyez* le deuxième volume des *OEuvres anciennes*.

Timoléon et *Caïus Gracchus*[1], dans les anciennes. Ces ouvrages, distingués parmi ceux de l'auteur, ont subi la double épreuve de la représentation et de l'impression. L'une et l'autre ont prouvé que son génie savait approfondir les causes des sacrifices déchirans que l'héroïsme ose faire à la patrie, développer l'éloquence tribunitienne luttant pour le peuple contre un patriciat spoliateur, dévoiler les crimes d'État sanctifiés par le fanatisme catholique au milieu des schismes religieux, peindre les forfaits d'une âme sombre et jalouse qu'enhardit dans ses caprices une autorité despotique; enfin, exposer le tableau de la charité vraiment apostolique, de la piété tolérante qui ramène les cœurs, qui prêche d'exemple, et console les misères de l'humanité. Le même caractère apparaît dans les autres pièces qu'il nous a léguées : celles-ci nous fourniront les moyens de comparer son esprit avec celui des Tragiques de l'antiquité et avec celui des Modernes étrangers. Les deux *Œdipes* grecs qu'il a traduits; *Brutus et Cassius*[2]; *Philippe II*, et *Nathan le Sage*, qu'il a imités, méritent d'être attentivement examinés. Mais, hâtons-nous de rechercher en lui ce qu'il ne doit qu'à lui-même, ce qui lui est propre, ce qu'il a

1. *Voyez* le deuxième volume des *Œuvres anciennes*.
2. *Voyez* le tome I des *Œuvres posthumes*.

créé totalement d'original : car, l'invention dans le sujet, dans l'ordonnance et dans le style, signale seule un vrai poète ; et je me saisis d'abord de son *Tibère* [1], tragédie en cinq actes, qui me paraît le plus éminemment lui assurer l'unanimité des suffrages par une composition forte, grave et régulière. Si l'on juge cette tragédie d'après les lois de l'art, tant sous le point de vue classique que sous le rapport d'un noble effet théâtral, c'est, sans doute, la meilleure qu'il ait faite ; et je ne balance point à prédire qu'au jour où le public la verra bien jouée il l'estimera comme étant son chef-d'œuvre.

De tous les fléaux, la tyrannie est le plus odieux pour les hommes entièrement hommes ; de toutes les images qu'on leur en peut tracer pour la leur faire haïr, celle qui en découvre le mieux les profonds artifices est la plus salutaire et la plus morale. Chez les peuples dont l'esclavage est immémorial aussi-bien que le despotisme consacré qui les abrutit, l'oppression, graduée de rang en rang jusqu'à la plus abjecte servitude, n'offre que l'aspect d'un ordre avilissant qui fait peu sentir ce qu'il a dénaturé, parce que le mal s'y opère sans choc au sein d'un calme trompeur ; mais l'opposition de la Liberté qui se débat et meurt sous les

---

1. *Voyez* le tome I des *Œuvres posthumes*.

efforts de l'usurpation qui l'enchaîne et la tue forme un intéressant contraste entre le vice et la vertu, dont Chénier voulut montrer la lutte déplorable. Dans ce dessein, quel sujet mieux choisi que le sien? Où le mieux placer qu'à Rome et qu'à la cour du plus perfide empereur? Le seul nom des Romains semble personnifier la Liberté tout entière; le seul nom de Tibère est devenu celui de la tyrannie même. Son insidieuse physionomie, profondément burinée par le plus pénétrant des historiens, animera ses traits affreux à côté de celle de l'adulation vivante dans Séjan, ambitieux et servile exécuteur de ses attentats contre la gloire publique, immolée dans la personne de Germanicus. Tel est le fonds de la pièce dont nous allons développer les formes.

Suivons la trace de ce beau plan. La scène s'ouvre par l'entretien de Pison avec son fils Cnéius, à qui ce sénateur demande si l'arrivée d'Agrippine a précédé son retour dans Rome, et si déja cette illustre veuve de Germanicus, mort dans la Syrie au milieu de son camp, a porté son accusation contre les auteurs du trépas de son époux :

> Que disent l'Empereur et sa mère Livie?
> Séjan même avec eux menace-t-il ma vie;
> Et de Germanicus tous les persécuteurs
> De son ombre aujourd'hui sont-ils les protecteurs?
>
> Acte I, scène 1, page 25, vers 250 et suiv.

Ces mots exposent l'action. Bientôt on s'aperçoit que Pison, complice soupçonné d'un infâme coup-d'État, craint que l'Empereur ne le sacrifie à la vengeance d'Agrippine, pour détruire, en le perdant, le témoin du forfait qu'il l'a chargé de commettre. Les discours de Cnéius signalent les espérances que le peuple romain avait conçues du héros dont il pleure la perte. Les réponses de Pison expliquent la progression de son asservissement personnel, qui commença sous Auguste, dont il fut le courtisan, et qui continua sous le règne suivant.

> Son successeur Tibère, en ce même palais,
> Me retint, m'opprima sous d'horribles bienfaits.
> Là, du nouveau tyran j'ai connu l'âme altière;
> J'ai vu les chevaliers, le sénat, Rome entière,
> Tout l'empire, à l'envi se faisant acheter,
> Briguer la servitude, et s'y précipiter.
>
> *Ibid. ibid.*, page 253, vers 16 et suiv.

On retrouve dans ce dernier vers l'expression de Tacite, dont l'auteur rappelle encore le style énergique, en retraçant les funérailles de Junie.

> Entre tous les héros qui, présens à nos yeux,
> Provoquaient la douleur et la reconnaissance,
> Brutus et Cassius brillaient par leur absence.
>
> *Ibid. ibid.*, page 254, vers 22 et suiv.

La suite des confidences du père et du fils conduit le premier à l'aveu de la honte qui l'accable, et qui lui ravit tout espoir de s'en relever.

> . . . . . . Dût un jour la liberté renaître,
> Je n'en jouirai plus : j'ai fléchi sous un maître !
> A vivre en le servant je me suis condamné,
> Soumis au bras d'airain qui me tient enchaîné.
>
> *Ibid. ibid.*, page 255, vers 7.

Remarquons premièrement la simplicité de cette exposition, et le rang des personnages par lesquels elle est faite. On y voit soudain que tout le peuple assujetti ne peut plus résister à l'injustice, puisqu'un noble sénateur qui parle ne saurait plus lui-même s'en affranchir; que, néanmoins, ce peuple dans les fers intimide encore ses oppresseurs, en réclamant ses droits, et en exprimant son amour pour un chef qu'il croit citoyen; tandis qu'un Grand, dont la race remonte à Numa; tandis qu'un descendant des Calpurniens s'est ignominieusement rangé dans la foule des instrumens d'une grandeur inique. L'esclavage général peut-il se manifester mieux que par l'empressement des anciennes familles à briguer un joug détesté de tous ceux qui reçoivent d'elles, non les exemples de fierté qu'ils en attendent, mais ceux d'une bassesse qui les confond?

Bientôt paraît Tibère, tyran de l'empire, suivi de Séjan, tyran de sa cour : leur inséparable présence les caractérise tous deux. Le sombre ministre alarme la sécurité de son maître au récit pompeux du retour d'Agrippine, entraînant par-

tout sur son passage l'immense concours des adorateurs du guerrier dont elle montre les trois enfans en pleurs sur son char, et dont elle porte l'urne sur ses genoux. Les beaux vers de ce récit sont conformes à l'élégance des quatre que je vais citer.

Elle entre : son cortège est bientôt Rome entière ;
Et l'ombre du héros, près d'une épouse altière,
Semble, se réveillant sous l'airain sépulcral,
S'enorgueillir encor de ce deuil triomphal.

Ibid., scène III, page 258, vers 11 et suiv.

Chaque trait porte un coup dans l'esprit de Tibère, qui témoigne une douleur étudiée, et qui, demeuré seul avec son confident, et ne se relâchant qu'avec lui de sa contrainte, dévoile sa terreur en prononçant ce vers notable :

Germanicus est mort, mais non sa renommée.

Ibid., scène IV, page 260, vers 8.

Paroles caractéristiques des tyrans ; car il ne suffit pas à leur jalousie prévoyante d'éteindre la vie d'un rival futur, s'ils n'en peuvent souiller ou étouffer la gloire. Celui-ci, non content de s'être immolé son concurrent, porte envie à son ombre, et le poursuit jusque dans la tombe. Il redoute ce que Tacite nommait *dicacitas plebis*. Rome va murmurer, dit-il :

Elle brigue sa honte, et sa honte l'irrite.

Ibid. ibid., page 260, vers 24.

Incapable de remords, mais toujours susceptible d'effroi, l'inquiétude qui le condamne à se soustraire aux regards publics est parfaitement exprimée :

> Rome, par ses clameurs, même par son silence,
> De mes secrets périls m'avertit chaque jour,
> Et loin de tous les yeux me bannit dans ma cour.
>
> *Ibid. ibid.*, page 261, vers 7 et suiv.

Son supplice va s'accroître au milieu du sénat convoqué dans son palais, où la fière Agrippine, accompagnée de tous ses enfans, étale la solennité de sa douleur, mêlée de ressentiment : douleur non-seulement plaintive, mais accusatrice; douleur qui n'éclate pas tant par les larmes que par les menaces, et dont les lamentations fastueuses, où sont répétés les héroïques discours de son époux, ont moins pour objet d'attendrir les cœurs sur son veuvage que de susciter les arrêts vengeurs de la justice. Son désespoir dénonce Pison. Il tente de se disculper : elle lui montre la cendre de Germanicus; elle interpelle ses mânes contre Pison, qui s'écrie :

> Tibère, entendez-vous?
>
> Acte II, scène II, page 265 et suiv.

Exclamation involontaire, qui jette un tragique rayon de lumière sur la complicité de l'Empereur! Sa dissimulation écarte l'agent des dissensions de l'armée et de la mort d'un fils adoptif qu'il feint

de pleurer et de vouloir venger lui-même. Il a commandé le forfait que Pison a commis, et dont la voix d'Agrippine réclame le châtiment; mais le courroux éloquent et la juste poursuite de cette veuve auraient trop d'éclat: il ne veut pas qu'elle recueille le fruit du crime qu'il a commandé, en cultivant les ressentimens qu'il inspire, ni qu'elle hérite de l'honneur du héros sacrifié, en faisant punir ses ennemis. Quel moyen lui suggérera sa prudence? celui de changer, à la faveur d'une loi, l'organe de l'accusation; de suppléer aux accens trop solennels d'Agrippine par ceux du vil Fulcinius, personnage indispensable dans le tableau d'une telle cour, puisque c'est un délateur vendu, flétri, que le prince a fait asseoir parmi les membres du sénat. Le choix d'un si misérable défenseur de la cause intentée contre Pison obscurcira les imputations, infirmera les griefs, diminuera la valeur des plaintes d'Agrippine, et laissera Tibère libre de perdre ou de sauver l'accusé. D'ailleurs, une artificieuse précaution pour la paix de l'empire, et l'intérêt de l'équité, ne permettront point que les débats soient livrés à la véhémence des tribunaux populaires: on renfermera ce procès auguste dans le conseil secret des Pères conscrits. Chacun garde le silence; et, quand Tibère affecte de déplorer le sort du noble Pison, et de s'étonner qu'il n'ait déja plus de défenseurs, on entend

le jeune Cnéius lui répondre, en s'élançant sur la scène :

Il lui reste son fils.
Ibid., scène IV, page 271, vers 2.

La touchante harangue qu'il adresse aux sénateurs respire la vertu, l'amour filial et le respect des chagrins d'une illustre veuve, pour laquelle il sait accorder les plus nobles déférences avec les expressions du zèle qui l'enhardit à défendre son père. La réplique d'Agrippine ne le cède point en dignité généreuse à ces beaux sentimens. Aussi le tyran, contraint à louer des combats de grandeur qui lui font ombrage, se hâte de réprimer ces mouvemens de la nature soulevée autour de lui; et, prompt à faire taire le bruit des afflictions qui l'importunent, il dissout l'assemblée, en prescrivant à tous de surmonter les regrets, à son exemple, et d'honorer Germanicus par l'effort d'un courage digne de lui.

Il blâmerait lui-même un long abattement.
Les princes, les héros, ces astres d'un moment,
Vont s'éteindre à jamais dans la nuit éternelle;
Mais Rome leur survit : Rome est seule immortelle.
Ibid. ibid., page 273, vers 21 et suiv.

Le développement politique de cette époque du despotisme impérial ne ralentit point, au troisième acte, le cours de l'action. Tibère, long-tems sage gouverneur de Rhodes, général vainqueur chez les Parthes et dans l'Illyrie, étudia dès sa

jeunesse les mouvemens des armées et des villes; il apprit comment les factions perpétuent les murmures, et interprètent les sévérités du pouvoir, érigent les rebelles en vengeurs, leurs partisans en vertueux opprimés, et leurs chefs en idoles. Il sait avec quel art elles en exagèrent la réputation et les souffrances dans le souvenir, pour qu'à défaut de patrons, qu'ils n'ont plus, mille cliens égarés s'arment au nom de fantômes; pour que les cris élevés contre des proscriptions supposées leur prêtent ensuite des raisons plausibles de proscrire. Ces fausses lamentations des partis, qui glacent la compassion méritée, et qui déshonorent les accens du malheur; ces exaltations menteuses, ces impostures qui éternisent les troubles des États, et qui ne sont que les imitations intéressées des douleurs produites par les vraies calamités publiques: Tibère, qui en mesura tous les dangers, ose, après son attentat, les attribuer au sincère désespoir d'Agrippine, qu'il a consternée d'un réel sujet de pleurs. Il lui reproche l'appareil de son deuil, la durée de ses soupirs, la pitié que les cités lui montrent, le cortège des fils qui la suivent, et les prières qu'elle lui adresse en faveur de leurs droits de fraternité avec Drusus. Les démonstrations de la fierté maternelle qui l'anime tendrement pour eux ne paraissent à Tibère que celles d'un orgueil jaloux de les élever

à l'empire. Ses soupçons enveniment le langage de tous les transports naturels. Tout aigrit son âme basse. A peine se retrouve-t-il seul avec Séjan qu'il lui parle du jeune Caïus, qu'une mère éplorée vient de recommander à son adoption : cet enfant que déja l'aveuglement du peuple idolâtre par avance, à titre d'héritier d'un héros ; ce monstre naissant, dont il a pénétré la méchanceté, plaît à sa rage pour lui succéder sur le trône :

> Puisse Rome, en effet, tomber entre ses mains !
> Ma haine avec plaisir le conserve aux Romains.
> Timides artisans des discordes civiles,
> Rebelles en secret, publiquement serviles,
> Du sein de leur bassesse ils osent m'outrager :
> C'est en me succédant qu'il pourra me venger.
> Écrasés par le fils, ils maudiront le père,
> Et, sous Caligula, regretteront Tibère.
>
> Acte III, scène II, page 283, vers 15 et suiv.

Séjan se montre son émule exécrable, en l'invitant pour l'honneur de l'État à prolonger son règne, en lui confirmant qu'il a pour soutiens l'or, les dignités et les proscriptions ; en lui déroulant une liste de lâches suppôts, desquels il acheta les délations passées et futures qui le servirent déja contre Silius et Silanus, et qui l'aideront à faire des coupables de l'historien Crémutius, dont il redoute le témoignage devant la postérité ; du poète Scaurus, de qui les tragédies frappent d'allusions sa conscience épouvantée, et de tous les

citoyens qui méprisent encore la foule avilie dont les pensées lui sont vendues: car nulle particularité de sa lâche surveillance n'est omise; et chacun de ces détails est si bien touché dans la pièce qu'ils ne dégradent point la noblesse du cothurne.

Ici commence une des plus belles scènes entre l'Empereur et Pison : ce courtisan menacé de périr par la loi de l'État qu'il a bravée d'après l'ordre de son maître, effrayé de voir son collègue Séjan s'armer pour Agrippine, leur commune adversaire, par l'effet de ces infidélités habituelles entre les agens du despotisme; enfin, réduit par le désespoir à essayer les moyens de la témérité devant l'Empereur, qui veut le payer légalement de ses services par un procès capital; ce courtisan, dis-je, victime de son zèle honteux, engage avec lui la conférence la plus hardie. Là, chaque interlocution, chaque repartie, tend au but le plus moralement dramatique, ainsi qu'à la peinture des mœurs de Rome. On y voit l'empire fortifier ses abus des lois judiciaires de la république, et surtout en conserver l'influence des accusations. Nous n'aurons besoin que de citer quelques fragmens de cette scène pour en faire admirer la beauté.

PISON.

César, faut-il aussi punir tous les coupables?

TIBÈRE.

Sur des preuves, sans doute : ainsi le veut la loi.

PISON.

César sera puni.

TIBÈRE.

Qui l'accuserait?

PISON.

Moi,

Ses ordres à la main : je les ai.

TIBÈRE.

Téméraire!

Vous les avez gardés?

PISON.

Je connaissais Tibère.

TIBÈRE.

Et des audacieux connaissez-vous le sort?

PISON.

Vous ne pouvez, César, commander que ma mort.
On verra si Pison brave les destinées,
Ou s'il a dans les camps perdu quarante années.

Acte III, scène III, page 286, vers 24 et suiv.

Et plus loin, le malheureux persévérant dans le projet d'entraîner dans sa chûte un monstre dont les horreurs ont lassé son esclavage :

Tibère, osant pleurer les malheurs qu'il a faits,
Sur ses propres agens punirait ses forfaits!
Non, vous ne l'aurez point ce sanglant privilége :
Il faut que de Pison le juge sacrilége,
Plus fidèle aux devoirs qui lui sont imposés,
Descende en criminel au rang des accusés.

TIBÈRE.

Je n'y descendrai point : je saurai vous confondre ;
Et déjà d'un coup-d'œil je pourrais vous répondre.
Si l'on hait ma puissance, elle inspire l'effroi.

PISON.

J'abandonne mes jours : elle a fini pour moi.

TIBÈRE.

Non, vous avez un fils, vous la craindrez encore.

Ibid. ibid. page 288, vers 20 et suiv.

Trait admirable, qui rouvre la source de la terreur et de la pitié dont se remplit le reste de l'ouvrage. Par ces seuls mots, l'action est renouée, et l'intérêt accru. Pison, révolté d'un opprobre qui enveloppe jusqu'aux derniers membres des familles, persiste dans sa résolution : ses adieux remettent la vengeance à demain. Un seul hémistiche clôt ce débat terrible... Adieu! dit Tibère,

Demain ! la nuit me reste.

Ibid. ibid., page 291, vers 2.

Et Séjan survient. L'Empereur lui ordonne de faire périr son ennemi dans une sédition simulée, à laquelle les ressentimens d'Agrippine serviront de prétexte. Les ressorts du soulèvement et la promesse des salaires qu'il doit aux subalternes auteurs du crime fournissent matière à un dialogue précis et frappant.

SÉJAN.

Natta, Balbus, Afer, nos zélés orateurs?

TIBÈRE.

Du crédit, des emplois d'édiles, de questeurs.

SÉJAN.

Les agens plus obscurs d'une émeute docile?

TIBÈRE.

De l'or.

SÉJAN.

Fulcinius?

TIBÈRE.

La préture en Sicile.

SÉJAN.

Et les cris importuns de ce peuple odieux?

TIBÈRE.

Du pain, les jeux du cirque, un sacrifice aux dieux.

Ibid., scène IV, page 293, vers 3 et suiv.

Ainsi, les trésors de l'État, ses magistratures, ses honneurs, les biens des proscrits, la nourriture même de la classe indigente, deviennent le butin des scélérats et les récompenses des forfaits que les Arts et que la Religion consacrent. Quelle rapide image des résultats de la tyrannie! Celui qui l'exerce n'ignore pourtant pas l'art de la rendre aimable et de parler le langage de la vertu au sensible Cnéius, qu'il honore d'une audience intime, afin de mieux cacher ses rigueurs envers son père. Il se couvre habilement des dehors d'une simplicité modeste aux yeux du jeune homme qu'il accueille; il le dispense de le nommer seigneur.

...... C'est aux rois que ce titre convient.
Ah! laissez prononcer aux esclaves d'Asie
Les noms avilissans qu'obtient la tyrannie.
Je ne commande point, j'obéis à la loi;
Et je suis à l'État: l'État n'est point à moi.

....

Vous servirez, Cnéius, un pouvoir légitime
Mieux que des courtisans par intérêt soumis,

Amis de la grandeur, mais des lois ennemis,
Et qui, toujours du prince étudiant les vices,
Lui vendent des forfaits qu'ils nomment leurs services.

Acte IV, scène II, page 296, vers 11 et suiv.

Une si amère satire acquiert la plus grande force dans la bouche du personnage : aucun autre n'eût mieux exprimé les dégoûts que lui-même éprouva de l'abjection à laquelle il réduisit les hommes. Chénier reproduit partout ce que Tacite nous en retraçait en ces termes : *La route devait être bien étroite auprès d'un maître qui haïssait la liberté autant qu'il méprisait la flatterie.* La candeur de Cnéius n'est point assez novice, assez vulgaire pour se prendre au piége que lui tendent ses faveurs : elle déclare, au sortir de ce frauduleux entretien, qu'elle a vu *Tibère tout entier.* Elle implore la générosité, la clémence d'Agrippine, et lui arrache le serment de retirer l'accusation portée contre son père, d'avance condamné par un conseil esclave. Le sublime tempéré qui soulage les âmes en cet endroit y fait régner une sorte d'admiration, au spectacle du noble et attendrissant accord qui se forme entre la veuve désarmée et le fils suppliant. Après la fatigue d'avoir été témoin des traités entre les persécuteurs qui se liguent, on aime à écouter ceux qui rapprochent les persécutés, que réconcilient leurs mutuelles infortunes. Mais, vains ef-

forts de la piété du jeune homme! son père est ramené par la crainte, à la nouvelle d'une entrevue de Cnéius avec Tibère.

> Je tremble, ô mon cher fils! le tyran te caresse.
> *Ibid.*, scène IV, page 307, vers 10.

Ce beau vers porte en soi son commentaire; et le sens profond qu'il contient y rejaillit avec clarté. Jusqu'ici, mon goût n'a trouvé que des occasions de louer. J'aurais pu citer encore plusieurs morceaux excellens, détacher d'autres vers brillans de concision, tels que celui du premier discours de Pison au souverain proscripteur :

> Mes jours sont-ils donnés? mes biens sont-ils promis?
> Acte III, scène III, page 285, vers 10.

explication si courte de l'appât que la haine offrait à la cupidité pour multiplier le nombre des victimes. Dans la scène entre Agrippine et Cnéius, ai-je noté ce vers accusateur de la corruption des milices de l'empire?

> Les soldats de Tibère, et non de la patrie.
> Acte IV, scène III, page 303, vers 24.

juste signalement des armées de la république, que leur esclavage avait dépouillées de la dénomination nationale qui les attachait à la gloire commune, et qui étaient devenues les troupes mercenaires d'un seul homme. Après l'examen de tant de choses irréprochables, ne craignons point

d'altérer l'estime due à cette tragédie, en marquant la faiblesse de la scène qui termine le quatrième acte. L'ouvrage est assez fort pour supporter les critiques; et le blâme de l'impartialité rehausse d'autant plus les éloges qu'elle en fait.

Dans le lieu que nous désignons, le fonds est bien placé, mais il est mal mis en valeur. Quoique l'imperfection n'y résulte que d'une absence de beautés, cela me paraît une faute essentielle. Cnéius croit que son père a seulement été compromis par les discordes militaires suscitées dans le camp du héros pour lequel Agrippine réclame la vengeance : son devoir est de plaider la cause paternelle. Mais Pison refuse la grâce que lui accorde la veuve de Germanicus, parce qu'il fit empoisonner son époux : ses remords le déclarent coupable; et cet aveu lui est arraché par le scrupule d'impliquer Agrippine dans ses complots, par le cri de la conscience, par l'impossibilité d'échapper aux coups que lui préparent ses ennemis, et surtout par le désir d'offrir une réparation solennelle en exemple à son fils qu'il veut enchaîner à la vertu pour qu'il fasse renaître l'honneur de sa race. Cet aveu terrible forme une puissante péripétie, dont le ressort doit agir dans l'âme de Cnéius. Voilà ce qu'il fallait amplement déployer; voilà ce qui fournissait toutes les ressources de l'éloquence du sentiment; voilà ce qui exigeait

l'abondance du pathétique. Quel spectacle à la fois plus instructif et plus touchant! c'était une leçon politique très-bonne que la déclaration forcée d'un ministre d'attentats tombé dans la dernière disgrâce par un crime qu'il exécuta pour monter au comble des faveurs, et détrompé de ses illusions à la vue de la hache des licteurs levée sur sa tête. C'était une instruction très-morale que le dévouement filial de Cnéius partageant le malheur et les périls d'un père criminel, et l'encourageant à mourir avec lui pour le salut de la patrie et pour la révélation des ordres d'un tyran. L'idée première, la racine de cette situation originale appartient tout entière à Chénier : son art en fait sortir un dénouement très-beau qui lui attirera plus d'un imitateur; mais la gloire de l'invention lui restera. Tous les élémens de cette donnée tragique sont convenablement posés et préparés : il ne manque à leur emploi que la chaleur et l'élévation poétiques. Elles les eussent fécondés, accrus et colorés; car, maniés par Corneille, qui en eût creusé la profondeur, ou soutenus de l'énergie et du feu de Ducis, rien n'eût été plus dramatique. Ceci démontre en quoi les qualités de Chénier sont restreintes à de certaines bornes. Son talent, comme je l'ai dit, atteint à la hauteur des plus grands esprits, mais non à la sublimité du génie des grandes âmes. Il passe ra-

rement les limites de l'ordre et de la raison exacte: il ne va jamais jusqu'à l'extraordinaire dans lequel brillent les passions que doit respirer Melpomène.

Le style de l'auteur suit la mesure de ses conceptions: on le distingue à l'arrangement, à la propriété des termes, toujours soumis au tour philosophique de ses pensées. Sa versification est sage, correcte, ferme, et même élégante, mais un peu froide et moins passionnée que celle qui reluit sur le noble tissu des rôles de Britannicus, pièce historique du même genre. On ne remarque point, dans la sienne, ces figures, ces métaphores heureuses, ces hardiesses cachées, qui ajoutent tant de couleurs aux formes du langage. Néanmoins, la pureté, la convenance, la gravité, la concision, caractérisent un écrivain de la bonne école. Une exquise justesse lui fait rejeter toute emphase et tout appareil déclamatoire. Toujours raisonnable, toujours fort de choses, il les rend quelquefois plus fortes par l'expression, et par le bon choix de l'acteur qui les doit dire. C'est ainsi qu'il place dans un monologue de Tibère l'image la plus vigoureuse de l'esclavage public, dont l'excès l'étonne.

Quel prestige maintient cet empire suprême,
Pesant pour les sujets, pour le tyran lui-même?
Un seul, maître de tous, ordonnant de leur sort,

Et promettant la vie ou prescrivant la mort!
Un seul! et les Romains tremblent devant un homme!
Les Romains!... où sont-ils? Dans les tombeaux de Rome.
Acte V, scène II, page 316, vers 5 et suiv.

Et plus loin, envisageant la sujétion des principaux corps qui délibèrent sous ses yeux, dans sa chambre, et dont son souffle dicte les décrets :

Mais que sont désormais les pères de l'État?
Un fantôme avili qu'on appelle Sénat.
O lâches descendans de Dèce et de Camille!
Enfans de Quintius! postérité d'Émile!
Esclaves accablés du nom de leurs aïeux,
Ils cherchent tous les jours leurs avis dans mes yeux,
Réservent aux proscrits leur vénale insolence,
Flattent par leurs discours, flattent par leur silence,
Et, craignant de penser, de parler et d'agir,
Me font rougir pour eux, sans même oser rougir.
Ibid. ibid., page 316, vers 15 et suiv.

Je ne crains pas d'assurer que ce passage est comparable aux meilleurs fragmens des grands maîtres. Pas une faute ne dément le caractère artificieux et cruel du héros. Il assemble ce même sénat qu'il vient de représenter sous le plus vil aspect : Agrippine y comparaît pour se désister de sa plainte légale contre Pison, dont il a déja commandé l'assassinat, qu'il veut faire passer pour un suicide. Une clémence qui assimilerait Germanicus à Auguste, et qui trompe la férocité du tyran, irrite son naturel envieux, et réveille son industrie. C'est alors qu'il oppose au vœu d'un généreux

pardon l'autorité des lois; c'est alors qu'il déclame contre leur violation : ruse bien digne d'un tel oppresseur, qui foule aux pieds les plus saintes coutumes, et qui feint de les respecter quand elles prêtent des armes à sa haine. Il a besoin que ce trait de dissimulation répande le témoignage de sa rigide équité à l'heure où doit éclater le bruit d'un nouveau meurtre. Mille courtisans répéteront ces paroles consolantes envers Cnéius, qui accourt tout effrayé de la révolte nocturne dans laquelle est assailli son père; ils auront soin de publier que l'Empereur se hâta d'envoyer pour le secourir la garde du prétoire, et son ministre le plus fidèle; mais aussitôt Cnéius aperçoit l'abîme où son père est jeté :

> Des secours de Séjan courons le préserver,
>
> *Ibid.*, scène v, page 321, vers 11.

dit-il éloquemment aux sénateurs. Il n'est plus temps : car l'épée sanglante que Séjan tient en main devance les horreurs du récit qu'il fait de la mort volontaire que s'est donnée Pison. Tous les personnages percent le fond de ce ténébreux mystère; et la stupeur les saisit. Enfin, Tibère se flatte que le secret de sa complicité demeurera pour jamais dans l'ombre, où le seul témoin qu'il dût redouter est enseveli. Quelques plaintes affectées sur le sort de Pison expriment le regret qu'il n'ait pas attendu de l'équité du sénat une justice favorable à

son innocence ; et Tibère ose dire qu'il le présumait incapable d'un crime. Soudain, Cnéius, désespéré, produit, par un seul vers, une révolution aussi forte que noblement théâtrale.

> Vous vous trompez, César, mon père était coupable.
>
> *Ibid.*, scène VI, page 324, vers 10.

L'effet devient sublime à ce second coup, qui redouble la terreur :

> Mon père était coupable, et Tibère encor plus.
>
> *Ibid. ibid. ibid.*, vers 19.

Cnéius découvre la trame et révèle les ordres secrets de l'Empereur; il en repousse la fausse pitié qui lui abandonne l'héritage paternel.

> Tu m'offres des trésors teints du sang de mon père!
> Garde pour un Séjan les faveurs d'un Tibère.
>
> *Ibid. ibid.*, page 326, vers 6 et suiv.

Il prédit la chûte de l'ambitieux ministre de César; et, reconnaissant qu'il n'est d'autre refuge que la mort contre une tyrannique puissance, il s'immole en dernière victime, et couronne l'œuvre en désignant au sénat, sous les yeux duquel il expire, le digne objet de ses apothéoses.

> Il est temps de placer Tibère au rang des dieux.
>
> *Ibid. ibid. ibid.*, vers dernier.

Ce trait de génie termine la catastrophe tragique. N'est-ce pas assez de l'analyse que nous en offrons pour convaincre le lecteur de toutes les

qualités que nous y admirons? La vérité des caractères, leur grandeur, leur variété, leurs oppositions heureuses concourent à l'effet général que produit l'action la plus simple : elle marche d'elle-même, resserrée dans les trois unités, sans l'aide des incidens, sans complication d'intrigue, sans lieux communs, sans coups de théâtre et sans aucun ressort artificiel. La noblesse d'Agrippine, la naissante vertu de Cnéius, y contrastent avec la sinistre profondeur de Tibère, avec l'ambitieuse abjection de Séjan. L'ombre de Germanicus plane entre les personnages, comme une puissance vengeresse, et, toujours présente sur la scène, y répand une majesté idéale. Le choix des pensées, la fermeté du style, ne trahissent le sentiment de la poésie, ni dans l'ensemble, ni dans les détails. Jadis, imitateur du langage de Tacite et créateur de son sujet, Racine nous représenta l'image de la cour de Néron et d'un crime de famille. Puisant aux mêmes sources après lui, Chénier nous expose le spectacle de la cour de Tibère, et d'un coup d'État contre la liberté publique. Il ne ressemble point à son modèle, et s'élève presque à sa hauteur. D'après cet effort, on ne niera plus qu'il ait possédé les véritables secrets de son art. On sent que les méditations avaient mûri son talent; qu'il traça de verve tout ce bel ouvrage; et que l'aversion du despotisme lui inspira ce ta-

bleau frappant de la tyrannie : il ne l'a point emprunté, point traduit. C'est d'après nature qu'il l'a copié : il l'avait vu.

La plus admirable tragédie du théâtre grec est, sans contredit, l'*OEdipe-Roi* de Sophocle : les suffrages des plus doctes anciens s'accordent sur ce chef-d'œuvre avec les opinions des plus savans littérateurs modernes. Deux de nos grands poètes se sont efforcés d'en transporter les beautés sur notre scène ; mais ni l'un ni l'autre n'en ont pu égaler la perfection : pourquoi ? c'est qu'ils ont voulu seulement imiter cette tragédie, et qu'il fallait exactement la traduire. Chénier, l'a fait ; et, grâce à ce travail supérieur, nous verrons représenter la fable d'OEdipe dans toute sa pureté [1]. Le génie de Corneille, étranger à ses formes mythologiques, et parfois trop assujetti au goût des intrigues romanesques du siècle qui le vit naître, l'avait altérée en la traitant, et dénaturée en essayant de la façonner au gré des mœurs françaises ; cependant, son *OEdipe*, qui n'avait de l'antique rien que le nom, obtint un succès dont on cherche aujourd'hui la raison avec étonnement. Voltaire en éclipsa la fausse gloire, dès qu'il fit paraître le sien. Nous ne renouvellerons point le reproche qu'on lui fit, et qu'il s'est fait à lui-même,

1. *Voyez* le tome I[er] des *OEuvres posthumes*, page 327.

d'y avoir introduit une double action, puisque le vicieux épisode des amours de Philoctète et de Jocaste lui valut l'accueil des comédiens, et que cette complaisance forcée pour leurs conseils, qui lui prescrivirent le seul défaut évident de sa pièce, devint la condition de son heureuse entrée dans la carrière dramatique. On sait qu'il n'acquit sa première palme qu'à ce prix. Mais, ce que les critiques ont droit de blâmer dans son ouvrage, c'est l'imitation trop confuse de son beau modèle; c'est l'omission du rôle de Tirésias, auquel supplée mal celui du grand-prêtre; c'est le rétrécissement du sujet, si simplement développé dans la pièce originale; c'est le délire emprunté des fureurs d'Oreste, si peu convenable au juste désespoir qui saisit OEdipe au terme de la catastrophe; c'est l'absence du dénouement, formé dans l'auteur grec, par le récit de la mort de Jocaste, et par le douloureux exil du héros aveuglé de ses propres mains. Tant de vices notoires sont rachetés à la faveur de principales scènes d'un merveilleux éclat, et couvertes des richesses d'un style brillant qui les déguise avec élégance. Néanmoins, ils n'échappent point à l'examen des vrais connaisseurs, et nuisent au plaisir que leur sévérité demande à la représentation. La jeunesse du poète les excusait dans une œuvre qui, toute imparfaite qu'elle est, reste encore assez belle pour qu'aucun écrivain ne

l'ait surpassée. On sent bien que Voltaire, à la fois poussé par le sentiment des qualités de l'antique et par son imagination naissante, entraîné d'ailleurs par les habitudes théâtrales de son tems, s'est flatté d'embellir la fable grecque en la corrigeant, et de nous la faire admettre en la conformant à notre faiblesse. Il a cru devoir la changer devant le public français, et ne serait point tombé dans cette erreur, s'il l'eût maniée à l'époque où l'expérience avait affermi ses vues profondes: aussi doit-on remarquer que l'*OEdipe* de Voltaire fut le premier pas de cet auteur, et que l'*Œdipe* de Chénier fut l'un des derniers qu'il a faits. Chénier, moins assuré dans sa marche, moins éclairé sur son art, se serait plus égaré que lui dans son jeune âge. Enclin à suivre la méthode vive et rapide du philosophe de Ferney; tout imbu des principes de sa nouvelle école, son esprit ne s'accoutuma que très-tard à la manière simple et forte des poètes de l'antiquité. Je me souviens que mes préférences pour leur système lui semblaient autant de préjugés sur l'ancienne littérature, dont il m'annonçait que le tems me guérirait, tandis que, frappé des préventions qui gâtaient encore son talent, j'osais lui prédire qu'il révoquerait la légèreté de ses jugemens sur les tragiques d'Athènes, et qu'il se perfectionnerait en les étudiant.

Que de fois lui rappelai-je obstinément, en nos entretiens, l'opinion de Boileau sur l'*OEdipe-Roi*, l'estime qu'en faisait Racine, qui, tenté de le traduire, tremblait de le faire avec infériorité! Me serait-il permis de penser qu'aux débats élevés dans le cours de nos communications amicales et littéraires peut-être le public est redevable d'un *OEdipe* fidèlement rendu d'après le texte, ouvrage dont la réussite ne diminuera point la réputation de celui de Voltaire; car il n'y est vaincu que par Sophocle. Encore ne l'est-il point sous le rapport du style, en comparaison avec celui du traducteur dont les vers n'atteignent, ni dans le dialogue, ni dans les chœurs, cette pompe, cette lucidité poétique, ce charme entraînant, par lesquels nous séduit son prédécesseur.

La seule plume qui traça les hymnes des compagnes d'Esther, ceux des lévites de Sion, et le dialogue de Joas avec la fille de Jésabel, eût rivalisé dignement avec la majesté de la Melpomène attique. Celle de Chénier s'arrête toujours en-deçà du sublime: il n'a ni l'accent lyrique, ni le langage pleinement tragique; mais sa correction suffit à la noblesse du genre, et n'est pas sans ornement. Elle prédomine même, par la netteté, par la précision des tours, sur cette régularité froide des vers de La Harpe, dans sa traduction libre du *Philoctète*. Ce n'est point assez pour égaler la

grâce, la force, la sublimité de Sophocle que d'en traduire les idées, si l'on n'en traduit l'expression toujours si noblement soutenue. Le premier vers de l'*OEdipe* grec sert d'exemple à ce précepte : voici comment Chénier l'exprime :

> Enfans du vieux Cadmus, postérité nouvelle.

Mais voici comment Racine avait su le faire plus élégamment passer en notre langue :

> De l'antique Jacob jeune postérité.

Ailleurs, dans la scène du Devin, Chénier fait dire à cet interprète des destinées d'OEdipe :

> Ce jour vous fera naître, et ce jour vous perdra.

Mais Voltaire avait mis dans la bouche du grand-prêtre une version plus poétiquement tournée :

> Ce jour va vous donner la naissance et la mort.

Plus loin, il ne lutte qu'avec désavantage contre le texte si vanté par Longin, où l'emploi des pluriels dans une longue période semble multiplier deux crimes commis involontairement par une seule personne.

> Hymen! horrible hymen! toi qui m'as enfanté,
> C'est toi qui rends OEdipe aux flancs qui l'ont porté.

Ces deux premiers vers s'accordent mieux avec la décence théâtrale que ne le feraient ceux dans lesquels Boileau avait trop défini la même image.

> Hymen! funeste hymen! tu m'as donné la vie;

Mais, dans ces mêmes flancs où je fus enfermé,
Tu fais rentrer ce sang dont tu m'avais formé.

Chénier use d'un tour plus chaste et plus concis; mais il ne le soutient pas aussi heureusement dans les derniers vers.

Tu produis, tu confonds des frères et des pères,
Des fils et des époux, des femmes et des mères,
Tout ce qui des humains peut exciter l'effroi:
Des forfaits, des malheurs inconnus avant moi.

Ce relâchement ne se fait pas sentir dans la version, pleine de force et de nombre, par laquelle Boileau reproduit l'accumulation des pluriels et la progression des idées effrayantes, lorsque Œdipe s'écrie, en attribuant à l'hymen la fatalité de son inceste :

Et par-là, tu produis et des fils et des pères,
Des frères, des maris, des femmes et des mères,
Et tout ce que du sort la maligne fureur
Fit jamais voir au jour et de honte et d'horreur.

Laissons aux judicieux hellénistes le soin de relever les autres passages qui démontrent que la poésie de notre auteur ne peut entrer en parallèle avec la diction épurée de Sophocle. Ils s'apercevront assez que la traduction n'est pas littérale, quant à la beauté du dialogue; mais ils reconnaîtront qu'elle est fidèle, quant à l'ordre des scènes et du détail de la composition : rare mérite qui nous rend ce chef-d'œuvre à jamais précieux. Il

deviendra, pour les disciples de l'art, le modèle le plus parfait de la simplicité d'une fable toute tragique, fable conduite par un seul fil, auquel s'attachent tous les ressorts de la terreur extrême et de l'extrême pitié que suscite le destin d'un seul personnage.

L'*OEdipe* de Voltaire, que nous pouvons nommer l'*OEdipe français*, offre, au quatrième acte, une scène magnifiquement conçue, et exécutée avec un luxe admirable de poésie. L'effet de la double confidence y résulte de la puissance également prêtée aux deux rôles qui réagissent fortement l'un sur l'autre, en s'accablant de leur effroi réciproque par leurs récits terribles. L'*OEdipe* de Chénier, que nous nommerons l'*OEdipe grec*, dans lequel la même scène occupe la moitié du troisième acte, ne comporte pas un si riche développement, parce que Jocaste, moins effrayée et plus passive, n'y fait que suivre et seconder les grands mouvemens de l'âme agitée de son époux, seul ressort de cette sublime intrigue. Le motif de la scène ne s'y produit point par des narrations alternatives : il s'y déroule graduellement par des interlocutions entrecoupées presque vers par vers et mots par mots : dialogue vif, précis, plein de traits, et d'un naturel profond. Chaque interrogation du héros incestueux semble un pas de plus vers sa perte ; chaque réplique lui découvre un

abyme où il se plonge. L'attention, de plus en plus captivée, ne peut s'en distraire un instant; elle le suit avec angoisse, depuis que Tirésias, inspiré d'Apollon, lui a révélé le sort futur du meurtrier de Laïus.

> Il se verra le fils et l'époux d'une mère,
> L'héritier de la couche et l'assassin d'un père;
> Il sera de ses fils frère et père à la fois.

Prophétiques menaces qui terminent la scène la plus artistement tissue, et qui prépare le noble entretien de Créon, frère de Jocaste, injustement accusé par le roi d'avoir fait parler l'imposture pour le détrôner.

> Eh bien! qu'ordonne OEdipe à Créon son ami?
>
> ŒDIPE.
>
> De sa cour et de Thèbe Œdipe vous exile.
>
> CRÉON.
>
> Je resterai dans Thèbe, où j'ai le droit d'asile.
>
> ŒDIPE.
>
> Vous désobéissez aux volontés d'un roi!
>
> CRÉON.
>
> Oui: son pouvoir n'est rien, séparé de la loi.
>
> ŒDIPE.
>
> Vos crimes...
>
> CRÉON.
>
> Prouvez-les.
>
> ŒDIPE.
>
> Vous parlez en rebelle.
>
> CRÉON.
>
> Vous, en tyran.
>
> ŒDIPE.
>
> Thébains!

CRÉON.

C'est moi qui les appelle.
Nos libertés, nos jours ne sont pas votre bien:
Vous êtes roi de Thèbe, et j'en suis citoyen.
Acte III, scène II, page 352, vers 3 et suiv.

La concision de telles réponses vaut mieux que le faste prodigué dans les discours. Considérons aussi que les soupçons d'Œdipe envers son beau-frère ont une vraisemblance plus raisonnable que ceux des Thébains contre Philoctète, étranger à leur ville et à la famille de leur prince. Tout se lie et se tient mieux dans la pièce grecque. L'intérêt s'y forme avec majesté dès l'exposition, s'accroît d'acte en acte, sans l'aide du moindre épisode, jusqu'à l'arrivée de deux vieillards: Policlès et Phorbas, qui achèvent, l'un après l'autre, de porter la terreur dans l'âme du principal personnage par les éclaircissemens qu'ils lui donnent sur son parricide et sur son inceste. La scène du vieux confident de Polybe avec le roi de Thèbes et avec sa mère, celle de la reconnaissance du vieux berger de Laïus, n'ont rien de comparable en beauté dans la tragédie de Voltaire, qui ne présente qu'une précieuse esquisse de ce tableau savamment tracé. Là, toutes les ressources de la terreur sont épuisées dans le cours d'un dialogue inimitable entre trois acteurs; et, quand Œdipe, frappé de l'anathème qu'il a prononcé de sa propre bouche

contre l'auteur du meurtre qu'il voulait venger, s'écrie en s'éloignant :

> O soleil! je t'ai vu pour la dernière fois,
> Acte IV, scène IV, page 380, vers 8.

alors commence un cinquième acte que Voltaire a supprimé tout entier, et duquel s'épanchent les plus abondantes expressions du pathétique. La pitié s'empare du sujet par la touchante peinture de la mort de Jocaste et du supplice de son époux, dont toutes les circonstances sont relevées avec adresse par la plus élégante diction.

> Seule au fond du palais elle s'est retirée;
> Elle a fermé la chambre à l'hymen consacrée.
> C'est là que, suppliante, elle adresse à genoux
> Des vœux et des sanglots à son premier époux:
> Elle invoque, en pleurant, la couche solennelle,
> Autrefois vertueuse, aujourd'hui criminelle,
> Où, sur la foi d'hymen et des autels chéris,
> Au fils de son amour elle a donné des fils.

Et plus loin :

> La mort décolorait son front sans diadème;
> Cet éclatant tissu, marque du rang suprême,
> Prêtant au désespoir un horrible secours,
> De ses jours malheureux avait tranché le cours.
> Tout gémit. Le roi seul, dans un affreux silence,
> Contemple ces débris, et tout-à-coup s'élance:
> Une agrafe, où brillaient l'or et les diamans,
> Et qui de votre reine ornait les vêtemens,
> Devenant pour OEdipe une arme meurtrière,
> De ses yeux déchirés arrache la lumière.
> Acte V, scène I, page 383, vers 4 et suiv.

Bientôt arrive le malheureux roi : figurez-vous sur le théâtre l'entrée de ce prince aveugle, le front couvert d'un bandeau sanglant qui remplace la couronne dont les dieux viennent de le dépouiller; écoutez ses plaintes, écoutez les consolations généreuses de Créon; voyez cet infortuné presser ses filles dans ses bras, et leur prédire les maux auxquels les dévouent des malédictions universelles qui les condamneront au célibat et aux affronts de l'indigence, et vous pressentirez les émotions du public à ce douloureux spectacle. Ici, nous regrettons qu'un trait sublime soit échappé au traducteur : s'il eût possédé le génie tragique de Sophocle au même degré que la connaissance des règles de l'art, il n'eût pas omis l'exclamation la plus pathétique et la plus terrible d'Œdipe embrassant ses enfans et les rejetant malgré lui de son sein paternel :

O mes filles !... mes sœurs !

La timidité du goût moderne ne doit pas étouffer ce cri qui sort des entrailles mêmes de Melpomène; et je conseille à quelque habile acteur de le faire entendre à nos nouveaux Athéniens.

Ces beautés fortes et originales ne pouvaient appartenir au plan rétréci de Voltaire. En retranchant le rôle de Tirésias, dont l'aveuglement préparait d'avance le spectateur à l'aspect de l'aveuglement plus affreux d'Œdipe, il s'était privé du

grand tableau de ce dernier acte, qui, peut-être, eût moins attendri que repoussé dans sa tragédie; mais, en conservant l'ordonnance scrupuleuse, Chénier n'a pas été contraint de le tronquer, et n'a pas dû redouter d'en reproduire le magnifique dénouement. Cette belle copie du chef-d'œuvre antique offrira désormais à notre étude les plus importantes leçons de l'art dramatique et de la piété résignée, dans la représentation de l'instabilité des grandeurs humaines, du néant de nos trompeuses vertus et des présomptions de notre fausse prudence, qui luttent en vain contre les décrets des dieux, sous l'empire de la fatalité.

Je m'abstiens de joindre à mes considérations sur cet utile travail l'examen de l'*Œdipe à Colone*, moins heureusement traduit par Chénier que par le premier imitateur français[1] qui en a si bien exécuté les principales scènes avant lui.

Passons à l'analyse de quelques ouvrages plus dignes des éloges que nous devons au mérite de notre illustre auteur.

Si l'on prenait le soin de vérifier les témoignages des traditions trop légèrement accueillies par le vulgaire; si l'on ne faisait pas trop souvent des livres avec des livres, mais qu'on les composât à l'aide d'une exacte recherche des faits, on ne propagerait pas les erreurs, on ne les perpé-

1. Ducis.

tuerait point dans l'histoire même. Jusqu'aujourd'hui, le monde a cru que le tribunal de l'inquisition s'était rendu complice de la mort de don Carlos, victime des jalousies de Philippe II, son père. Le docte M. Llorente vient de laver cette redoutable institution d'un crime dont elle n'avait pas besoin d'être faussement chargée pour mériter la haine des défenseurs de l'humanité. Ainsi, la proscription de l'amoureux Infant d'Espagne sera désormais rangée parmi les aventures romanesques : toutefois, cette fable, qui avait reçu un caractère historique, ne reste pas moins digne, après l'avoir perdu, d'avoir été choisie par le concours des poètes tragiques qui se sont efforcés, à l'envi, d'en développer l'intérêt noble, grave et touchant. Schiller, auteur abondant, varié, naïf, et souvent sublime; Alfiéri, passionné, sévère et profond à la manière des Grecs; l'un, malgré ses irrégularités, devenu l'amour de l'Allemagne; l'autre, par sa méthode austère et forte, le nouvel honneur de l'Italie, ont tous les deux, en traitant le sujet de Carlos, fourni des élémens à l'imitation de Chénier.

Je ne sais si la liberté de son esprit s'est sentie un peu gênée par l'influence des illustres modèles qui l'ont empêché de maîtriser sa matière au gré de son invention, ou si la multitude des emprunts qu'il avait à leur faire n'a pas embarrassé son goût;

mais ce qui me semble incontestable, c'est que la tragédie de *Philippe II* [1], qu'il nous a laissée, ne participe que des défauts inhérens à la pièce allemande dont elle n'a point les beautés, et qu'on n'y retrouve aucune trace des scènes frappantes de la pièce italienne. En corrigeant l'œuvre germanique, totalement indépendante de nos règles théâtrales, il la rétrécit, la mutile, et la réduit péniblement aux deux unités de tems et de lieu, sans parvenir à la troisième, qui, de toutes, est la plus importante : celle de l'action. La sienne est double, comme dans Schiller, qui, par la contexture de ses intrigues croisées, a moins fait un drame qu'un vaste poëme. En s'écartant de l'œuvre d'Alfiéri, son génie s'est privé du tableau des passions les plus ardentes, dont tous les mouvemens se vinssent concentrer en un fait unique.

Que résulte-t-il de la complication adoptée par Chénier? deux sujets : l'un fondé sur l'amour, l'autre sur la politique; d'une part, les inimitiés du roi d'Espagne; de l'autre, les affaires du Brabant. Ces dernières, plus favorables à la tournure d'esprit et aux opinions de l'auteur français, ont pris dans sa pièce trop de consistance et trop de place : elles en font le principal, tandis qu'elles n'y devaient être que l'accessoire, par la raison que

1. *Voyez* le tome I des *Œuvres posthumes*, page 89.

l'amour n'est rien dans une tragédie lorsqu'il n'y est pas tout, et que cette passion paraît froide et languissante dès qu'elle ne se montre plus que secondaire. On aura peine à reconnaître dans le peintre de *Philippe II* celui qui avait peint si savamment *Henri VIII*: portrait dont les couleurs vigoureuses contrastent avec la finesse des nuances répandues sur Anne de Boulen et sur Seimour: modèles de pathétique et de grâce, rôles exquis, touchans, animés de l'éloquence du cœur, et agissant à la faveur des combinaisons admirables qui produisirent l'une des belles scènes du théâtre: celle où Norris dévoue sa tête à la justification de l'innocence accusée. Au lieu de ces sources du vrai tragique, affluant toutes au but d'un seul intérêt qui entraîne les spectateurs, on ne retrouve dans la duplicité de l'autre fable qu'une abondance de maximes et de tirades oratoires qui obstrue sans cesse le cours naturel des sentimens. L'intérêt, partagé entre un peuple éloigné dont on parle toujours, et une famille en discorde que l'on voit, ne s'attache fortement ni à l'une ni à l'autre cause. Vers quel personnage devait se diriger l'attendrissement? vers la victime. Quel rôle devait exciter la haine? l'oppresseur. Eh bien, Carlos respire l'inceste; et l'envoyé des Belges l'engage en pleine conspiration contre son père, auquel on dénonce l'acte de haute trabison qui le ferait condamner

dans tous les pays et dans toutes les cours. Par là, Philippe II, autorisé dans sa vengeance, cesse d'être injuste, et, doublement outragé comme prince et comme époux, mérite moins d'être haï que d'être plaint: c'est aller diamétralement à l'opposé de l'effet nécessaire. La tendresse presque efféminée que le vieux roi témoigne à la jeune reine, sa patience à l'entendre plaider la cause de son fils qu'elle aime, impriment au caractère de Philippe une sorte de bonté contraire à ses mœurs soupçonneuses et cruelles; d'un autre côté, cette princesse, qui ne donne à son époux que des leçons de tolérance et de morale, qui n'entretient son amant que de politique et de réforme, ne parle qu'un langage étranger à son âge et à la situation de son âme. Qu'est-ce qu'ont de commun les argumens de philosophie avec les émotions d'une femme éprise? Les pudiques réserves de sa décence ont-elles besoin de si grands discours pour s'exprimer avec une touchante noblesse? Il s'ensuit que le ton dogmatique d'Élisabeth, s'accordant avec les raisonnemens de Carlos à son père et avec la harangue du comte d'Egmont, ambassadeur des Provinces-Unies, jette une froide uniformité sur trois rôles, auxquels Chénier semble avoir distribué les éloquentes leçons que débite le seul marquis de Posa dans le drame de Schiller. Ce poète n'a pas commis les mêmes fautes contre

les mœurs personnelles des acteurs qu'il emploie, et, de plus, il représente habilement les mœurs publiques de la cour d'Espagne et de l'époque donnée, dont la vaste contexture de sa pièce offre un docte tableau.

Un moine, sombre et adroit agent de la police sacerdotale, suit tous les pas de Carlos, accompagne le duc d'Albe, dirige les femmes de la reine, la surveille elle-même, et circule sans cesse autour du roi. Élisabeth, épiée dans ses moindres démarches par les dames attachées à son cortége, n'a d'autre occupation que de renfermer le mystère d'un amour contraire à sa pudeur. Carlos, tout en proie à sa passion, n'est rappelé aux intérêts d'état que par la nécessité de fuir, et par les exhortations d'un noble ami de la grandeur et de l'humanité. Philippe, ombrageux, aigri par une jalousie fondée, aussi terrible à ses sujets qu'à ses ministres, ne conserve aucune mémoire des services, et n'enregistre dans son souvenir que les offenses; il fait trembler le premier de ses favoris, sous lequel tremblent les habitans de tous ses royaumes. Son caractère éclate par des coups de pinceau presque inimitables, et ne se trace que dans ses propres paroles ou dans l'action. Le jeune prince est l'espoir des mécontens; mais il n'en est pas le complice : conséquemment son père devient barbare, en le sacrifiant à sa jalousie, sous le pré-

du *genre romantique*, si justement blâmé d'être infidèle aux règles de nos maîtres, que les défauts les plus évidens, et n'en a-t-il pas pris les qualités spéciales? Son style en reçoit même une teinte vaporeuse et un apprêt factice. Carlos, par exemple, dit à la reine :

> Auriez-vous abjuré ce premier sentiment
> Qui, se glissant dans l'âme exaltée et ravie,
> La remplit tout entière, et *fait sentir la vie?*
>
> Acte II, scène II, page 111, vers 13 et suiv.

Ailleurs, en parlant des espérances de son jeune âge, la reine dit :

> Promesses d'un bonheur *que ne tient pas la vie!*
>
> Acte III, scène I, page 126, vers 3.

Et, en se rappelant son aïeul Charles-Quint :

> Je *vivais* de son nom, lui, de mon avenir.
>
> Acte III, scène III, page 133, vers 8.

Plus loin, le prince, au moment de mourir, se répète un mot d'amour que la reine a prononcé :

> Que ne le disais-tu, quand mon ame ravie
> Respirait *les parfums du matin de la vie?*
> Rapide et sans retour, *il n'aura point de soir.*
> Adieu, gloire, avenir, doux songes de l'espoir,
> Avant la fin du jour, ma course est terminée....
> *Non, puisque tu m'aimas, j'ai rempli ma journée.*
>
> Acte V, scène II, page 175, vers 14.

Enfin, Élisabeth s'écrie en embrassant son amant expiré :

> *Je recueille la mort sur sa bouche innocente.*
>
> Acte V, scène IV, page 181, vers 16.

Ces métaphores ont quelque chose de faux et de confus : c'est là le maniéré, le fardé, le vague, l'obscur, qu'on reproche avec raison aux *romantiques*, et qu'on ne doit pas confondre avec le gracieux, le naïf, qui distinguent la bonne poésie allemande. Un autre vice contracté par nos auteurs modernes, et dont Chénier n'a pu se défendre, c'est de prêter au siècle des superstitions les idées du nôtre, et d'intercaler dans ses vers des banalités de journaux et de tribune. Est-ce à Philippe II que le comte d'Egmont peut débiter de nouvelles maximes? Est-ce à lui que l'Infant adressera ces paroles, que ne lui ont point apprises nos publicistes?

> *Partout l'opinion* réveille enfin le monde.
>
> . . . .
>
> Quand *la raison publique*, en tous lieux *élancée*,
> Mûrit, *éclaire*, *échauffe*, agrandit *la pensée*,
> D'un illustre monarque illustre successeur,
> *Des préjugés vieillis* Philippe défenseur
> Voudrait-il étayer leur empire débile?...
>
> Acte III, scène v, page 141, vers 1 et suiv.

De pareils vers, tout sentencieux, et plus conformes à la prose nouvelle qu'au style poétique, recevraient peut-être les grands applaudissemens de tel ou tel parterre; mais ils n'en paraîtraient pas moins très-communs et très-déplacés à la saine partie du public.

La sévérité d'Alfiéri dans le même sujet, exempte

de toute vaine digression, méritait que notre poète la prît pour guide. Là, Philippe II n'est pas un vieillard incertain et faux que les personnages de sa cour documentent et insultent tour à tour avec impunité : c'est un despote cruel, jaloux et dissimulé; on ne lui suggère point ses soupçons : il les conçoit; on ne lui indique pas ses moyens de vengeance : ils partent de son sein; ni son fils, ni sa femme n'oseraient l'outrager en face par les aveux de leur flamme incestueuse et adultère. Tout le plan de l'auteur n'est qu'un exposé de passions fortes, mais vraies. La seule rivalité du père et du fils forme la matière du drame. Les troubles des Pays-Bas, les imputations de crime politique, n'en sont que les mobiles; et l'Inquisition n'y agit que comme instrument de la haine et comme ressort de la catastrophe. J'aime mieux croire, en l'honneur de Chénier, qu'il n'avait point lu cette pièce que de supposer qu'il ait pu rester aveugle aux mâles beautés dont elle éclate. A-t-il rien de comparable, dans la sienne, à ce dialogue avec Gomez, servile témoin de l'interrogatoire que ce roi fait subir artificieusement à sa jeune épouse et au jeune prince !

PHILIPPO.

Udisti?

GOMEZ.

Udii.

PHILIPPO.

Vedesti.

GOMEZ.

Io vidi.

PHILIPPO.

Oh, rabbia!
Dunque il sospetto?...

GOMEZ.

È omai certezza...

PHILIPPO.

E inulto
Filippo è ancor!

GOMEZ.

Pensa.

PHILIPPO.

Pensai. — Mi segui.

Le monarque ne paraît, dans l'acte suivant, que pour convoquer un conseil, dans lequel lui-même impute à son fils la tentative d'un parricide, et le livre à la juridiction de la cour et du grand-inquisiteur. Un seul ami de Carlos, le courageux Pérez, ose élever la voix en faveur de l'innocence, dans cette grande et forte scène. Philippe, étonné d'une résistance généreuse, caractérise, d'un trait, sa surprise et sa férocité :

Quale orgoglio bollente! alma sì fatta,
Nasce ov'io regno? et dov'io regno, ha vita!

Les deux victimes de ce prince ne bravent point sa jalousie par l'indécente déclaration d'un amour qu'ils se cachent même l'un à l'autre; il n'en acquiert le témoignage que par un effet de la perfidie qu'il inspire à Gomez; et sa rage n'éclate

qu'après le développement de tous les supplices qui l'ont accrue en son sein : de là sort un dénouement rempli de la terreur la plus dramatique. La pièce de Chénier manque de tous ces ressorts vraiment propres au sujet : il n'y supplée que par des artifices déclamatoires, qui pourraient lui obtenir un succès devant l'esprit du jour, mais qui, je crois, ne placeraient point cette tragédie au rang de ses meilleures.

On retrouve les marques du même génie qui lui inspira la savante peinture des divisions du peuple et du sénat de Rome, ainsi que les beaux portraits de *Cornélie* et de *Caius-Gracchus*, dans l'imitation qu'il a tentée de la deuxième partie du *Jules-César* de Shakespeare. L'habile Voltaire s'était heureusement emparé de la première, en traitant la *Mort de César;* la seconde restait à Chénier, et lui a fourni trois actes intitulés : *Brutus et Cassius*, ou *les derniers Romains* [1]. Ainsi, l'ouvrage anglais, dans ses proportions démesurées, a lui seul produit la matière de deux drames circonscrits dans nos justes unités. Il devint une mine féconde pour l'un et l'autre auteur, qui en ont écarté les élémens impurs ou superflus, mais qui n'en ont pas complétement exploité la richesse réelle. Je ne puis m'empêcher de les accuser éga-

---

1. *Voyez* le tome I des *OEuvres posthumes*, page 197.

lement d'une sorte d'ingratitude envers celui dont ils ont emprunté le fond même de leur plan et de leurs idées. C'est un rare privilége, sans doute, que de savoir mettre en œuvre les matériaux primitifs, et de corriger les inventions originales; mais c'en est un plus grand que de savoir fouiller, trouver et créer soi-même : tel est le mérite de Shakespeare. Ce qu'il a d'informe tient à son siècle; ce qu'il a d'admirable tient à son génie : voilà ce que n'atténueront jamais les dépréciations intéressées, ni les sarcasmes un peu jaloux de Voltaire, qui le dépouille en le raillant, et qui dénigre son Othello en appropriant à Orosmane ce qu'il y a de meilleur dans les libres créations anglaises. Je souhaiterais plus de bonne foi, plus d'équité littéraire, et que le commerce du génie ne dégénérât point en une piraterie condamnable. L'école du philosophe de Ferney a suivi plus souvent ses boutades que ses excellens préceptes et que ses beaux exemples.

On démêle aisément la ruse des citations de quelques vers mal tournés, de quelques expressions bizarres, de quelques paroles grossières ou proverbiales dans les scènes fortement conçues et devenues fameuses par leurs beautés. C'est trancher en aveugle que de ne reconnaître, comme l'écrit Chénier, qu'un tissu formé par *l'ignorance et la barbarie* dans cette querelle de Cassius avec

Brutus, qui reproche à celui-ci ses déprédations des fonds réservés aux besoins de la cause publique, et qui, dans le débat, étant accusé par son ami de céder à ses humeurs chagrines, et de perdre son égalité d'âme, lui apprend la nouvelle de la perte d'une femme adorée : malheur domestique dont il ne lui parlait pas. Ces simples mots : *Porcie est morte!* tracent profondément ce grand caractère.

Le dialogue des personnages, très-convenable sous le rapport des sentimens, ne me paraît défectueux que par des locutions familières et peu locales ; car je diffère d'opinion avec Chénier en ce point. Je lui accorde que les hommes de Plutarque, les chefs des républiques, ne doivent point avoir les expressions du peuple ; mais je lui refuse d'admettre qu'ils n'en aient pas les idées, puisque la seule nature inspire les sentimens de la liberté, et qu'elle en donne l'éducation première.

Cette scène fondamentale est mieux préparée dans Shakespeare par celles qui la précèdent entre Brutus et la fille de Caton, pour laquelle on voit son amour conjugal et sa vertueuse confiance. Les mots qui terminent cette même scène y sont plus frappans que dans la pièce de Chénier ; mais elle devient la base de son exposition, de son nœud et de sa catastrophe. On retrouve dans celle-ci tous les germes tragiques semés dans l'autre :

la mélancolie du héros qu'attriste l'image de sa victime; le souvenir du spectre qui le consterne à Philippes; la bonté de ses affections publiques et privées; les dissensions des chefs républicains, et leur mutuel dévouement à la patrie. Mais ce que le goût de notre auteur ajoute à l'original, ce sont de nobles développemens des âmes romaines; ce sont les convenances du langage; c'est la conformité des mœurs avec les discours; c'est la décence, l'ordre des parties; enfin le rôle prolongé de Porcie, dont une fausse nouvelle avait fait pleurer la mort à sa famille, et dont la présence inattendue ranime l'intérêt, et fournit matière à un dénouement qui manquait à la fable théâtrale.

La seule entrevue de Brutus avec Agrippa, député des Triumvirs, fera juger au lecteur la manière dont cette tragédie est écrite : il y sentira l'heureuse énergie de la plume qui versa tant d'éloquence dans les harangues de Caïus-Gracchus, et qui traça le grand caractère de sa mère Cornélie. Voici comment l'envoyé des trois oppresseurs exprime, en faveur de leur cause, les raisons sans cesse reproduites par les agens de la tyrannie, afin que ses ennemis désespèrent toujours de lui résister :

Que prétend, dites-moi, ce langage héroïque,
Cet inflexible orgueil d'une vertu stoïque?
Oui, si tous les Romains savent vous imiter,

La forme de l'État peut encor subsister ;
Mais tout est bien changé. Fiers de leur opulence,
De tous vos magistrats contemplez l'insolence ;
Contemplez un État accablé de langueur,
Les vices triomphans et les lois sans vigueur ;
Par des tyrans obscurs vos dignités flétries ;
Vos Nobles marchandant les voix des centuries ;
L'or achetant le Peuple et jusqu'aux Sénateurs ;
L'or nommant vos Consuls, vos Tribuns, vos Questeurs ;
Citoyens sans amour pour la chose publique ;
Généraux éblouis du pouvoir despotique ;
La Liberté mourante ; et l'Empire incertain,
Avec le glaive impie errant de main en main.

Et, après avoir cité les noms de tous les proscripteurs populaires et patriciens qui ont précipité l'État vers sa ruine :

Insensés ! l'édifice assiégé par le temps
Veut un appui solide à ses vieux fondemens ;
Et le vaisseau, pressé des vents et de l'orage,
Sans un pilote habile est certain du naufrage.

Puis, poursuivant sur le même ton :

Toi, que César aimait d'une amitié si tendre,
Nous plaignons tes fureurs et ton aveuglement.
Ta généreuse main nous vengea lâchement ;
Mais crains....

BRUTUS.

Je suis Brutus.

CASSIUS.

Que parles-tu de craindre ?

BRUTUS.

Quoi ! vous portez des fers et vous osez me plaindre !
Plaignez Rome ; pleurez sur ses coupables fils,
Qui, sous un joug doré mollement asservis,

Ont du nom des Romains vendu le privilége,
Et goûtent dans l'opprobre un bonheur sacrilége.
Qu'ils reçoivent le prix qu'ils ont bien acheté :
Que d'indignes trésors comblent leur lâcheté.

. . . .

Si j'en crois leurs discours, Rome nous désavoue;
A ton sort! ô Caton! leur haine nous dévoue;
Et moi je les dévoue à leur vile grandeur, etc.

Et l'entretien est terminé par ce beau vers :

Nos maîtres sont les lois; retourne vers les tiens.
Acte II, scène II, page 224, vers 15 et suiv.

On trouve plus loin un passage où s'explique très-noblement l'accord du système adopté par les anciens stoïques sur l'immortalité de l'âme, et du droit qu'ils se croyaient de s'affranchir de la servitude par le suicide.

Lorsqu'il attend des cieux une éternelle haine,
L'homme n'est point coupable en secouant sa chaîne.
Un mortel vertueux, opprimé par le sort,
Peut chercher du repos dans le sein de la mort.
Aux dieux, auteurs de l'âme, il ne fait point outrâge,
Puisqu'il ne détruit point leur immortel ouvrage.
Acte II, scène IV, page 229, vers 6 et suiv.

Malgré les qualités de diction, d'ordonnance et de costume, remarquables en cette tragédie, je partage le sentiment de son auteur, qui paraît se défier un peu lui-même de la tristesse empreinte également dans tout le sujet : c'est un triste spectacle que la défection des forces de l'héroïsme et de la vertu. Il eût fallu que des réactions plus puissantes

pussent animer ce tableau; mais on en doit apprécier la simplicité, d'après les justes principes qui dictèrent à Chénier ces préceptes sur le vicieux abus des incidens et des coups de théâtre, auxquels il attribue la perte du bon genre, dans sa dédicace à son frère.

« Quand on n'est point en état d'instruire et « d'émouvoir, il faut bien tâcher de plaire aux yeux. « On est parvenu de cette manière à dénaturer la « tragédie, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain. « Elle n'est plus destinée à peindre les passions « les plus énergiques, à représenter les grandes « époques de l'histoire du monde et les hommes « qui ont honoré l'humanité, à traiter enfin ces « sublimes questions de morale et de politique « qui intéressent tous les peuples: ce n'est plus « qu'un roman dialogué, un amas d'événements « bizarres, d'aventures incroyables, terminé par « quelque machine digne à peine du théâtre lyri- « que, ou par quelque coup de théâtre d'une exé- « cution difficile, et dont le succès est dû, non « pas même au talent des acteurs, mais à leur « force et à leur adresse[1]. »

Ces mêmes principes avaient dirigé l'auteur dans l'œuvre savante qui commença la renommée qu'il s'est acquise, en traçant, à la manière des grands

---

1. *Voyez* page 194, tome I des *Œuvres posthumes*.

maîtres, les rôles de Médicis, de son exécrable fils, du cardinal de Lorraine, de Guise et de Coligny. Je ne crois pas qu'il ait aussi bien appliqué ses maximes au sujet de *Timoléon* que l'avait fait le sévère Alfiéri. Le crime d'usurper l'autorité des lois ne peut partir d'un homme irrésolu, sensible et soumis à l'instigation d'un ambitieux subalterne. Le transport qui rend vraisemblable le meurtre d'un frère ne peut ressembler à un acte froidement médité. C'est ce que le poète italien a très-bien développé, lorsqu'il montra Timophane ne respirant que l'orgueil et la domination, n'agissant que par son impulsion personnelle, et réduisant son frère, qu'il prend dans un piége, à le poignarder pour sauver l'État, et pour échapper à la complicité de la proscription des citoyens que le tyran fait immoler.

Du reste, abstenons-nous de renouveler l'examen des ouvrages sur lesquels a prononcé le jugement public. Les personnes qui voudront fixer invariablement leur estime sur les titres de Chénier, et savoir combien il eut de droits à notre souvenir, n'ont qu'à lire l'excellente notice de sa vie et de ses œuvres, composée par le goût et l'impartialité de M. Daunou.

Chénier, moins entravé que d'autres littérateurs, a joui, vivant, de sa gloire; placé entre des factions contraires, attaqué par les unes, mais soutenu par

les autres, son talent a pu contrebalancer les efforts de l'injustice et de l'envie. Si toutes les haines réunies, si toutes les rivalités sans contre-poids, s'étaient sourdement liguées pour le punir de sa supériorité, pour décrier et pour étouffer le mérite de ses ouvrages, et pour en obscurcir la publication, la critique des écrivains généreux aurait à les défendre des revers injustes qu'ils eussent essuyés; mais elle n'a pas même à prémunir les esprits contre la séduction de leurs succès équitablement obtenus, et confirmés aujourd'hui par le tems et par la lecture.



AZÉMIRE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES,

REPRÉSENTÉE, A FONTAINEBLEAU, LE 4 NOVEMBRE 1786;
ET SUR LE THÉATRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, LE 6 DU MÊME MOIS.

LETTRE
A M. DE PANGE[1].

Je vous envoie, mon cher ami, la tragédie d'*Azémire*. Vous y trouverez des passions et non des coups de théâtre; vous y trouverez, sinon les mœurs sévères de la scène grecque, du moins son extrême simplicité. Vous me direz peut-être que je n'ai pas trop bien pris mon tems; et j'en conviendrai.

Cette simplicité est si remarquable dans Sophocle et dans Euripide que nos meilleurs poètes, en présentant sur la scène française des tragédies grecques, ont presque toujours gâté leur sujet par une double intrigue, afin de remplir la mesure des cinq actes: mesure indispensable au jugement d'Horace, mais qu'Aristote ne prescrit point, et que la raison ne prescrit pas davantage. Vous savez d'ailleurs, mon cher ami, que les Grecs n'ont jamais connu cette règle. Il ne faut que lire avec

1. M. le chevalier de Pange, homme de beaucoup d'esprit et d'une vaste érudition, est auteur de différentes brochures sur les premiers temps de la révolution. Il coopéra d'abord au Journal de la Société de 1789, et ensuite au Journal de Paris. Il est mort en 1792. (*Note de l'Éditeur.*)

attention leurs ouvrages pour se convaincre qu'on les représentait sans aucune interruption. Si l'on devait regarder comme des entr'actes les endroits où le chœur reste seul en scène, l'*OEdipe à Colone* serait en deux actes. Le chœur ne reste seul que vers la fin de la pièce, depuis le départ d'Œdipe jusqu'au moment où l'on vient annoncer sa mort. Il se trouverait alors que le second acte aurait un peu plus de cent vers, et le premier près de dix-sept cents.

Aristote, ce grand admirateur de la tragédie, qu'il élève même au-dessus de l'épopée, ce critique philosophe, qui a réfléchi si profondément sur la nature des arts, Aristote recommande expressément la simplicité de l'action tragique [1]. Il avertit les poètes que la fable d'une tragédie ne doit pas être celle d'une épopée; il blâme Agathon d'avoir resserré tout le plan de l'*Iliade* dans une seule tragédie [2]; et, véritablement, cette tragédie d'Agathon, qui ne réussit point chez les Grecs, ne pouvait être, par sa constitution, qu'un ouvrage déraisonnable.

Le même critique demande que la terreur et la pitié soient excitées par le fonds même du drame,

1. Voyez la *Poétique d'Aristote*, traduite par Chénier, chap. VIII, page 503, tome II des Œuvres posthumes. (*Note de l'Éditeur.*)

2. *Ibid.*, Chap. XVIII, page 523. (*Note de l'Éditeur.*)

et non par le spectacle. Il veut qu'on puisse ou pleurer ou frémir en fermant les yeux, et seulement en écoutant la tragédie : ce qui ne peut avoir lieu que par la vérité des situations et par l'éloquence du style. Quand l'effet ne vient que du spectacle, ajoute-t-il, tout le mérite appartient au décorateur, et non pas au poète[1]. M. de Voltaire a souvent développé ce principe ; mais, depuis la mort de M. de Voltaire, vous savez combien on a perfectionné la tragédie.

C'est à quoi je n'avais pas songé, mon cher ami, en composant *Azémire*. Elle fut d'abord représentée à Fontainebleau : j'avais alors vingt-un ans ; et, comme il faut encourager les jeunes gens, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre. Jamais, m'a-t-on dit, pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau. Le rôle de d'Amboise fut plus sifflé que tout le reste. Les huées surtout furent très-longues, quand on en vint à ces vers :

> Que diront les Français, que dira ton vieux père,
> Alors qu'il apprendra, etc.

Quelques personnes, et même quelques prétendus gens de lettres avaient entendu :

> Que dira Dieu le père, etc.

---

1. Voyez la *Poétique d'Aristote*, traduite par Chénier, chap. XIV, page 513, tome II des Œuvres posthumes. (*Note de l'Éditeur.*)

On convint généralement que cette idée était bien ridicule; et j'avoue que je suis du même avis. Dans tout cela pourtant deux choses m'étonnaient: l'acteur qui a rendu admirablement le rôle de d'Amboise joint au mérite si rare d'être toujours énergique et noble le mérite de prononcer nettement; et ceux qui croyaient avoir entendu *que dira Dieu le père* n'étaient pas soupçonnés de manquer d'oreilles.

La pièce, représentée à Paris, réussit infiniment mieux qu'à Fontainebleau, quoi qu'en ait dit le journaliste de Paris [1]. L'absence d'une actrice a longtems interrompu les représentations d'*Azémire*. La seconde et les deux suivantes, données dans le mois de juillet dernier, ont été beaucoup plus favorablement reçues que la première, quoi qu'en ait dit encore le journaliste dont je vous ai déja parlé.

D'autres ont été plus indulgens. Parmi les écrivains périodiques qui ont parlé de cet ouvrage, il faut distinguer l'auteur de l'*Année Littéraire* [2], le seul qui ait véritablement rendu compte de la pièce; et, malgré les éloges dont il m'a comblé, c'est dans ce compte même qu'on trouvera les critiques les plus sévères. La plupart m'ont paru

---

1. M. Sautreau.
2. Geoffroy. (*Notes de l'Éditeur.*)

fort judicieuses. Il en est pourtant quelques-unes sur lesquelles je ne saurais adopter son avis. Un des reproches qu'il fait à la pièce, c'est que le dénouement en est prévu; mais il y a des tragédies dont le titre même annonce le dénouement : témoin la *Mort de César*. Il y a plus : le dénouement est nécessairement prévu dans toutes les tragédies fondées sur l'histoire. On sait que les enfans de Brutus périront, que Britannicus sera empoisonné. On en peut dire autant des sujets fondés sur des fables très-connues. Dans les pièces où le caractère d'un personnage produit le dénouement, si ce caractère est bien tracé, le dénouement est prévu. Titus dans *Bérénice*, et Turenne dans *Azémire*, commettraient une lâcheté s'ils agissaient autrement qu'ils n'agissent. Il me semble même que ce n'est point le dénouement qui doit exciter la curiosité dans la tragédie, mais plutôt les moyens qui amèneront le dénouement. Dans *Athalie*, on prévoit, dès le premier acte, que Joas sera couronné, et qu'Athalie sera tuée. On est certain de ce dénouement, parce que tout autre serait insupportable. Il existe néanmoins dans *Athalie* un grand intérêt de curiosité, par la raison qu'une foule de circonstances s'opposent à l'événement qu'on désire, et que ce dénouement nécessaire paraît en même tems presque impossible.

Un autre reproche qu'on fait à la tragédie d'*Azémire* c'est l'inaction de Soliman : ce reproche ne me paraît que trop juste. Je crois que c'est en effet le principal défaut de la pièce, et que ce défaut en rend quelquefois la marche languissante. Vous devez vous rappeler, mon ami, que l'inutilité de ce rôle vous avait frappé, et qu'elle fut remarquée presque généralement aux différentes lectures que vous avez entendues. Pour me défendre alors, je ne citais pas l'insupportable rôle d'Œnarus dans *Ariane*, où tous les rôles sont ridicules, à l'exception du principal; mais je citais Antiochus dans *Bérénice*, Assur dans *Sémiramis*, Philoctète dans *Œdipe*. Sans doute il aurait mieux valu se corriger; mais, d'après la constitution de la pièce, je croyais impossible de changer le rôle de Soliman. J'avoue que je n'en suis plus si persuadé. Ce changement toutefois, qui rendrait la marche de la pièce plus vive et plus fortement tragique, exigerait un travail assez considérable; et je n'aurai le droit d'entreprendre ce travail qu'après avoir, si je puis, par d'autres ouvrages, mérité l'attention du public. Je me bornerai, en ce moment, à lui présenter *Azémire* avec tous ses défauts, afin qu'il puisse en juger par lui-même, et non sur des rapports contradictoires.

Quant aux ressemblances, on ne trouvait pas mauvais, en 1734, que M. de Pompignan fît re-

présenter une *Didon* sur le même théâtre où l'on représentait *Bérénice* et *Ariane;* on ne lui reprochait point d'avoir tiré de Virgile et de Métastase presque tout ce qu'il y a de remarquable dans sa pièce; et quelques gens m'ont reproché d'avoir beaucoup emprunté du Tasse. D'abord je n'ai point imité le Tasse dans les caractères. Azémire n'est ni une coquette, ni une magicienne; et ceux qui ont fait semblant de reconnaître Ubalde dans le personnage de d'Amboise n'ont pas songé que, si ce personnage a quelque mérite, c'est peut-être celui d'être quelquefois éloquent; et qu'un bouclier magique ne saurait donner l'idée d'un discours noble et théâtral. Je ne dois non plus aucun détail à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. Je puis m'être trompé; mais, si quelque discours d'Armide ou de Renaud m'avait paru susceptible d'être transporté avec succès au théâtre, j'aurais saisi cette occasion de puiser de vraies beautés dans le plus grand poète de l'Italie moderne, comme lui-même en a souvent puisé dans Virgile; et Virgile et les Tragiques grecs, dans Homère.



PERSONNAGES.

AZÉMIRE.
SOLIMAN.
TURENNE.
D'AMBOISE.
NARSÈS.
ISMÈNE.
GARDES DE LA REINE.
SOLDATS DE SOLIMAN.

La scène est dans Héraclée, ville de Cilicie, au tems de la première croisade.

AZÉMIRE,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SOLIMAN, NARSÈS.

NARSÈS.

Je ne me trompe point : quoi ! Seigneur, c'est vous-même ?
Ah ! daignez pardonner à ma surprise extrême.
Quel destin vous conduit ? Parlez: comment ce jour
M'offre-t-il en nos murs Soliman de retour ?
Le glaive des chrétiens est levé sur nos têtes.
Dans ce trouble effrayant de sanglantes tempêtes,
Quoi ! pour nous secourir, vous les avez forcés,
Ces remparts, ces chemins, d'armes tout hérissés ?
Notre attente est comblée; et sur votre vaillance
Ces murs peuvent encor fonder quelque assurance.

SOLIMAN.

Dès ce moment, Narsès, vos dangers sont les miens.
Cette nuit dans leur camp j'ai surpris les chrétiens;

Et de mes Syriens l'impétueux courage
M'a livré jusqu'à vous un facile passage.
Vain et frivole éclat qui vient de me couvrir!
Mes états sont perdus; et j'y devais courir;
Et là, de soins plus grands ma valeur occupée
Détruisait de Bouillon la puissance usurpée.
Mais j'aime, tu le sais : trop indigne guerrier,
De mon funeste amour je dépends tout entier;
Et chaque jour me voit, d'une main impuissante
Cherchant à secouer ma chaîne avilissante,
La retenir sans cesse, et sans cesse en rougir,
Et toujours soupirer quand il faudrait agir.
Enfin j'ai succombé. Le péril de ta reine
Dans les murs d'Héraclée aujourd'hui me ramène,
Je l'adorai long-tems sans espoir de retour;
Long-tems son jeune cœur, insensible à l'amour,
N'offrit à mes soupirs qu'une pitié cruelle;
Mais j'ai vaincu Bouillon; je l'ai vaincu pour elle:
Je viens de mes exploits lui demander le prix.

NARSÈS.

Ah! plutôt armez-vous d'un généreux mépris.
La gloire doit payer cette haute vaillance,
Dont l'amour ne saurait être la récompense.

SOLIMAN.

Comment?

NARSÈS.

N'écoutez point, Seigneur, un vain espoir,
Et de ses yeux ingrats dédaignez le pouvoir.

La reine à vos destins ne sera point liée:
A d'indignes amours la reine humiliée...

SOLIMAN.

Ciel! achève... Azémire... Elle a donné son cœur?

NARSÈS.

De cette âme si fière un chrétien est vainqueur.

SOLIMAN.

Un de ses oppresseurs! un chrétien! Azémire!
Et peut-on concevoir ce coupable délire?
Azémire, dis-tu,.... non, je ne le crois pas:
Azémire n'a point des sentimens si bas.

NARSÈS.

En vain vous vous flattez: ce n'est plus un mystère.
La reine, de sa honte esclave volontaire,
Semble vouloir, Seigneur, étaler à nos yeux
D'un sacrilége amour les transports odieux.
Turenne, c'est le nom de ce Français qu'elle aime;
Turenne en ce palais semble régner lui-même,
Seigneur; et ses discours, tout en elle aujourd'hui,
Ses regards, ses soupirs, ne parlent que de lui.
A peine en son printems, des rives de la Seine
Il suivit des croisés la fortune incertaine;
Quelque gloire peut-être a signalé son bras.
Ardent, impétueux, dans l'un de ces combats,
Quand, de nos murs oisifs dédaignant les barrières,
Sous mes ordres marchaient nos légions guerrières,
Le jour baissait; les miens s'éloignaient à grands cris;
Seul, et, le fer en main, poursuivant nos débris,

Au milieu d'une troupe à sa rage immolée,
Turenne sur mes pas entra dans Héraclée.
Mais, entouré bientôt par ce peuple indigné,
Percé de coups lui-même et dans son sang baigné,
Il se rend. Ses périls, ses exploits et son âge,
Et ses yeux presque éteints, mais brillans de courage,
Et, le dirai-je encor? nos destins en courroux
Pour lui dans ce moment s'unissaient contre vous.
Azémire le vit : vous savez tout le reste.

SOLIMAN.

Un chrétien ! se peut-il? O récit trop funeste!
Eh quoi ! de mes sujets, deux fois vaincus par eux,
J'assemble en frémissant les débris généreux;
Ses jours sont menacés: je cours à sa défense;
Je cours; et de mes pas telle est la récompense!
Et toi, de ses mépris spectateur assidu...

NARSÈS.

Pour vous servir, Seigneur, j'ai fait ce que j'ai dû.
Mon crédit, je le sais, mon rang est votre ouvrage;
Et, si dans cette cour je pouvais davantage,
Votre amour, accueilli d'un plus heureux succès,
N'aurait point à former de stériles regrets;
Mais, d'un penchant coupable accusateur sévère,
Après de vains discours il a fallu me taire;
Et l'oreille des rois ne saurait écouter,
Seigneur, que les conseils qui les veulent flatter.

SOLIMAN.

Pardonnons-lui, Narsès, un moment de faiblesse:

Elle peut à mes yeux rougir de sa tendresse;
Oui, je l'espère encor : ce jour va l'éclairer.

NARSÈS.

Ainsi que vous, Seigneur, je voudrais l'espérer;
Mais songez-vous qu'elle aime?

SOLIMAN.

Et je brûle pour elle!

NARSÈS.

Vous l'entendrez.

SOLIMAN.

Ami, je compte sur ton zèle.
Va la trouver : dis-lui que Soliman vainqueur
Apporte à ses genoux tous les vœux de son cœur;
Qu'il vient de la sauver; que c'est lui qui t'envoie;
Et qu'au plus tôt, Narsès, il faut que je la voie.

SCÈNE II.

SOLIMAN, seul.

Je vais flatter encor ses orgueilleux attraits.
Sans doute, il valait mieux ne la revoir jamais;
Vaincu par ces chrétiens, mais vainqueur de moi-même,
Il valait mieux cacher un front sans diadême.
Quels sont donc ces mortels qu'a vomis l'Occident?
Jusqu'où va de leur Dieu l'effroyable ascendant!
Tout frémit devant eux; et sa main triomphante
A nos drapeaux sanglans enchaîne l'épouvante.

C'est peu: de la beauté, reine de nos destins,
Le cœur vain et fragile est encor en ses mains.
Mes feux n'ont point touché cette fière Azémire!
Un Français, un chrétien a donc pu la séduire!
Ah! cette indignité doit ternir à mes yeux
De ses plus doux regards l'éclat pernicieux.
Devant l'Asie entière elle est trop avilie!
Il est tems que mon cœur la dédaigne et l'oublie.
Mais je la vois, c'est elle; et comment l'oublier?

SCÈNE III.

SOLIMAN, AZÉMIRE, ISMÈNE, GARDES.

SOLIMAN.

Madame, enfin le ciel vous ramène un guerrier
Formidable aux chrétiens, un Soudan qui vous aime,
Et qui de vous venger fait sa gloire suprême.
J'avoûrai cependant que je suis confondu
De tout ce qu'en ces lieux j'ai d'abord entendu.
Madame, on vous insulte : on prétend qu'une reine,
Et si digne du trône, et si jeune, et si vaine,
De ses longues fiertés interrompant le cours,
Nourrit tranquillement de perfides amours;
Que vous avez trahi votre loi, votre gloire.
A ces feux criminels je n'ai point osé croire.
Pour lire dans nos cœurs, les peuples curieux
Interrogent sans cesse et nos pas et nos yeux,

De nos muets regards expliquent le silence,
Souvent d'un mot douteux altèrent l'innocence,
Dupes de tous ces bruits dont ils sont les auteurs,
Et du sceptre toujours insolens détracteurs.
Qui daigne se fier à de tels interprètes
Ne connaît point des rois les passions secrètes.
Je sais trop qu'aisément le vulgaire est séduit;
Et j'ai dû présumer que j'étais mal instruit.

AZÉMIRE.

A vos exploits, Seigneur, j'ai des grâces à rendre:
Vous avez bien plus fait que je n'osais prétendre;
Et je crains que bientôt vous n'alliez regretter
Des secours et des vœux qu'il faudrait mériter.
De beaux lauriers, Seigneur, attendent votre vie:
Vengez-vous, délivrez vos États et l'Asie;
Renversez des chrétiens l'étendard odieux.
Je prédis, sur la foi d'un bras si glorieux,
Qu'ils n'auront point cueilli des palmes éternelles.
Mais, quant à ces amours perfides, criminelles,
Que votre bouche ici n'ose me reprocher,
Je n'ai point dès long-tems prétendu les cacher.
Vous en pouvez, Seigneur, croire la renommée;
Je n'en rougirai point: j'aime et je suis aimée;
Turenne désormais possède tout mon cœur.
Il n'a que trop sans doute illustré sa valeur;
Et sur son front guerrier, où la jeunesse est peinte,
On voit de ses vertus briller l'auguste empreinte.
Il est fier, généreux; et, parmi ces chrétiens,

Il n'est point de hauts faits qui surpassent les siens.
Il m'aime; il est, Seigneur, digne de ma tendresse:
On vous a bien instruit.

SOLIMAN.

O trop coupable ivresse!
Vous l'aimez? lui, Madame! et, pour prix de mes feux,
C'est vous qui me gardiez de si cruels aveux!
Vous l'aimez? vous osez me vanter son courage?
Et j'ai pu mériter un si sanglant outrage,
Ingrate! à vos dangers moi qui vole m'offrir;
Moi, dont la faute seule est de vous trop chérir;
Moi! grand Dieu! Soliman! qui, tout plein d'Azémire,
Alors qu'il me fallait regagner un empire,
Insensé! pour vous seule assemblant des secours,
N'ai vu que le trépas qui fondait sur vos jours!
Je viens, je suis vainqueur; et, quand, de ma vaillance
Dans vos regards plus doux cherchant la récompense,
Je vous demande un cœur si peu digne du mien,
Ce cœur est à mes yeux épris d'un vil chrétien,
De l'un de ces brigands dont vous étiez la proie
Sans le funeste amour qui dans ces lieux m'envoie!
Ah! sans peine du moins vous pouviez me choisir
Des rivaux dont ma gloire aurait moins à rougir.
De mon nom, de mon rang, j'ai l'orgueil inflexible;
Et vous m'avez percé du coup le plus sensible.
C'en est fait, réparons tant de momens perdus:
Donnez-lui votre cœur où je ne prétends plus;
De Soliman bientôt vous serez oubliée;



Et l'injuste dédain dont ma flamme est payée
M'interdit désormais la trace de vos pas,
Et me rend tout entier à la gloire, aux combats.

AZÉMIRE.

Cette noble fureur a droit de me confondre;
Mais je sais l'excuser, et veux bien vous répondre.
Quatre ans sont écoulés du moment qu'au cercueil
Mon père descendu mit tout ce peuple en deuil;
Et moi, seule, orpheline, et sans expérience,
Seigneur, quand je touchais aux bornes de l'enfance,
Il me fallut régner; et de mes faibles mains
La Cilicie entière attendit ses destins.
D'une commune voix à l'hymen appelée,
De moment en moment, jusqu'au sein d'Héraclée,
Et l'Afrique et l'Asie envoyaient à mes pieds
Des princes, des héros les vœux humiliés.
Si de mon choix long-tems j'eusse été la maîtresse,
J'aurais pu, j'aurais dû, Seigneur, je le confesse,
Puisque tout me pressait de nommer un époux,
Entre tant de héros jeter les yeux sur vous;
Mais vous êtes instruit de l'amour qui m'enflamme;
Et le plus doux espoir qui flatte encor mon âme
Est de voir aujourd'hui Soliman m'oublier,
Et de rendre à la gloire un si vaillant guerrier.

SOLIMAN.

Vous m'insultez, cruelle, et vous ne pouvez croire
Que j'écoute en effet les conseils de la gloire.
Vous vous trompez: un jour vous me connaîtrez mieux.

Si je vous aime encor, un jour, loin de vos yeux,
Éteignant à loisir cette ardeur qui vous flatte,
Je saurai, croyez-moi, détester une ingrate,
Étouffer de son nom l'odieux souvenir,
Dédaigner ses mépris, peut-être les punir.

AZÉMIRE.

J'y consens. Mais d'où vient cette haine cruelle?
Ce jour à des sermens me voit-il infidèle?
Seigneur, tant qu'à mes lois votre cœur fut soumis,
Ma bouche ni mon cœur ne vous ont rien promis.
Victime dévouée à Soliman, qui m'aime,
Ne puis-je, toutefois, disposer de moi-même?
J'avais cru de l'amour le langage plus doux;
Et, d'un jeune héros, tout aussi grand que vous,
Azémire, Seigneur, plus tendrement aimée,
N'est point à la menace encor accoutumée.

SOLIMAN.

Ainsi, vous le verrez par des nœuds si chéris
Oublier aisément son culte et son pays;
Fouler aux pieds le Dieu qu'ont adoré ses pères,
Le Dieu qu'aux champs d'honneur appelaient ses prières,
Dont ses chrétiens et lui, pleins d'un zèle si beau,
Sont venus conquérir le stérile tombeau!
Et, de nos ennemis réprimant l'insolence,
Son bras va désormais porter votre vengeance!
Vous retrouvez, Madame, en un si grand appui,
Soliman, vos sujets, que vous bravez pour lui!
S'il faut que d'un chrétien ils subissent la chaîne,

De ce peuple irrité n'attendez que la haine.
Croyez-vous qu'à ce point il se laisse outrager?
Sans frémir, toutefois, vous y pouvez songer,
Et laissez de vos feux parler la violence,
Quand l'Asie en courroux les condamne au silence!

AZÉMIRE.

Turenne est tout pour moi, je n'ai point de terreur;
Turenne est mon amant, il sera mon vengeur:
Sa main repoussera la main qui nous opprime.
Soliman, les chrétiens pourront y voir un crime;
Mais bientôt mes sujets sauront chérir la loi
D'un Français, d'un héros digne d'eux et de moi;
Et, loin qu'à leur caprice une reine asservie
Aux jours qui lui sont chers ne puisse unir sa vie,
Je me flatte, ou je vois approcher les instans
De former ces beaux nœuds reculés trop long-tems.
Ce discours vous surprend. Vous, que mon cœur sait plaindre,
Que j'admire, Seigneur, mais que je ne puis craindre,
Vos yeux ne verront point un hymen odieux:
Fuyez loin d'une ingrate, abandonnez ces lieux,
Abjurez, étouffez une inutile flamme;
Vous le voulez: partez.

SOLIMAN.

Je resterai, Madame.
Vous avez tout prévu: soyez unis tous deux.
Qu'il règne, ce Français; et qu'au gré de vos vœux
L'encens brûle pour lui dans la sainte mosquée;
Et puisse des chrétiens la haine provoquée,

Respectant comme moi de si nobles amours,
De vos félicités ne point troubler le cours!
Pour vos sujets, du moins vous en êtes chérie;
Et, quand il s'agira de calmer leur furie,
On peut bien à vos yeux en réserver le soin.
Mais d'un si grand hymen je veux être témoin.

(Il sort.)

SCÈNE IV.

AZÉMIRE, ISMÈNE, GARDES.

AZÉMIRE.

Qu'il reste, mais, surtout, qu'évitant mon approche
Il songe à m'épargner un importun reproche.
Sans doute il est affreux de causer son malheur;
J'ai pitié de ses feux, j'admire sa valeur,
Mais ne souffrirai point l'altière jalousie
D'un tyran qui m'oppose et mon peuple et l'Asie,
Et, d'un regard sinistre accablant nos destins,
Voudra sur tous nos jours répandre ses chagrins.

ISMÈNE.

Une reine à son gré dispose de son âme;
Mais ce tyran jaloux c'est un héros, Madame.
Son pouvoir a long-tems égalé ses exploits:
Des rives du Sangar il étendit ses lois
Jusqu'aux champs fortunés où l'Asie expirante
Voit naître et s'élever cette Europe insolente.
Le sort doit avouer ses desseins généreux.

Vous le verrez bientôt de ses jours plus heureux
Rallumer à jamais la splendeur éclipsée,
Et renverser la croix sous qui tremble Nicée :
Tel est le noble espoir dont s'est flatté son bras.
C'est votre espoir, Madame ; et, si vous n'avez pas
A de si beaux destins donné quelque tendresse ;
S'il est à redouter, du moins avec adresse
Vos discours, moins cruels, auraient dû ménager
Un soudan qui vous aime, et qui peut se venger.

AZÉMIRE.

Va, je ne crains plus rien : qu'il m'aime ou me déteste !
Qu'importe Soliman, que me fait tout le reste,
Si je puis à toute heure, Ismène, à tout moment,
Voir, aimer, contempler les traits de mon amant ?
Aux vœux de mon amant si toute consacrée,
Heureuse, je l'adore et j'en suis adorée ?
L'orgueil de Soliman n'a fait que m'irriter.
Ismène, dans mes fers devais-je l'arrêter ?
A ce cœur enflammé l'adresse est inconnue ;
Et Turenne,.... je cours m'enivrer de sa vue.
J'ai besoin de le voir, d'oublier près de lui
Un soudan qui se croit mon vengeur, mon appui ;
D'oublier mes sujets, ces lieux qui m'ont vu naître ;
Ces chrétiens qui voudraient me l'enlever peut-être ;
Tout ce qui n'est pas lui, tout, excepté mes feux,
Et les liens charmans qui combleront nos vœux.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

AZÉMIRE, TURENNE.

TURENNE.

Quoi! Madame, est-il vrai qu'au sein de votre cour
Le soudan de Nicée a devancé le jour;
Que les chrétiens défaits ont rétabli sa gloire,
Et qu'il vient réclamer le prix d'une victoire?
Il vous aimait, Madame.

AZÉMIRE.

Ah! ce n'est point à vous
D'oser en concevoir des sentimens jaloux.
Il menace, il comptait sur ma reconnaissance.
S'il a vu mes dangers, s'il a pris ma défense;
Cette nuit dans nos murs s'il est rentré vainqueur;
S'il aime, il faut que j'aime, et je lui dois mon cœur.
Ah! quand ce cœur volait au devant de ton âme,
Tu n'as pas eu besoin de commander ma flamme.
Que dis-je? tu m'aurais prescrit de te haïr:
Mon cœur, en te voyant, n'aurait pu t'obéir.

Il obéit au ciel, qui fait ma destinée,
Et brave du soudan l'arrogance étonnée.
Il me parlait en maître, assuré qu'aujourd'hui
Je devais en lui seul contempler mon appui;
Mais il sait, un moment je ne pus me contraindre,
Il sait que désormais je n'ai plus rien à craindre,
Qu'un autre a su me plaire, et qu'un autre aux combats...

TURENNE.

Moi! contre des chrétiens! ne vous en flattez pas.
Moi! que, de tous les miens exécrable homicide,
J'aille sur vos remparts chercher le parricide!
Hélas! Bouillon m'aimait, et l'aurais-je oublié?
Ils me sont tous unis de sang ou d'amitié.
Mon père, entre leurs mains remettant ma jeunesse:
« Tenez, Chrétiens, voici l'espoir de ma vieillesse:
« Daignez former son cœur, veillez toujours sur lui ».
Il pleurait. Dieu puissant! s'il savait qu'aujourd'hui
Mon cœur d'une infidèle a reconnu l'empire,
S'il savait!... Je t'afflige, ô ma tendre Azémire!
En vain dans ses regards j'ai toujours vu ma loi:
Je sens qu'il ne pourrait me détacher de toi.
Mais, au nom de tes feux, prends pitié de Turenne;
Songe qu'à des chrétiens je ne dois point ma haine;
Et ne commande plus à mes sens attendris
D'aller assassiner tous ceux que j'ai chéris.

AZÉMIRE.

Eh bien! à tes sermens, va, mon cœur s'abandonne.
Puis-je encor espérer que le tien me pardonne?

Je veux ce que tu veux: l'amour m'en est témoin,
Turenne; et c'est lui seul qui m'emporte trop loin.
Tu m'aimes; que veux-tu? j'ai cru pouvoir prétendre
Que ta main sans frémir s'armât pour me défendre.
Turenne, si ses jours craignaient quelque danger,
Verrait que c'est ainsi que j'ai dû le juger.
Mais de tes sentimens j'approuve la noblesse:
Le souvenir des tiens n'est point une faiblesse;
Et je ne me plains pas si ce cœur combattu
Est autant qu'à l'amour sensible à la vertu.
Le crois-tu, cependant: que le ciel nous opprime;
Qu'il brise nos liens; que nos feux soient un crime?

TURENNE.

Non, pour être brisés, ces liens sont trop forts;
Non, je ne le crois pas; mais je sens des remords.

AZÉMIRE.

Des remords! et qui peut les causer?

TURENNE.

Tout, Madame.

Daignez être mon juge, et lisez dans mon âme.
Né d'ancêtres qui tous ont, par d'heureux exploits,
Soutenu la patrie et protégé les rois,
D'être un jour leur égal j'ai conçu l'espérance.
Aimé de mes rivaux, admiré de la France,
Content, et glorieux, et de palmes chargé:
Voilà pourtant le sort qui m'était présagé.
Et maintenant, grand Dieu! quel excès de faiblesse!
Aimer et soupirer, et dévorer sans cesse

La honte, la douleur qui s'attache à mes pas!...
Pourquoi me parliez-vous de vos affreux combats?
Il n'est plus de lauriers, de combats, de victoire;
Je ne puis qu'être heureux; j'avais besoin de gloire.
Heureux! non, je poursuis un bonheur incertain.

AZÉMIRE.

Dieu! qu'entends-je?

TURENNE.

Et comment deviner son destin?
Voilà ce qui remplit mon âme intimidée.
Madame, il est trop vrai, cette importune idée
Tourmente nuit et jour mes esprits effrayés,
M'assiège auprès de vous, me poursuit à vos piés.
Je consulte mon cœur: vous dictez sa réponse.
Toutefois, le passé, le présent ne m'annonce
Qu'un destin sans honneur, que des jours de courroux.
Puisse au moins l'avenir se déclarer pour nous!
Ah! sans aller nous perdre en ces incertitudes,
Bornons le cours amer de tant d'inquiétudes;
Ne cherchons point comment nous serons plus heureux:
Ne voyons que l'amour, n'écoutons que nos feux,
Et l'espérance, hélas! l'espérance suprême,
Qui tient lieu du bonheur, qui peut-être est lui-même.

AZÉMIRE.

Soliman vient encor troubler nos entretiens.

SCÈNE II.

LES MÊMES, SOLIMAN, NARSÈS.

SOLIMAN.

J'ai dû les respecter; mais un de ces chrétiens
Dans la ville, Madame, à l'instant se présente.

AZÉMIRE, à part.

O ciel!

TURENNE.

Où me cacher?

SOLIMAN.

La foule impatiente
A pas tumultueux le guide en ce palais,
En rassemblant sur lui des regards inquiets.

AZÉMIRE, à part.

Que me veut-il?

TURENNE.

Fuyons.

AZÉMIRE.

Où courez-vous, Turenne?

TURENNE.

Hélas! qui que ce soit, j'ai mérité sa haine.
Souffrez que je l'évite, et que, loin de ces lieux,
Je retarde l'instant de m'offrir à ses yeux.

(Il sort.)

SCÈNE III.

AZÉMIRE, SOLIMAN, NARSÈS.

SOLIMAN.

Voilà donc cet amant dont votre âme est charmée,
Madame; et c'est ainsi qu'Azémire est aimée!
Quelle est donc sa pensée? Aux regards des chrétiens,
Peut-être il rougirait de vos feux et des siens?
Ne regarde-t-il pas comme une ignominie
Cette ardeur qui l'honore, et qui vous humilie?
Et vous l'aimez?

AZÉMIRE.

Seigneur, ce chrétien ne vient pas.

SOLIMAN.

L'empressement du peuple a ralenti ses pas;
Vous le verrez bientôt; mais le voici.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, D'AMBOISE.

D'AMBOISE.

Madame,
Un chef digne de nous, et que l'honneur enflamme,
M'a daigné confier d'assez grands intérêts.
Il aime ses guerriers; vous aimez vos sujets:
Des chrétiens, dont le sort a trahi le courage,

Au milieu des combats ont subi l'esclavage;
Mais, par un même sort, vos meilleurs combattans
Dans le camp des chrétiens languissent dès long-tems.
Si, vous laissant toucher à leurs plaintes communes,
Vous voulez terminer ces longues infortunes,
Vos sujets reviendront défendre ces remparts;
Nos croisés se rendront à leurs saints étendards.
Il en est un surtout, un que chérit la France:
Joignant à ses vertus une illustre naissance,
Turenne, de nos chefs et du soldat aimé,
Dans les regrets publics est sans cesse nommé.
Ah! de vos défenseurs rachetez la vaillance;
Rendez-nous des chrétiens; et, si, pour récompense,
Tandis que vous verrez le soleil en son cours
Mesurer trente fois et les nuits et les jours,
Une trève, arrêtant les sanglantes alarmes,
Doit vous sembler utile au repos de vos armes,
De la part des chrétiens je puis vous l'accorder,
Madame; et c'est à vous de me la demander.
Voilà ce que Bouillon m'a chargé de vous dire.

AZÉMIRE.

Aux désirs de Bouillon, Seigneur, je veux souscrire;
Mais....

SOLIMAN.

Ciel! y pensez-vous, Madame, et devez-vous
A ces discours hautains un traitement si doux?
De ces chrétiens vainqueurs quel serait le langage,
Alors qu'ils sont vaincus s'ils prodiguent l'outrage;

Si leur ambassadeur, fier de nous offenser,
Parle dans votre cour de vous récompenser?
Loin qu'il puisse en un mot vous imposer en maître
Une trève, aux croisés nécessaire peut-être,
Lui-même en suppliant dût-il la demander,
Il ne faut point songer, Madame, à l'accorder.
Chrétien, cette franchise auguste et révérée
A tous vos chevaliers n'est-elle plus sacrée?
Une fausse pitié n'éblouit point nos yeux.
Déposez, croyez-moi, cet art insidieux;
Osez en convenir : si cette nuit sanglante
Dans le camp de Bouillon n'eût jeté l'épouvante,
D'une trève aujourd'hui vous n'auriez point parlé.
C'est bien légèrement que ce chef s'est troublé.
Le Ciel, jusqu'à présent à vos désirs propice,
N'a point de vos grandeurs creusé le précipice;
Mais de plus d'un combat ces lieux seront témoins :
Vous y comptez, je crois.

D'AMBOISE.

Nous l'espérons du moins;
Et c'est trop exalter une faible victoire,
Dont même avec la nuit vous partagez la gloire.

SOLIMAN.

Et si la nuit, chrétien, ne t'eût pas secondé,
Crois-tu qu'à tes efforts Antioche eût cédé?

D'AMBOISE.

Peut-être.

AZÉMIRE.

Abandonnez une menace vaine,
Et parlez dans ma cour et devant une reine,
Vous, Seigneur, en Soudan; vous, en Ambassadeur.
Pour un jour de combat réservez cette ardeur.
Malgré votre victoire et son orgueil étrange,
Je veux bien accepter et la trève et l'échange.
Avec ses compagnons Turenne peut partir;
Et j'y consens, chrétien, s'il y veut consentir.

D'AMBOISE.

O ciel! et pouvez-vous douter qu'il y consente,
Madame! et voudrait-il abuser notre attente?
Et la gloire aujourd'hui n'en doit-elle obtenir?...

AZÉMIRE.

Il suffit : vous pourrez le voir, l'entretenir.
Me faut-il cependant répondre de son âme?
Le puis-je?

D'AMBOISE.

Pardonnez, je l'avais cru, Madame.
On disait qu'en ces murs Turenne désormais
Veut à des nœuds chéris s'abandonner en paix;
Qu'il aime en votre cour.

SOLIMAN, *à part.*

Ciel!

AZÉMIRE.

Pouvez-vous le craindre?

D'AMBOISE.

S'il était vrai, Madame, un ami doit le plaindre.

Mais j'ai peine à songer qu'oubliant son devoir...

AZÉMIRE.

Ne vous ai-je pas dit que vous pourrez le voir?

D'AMBOISE.

Déja par vos discours je conçois sa faiblesse.

AZÉMIRE.

Tant d'audace, chrétien, m'importune et me blesse;
Vous le verrez: allez.

D'AMBOISE, *à part.*

Tout m'alarme pour lui;
Le péril est pressant; mais je suis son appui.

(Il sort.)

SCÈNE V.

AZÉMIRE, SOLIMAN, NARSÈS.

SOLIMAN.

A cet événement je n'osais point m'attendre.
Quoi! vous y consentez?

AZÉMIRE, *à part.*

Turenne va l'entendre;
Mais je connais son cœur.

SOLIMAN.

Ah! vous devez songer
Que de vos fers, Madame, on vient le dégager.
Croyez-vous sur son cœur avoir tant de puissance
Que rien ne puisse au moins suspendre la balance;
Entraîné loin de vous, qu'il demeure; et qu'enfin
La voix de son pays le redemande en vain?

AZÉMIRE.

Oui, je le crois, sans doute; oui, telle est mon attente;
Oui, loin de ses regards je lui serai présente.
A ses feux, malgré vous, je dois me confier;
Je le dois, je le veux. S'il osait m'oublier,
S'il devenait ingrat (sans doute il ne peut l'être),
Plaignez mon infortune, et sachez me connaître;
Gardez-vous d'un espoir prêt à se ranimer:
Vous me verriez mourir, mais non pas vous aimer.
Adieu, Seigneur.

SCÈNE VI.

SOLIMAN, NARSÈS.

SOLIMAN.

J'ai peine à contenir ma rage.
C'est peu de votre haine, ah! joignez-y l'outrage:
Ma valeur a le prix qu'elle dut obtenir.
Oui, j'ai tout fait pour vous: est-ce assez m'en punir?
Barbare, accablez-moi, je suis votre complice;
Je ne puis vous haïr: c'est mon plus grand supplice.

NARSÈS.

Seigneur, tant de faiblesse...

SOLIMAN.

Eh! je veux l'excuser!
Rassasié d'affronts sans me désabuser...
Allons.

NARSÈS.

Comment, Seigneur! quel dessein vous inspire?

SOLIMAN.

Allons chercher encor les mépris d'Azémire.
Je suis las de les craindre; allons les mériter,
Et trouver dans ses yeux de quoi lui résister.
Elle règne en tyran dans mon âme éperdue;
Mais je prétends, je veux m'aguerrir à sa vue,
Et rendre à ses dédains, adorés trop long-tems,
Des dédains froids comme elle, et comme elle insultans.



ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

D'AMBOISE, *seul.*

Je vais donc le revoir; je vais enfin connaître
Jusqu'où tombe un héros quand l'Amour est son maître.
Je n'en saurais douter : ils brûlent tous les deux.
Les regards d'Azémire étaient pleins de ses feux.
Ce superbe palais, ces marbres, ce portique,
Tout ce faste imposant du luxe asiatique,
A ces murs séducteurs ces chiffres suspendus,
Dans un air enflammé ces parfums répandus,
De mille voluptés les charmes infidèles
Plongent l'âme étonnée en des langueurs mortelles....
Non, tout n'est pas perdu, puisqu'il va m'écouter.
Un cœur si jeune encor pouvait-il résister?
Ainsi dans un moment changent les destinées!
Ah! d'autres soins jadis ont rempli tes journées,
Turenne! Environné de guerre et de travaux,
Au sein de ses amis, de ses nobles rivaux,
Il respirait un air en grands exploits fertile :
Ici, dans les douceurs d'un loisir inutile,

Son âme tout entière est en proie au sommeil,
Et ne peut concevoir le moment du réveil.
Mais il vient.

SCÈNE II.

D'AMBOISE, TURENNE.

TURENNE.

Jour heureux! c'est le Ciel qui t'amène.
D'Amboise, est-ce bien toi? toi, l'ami de Turenne?
Viens dans mes bras.

D'AMBOISE.

Arrête. Avant de m'y presser,
Dis-moi quel est celui que je dois embrasser.

TURENNE.

Tu peux...

D'AMBOISE.

Envers son Dieu Turenne est-il perfide?
Tu rougis.

TURENNE.

Cet accueil m'afflige et m'intimide.
(A part.)
Saurait-il...

D'AMBOISE.

Un transfuge au camp s'est présenté.

TURENNE.

Un transfuge? Il a dit...

D'AMBOISE.

Il a tout raconté.

TURENNE.

Ciel! qu'entends-je?

D'AMBOISE.

Il prétend que, chéri d'une reine,
Sensible à son amour....

TURENNE.

Il a dit vrai.

D'AMBOISE.

Turenne!

TURENNE.

Ah!

D'AMBOISE.

Tu n'oublîras point ton Dieu ni ton pays:
Bouillon l'espère encore; et moi, je l'ai promis.
L'attente des chrétiens ne sera point frivole:
Je l'ai promis, te dis-je, et je tiendrai parole.
Tu sais, je sais aussi tout ce que je te doi;
Je t'aime, et je n'ai point oublié que sans toi
Sous des glaives nombreux ma valeur terrassée
Aurait trouvé la mort dans les champs de Nicée.
C'est mon tour aujourd'hui d'être le bienfaiteur:
Tu m'as sauvé le jour; je te rendrai l'honneur.

TURENNE.

D'Amboise, il faut parler: ton amitié m'est chère;
Mais aux vœux des chrétiens je ne puis satisfaire.

D'AMBOISE.

Tu le crois.

TURENNE.

Un ami n'a rien à te cacher;

Et mon cœur dans le tien demande à s'épancher.
Sans crainte et sans détour permets qu'il se déploie;
N'augmente point l'horreur qui se mêle à ma joie;
Ne sois pas inflexible, et laisse-moi goûter
Ce qu'au prix de la gloire il me faut acheter.
Laisse-moi mon bonheur. Il n'est plus sous les tentes.
Hélas! songeant encor à des palmes absentes,
Encor plein des exploits qui me furent promis,
A l'ombre de ces murs trop souvent je gémis.
Plains-moi, dans les hasards fais oublier Turenne;
A ta gloire, d'Amboise, ajoute encor la mienne;
Perdu pour les chrétiens, je veux revivre en toi :
Va cueillir ces lauriers qui ne sont plus pour moi,
Et ne tourmente plus une âme infortunée
Qu'à de nouveaux destins l'Amour a condamnée.

D'AMBOISE.

L'Amour! Dans ces climats, aux langueurs consacrés,
Sous un prophète impur long-tems deshonorés,
Je veux bien, mon ami, que sa voix criminelle
A la voix de l'honneur soit constamment rebelle;
Je veux qu'un Syrien, soigneux de s'avilir,
Dans la honte à son gré puisse s'ensevelir,
S'ignore, et, chaque jour adorant sa faiblesse,
Traîne une longue mort au sein de la mollesse;
Mais l'Amour est plus fier parmi nos chevaliers :
Il enfante la gloire et les travaux guerriers;
Sa voix est généreuse, et dans ces grandes âmes
De l'héroïsme encor sait irriter les flammes.

A la cour de Philippe il fallait faire un choix
Qui voulût un cœur pur et de rares exploits.
De tes succès bientôt noblement amoureuse,
De ton nom répété, de ses feux orgueilleuse,
Elle aurait dit un jour en nommant son vainqueur :
« C'est dans Jérusalem qu'il mérita mon cœur. »
La beauté de tout tems brûla pour les grands hommes,
O Turenne! L'Amour nous fait ce que nous sommes :
Compagnon de la gloire, il nous guide aux combats;
Au milieu des dangers il affermit nos pas.
De notre saint courage, aux rives de la France,
Il sera quelque jour la douce récompense;
Et des plus belles mains cent lauriers préparés
Appellent de Sion les conquérans sacrés.
Si tu veux écouter une plus haute envie,
Ce grand espoir de vivre au-delà de sa vie,
Oh! c'est peu, mon ami, que d'un cri glorieux
Les peuples étonnés nous portent jusqu'aux cieux;
Que l'Honneur et l'Amour déja nous applaudissent :
De nos augustes faits les siècles retentissent.
Vantés au loin, chantés chez nos derniers neveux,
Célébrés chez leurs fils, ils vont faire après eux,
Retracés d'âge en âge en des récits fidèles,
L'étonnement du monde et des races nouvelles.

TURENNE.

Ces discours généreux que m'adresse ta voix,
Mon cœur, en frémissant, les a tenus cent fois;
Mais je n'aspire plus à tant de renommée.

Eh! contre qui veux-tu que ma main soit armée?
J'ai déposé le glaive, et c'est pour elle enfin;
Et je dois le reprendre et lui percer le sein!
Elle, qui, nourrissant une injuste espérance,
Voyait déja mon bras voler à sa défense!
Connais-moi : pour servir aujourd'hui son courroux,
Non, sans doute, mon bras ne peut rien contre vous:
A l'honneur jusque-là je ne suis point rebelle,
Non; mais pour vous enfin je ne puis rien contre elle.

D'AMBOISE.

Sois son vengeur, Turenne, ou sois son ennemi,
Et non pas vertueux, criminel à demi.
Pour ces murs cependant un long calme s'apprête;
Tous les vœux sont tournés vers une autre conquête:
Bouillon, d'un siège obscur fatigué désormais,
Au sépulcre divin veut marcher sans délais;
Rien ne doit t'alarmer.

TURENNE.

Ainsi loin d'Azémire,
Pour venger notre affront, j'irais...

D'AMBOISE.

Qu'oses-tu dire?
Ce n'est pas notre affront, c'est l'injure des cieux.
Quand nous avons quitté ces champs délicieux
Que baigne la Gironde, ou la Seine, ou la Loire,
Ce fut pour conquérir une pénible gloire;
Et, franchissant les monts, les fleuves, les torrens,
L'astre des Syriens, aux regards dévorans,

Les armes, les remparts, les landes inféeondes,
Nous devions du Jourdain venger les saintes ondes,
Abattre du croissant la coupable grandeur,
Et des murs de Sion relever la splendeur.
Cette œuvre généreuse est presque consommée.
D'un triomphe éternel notre route est semée:
Tout a subi le joug; Sion nous tend les bras;
Pour aller jusqu'à Dieu nous n'avons plus qu'un pas,
Un seul; et tu prétends retourner en arrière!
Que diront les Français, que dira ton vieux père,
Alors qu'il apprendra par d'indignes récits
Qu'en des bords criminels on a laissé son fils;
Qu'à l'honneur, aux combats qui t'appelaient loin d'elle,
Son fils a préféré les bras d'une infidèle;
Ce fils qu'aimait la France, et que du haut des cieux
Avec orgueil déja contemplaient ses aïeux?
Ton père! et voilà donc le prix de sa tendresse?
Il se rappellera ces tems où sa vieillesse
Dans les champs de l'honneur guidait tes premiers pas.
Ce héros, sans regret voisin de son trépas,
Voyait revivre en toi ses belles destinées.
Après avoir été pendant quarante années
Le soutien de nos lis, l'honneur des chevaliers,
Ses cheveux blancs encore attendaient tes lauriers:
Il lui faut désormais, sans fils, sans espérance,
Chargé de tant d'exploits, rougir devant la France;
Et, de ses jours vieillis maudissant le fardeau,
Traîner plaintivement son nom dans le tombeau.

TURENNE.

Ne me présente plus cette accablante image.
Il connaîtrait la honte! et voilà mon ouvrage!
Il verrait tant d'exploits par moi seul obscurcis;
Et ses derniers soupirs accuseraient un fils!

D'AMBOISE.

Eh bien, que résous-tu?

TURENNE.

Cruel! eh! que résoudre?
Demeurer: je suis vil; et rien ne peut m'absoudre;
Fuir...

D'AMBOISE.

Tu reprends ta gloire.

TURENNE.

Et je perds le bonheur.
Du choix qui m'est resté conçois-tu la rigueur?
Flotter entre une amante et l'honneur, la patrie;
Entre le désespoir, hélas! ou l'infamie.

D'AMBOISE.

N'es-tu donc plus chrétien!

TURENNE.

Je suis encor amant.

D'AMBOISE.

Insensé!

TURENNE.

L'oublier!

D'AMBOISE.

Tu le dois.

TURENNE.

O tourment!

D'AMBOISE.

Faut-il être avili?

TURENNE.

Faut-il être parjure?

D'AMBOISE.

Tu l'es.

TURENNE.

Que décider?

D'AMBOISE.

Rends-toi, je t'en conjure;
Que dis-je? on te l'ordonne; et non plus l'amitié;
Et non plus pour ton père un reste de pitié;
Non plus tous les Chrétiens, Bouillon, ni l'Honneur même;
Mais un plus grand pouvoir, mais une voix suprême,
Un Dieu, qui nous entend, qui nous voit en ces lieux,
Qui repose sur toi ses invisibles yeux.
Ne trahis point, Turenne, une cause si belle:
Tout doit s'anéantir lorsque Dieu nous appelle.
Tu l'entends, il te parle: il veut être écouté;
Il venge tôt ou tard son ordre rejeté.
Ton cœur, songes-y bien, devant lui fut coupable.
Tu frémis: ne rends point ton crime irréparable;
Mérite le pardon qu'il te faut obtenir,
Et ne lui laisse pas le tems de te punir.

TURENNE.

Je ne résiste plus: courons, courons aux armes.

D'Amboise, en t'écoutant, je rougis de mes larmes.
D'un feu moins triomphant mon cœur fut pénétré
Alors que dans Clermont le pontife inspiré,
Urbain, des lieux sacrés prêchant la délivrance,
Au tombeau glorieux précipitait la France.
Jamais le saint Ermite et ses mâles accens,
De cet effroi divin n'embrasèrent mes sens,
Lorsque du Sarrabat les rives prisonnières
Virent flotter la croix sur nos saintes bannières;
Ou lorsque, dans le choc des combats meurtriers,
Ses vœux ouvraient le ciel à nos vaillans guerriers.
Sois mon fidèle appui : c'est toi que je veux suivre.
Je vois que dans ces lieux je ne saurais plus vivre;
Je sais que dans ces lieux j'avais mis mon bonheur :
Je sais que d'aujourd'hui tout doit m'y faire horreur;
Que son culte est affreux, que c'est une infidèle;
Et j'ai tout expié, puisque je fuis loin d'elle.
J'offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait souffrir.
Je fus coupable, ami, si j'ai pu la chérir;
Ou plutôt je le suis : elle m'est chère encore.
Je rougis de pleurer, je pleure, et je l'adore,
Et je sens.... Ne crains rien, tu vois mon désespoir;
Mais tu seras content : Bouillon va me revoir.

D'AMBOISE.

Ce n'est pas tout.

TURENNE.

Comment!

D'AMBOISE.

Il faut, mon cher Turenne,
D'un espoir insensé désabuser la reine.

TURENNE.

Moi !

D'AMBOISE.

L'effort est pénible, il te pourra coûter;
Mais qu'il est beau le prix que tu vas remporter !
Pour ne point succomber à de viles tendresses,
Songe que Dieu lui-même a reçu tes promesses.
Moi, de nos compagnons, détenus dans les fers,
Je cours, il en est tems, sécher les pleurs amers;
Aux tentes des chrétiens c'est moi qui les rassemble.
Attends-moi dans ces lieux ce soir; et, tous ensemble,
Nous irons nous ranger sous l'étendard de Dieu.

TURENNE.

Je le veux.

D'AMBOISE.

Maintenant viens m'embrasser. Adieu.

(Il sort.)

SCÈNE III.

TURENNE, seul.

Je vais briser enfin des nœuds illégitimes!
Il faut donc, ô mon Dieu! t'immoler deux victimes?
Je vais la fuir. Ce coup n'était pas attendu;
On le veut, j'ai promis, j'ai fait ce que j'ai dû:
Allons. C'est son amour, ses pleurs que je redoute.

Ses pleurs! Ils vont couler; je dois gémir, sans doute;
Le ciel veut mon départ; mais le ciel irrité
Peut-il me commander l'insensibilité?

SCÈNE IV.

TURENNE, AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

Enfin donc, quelque jour nous pourrons sans alarmes,
D'un amour mutuel respirer tous les charmes,
Turenne; et ce chrétien que vous venez de voir
De vous rendre à Bouillon n'a plus aucun espoir!

TURENNE.

(A part.) (Haut.)
Quel supplice!... Azémire!...

AZÉMIRE.

Eh bien!

TURENNE.

(A part.) Quoi! je balance.
(Haut.) (A part.)
Sachez... Non, cet effort n'est pas en ma puissance.

AZÉMIRE.

Vous détournez les yeux, vous pleurez; et je voi
Qu'il vous en a coûté pour être tout à moi.
Comme si les destins, à mes feux plus propices,
M'imposaient aujourd'hui de moindres sacrifices!
Ah! mes sujets, Turenne, eh! puis-je m'abuser?
Si Bouillon vous accuse, ont droit de m'accuser.

S'il faut de mes traités rendre compte à l'Asie,
Je dois le confesser: rien ne les justifie;
Mais enfin je vous aime... et vous m'aimez.

TURENNE.

Hélas!

Vous voyez... apprenez... vous ne concevez pas...

AZÉMIRE.

Ciel! que dois-je augurer? quel trouble!

TURENNE.

Non, Madame,

On ne brûla jamais d'une aussi tendre flamme.

AZÉMIRE.

Eh bien! s'il est ainsi, qui peut donc vous troubler?

TURENNE.

(A part.)
O Dieu! comment se taire, et comment lui parler?
(Haut.)
Ce chrétien... Nos deux cœurs sont unis dès l'enfance;
Son amitié, Madame...; excusez mon silence:
De tout ce qu'il m'a dit mes sens encor émus...

AZÉMIRE.

Turenne, apprenez-moi...

TURENNE.

Ne m'interrogez plus.

Je ne puis vous parler, hélas! ni vous entendre;
Et j'ai loin de vos yeux des larmes à répandre.

SCÈNE V.

AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

Ismène, est-il bien vrai? Je frémis d'y penser:
Quelque chose en son cœur pourrait me balancer!
Il m'échappe; et ses pleurs... Non, je ne puis le croire:
Il m'aime, il doit m'aimer: il y va de sa gloire;
Il y va de ma vie; et l'ingrat désormais
Veut-il de mon trépas payer tous mes bienfaits?
J'aurais trop à rougir... Il semblait se contraindre?
Il oserait... Tu vois combien je suis à plaindre!
Dans son cœur mieux que moi tu pouvais pénétrer.
Quel est donc ce secret qu'il doit me déclarer?
Ne n'aimerait-il plus? O destin déplorable!
Quand de vos sentimens l'objet irréparable,
Après tant d'heureux jours, oubliés désormais,
Vous fuit, vous abandonne, et cela pour jamais!
Que dis-je? loin de moi cette image cruelle!
Je sens que j'ai besoin de le croire fidèle.

ISMÈNE.

Quoi, ses sermens!...

AZÉMIRE.

Hélas! où sont donc les momens
Alors que dans ses yeux je lisais ses sermens?
Un reste de tendresse anime encor sa bouche;

Mais ses yeux sont armés d'un silence farouche.
A mon amour, Ismène, il offre désormais
Des larmes, des regards ou troublés ou muets.
Après tout, j'ai moi seule ordonné mon injure:
Il était trop aimé pour n'être point parjure.
Enfin, c'est un chrétien: rien ne doit m'étonner.

ISMÈNE.

D'un changement si noir pourquoi le soupçonner?

AZÉMIRE.

Ai-je rien fait, dis-moi, pour mériter sa haine?
Me haïr! me tromper! lui, me tromper, Ismène!
C'est d'un frivole soin trop long-tems m'occuper:
Turenne est un héros, il ne saurait tromper.
Sans redouter sa haine ou son indifférence,
Donnons à ses sermens une entière assurance.
Ses vertus, tout en lui m'est garant de sa foi;
Tout me jure... et pourtant je tremble malgré moi;
D'un noir pressentiment je ne puis me défendre.
Viens, je veux m'éclairer; je veux le voir, l'entendre;
Lui seul de mes soupçons peut dissiper l'horreur,
Ismène; et mon destin est au fond de son cœur.



ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

SOLIMAN, NARSÈS.

SOLIMAN.

NARSÈS, avec horreur elle fuit donc ma vue?

NARSÈS.

Je ne sais; mais enfin, inquiète, éperdue,
Seigneur, elle semblait nourrir quelques soucis;
Ses yeux même, ses yeux de larmes obscurcis...

SOLIMAN.

Non, les pleurs sont pour moi: tu sais ce qu'on m'apprête.
Je veux troubler du moins leur exécrable fête!
Tu vois que ces brigands, de ruine affamés,
Tiennent de toute part ses sujets enfermés:
Fuyons loin d'elle, ami, fuyons loin de ma honte;
Courons, de ses dédains faisons-lui rendre compte:
Qu'elle pleure à son tour.

NARSÈS.

Seigneur, y pensez-vous?
Et quel est donc l'objet d'un si puissant courroux?

Faut-il, quand une femme est ingrate ou parjure,
Les armes à la main réparer cette injure?
Son joug doit vous peser : sous un joug plus honteux
Les chrétiens cependant vous oppriment tous deux.
Voilà le seul penser qui doit remplir votre âme,
Non Turenne, Azémire, et leur stérile flamme.
Eh quoi! l'on vous préfère un indigne rival!
Ignorez-vous ce sexe et son penchant fatal?
Cent fois d'un lâche amour les caprices coupables
Ont fermé son oreille à des vœux respectables;
Et jamais, avant vous, guerrier ne s'est armé
Pour punir un objet qu'il avait trop aimé.

SOLIMAN.

Jamais pareille injure! Ah! que doit-elle attendre?
Prétends-tu me blâmer? prétends-tu la défendre,
Justifier son cœur lâchement dégradé?
Dis-moi, quel intérêt en ces lieux m'a guidé?
Que m'importaient à moi les dangers d'Héraclée,
Et votre Cilicie à son tour désolée?
Je n'ai vu qu'Azémire, et j'en reçois le prix:
Il faut donc que j'apprenne à souffrir des mépris.
Pour tant de cruautés il faut de l'indulgence;
Et je dois rechercher, non ma juste vengeance,
Mais des soupirs perdus, des sanglots impuissans,
Ou le pénible honneur de régner sur mes sens!
Nourri dans les combats, mais tendre, mais sensible,
Je ne connais point l'art de cet orgueil paisible;
De nos ardens climats j'ai toute la fureur.

On ne m'a pas instruit à contraindre mon cœur;
Et ce cœur, indocile aux conseils de la gloire,
Ne sait ni remporter ni feindre la victoire.
Si je suis Soliman, si l'on m'ose outrager,
Si j'ai versé des pleurs, je prétends les venger.

NARSÈS.

Eh bien! Seigneur, eh bien! confiez-vous au glaive:
Vengez-vous. Si la Reine a besoin d'une trève,
Déclarez aux chrétiens que la guerre est pour vous;
Ils chancèlent : sur eux précipitez vos coups;
Et, défaits à demi par votre renommée,
Une seconde fois traversez leur armée.
J'adopte vos drapeaux, Seigneur; je ne veux pas
Pour un vil étranger affronter les combats,
Et, toujours d'une reine adorant les caprices,
Sous un joug sacrilège abaisser mes services.
Ainsi de vos soupirs vous vengerez l'affront;
Et bientôt, croyez-moi, ses regrets vous suivront:
Il faudra que son cœur, s'ouvrant à la lumière,
Se déclare pour vous avec l'Asie entière.

SOLIMAN.

Ami, ne perdons pas des momens précieux:
L'envoyé des chrétiens approche de ces lieux;
Turenne est avec lui. Je sens que leur présence
Irrite dans mon cœur la soif de la vengeance.

SCÈNE II.

LES MÊMES, D'AMBOISE, TURENNE.

SOLIMAN.

Azémire a daigné recevoir vos bienfaits;
Vous la favorisez de quelques jours de paix;
Mais Soliman, Seigneur, ne veut pas d'indulgence.
On pourrait, je le sens, blâmer ma négligence:
Mes pertes, mes affronts ont marqué tous vos pas;
Et la croix insolente usurpe mes États.
Rien ne doit ni fléchir ni suspendre ma haine.
Mon sort n'obéit pas au destin de la Reine;
Et, si par des sujets ses vœux sont respectés,
Ce fer n'est pas du moins soumis à ses traités.
Adieu, Seigneur; bientôt sorti de ces murailles,
Je veux tenter encor le destin des batailles;
J'aurai soin de hâter ces glorieux instans:
Pour vous et pour l'Asie ils seront importans.

D'AMBOISE.

Je le crois; mais, Seigneur, à vous parler sans feinte,
Ces instans ne sauraient nous inspirer la crainte:
Ils seront désirés, et jamais assez prompts.

SOLIMAN.

Je vais tout disposer.

D'AMBOISE.

Et nous vous attendrons.

SCÈNE III.

D'AMBOISE, TURENNE.

D'AMBOISE.

Eh bien! de ton départ la Reine est-elle instruite?

TURENNE.

Elle ignore tout.

D'AMBOISE.

Ciel!

TURENNE.

Tu règles ma conduite:
Écoute-moi, d'Amboise, et ne t'alarme pas.
A l'instant, s'il le faut, je marche sur tes pas;
Et, quels que soient enfin les attraits d'Azémire,
C'est un camp désormais, c'est la guerre où j'aspire;
Ce barbare lui seul eût décidé mon cœur.
Mais toi, de mon devoir adoucis la rigueur:
De cet affreux départ porte-lui la nouvelle.
Puisse encor ta pitié la rendre moins cruelle!

D'AMBOISE.

Tu veux que je lui parle, et j'y dois consentir.

TURENNE.

Et moi, dès ce moment, je suis prêt à partir.
Tu verras qu'aux lauriers je puis encor prétendre,
Que je n'ai point changé.

D'AMBOISE.

Je me plais à t'entendre.

Combien de mes efforts je bénis le succès!
Et combien tous nos chefs vont être satisfaits!
Surtout du vieux Raymond tu combles l'espérance:
Il t'aime, il a souvent regretté ton absence;
Il pleurait cet amour qui, souillant tes lauriers,
Enlevait un modèle à nos jeunes guerriers.
Mais eux! tu vas les voir et tu vas les entendre.
Eux! Cet emploi si cher à mon amitié tendre,
Montaigu, Châtillon, tous le voulaient remplir.
Au-devant de nos pas tu les verras courir:
Ils vont féliciter la main qui te ramène;
Trop heureux en effet de leur offrir Turenne
Délivré de sa honte et marchant aux saints lieux;
Turenne digne encor de ses nobles aïeux;
Digne encor d'arracher aux mains de l'infidèle
Son Dieu, Jérusalem, et la tombe immortelle;
Digne encor de ce nom qui doit être à jamais
Le bouclier du trône et l'honneur des Français!
On vient: c'est Azémire; ôte-toi de sa vue.

(Turenne sort.)

SCÈNE IV.

D'AMBOISE, AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

(Elle veut suivre Turenne.) (D'Amboise l'arrête.)

Turenne!... expliquez-moi cette fuite imprévue,
Seigneur; à quel dessein m'osez-vous arrêter?
Que dit-il? que veut-il? et qu'ai-je à redouter?

D'AMBOISE.

Écoutez-moi, Madame.

AZÉMIRE, à part.

O Ciel! que vais-je apprendre?

(Haut.)

Parlez.

D'AMBOISE.

Dans votre cœur, qui s'est laissé surprendre,
La paix, la liberté doit renaître en ce jour.
Sensibles tous les deux, je sais trop que l'amour
A de votre jeunesse égaré l'imprudence:
Il inspire toujours l'aveugle confiance.
Apprenez qu'à jamais vos cœurs sont séparés;
La Fortune entre vous mit des remparts sacrés:
Un devoir éternel, qu'il reconnaît lui-même...

AZÉMIRE.

C'en est fait. Achevez: il me hait?

D'AMBOISE.

Il vous aime.
Il vous fuit cependant : montrez-vous aujourd'hui
Maîtresse de vous-même et digne en tout de lui.

AZÉMIRE.

Heureuse par lui seul, toute sous son empire,
Pour l'aimer, pour lui plaire une amante respire.
L'ingrat! c'est à demi qu'il reconnaît ma loi!
Il a quelque devoir qui l'emporte sur moi!
Il veut me fuir! qu'il parte: il faut bien me soumettre;
C'est l'arrêt de ma mort. Il n'en sait rien peut-être!
Mais l'a-t-il prononcé? m'a-t-il pu condamner?

Le croyez-vous enfin, qu'il m'ose abandonner?
Courez, rendez-le-moi; ramenez... je m'égare.
Vous voyez mes tourmens, je vous les dois, barbare :
Vous avez tout conduit. Qui! vous me secourir!
Vous! je ne prétends pas, Seigneur, vous attendrir;
Je sais qu'à ma douleur vos yeux trouvent des charmes;
Qu'en m'apportant la mort, que, témoin de mes larmes,
Votre cœur les méprise, et, se fermant au mien,
Regarde avec horreur ce qui n'est pas chrétien.
Ainsi le veut sans doute un implacable maître:
Votre Dieu vous défend...

D'AMBOISE.

Sachez mieux le connaître.
Sa gloire et non la haine alluma le flambeau
Qui dirige nos pas et marche à son tombeau.
D'un trépas éternel son trépas nous délivre;
Et sa loi me prescrit de l'aimer, de le suivre;
Soldat, vainqueur sous lui, de ne le point trahir;
D'abhorrer votre culte, et non de vous haïr.
Vous ne m'entendez pas d'une vertu sauvage
Affecter devant vous le fastueux langage:
Français et chevalier je ressens vos douleurs;
Et mon cœur ne sait pas insulter à des pleurs.
Laissez de vos chagrins éclater la faiblesse:
Elle est trop excusable, et n'a rien qui me blesse.
D'un héros qui vous aime il faut vous séparer:
Ne vous contraignez pas, c'est l'instant de pleurer,
Pleurez; mais imitez l'exemple de Turenne.

Jaloux de son pouvoir, l'Amour cède avec peine;
Mais (et ne puis-je enfin vous en persuader?)
Il est des lois, Madame, à qui tout doit céder.

(Il sort.)

SCÈNE V.

AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

De ce cruel moment j'ai prévu les atteintes;
Mon cœur ne s'ouvrait point à de stériles craintes:
Turenne m'abandonne. Et toi, dont j'ai pour lui
Récompensé si mal la vaillance et l'appui;
Vous qui, de ma beauté flattant le vain empire,
Soupiriez, gémissiez pour l'ingrate Azémire;
Si ses dédains cruels vous ont tous outragés,
On l'outrage à son tour: vous êtes tous vengés.
Lui me trahir! Écoute: on s'abuse peut-être;
Et mon cœur à ces traits ne peut le reconnaître.
Va, dis-lui... Mais, Ismène, à quoi bon le revoir?
Aurais-je encor sur lui quelque ombre de pouvoir?
Ah! mon incertitude est cent fois plus cruelle;
Va le trouver: dis-lui qu'Azémire fidèle,
Fidèle malgré lui, malgré son changement,
Ne veut que la douceur de le voir un moment.

SCÈNE VI.

AZÉMIRE, *seule.*

S'il part, plus de bonheur, plus de jours à prétendre;
Et de cet entretien tout mon sort va dépendre.
Ciel! maître des destins, toi qui me fais aimer,
Fais aussi que mes pleurs le puissent désarmer;
Prête, prête à ma voix un accent qui le touche;
Fais, ô Ciel! que mon cœur, tout entier sur ma bouche,
Trouve son cœur facile et prêt à m'écouter.
Hélas! contre un amour qu'on voudrait surmonter
Il n'est, je le sens trop, que d'impuissantes armes.
Mais le voici: je sens redoubler mes alarmes.

SCÈNE VII.

AZÉMIRE, TURENNE.

AZÉMIRE.

Ne craignez point, Seigneur, de rencontrer mes yeux:
Approchez-vous. Avant que vous quittiez ces lieux,
Sur ce dernier espoir ma douleur se repose
Que d'un tel changement vous m'apprendrez la cause.
J'ai cru que vous m'aimiez; les plus tendres discours
D'un bonheur éternel m'assuraient tous les jours;
A vous plaire, à vous voir j'étais accoutumée;
Et je ne sais pourquoi je ne suis plus aimée.

TURENNE.

Grand Dieu!

AZÉMIRE.

Vous le savez.

TURENNE.

Interdit et confus...

AZÉMIRE.

Instruisez-moi, de grâce, et ne me trompez plus.

TURENNE.

Moi! je vous ai trompée! et pouvez-vous, Madame,
Pouvez-vous à ce point méconnaître mon âme?
Vivre en vous adorant était un sort bien doux;
Mais il me faut mourir, et mourir loin de vous.
Régnez, oubliez-moi. C'est vous que j'en atteste,
Vous, ma religion, une gloire funeste:
Je vous aime; et je cours remplir l'ordre du ciel.
Rester m'est impossible.

AZÉMIRE.

Et c'est aimer, cruel!
C'est aimer! Quand on aime il n'est rien d'impossible;
Et la haine vaut mieux que cet amour paisible.
Que tes vœux désormais se rassemblent sur moi:
Amis, Gloire, Parens, je serai tout pour toi.
Moi, régner? Laisse là mes sujets, ma couronne;
Tu prétends loin de toi m'exiler sur un trône:
Je n'en veux plus. Tu cours aux tentes des chrétiens;
Voici ta route; allons: mes pas suivront les tiens.
Tu m'aimes, c'est assez. Française ou Syrienne,

Dans ces lieux, dans ton camp, musulmane ou chrétienne,
Reine, esclave, il n'importe. Ah! songe que pour moi
Le trône, le bonheur, l'univers n'est que toi.
Tu combles tous les vœux de mon âme enflammée;
Azémire, en t'aimant, ne veut rien qu'être aimée.
Viens.

TURENNE.

Jusqu'où vos désirs se vont-ils égarer?
Madame, à cet espoir cessez de vous livrer.
Qui, vous! suivre mes pas? Non, vous seriez coupable;
Et de vous avilir Turenne est incapable.
Les autels de mon Dieu, que vous méconnaissez,
D'un hommage imposteur seraient trop courroucés.
Pardonnez: vous l'avez outragé dès l'enfance;
Moi-même, en vous aimant, je sens que je l'offense.
Quittez après cela votre loi, votre cour:
Recevra-t-il des vœux qu'aura dictés l'amour?
Non, non, Madame, il faut...

AZÉMIRE.

Il faut que tu me fuies!

TURENNE.

Azémire, on a vu des amantes trahies.
On a vu des ingrats, d'un beau destin lassés,
Insulter aux sermens qu'ils avaient prononcés,
Délaisser une amante, et, pour comble d'injure,
Aller nourrir loin d'elle une flamme parjure;
Mais se voir l'un à l'autre arrachés malgré soi;
Mais rompre ses liens sans dégager sa foi;

Mais fuir, en l'adorant, un objet plein de charmes;
Mais retrouver partout sa présence et ses larmes!
Quel effroyable sort s'appesantit sur nous!
En causant vos tourmens je souffre plus que vous.
Ne me retenez plus: Dieu m'appelle et me guide;
Dieu m'attend.

AZÉMIRE.

Tu le veux, eh bien! fuis-moi, perfide;
Surtout vante-moi bien ton héroïque effort.
Tu crois servir le ciel en me donnant la mort:
Le ciel de tes fureurs ne peut être complice;
Sous les murs de Sion il me doit ton supplice.
Va, tremble d'invoquer au jour de ton trépas
Azémire qui t'aime, et ne t'entendra pas.
[1] Tu veux m'abandonner? eh! comment y survivre?
Tu peux rester, cruel, si je ne peux te suivre.
Par nos feux mutuels, par le plus doux lien,
Par ces pleurs, (aujourd'hui je n'ai plus d'autre bien),
Dépouille en ce moment une âme injuste et dure!
Ah! ton Dieu, quel qu'il soit, doit venger le parjure.
Chrétiens, Princes, Sujets, irrités contre moi,
J'ai tout bravé, Turenne, et tout bravé pour toi.
Mon sceptre, ma couronne à toi seule asservie;
Cet orgueil, ces honneurs, cet éclat de ma vie,

---

1. Le morceau suivant est imité du quatrième livre de l'*Énéide* :

Mene fugis? etc.

(*Note de l'Éditeur.*)

La pudeur, que je crus pouvoir toujours chérir,
Imprudente! pour toi quand j'ai pu les trahir,
Tu pars! et loin de toi, ta malheureuse amante,
Loin de toin sur ces bords tu la laisses mourante!

TURENNE.

D'Amboise!

AZÉMIRE.

Je le vois, ton cœur est agité:
Il ne renferme point tant d'inhumanité.

TURENNE.

Laissez-moi: de vos pleurs j'ai peine à me défendre;
Et déja mon devoir ne se fait plus entendre.

AZÉMIRE.

Prends aussi, prends mes jours, si tu fuis loin de moi;
Ils me sont odieux : ils ne sont plus à toi.
Va retrouver Bouillon; du sang de ton amante,
Va, cours à tes chrétiens offrir ta main fumante.
Dis-leur : J'ai pu la voir, sans me laisser fléchir,
Tremblante à mes genoux, pleurer, prier, gémir.
Dis-leur : Elle n'est plus, et j'ai tranché sa vie;
Comblé de ses bienfaits, Chrétiens, je l'ai punie,
J'ai méprisé ses pleurs; c'était peu du mépris :
Elle m'idolâtrait, sa mort en est le prix.

TURENNE.

Ciel!

AZÉMIRE.

Tu frémis, Turenne.

TURENNE.

O ma chère Azémire!

Sur le cœur d'un amant tu connais ton empire.
Et je te fuirais! moi! Qui, moi t'abandonner!
La France et les chrétiens ont beau me l'ordonner:
Je veux te voir, t'aimer, t'idolâtrer sans cesse;
Jouir de mon bonheur, du tien, de ma tendresse;
Loin de tous les regards brûler à tes genoux;
Brûler, être à jamais ton amant, ton époux,
Toi-même; et, si d'un Dieu l'autorité cruelle
A des liens si chers veut me voir infidèle,
Je lui désobéis; et, dût-il se venger,
Tu le veux: c'est assez, je cours me dégager.



ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

TURENNE, *seul.*

Je crains, je fuis d'Amboise. Il faut que je l'attende;
Il faut que je lui parle, et que son cœur m'entende.
Je dois lui déclarer... l'oserai-je jamais?
Il approche.

SCÈNE II.

TURENNE, D'AMBOISE.

D'AMBOISE.

Partons, nos compagnons sont prêts.
Tu ne me réponds point?

TURENNE.

Tu vois couler mes larmes:
C'est te répondre assez.

D'AMBOISE.

Pourquoi donc ces alarmes?
Ah! fais taire un moment de frivoles douleurs;
Une fois hors des murs je te permets les pleurs.
Marchons.

TURENNE.

Attends encor.

D'AMBOISE.

C'est déja trop attendre.

TURENNE.

Je ne puis te parler.

D'AMBOISE.

Je ne puis te comprendre.

TURENNE.

Au nom de la pitié.

D'AMBOISE.

Que veux-tu?

TURENNE.

Je frémis.

D'AMBOISE.

As-tu donc oublié ce que tu m'as promis?

TURENNE.

Je n'ai rien oublié; mais plains mon infortune;
Mais ne m'oppose plus une gloire importune,
Ni Bouillon, ni ce Dieu que je dois redouter,
Et que mon cœur séduit ne peut plus écouter.

D'AMBOISE.

Juste Ciel!

TURENNE.

Ce langage a lieu de te surprendre.
Oui, c'en est fait, d'Amboise, il a fallu me rendre:
Je ne partirai point. Tu n'as pas vu ses pleurs;
Tu n'as pas d'Azémire entendu les douleurs!

J'ai tout fait, tout tenté pour vaincre sa tendresse,
De mon cœur mille fois accusé la faiblesse :
Un père, ma patrie, un ami, dans ce jour,
L'honneur, Bouillon, Dieu même a combattu l'amour;
Contre elle, jusqu'à moi, tout s'est uni : n'importe,
Seule avec son amour, Azémire l'emporte;
Et, las de prolonger un inutile effort,
En tombant à ses pieds, j'ai désiré la mort.

D'AMBOISE.

Dieu !

TURENNE.

S'il faut que je meure ou que je la trahisse,
C'est au Ciel à frapper : j'attendrai mon supplice.
Car enfin, d'un tel coup si je vais l'accabler,
Crois-tu que l'avenir pourra la consoler ?
J'aurais gardé ce prix à l'amour le plus tendre !
Je pourrais !...

D'AMBOISE.

C'est assez, je ne veux plus t'entendre;
Mais, puisque j'écoutais un chimérique espoir,
Puisque l'honneur sur toi n'a plus aucun pouvoir,
Puisque tu veux ramper aux pieds d'une maîtresse,
Puisque je dois enfin rougir de ma promesse,
Et que, d'un fol amour indignement charmé,
Tu me punis si bien de t'avoir estimé,
Je pars, et je vais dire aux Français qui t'attendent :
Français ! c'est vainement que vos cris le demandent :
Il déteste son Dieu, la gloire, la vertu;
Turenne n'est qu'un lâche.

TURENNE.

Ah! cruel, que dis-tu?
Si le fer sarrasin ne me l'a point ravie,
D'Amboise, tu la hais: c'en est fait, prends ma vie;
C'en est fait, jeune encor, j'ai déja trop vécu;
Et cet indigne outrage...

D'AMBOISE.

Il pleure : j'ai vaincu.
Va, laisse-les couler ces larmes du courage,
Du réveil d'un héros éclatant témoignage.
Non, tu n'es point un lâche; et, si jamais ton front
Eût supporté la honte et rougi d'un affront,
Si ta valeur cent fois ne s'était signalée,
Je ne te viendrais pas chercher dans Héraclée;
Je n'aurais rien promis. Pardonne si ma voix,
D'un odieux reproche outrageant tes exploits,
A su bientôt fixer tes vertus incertaines,
Rallumer ce beau feu qui coule dans tes veines,
Et si le cœur enfin d'un brave chevalier,
Guéri par une insulte, a brillé tout entier.

TURENNE.

Ote-moi mon amour. Du moins, s'il faut te suivre,
En ne me voyant plus, fais qu'elle puisse vivre.
D'un régard de courroux si Dieu voit mes combats...
Non, Turenne, ô mon Dieu! ne se révolte pas.
Ah! qu'au fond de mon cœur ta voix daigne descendre :
Prends pitié de ce cœur que tu formas si tendre,
De mille passions jouet infortuné,

Roseau faible et fragile, aux vents abandonné.
Surtout que tes bontés ne s'écartent point d'elle:
Si mes yeux, Dieu clément, sont pour une infidèle,
Ignorer ta loi sainte, est-ce un crime odieux,
Un forfait qui la rende étrangère à tes yeux?
Elle vient. Je la vois. Où fuir? O Ciel!

D'AMBOISE.

Demeure.

TURENNE.

D'Amboise, en la quittant, tu veux donc que je meure?
Quel moment!

D'AMBOISE.

Prends courage, et me laisse parler.

SCÈNE III.

LES MÊMES, AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

Nos destins sont heureux, cessez de les troubler;
A me trahir, Seigneur, cessez de le contraindre;
Et respectez des feux que rien ne peut éteindre.
Si de vos compagnons j'ai rompu les liens,
Allez, portez vos pas vers le camp des chrétiens:
J'y consens; mais enfin puis-je, sans quelque peine,
Voir sitôt mes bienfaits payés de votre haine?
Ah! du moins vous savez que Turenne aujourd'hui
N'est plus à mon amour arraché malgré lui;
Qu'il ne peut aux chrétiens sacrifier sa flamme.

D'AMBOISE.

D'un inutile espoir vous vous flattez, Madame.

AZÉMIRE.

Qu'entends-je ?

D'AMBOISE.

Il a fallu forcer sa volonté:
Il osait de son Dieu braver l'autorité.

AZÉMIRE.

Quoi, Seigneur, à me fuir vous consentez encore?
Vous me quittez!

D'AMBOISE.

Qu'il parte, ou qu'il se déshonore:
Choisissez.

AZÉMIRE.

Malheureuse! ah! tout m'est enlevé.

D'AMBOISE.

Pour les plus grands destins Turenne est réservé.
Faut-il que mon ami, foulant aux pieds la gloire,
Perde en de vains soupirs sa vie et sa mémoire?
Et comment pouvez-vous reprocher à son cœur
D'oublier des sermens qu'a démentis l'honneur?
Il n'a pas dû choisir le tems de votre absence:
Partir en vous trompant! cet excès de prudence
Est d'un amant perfide, et non d'un chevalier
Que l'oubli du devoir peut seul humilier.
Contemplez d'un œil ferme un départ nécessaire.
Eh! s'il ne s'agissait que d'un guerrier vulgaire,
Exempt de repentir, ignorant la vertu,
Mon zèle, en un seul jour tant de fois combattu,

Pourrait l'abandonner aux vengeances célestes,
Et d'un courage éteint ne plus chercher les restes.
C'est un héros: je dois lui rendre son destin;
C'est mon ami, Madame; et j'ai promis enfin.
L'Amitié contre vous lui servira d'égide.
Excusez ce discours peut-être un peu rigide.
Vous cherchez dans ses yeux un langage plus doux;
Vous m'écoutez à peine; eh! que prétendez-vous?
Dans un projet honteux votre âme est affermie:
Il vous aime et ne peut vous consacrer sa vie.
Entre vous deux, Madame, est-il quelque lien?
Vous êtes musulmane, et Turenne est chrétien.

AZÉMIRE.

Oui, de tant de motifs je conçois l'importance;
Son silence a déja prononcé ma sentence.
Turenne, je croyais, et pouvais-je en douter?
Que jamais votre amour n'oserait me quitter:
Jusqu'au dernier moment je me suis abusée.
Allez: mon espérance est enfin épuisée;
Allez: votre bonheur n'est plus auprès de moi;
Je reçois vos adieux, je vous rends votre foi.
Remplissez d'un héros la noble destinée;
Et moi, reine sans gloire, amante infortunée,
Je traînerai le cours de mes longues douleurs.
N'irritez point le Ciel, qui condamne vos pleurs.
Avant que loin d'ici vous cherchiez la victoire,
Sur ces remparts sanglans craignez une autre gloire:
Craignez que sous vos coups tout mon sang répandu...

Pour vous avoir aimé, c'est le prix qui m'est dû.

D'AMBOISE.

Le Ciel est juste. Alors qu'on a su lui déplaire,
Ce n'est pas un forfait qui fléchit sa colère;
Non, Madame. Écoutez des présages plus sûrs:
La guerre va bientôt s'éloigner de vos murs;
Et tranquille bientôt, loin du fracas des armes,
Dans le sein de la paix vous sécherez vos larmes.
J'implorerai moi-même...

AZÉMIRE.

Épargnez-vous ce soin.
Que m'importe la paix? je n'en ai plus besoin.
Mais vous qui m'opposez un silence inflexible,
Vous que j'ai tant aimé, vous que j'ai cru sensible,
Qu'Azémire du moins puisse encore une fois
Recevoir vos soupirs, entendre votre voix.

TURENNE.

Aux rives du Jourdain j'emporte votre image,
Azémire; en ces champs, dévoués au carnage,
Du moins j'ose espérer qu'un plus heureux destin
De mes jours, que je hais, aura marqué la fin.
Oubliez une amour aussi tendre que vaine;
Oubliez, s'il le faut, jusqu'au nom de Turenne.
Adieu.

AZÉMIRE.

Partez.

TURENNE.

Hélas!

AZÉMIRE.

Ne m'importunez plus.

D'AMBOISE, entraînant Turenne égaré.

Viens, suis-moi: c'est ici.

SCÈNE IV.

AZÉMIRE, ISMÈNE.

AZÉMIRE.

Pleurs, sanglots superflus!
Turenne! il fuit. Et moi! douleur insupportable!
Turenne! il remplit seul mon âme inconsolable.
Je ne le verrai plus, et je vais désormais
L'appeler, le chercher, sans le trouver jamais.
L'amour venait s'unir à toutes mes pensées,
Loin de lui, sous ses yeux, à lui seul adressées;
Je ne voyais que lui: les ténèbres, le jour,
L'air que je respirais, tout devenait amour.
Turenne! il ne craint pas une amante outragée.
Voilà donc que je meurs! ma mort sera vengée.
Allons, quittons ces lieux, ces lieux jadis charmans,
Témoins de mon bonheur, tout pleins de ses sermens,
Et maintenant voilés de ma douleur profonde,
Où je ne le vois plus, où je suis seule au monde.
Courons.

ISMÈNE.

Qu'espérez-vous?

AZÉMIRE.

Je pourrai le revoir.
Je mourrai de sa main: c'est mon dernier espoir.

ISMÈNE.

De quel affreux dessein votre âme est agitée?

AZÉMIRE.

C'est la mort qu'il me faut. Je l'ai bien méritée,
Lorsque j'ai lu mon sort dans les yeux d'un chrétien;
Quand mon cœur imprudent osa chercher le sien;
Quand sur le trône, hélas! j'ai cessé d'être reine.
Périssent les chrétiens, et moi-même, et Turenne,
Et ce jour où, poussé par un zèle odieux,
Fondit sur l'Orient l'Occident furieux!

SCÈNE V.

LES MÊMES, SOLIMAN, NARSÈS, SOLDATS.

SOLIMAN.

Aux champs d'honneur, Madame, il est tems de me rendre;
D'autres sont maintenant chargés de vous défendre:
Vous ne me verrez plus. Tandis que sur mes pas
Narsès et mes guerriers vont chercher les combats,
Turenne...

AZÉMIRE.

Il est parti.

SOLIMAN.

Quoi! Madame... ô faiblesse!

Mais je me suis promis de vaincre ma tendresse:
Il suffit. Soliman, détrompé de ses feux,
Ne s'abaissera point à des retours honteux.
Un chrétien a séduit votre âme infortunée:
Le cruel! je vous vois plaintive, abandonnée:
Je le hais encor plus. Il a pu vous trahir!
Vous n'avez plus d'appui : je veux vous en servir;
Et, si votre dépit demande une vengeance,
Plus d'amour, plus d'hymen, et plus de récompense.
Mais enfin de mes coups rien ne le peut sauver;
Et, sa tête à la main, je viens vous retrouver.

AZÉMIRE.

Qu'il vive. Ah! contre lui ne portez pas vos armes.
Et vous... vous le témoin de mes dernières larmes,
Gouvernez mes États, régnez sur mes sujets:
Je demande pour eux vos exploits, vos bienfaits.
Régnez, et puissiez-vous reconquérir l'Asie!
J'ai trahi mes destins, j'aimais: je suis punie.

(Elle se frappe.)

SOLIMAN.

Qu'ai-je vu?

AZÉMIRE.

Dieu puissant, Dieu de l'Asie! Ou toi,
S'il est vrai qu'aujourd'hui ta main pèse sur moi,
Dieu des chrétiens, punis l'ingrat qui m'abandonne!
Qu'il entende partout... Mais non, je lui pardonne.
Pour prix de mon trépas je ne veux obtenir
Qu'un peu de son amour et de son souvenir.

Qui, moi! le détester! ne le crains point, Turenne:
En prononçant ton nom je ne sens plus ma haine;
Je meurs, et c'est pour toi. Viens, reviens en ces lieux;
Entends mes derniers cris. Je fus chère à tes yeux:
Que ta main presse encor la main de ton amante;
Si tu ne me hais pas, adieu, je meurs contente.

(Elle expire.)

FIN D'AZÉMIRE.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

Paris, ce 15 novembre 1787.

PERMETTEZ-MOI, Messieurs, de vous adresser quelques réflexions sur l'extrait que vous avez donné de la tragédie d'*Azémire* dans votre feuille du 2 de ce mois. Mes occupations m'ont empêché de vous les faire parvenir plus tôt.

Je commencerai par vous remercier des éloges que vous voulez bien donner au rôle de d'Amboise; mais, si vous avez quelque indulgence pour ce rôle, vous jugez bien sévèrement le reste de l'ouvrage. Vous assurez d'abord qu'il n'y a dans la marche d'*Azémire* ni action, ni nœud, ni incidens, ni intérêt, ni par conséquent aucun art. Il était peut-être inutile de parler de l'action : en effet, il ne saurait y avoir de l'action dans une pièce où il n'y a ni nœud, ni incidens. Cependant, Messieurs, l'arrivée de d'Amboise, la promesse que Turenne lui fait de le suivre au camp des chrétiens, Turenne vaincu par les pleurs d'Azémire, cédant une seconde fois à d'Amboise, qui le fait rougir de sa fai-

blesse; le départ de Turenne, la mort d'Azémire: quel nom donnez-vous à tout cela, si vous lui refusez celui d'incidens? Quant au nœud, il commence à la scène ou d'Amboise arrive. Il dure jusqu'au moment où Turenne part avec d'Amboise, à la troisième scène du cinquième acte.

Il est très-vrai, Messieurs, que, dans *Azémire*, les incidens sont plus fréquens et plus marqués que dans *Berénice;* mais vous ne diriez point que *Bérénice* n'offre ni nœud, ni incidens. Les gens de lettres y trouvent beaucoup d'art, précisément parce que Racine a su remplir cinq actes avec très-peu d'incidens. S'il y en a peu dans *Azémire*, ce que vous avez probablement voulu dire, il ne s'ensuit pas necessairement qu'il n'y ait point d'art dans la marche de cette pièce; et votre conséquence n'est pas juste.

Quant à l'intérêt, il ne me conviendrait pas de vouloir vous démontrer qu'*Azémire* est intéressante. Elle n'a eu que quatre représentations. Le peu d'empressement que le public lui a témoigné semble vous donner gain de cause, au moins pour le moment; mais, vous le savez mieux que moi, Messieurs, des circonstances sans nombre peuvent influer sur la destinée d'une pièce de théâtre. Beaucoup ont réussi, qui périront; quelques-unes vivront, auxquelles on n'avait pas rendu justice en leur nouveauté. Ces exemples, dit quelque part

M. de Voltaire, doivent rendre les journalistes très-circonspects quand ils rendent compte des pièces nouvelles; car ils ne peuvent savoir si le public, à la longue, jugera comme eux.

Vous dites que le personnage d'Azémire est indécent d'un bout à l'autre, et que par là même il n'est pas digne de la tragédie. Si vous entendez que l'excès de sa passion lui fait oublier sa gloire, je crois que vous avez raison; mais on ne peut admettre ce que vous en voulez conclure; et c'est l'oubli de sa gloire même qui la rend un personnage tragique. Il faut sans doute des bornes à cet oubli; mais Azémire est bien loin de passer ces bornes. Voyez Ariane abandonnant pour Thésée sa patrie et sa famille; Didon se livrant à un étranger, trahissant pour lui la mémoire de son époux, sa renommée, la pudeur, comme elle le dit elle-même; Armide amoureuse d'un prisonnier chrétien, ne demandant qu'à le suivre au camp des chrétiens, lui servir d'esclave, *sprezzata ancilla;* Roxane, Hermione, Médée, commettant des crimes; Phèdre, bien plus tragique encore, s'oubliant elle-même jusqu'à faire une déclaration d'amour au fils de son époux. Qu'il me soit permis de le dire: ce qui rend la situation de Bérénice beaucoup moins tragique que toutes les autres du même genre, c'est que Bérénice n'est

point du tout criminelle; c'est qu'elle demande des sacrifices, et qu'elle n'en fait point.

S'il y a de l'indécence dans les expressions dont se sert Azémire, c'est véritablement un grand défaut; mais vous n'en citez qu'un exemple, et vous allez juger s'il est bien choisi. Selon vous, Messieurs, une reine ne doit pas dire crûment qu'elle ne veut point *cacher ses amours perfides, criminelles:* je suis entièrement de votre avis; mais la manière dont vous présentez ceci pourrait induire en erreur ceux qui ne liront point la pièce. *On prétend que votre cœur,* dit Soliman à la Reine:

> Nourrit tranquillement de perfides amours;
> Que vous avez trahi votre loi, votre gloire:
> A ces feux criminels je n'ai point osé croire.

Azémire répond au discours de Soliman; et l'on trouve sa justification dans sa réponse.

Mais, quant à ces *amours perfides, criminelles,* etc., c'est-à-dire que vous nommez perfides, criminelles, c'est une ellipse très-usitée. Pouvez-vous l'ignorer, Messieurs?

Pour ce qui regarde le style de cette tragédie, je vous rendrai grâce d'avoir cité quelques morceaux que vous voulez bien trouver beaux, et je ne défendrai ni les vers que vous appelez faibles, ni les expressions qui vous semblent hasardées: ces sortes de discussions sont toujours inutiles. Il est possible que vous ayez raison; mais, les vers

que vous condamnez fussent-ils excellens, il serait impossible de vous démontrer qu'ils le sont.

Vous semblez me blâmer d'avoir choisi pour héroïne une reine qui n'a jamais existé; mais Zaïre, Alzire, Aménaïde, n'ont jamais existé. Vous parlez à ce sujet de la beauté et des vertus de Bérénice, qui, dites-vous, sont très-célèbres : il est assez peu important que Bérénice, il y a dix-huit siècles, ait été vertueuse ou non; mais enfin votre objection est encore sans fondement : de trois reines qui ont porté le nom de Bérénice, aucune n'a joui d'une réputation de vertu. Celle dont il s'agit surtout est connue par des mœurs très-peu austères; et, sans entrer dans un plus long détail, elle passait pour avoir un commerce incestueux avec son frère Agrippa.

J'ai l'honneur d'être, etc.





DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

SUIVANT l'opinion d'un grand génie de l'antiquité, la tragédie est plus philosophique et plus instructive que l'histoire même [1]. S'il faut entendre par tragédie un roman d'environ quinze cents vers, chargé d'épisodes, écrit d'une manière lâche et boursoufflée, dont l'unique but est d'intéresser pendant deux heures par une intrigue adroitement combinée et semée de quelques situations piquantes, on ne saurait être sur ce point de l'avis d'Aristote ; et ce poëme, bien loin d'avoir l'importance qu'il lui donne, n'est guère au-dessus d'un opéra comique. Mais, si, pour composer une excellente tragédie, le choix nécessaire d'un *seul* fait intéressant et vraisemblable n'est presque rien ; s'il faut des caractères dessinés fortement, puisés

---

1. Voyez la *Poétique* d'Aristote, traduite par Chénier, t. II des *OEuvres posthumes*, chapitre IX, page 505.
(*Note de l'Éditeur.*

dans la belle nature, et se faisant ressortir les uns et les autres par un contraste perpétuel; si ce grand mérite n'est rien encore; si l'on doit écrire l'ouvrage en vers; si les vers doivent être toujours travaillés, sans que le travail se fasse sentir; toujours pleins de poésie, sans que le poète s'étale, pour ainsi dire; forts sans dureté, majestueux sans enflure, simples sans familiarité, harmonieux sans que l'harmonie coûte rien au sens; s'il faut, par la magie de l'éloquence, remuer les cœurs, et faire verser des larmes de pitié ou d'admiration, et tout cela pour inculquer aux hommes des vérités importantes, pour leur inspirer la haine de la tyrannie et de la superstition, l'horreur du crime, l'amour de la vertu et de la liberté, le respect pour les lois et pour la morale: cette religion universelle; si tel est, dis-je, le but de la tragédie, si telles sont les qualités nécessaires pour approcher, dans ce genre, de la perfection qu'il est impossible d'atteindre, on est forcé de se ranger à l'avis d'Aristote, et d'avouer qu'un pareil poëme est la production la plus philosophique et la plus imposante du génie des hommes. Aucun ouvrage n'exige un esprit aussi flexible, une aussi grande variété de talens et de connaissances.

Voilà ce qu'était la tragédie dans Athènes. Ajoutez qu'on n'y représentait que des pièces natio-

nales. Le théâtre grec retentissait des louanges de la Grèce et de ses héros, quelquefois même des vivans. Les guerriers qui à Salamine avaient vaincu le grand roi entendaient célébrer leur vaillance dans la tragédie des *Perses*. Souvent, en faisant parler les fameux personnages des tems passés, le poète insérait dans sa pièce des détails relatifs aux tems présens. L'*OEdipe à Colone*, entre autres, est plein d'allusions à la guerre du Péloponèse. Peut-on s'étonner, après cela, de l'enthousiasme qu'inspiraient à la nation la plus sensible de la terre ces chefs-d'œuvre d'éloquence, représentés sur des théâtres magnifiques, avec un appareil digne des poètes et de l'auditoire ? Les spectacles, dans la Grèce, étaient des fêtes publiques, et laissaient des traces profondes, parce qu'ils n'étaient pas trop souvent répétés.

Le poète sublime qui a créé la scène française avait tous les talens nécessaires pour l'élever à la hauteur du théâtre grec; mais des obstacles sans nombre l'en ont empêché. D'abord, il était impossible de traiter dignement des sujets nationaux sous le règne absolu du cardinal de Richelieu. Les malheurs de la France, occasionés presque toujours par la faiblesse des rois, par le despotisme des ministres, et l'esprit fanatique du clergé, auraient nécessairement rempli de véritables pièces nationales. Le gouvernement n'était point assez

raisonnable pour le permettre; et les Français n'étaient pas encore capables de les sentir.

Quant aux défauts de Corneille, on a dit souvent qu'il les devait à son siècle; et rien n'est plus vrai; mais on pouvait ajouter qu'il les a rendus très-dangereux, en leur donnant une force qui appartenait à son génie, et qui les a consacrés comme des beautés dans l'esprit de la multitude. Les romans de la Calprenède et de mademoiselle Scudéri étaient devenus en France une espèce de poétique du théâtre : de là ces intrigues sans fin, ces noms supposés, ces épisodes continuels, ces passions sans naïveté; et, pour tout dire en un mot, cette nature factice que tant de mauvais critiques ont ridiculement préférée à l'exquise simplicité de la scène grecque. Le *Cid* fit pleurer toute la France; *Cinna* fixa notre langue; on admira dans *Horace* des beautés inconnues avant Corneille; mais ce génie, vieillissant, produisit une foule de pièces aussi monstrueuses pour les mœurs que pour la diction. Il semblait vouloir replonger le théâtre dans la barbarie dont ses chefs-d'œuvre l'avaient tiré.

Racine ne bannit pas entièrement l'afféterie qui s'était emparée du théâtre, mais il sut mettre dans ses vers le naturel le plus élégant; il rejeta cette froide métaphysique prodiguée avant lui jusqu'au sein des conjurations, du parricide et de l'inceste.

On ne vit plus paraître ces sublimes princesses qui ne s'abaissaient jamais à pleurer. Cependant, par les suites d'un goût détestable, les larmes de Monime, d'Andromaque et d'Iphigénie, ne faisaient pas soupçonner au public qu'il avait admiré des fautes énormes. Nombre de gens regrettaient encore le ton mâle et guindé de Viriate et de Pulchérie.

On chercherait en vain dans Racine des détails politiques comparables aux beaux morceaux de *Cinna*; mais il y a plus de morale dans ses bons ouvrages que dans ceux de Corneille. Après avoir abandonné la scène à trente-huit ans, il conçut dans son loisir, trop long pour la gloire de notre littérature, il conçut, dis-je, qu'il pouvait surpasser Corneille et lui-même, et peut-être égaler Sophocle : il fit *Athalie*, l'ouvrage le plus parfait qui ait illustré la scène française. Ce chef-d'œuvre n'est pas dirigé contre le fanatisme : on ne l'eût pas souffert à la cour; mais il est dirigé contre les flatteurs, contre les prêtres courtisans, contre la politique cruelle des ambitieux. Les leçons que donne le pontife au jeune roi qu'il vient de couronner sont d'un pathétique admirable, et d'une raison sublime. On concevra que Racine ne pouvait se permettre davantage, si l'on veut examiner avec attention le siècle brillant qui lui doit une partie de sa gloire. On verra quelle était la

servitude des pensées sous le règne de Louis XIV; et l'on sentira combien il eût été dangereux de vouloir secouer ces chaînes de l'esprit. Le tems nous a permis d'oser beaucoup plus; et nos descendans oseront plus que nous. S'il eût vécu dans notre siècle, cet homme à qui la nature avait accordé tant de facilité pour le travail et tant de patience, une raison si droite et une sensibilité si exquise, il aurait mis sans doute plus de hardiesse dans les mœurs et dans les détails de ses immortels ouvrages. Non content d'égaler l'harmonie enchanteresse des vers de Sophocle et d'Euripide, la grâce et la majesté de leur diction, la variété de leur éloquence, il les aurait encore imités dans l'art de donner un grand but au poëme tragique. Comme eux, il aurait mis sous les yeux de sa patrie ses lois, son gouvernement, ses grands hommes, les époques célèbres de son histoire; comme eux, il aurait instruit ses contemporains en retraçant les malheurs et les fautes de leurs ancêtres; et la France aurait des modèles de tragédies nationales.

Campistron, La Grange-Chancel et quelques autres perdirent le théâtre. On vit reparaître sur la scène tragique les princesses déguisées, les princes qui ne se connaissent pas eux-mêmes, les intrigues compliquées, et tous les beaux sentimens de Cassandre et de Clélie. Cependant les chefs-d'œu-

vre de Racine n'eurent jamais autant de succès dans leur nouveauté que les faibles ouvrages de Campistron; et *Tiridate* faisait les délices de Paris à peu près dans le tems où l'incomparable *Athalie* passait pour un mauvais ouvrage. C'était la mode de s'ennuyer en la lisant. Cette mode ne cessa qu'au commencement de ce siècle, quand la France avait perdu Racine.

Entre la dernière tragédie de cet homme éloquent et la première de M. de Voltaire, il s'écoula un espace de près de trente années. Pendant tout ce tems, la scène fut livrée à des poètes sans génie, à des écrivains dont les meilleurs étaient médiocres. On croyait la carrière fermée, lorsque *OEdipe* parut. Il est imprudent d'annoncer à la mort des hommes illustres qu'ils n'auront plus d'égaux. Je conçois qu'un tel arrêt satisfait l'amour-propre de celui qui le prononce; mais c'est prédire un fait impossible; et, par conséquent, c'est une absurdité.

La révolution dans les idées, maintenant si avancée d'un bout de l'Europe à l'autre, commençait à éclore sur la fin du règne de Louis XIV [1]. La révocation de l'édit de Nantes, funeste aux intérêts politiques de la France, fut utile aux progrès de l'esprit général. Les protestans, chassés de

1. *Voyez* l'Épître à Voltaire, tome III des *Œuvres anciennes*, page 85. (*Note de l'Éditeur.*)

France, accusèrent, dans une foule de livres, la religion qui les persécutait. Les matières religieuses furent soumises à la discussion; et la discussion chez quelques-uns produisit le scepticisme. La raison humaine fit plus de pas en vingt ans qu'elle n'en avait fait depuis un siècle avant cette époque. Parmi les ouvrages nés dans ces tems orageux, il faut distinguer ceux de notre grand dialecticien Bayle, et surtout son dictionnaire, le seul ouvrage de cette espèce où il y ait du génie, et l'un des plus beaux monumens qu'ait élevés la philosophie. Au gouvernement monacal des dernières années de Louis XIV succéda, sous la régence, une espèce de liberté de penser. Fontenelle, un moment persécuté par les Jésuites, jouissait alors d'une haute réputation : il la devait à ses *Éloges*, et à cette histoire des *Oracles* qui d'abord avait failli le perdre. C'est dans cette aurore du bon sens que parurent les premiers essais de M. de Voltaire. Il ne créa point l'esprit philosophique en France : il l'y trouva; mais il sut l'appliquer à tous les genres d'ouvrages littéraires; il le mit à la portée de toutes les classes de la société; il en fit, pour ainsi dire, la monnaie courante, et parvint à exercer sur tout son siècle l'empire le plus cher et le plus universel, celui du génie et de la raison.

C'est surtout à ses tragédies que M. de Voltaire

doit son influence sur l'Europe entière. Un livre, quelque bon qu'il soit, ne saurait agir sur l'esprit public d'une manière aussi prompte, aussi vigoureuse qu'une belle pièce de théâtre. Des scènes d'un grand sens, des pensées lumineuses, des vérités de sentiment exprimées en vers harmonieux, se gravent aisément dans la tête de la plupart des spectateurs. Les détails sont perdus pour la multitude; le fil des raisonnemens intermédiaires lui échappe; elle ne saisit que les résultats. Toutes nos idées viennent de nos sens; mais l'homme isolé n'est ému que médiocrement; les hommes rassemblés reçoivent des impressions fortes et durables. Personne chez les modernes n'a si bien conçu que M. de Voltaire cette électricité du théâtre. On a critiqué ses plans, et peut-être avec raison : il y a quelquefois plus de richesse que d'ordre dans l'économie de ses tragédies; il n'a pas toujours observé la vraisemblance; on peut préparer les événemens mieux que lui. Mais, pour de légères fautes de composition, que de beautés de toute espèce! quelle grandeur dans les conceptions ! c'est là sa partie dominante; que de situations tragiques! que de passions! que de mouvement! La tragédie de *Manlius* est beaucoup mieux conduite que *Mahomet*, *Alzire*, ou *Sémiramis*; mais le cinquième acte d'*Alzire* vaut dix tragédies comme *Manlius*. Il faut une espèce d'imagination

pour éveiller sans cesse la curiosité par de nouveaux incidens : il faut donc beaucoup d'adresse pour éviter toutes les invraisemblances; mais il faut du génie pour mettre la raison en sentiment; il faut du génie pour échauffer le cœur, pour éclairer l'esprit, et pour enchanter l'oreille.

Les nombreux succès de M. de Voltaire irritaient l'Envie. Elle avait besoin d'un rival à lui opposer: elle se saisit de Crébillon. L'auteur de quelques pièces romanesques et mal écrites fut, pendant quarante ans, préféré par des journalistes à l'auteur de *Mérope* et d'*Alzire*, au plus beau génie du dix-huitième siècle. Le dernier soupir du grand homme fut fatal à la réputation de Crébillon. Le nom de ce poète incorrect et sans naturel cessa d'être prononcé avec ceux de Corneille et de Racine; et l'enthousiasme qu'il avait inspiré tomba de lui-même, par la raison que ses admirateurs ne pouvaient le lire.

M. de Voltaire a plus approfondi dans ses tragédies la morale proprement dite que la politique. Il a combattu la superstition durant soixante ans. Sa plume a sans cesse retracé les usurpations du sacerdoce, rarement les prétentions arbitraires des rois et des grands. Il a fait qnelques tragédies où le public français entendait au moins prononcer des noms français; mais, parmi ces tragédies, d'ailleurs fondées sur des faits inventés, *Zaïre* est

la seule qui soit admirée des connaisseurs; et les Français n'y sont qu'accessoires. Les obstacles qui ont empêché Corneille et Racine de représenter leur nation sur la scène tragique existaient encore pour M. de Voltaire : grâce à lui-même, grâce à quelques philosophes qui ne se sont pas occupés du théâtre, ces obstacles n'existent plus pour nous. Les hommes supérieurs font marcher l'esprit humain : sans eux il resterait immobile. Les pas que ces maîtres fameux ont fait faire à notre siècle doivent exciter notre émulation. Continuons la route, s'il est possible, en partant du point où ils se sont arrêtés.

« [1] Échauffé dès mon enfance par les écrits des grands hommes, pénétré des vérités sublimes qu'ils ont exprimées avec tant d'énergie, passionné pour l'indépendance, et révolté contre toute espèce de tyrannie, mais, par une suite de ce caractère, me sentant très-incapable de parvenir à la faveur sous un gouvernement arbitraire, je m'étais livré de bonne heure à la philosophie et aux belles-lettres. J'avais compris que, dans un état où l'intrigue dis-

---

1. Tous les alinéas marqués par des guillemets, à partir de celui-ci, se retrouvent dans le morceau intitulé : *De la Liberté du Théâtre en France*, tome IV, pages 356 et suiv. des *OEuvres anciennes*. On concevra facilement la cause de ce double emploi, lorsqu'on aura parcouru cet écrit. (*Note de l'Édit.*)

pose de toutes les places, un bon livre, c'est-à-dire, un livre utile, devient la seule action publique permise à un citoyen qui ne veut point descendre à des démarches humiliantes. Entraîné vers la tragédie, non-seulement par un penchant irrésistible, mais par un choix médité, par une persuasion intime que nulle espèce d'ouvrage ne peut avoir autant d'influence sur l'esprit public, j'avais conçu le projet d'introduire sur la scène française les époques célèbres de l'histoire moderne, et particulièrement de l'histoire nationale; d'attacher à des passions, à des événemens tragiques, un grand intérêt politique, un grand but moral. J'avais cru qu'on pouvait rendre notre théâtre plus sévère encore que celui d'Athènes; j'avais cru qu'on pouvait chasser de la tragédie ce fatras d'idées mythologiques et de fables monstrueuses, toujours répétées dans les anciens poètes.

« J'ai du moins saisi la seule gloire à laquelle il m'était permis d'aspirer : celle d'ouvrir la route, et de composer le premier une tragédie vraiment nationale. Je dis le premier, car tout le monde doit sentir que des romans en dialogues sur des faits très-peu importans, ou traités avec l'esprit de la servitude, ne sauraient s'appeler des *tragédies nationales*; et les personnes un peu lettrées n'ignorent pas qu'on a fait, il y a plus d'un siècle,

des tentatives en ce genre. On a écrit, dans ces derniers tems, quelques tragédies sur des sujets français; mais ces pièces sont une école de préjugés, de servitude et de mauvais style. Du Belloy, calculateur d'effets de théâtre, a substitué aux grands intérêts publics des niaiseries chevaleresques, des rodomontades militaires; il a sacrifié sans cesse à la vanité de quelques maisons puissantes et à l'autorité arbitraire: il a donc fait des tragédies *anti-nationales;* et, si les hommes d'un goût délicat souffrent en écoutant de pareils ouvrages, ce n'est pas, dans le fond, parce qu'ils ne sont point assez conformes à l'histoire, c'est parce qu'ils ne sont point du tout conformes au sens commun.

« J'ai choisi pour mon coup d'essai le sujet, j'ose le dire, le plus tragique de l'histoire moderne: la Saint-Barthélemi. Nul autre ne pouvait offrir peut-être une aussi forte peinture de la tyrannie jointe au fanatisme. Que le public me permette de l'entretenir un moment des prétendus inconvéniens que quelques gens ont trouvés à la représentation de cet ouvrage: mes lecteurs voudront bien remarquer qu'en répondant aux objections faites à ce sujet j'aurai répondu à toutes celles qu'on pourrait faire contre les tragédies politiques et nationales. Elles demandent à être traitées avec cette liberté austère et impartiale, avec cette haine

des abus, avec ce mépris des préjugés qui distingue un poète et un historien philosophe. S'il se trouve, et certainement il s'en trouvera parmi ceux qui jeteront un coup-d'œil sur cet écrit; s'il se trouve des personnes bien convaincues que ce genre d'ouvrage ne serait pas moins utile qu'il serait intéressant pour la nation; s'il se trouve, et certainement il s'en trouvera, des personnes étonnées de la puérilité des objections que je m'apprête à réfuter, je les prie d'observer que ces objections m'ont surpris plus qu'un autre; et je les prie encore de vouloir bien se joindre à moi, d'unir sur ce point leur voix à la mienne, et d'employer, pour soutenir la raison, un peu du zèle et de l'ardeur qui n'ont cessé d'animer ceux qui font profession de la combattre.

« N'est-il pas d'une extrême indécence de représenter sur le théâtre un roi de France tout à la fois homicide et parjure, un roi de France qui verse le sang de ses sujets? voilà la première objection. Que veut-elle dire? A qui craint-on de manquer de respect? Sont-ce des courtisans de Charles IX qui parlent? L'indécence serait de calomnier un Charlemagne, un Louis IX, un Louis XII, un Henri IV; mais, quand un roi de vingt-deux ans a pu commettre le plus grand crime dont l'histoire du monde fasse mention, celui d'un roi qui conspire contre son peuple, l'in-

décence est, sans contredit, à penser un seul moment qu'une nation, victime de sa rage, lui doit encore des égards, et qu'un citoyen de cette nation ne peut la venger après deux siècles écoulés, en livrant, sur le théâtre, la mémoire de ce monstre à l'exécration publique.

« N'est-il pas indécent de représenter des prêtres chrétiens sur le théâtre? N'est-ce pas un moyen sûr de nuire à la religion, surtout si l'on fait parler ceux qui ont mérité la haine publique? telle est la seconde objection. C'est à peu près celle que les dévots faisaient autrefois contre la comédie de *Tartufe*. Ainsi les charlatans qui trompent les peuples font toujours semblant de confondre la cause des hommes et la cause de Dieu; mais leur fausse dialectique ne séduit plus personne. Non, sans doute, un ouvrage où le fanatisme est peint des couleurs les plus noires, c'est-à-dire, de ses véritables couleurs; non, sans doute, un ouvrage où la tolérance est prêchée sans cesse ne saurait nuire à la religion, à moins que la religion ne fût essentiellement fanatique et prodigue du sang des hommes. Si cela était, ceux qui voudraient l'abolir seraient les bienfaiteurs de l'humanité; mais cela n'est pas. Les jours sont venus où la religion s'épure et s'identifie, pour ainsi dire, avec la morale. On sait qu'il ne faut point accuser Dieu des fautes de ses ministres; et l'on sait qu'un ministre

de Dieu peut être coupable. Le prêtre convaincu d'un crime est puni comme un autre homme; et les privilèges de l'église doivent être anéantis au théâtre comme ailleurs, par la raison, maintenant connue, qu'un privilège est une chose absurde.

« On m'a fait une troisième objection, qui me serait bien plus sensible, si elle n'était parfaitement ridicule, et peut-être indigne de la réponse sérieuse que j'y vais faire. « Vous voulez composer « des tragédies nationales; et, pour coup d'essai, « vous choisissez dans l'histoire de France un fait « qui est l'opprobre de la nation; vous voulez re- « tracer à vos concitoyens une époque flétrissante « pour eux, et qui devrait à jamais être effacée « du souvenir des hommes. » Courtisans patriotes! Vous croyez donc que le massacre de la Saint-Barthélemi est l'opprobre de la nation? J'admets pour un moment cette proposition, que je vais bientôt vous nier: Vous ne pensez pas du moins qu'un crime exécuté en 1572 puisse flétrir la nation française en 1789. Quand les Danois, assemblés par Représentans, en 1660, déférèrent à leur roi l'autorité la plus illimitée, certainement ils se couvrirent d'opprobre aux yeux de tous les peuples qui avaient alors quelque idée du droit politique; mais, si les Danois aujourd'hui se rappelaient qu'ils sont des hommes, et qu'il ne convient pas à des hommes d'obéir au caprice d'un seul,

vous ne pensez pas que l'ignominie de leurs ancêtres pèserait encore sur eux. L'opprobre n'est pas plus héréditaire que la gloire; l'un et l'autre ne sont pas plus héréditaires chez les nations que chez les individus; et la honte des Danois en 1660 ne subsisterait plus pour leur postérité devenue libre, comme le contrat des Danois en 1660 ne saurait lier leur postérité.

« Il en est ainsi des Français. En supposant que le massacre de la Saint-Barthélemi soit le crime de la nation, les Français de ce tems-là sont flétris, mais non ceux d'aujourd'hui, qui n'étaient pas nés encore. En vous accordant (ce qui n'est point mon avis) qu'un écrivain philosophe doit quelquefois dissimuler sa pensée par respect pour sa nation, vous conviendrez du moins qu'il doit ce respect seulement à la génération qui existe, et qu'il ne doit que la vérité aux générations qui ne sont plus. Cet esprit de fanatisme et d'intolérance qui a causé nos guerres civiles du seizième siècle s'est beaucoup affaibli parmi nous; mais, quand il subsisterait dans toute sa force; quand il serait encore l'esprit général; quand les partisans effrénés du dogme auraient conservé cette influence qu'ils ont perdue, serait-ce en effet respecter la nation que de la tromper? serait-ce lui manquer de respect que de l'éclairer? Quel homme aurait le mieux mérité de ses concitoyens : celui

qui, dans des écrits timides, caresserait leurs préjugés, ou celui qui risquerait de leur déplaire en disant des vérités énergiques? Un bon citoyen ne doit-il pas traiter sa nation comme un véritable ami traite son ami? N'est-ce pas servir son ami que de le désabuser d'une erreur funeste; et ne vaut-il pas mieux servir son ami que de le flatter?

« Vous voyez donc bien qu'en retraçant un évènement du seizième siècle je n'ai fait que ce que fait un historien; vous voyez bien que j'ai tout au plus accusé la nation française du seizième siècle, et non pas la nation française actuelle, à qui seule je dois obéissance et respect; vous voyez encore que, si j'avais attaqué les erreurs de la nation française actuelle, bien loin de lui manquer de respect, j'aurais fait le devoir d'un bon citoyen: par conséquent il est démontré que votre objection est absurde à tous égards. Mais, pour surabondance de droit, je vous nie maintenant ce que j'ai pu vous accorder tout à l'heure. Le massacre de la Saint-Barthélemi n'est point le crime de la nation: c'est le crime d'un de vos rois; et il ne faut point confondre vos rois avec la patrie, malgré les maximes d'esclave qu'on vous débite à vos théâtres, dans vos prétendues *pièces nationales*. C'est le crime de Charles IX, de sa mère, du duc de Guise, du cardinal de Lorraine; c'est le crime de la cour; c'est le crime du gouver-

nement, comme la révocation de l'Édit de Nantes, les massacres des Cévennes; et, pour ne pas faire une énumération trop longue, comme tous les malheurs qui ont affligé, durant quatorze siècles, cette grande et superbe nation, écrasée de règne en règne, et de ministre en ministre; mais qui est fatiguée de la servitude, et qui sent enfin sa dignité. »

On me reproche surtout avec amertume d'avoir fait bénir par le cardinal de Lorraine les armes des catholiques qui vont égorger les protestans: je sais que ce cardinal était à Rome à l'instant du massacre de la Saint-Barthélemi; mais il serait absurde d'exiger du poète qui compose une tragédie nationale la scrupuleuse exactitude d'un historien. Dans une tragédie, il suffit de ne faire agir ses personnages que d'une manière conforme à leur caractère connu. Je serais blâmable, par exemple, si j'avais peint le chancelier de l'Hospital comme un homme intolérant et sanguinaire, ou le cardinal de Lorraine comme un prélat vertueux. On n'ignore pas que ce prêtre ambitieux et superbe, qui avait obtenu des gardes pour l'accompagner, qui avait accumulé sur sa tête tant d'évêchés et tant d'abbayes, maître de l'esprit de Médicis, et par elle de l'esprit de ses enfans, fut le principal auteur des désastres qui ont souillé les règnes de François II et de Charles IX. On n'ignore

pas qu'il voulut établir en France le tribunal de l'Inquisition. On n'ignore pas qu'il conduisit l'abominable projet de la Saint-Barthélemi ; et ce fait fut démontré par les lettres que le cardinal de Pellevé lui adressait à Rome : lettres que les huguenots interceptèrent. Qui n'a pas entendu parler de l'édit des gibets, en 1559? Qui n'a pas entendu parler de cette bulle de 1543, où le pape Clément VII lui accordait, pour lui et pour douze personnes à son choix, l'absolution des plus grands crimes, tels que l'homicide, l'inceste, le sacrilège, deux fois pour lui, et une fois pour chacune des personnes choisies? Et, s'il faut en croire quelques esprits timides, je n'aurais pas dû représenter le cardinal de Lorraine bénissant les exécuteurs des meurtres qu'il avait conseillés! Ah! tous les amis de la vertu, tous les ennemis du crime, doivent me rendre grâce, j'ose le dire, d'avoir mis son fanatisme en action de la manière la plus énergique, et d'avoir livré ce prêtre infâme à l'exécration de la postérité.

« Il n'est pas vrai que les événemens désastreux doivent être effacés du souvenir des hommes : cette pensée fausse n'est digne que d'un rhéteur pusillanime. Ils doivent y vivre à jamais, au contraire, pour leur inspirer sans cesse une nouvelle horreur, pour armer sans cesse le genre humain contre des fléaux dont le germe est tou-

jours subsistant, quoique souvent il soit caché. Les fanatiques assurent qu'il n'y a plus de fanatisme; les tyrans, qu'il n'y a plus de tyrannie; et la foule des gens à préjugés ne cesse de crier que les préjugés n'existent plus. Quand tous ces mensonges seraient autant de vérités, les tragédies d'un peuple libre, d'un peuple éclairé, devraient toujours avoir un but moral et politique; et les principes de la morale et de la politique ne sauraient changer. Il faudrait toujours, à ne considérer même que la perfection de l'art, représenter sur la scène ces grands événemens tragiques, ces grandes époques de l'histoire, qui intéressent tous les citoyens; et non plus ces intrigues amoureuses qui n'intéressent que des femmes; non plus ces passions si fades, éternel aliment de cent tragédies qui se répètent sans cesse, et qui se ressemblent toutes par la mollesse et par l'absence des idées. Poètes tragiques français, lisez, relisez Sophocle et Tacite; connaissez bien le siècle où le sort vous a placés; et songez, en observant le peuple nouveau qui vous environne, qu'il est tems d'écrire pour des hommes, et que les enfans ne sont plus!

« O Racine! poète sublime et naïf dans *Athalie*, austère dans *Britannicus*, partout sensible et touchant, partout correct, élégant, harmonieux; loin de moi l'esprit des barbares qui mé-

connaissent tes admirables beautés! Certes, malgré tes défauts, qui sont ceux de ton siècle, et que tes grands talens peut-être ont rendus plus contagieux, je vois et je révère en toi le génie le plus parfait qui ait illustré les arts de l'Europe. Mais fallait-il abaisser ce génie au rôle de complaisant de cour? Fallait-il ambitionner des succès aux petits appartemens de Versailles, ou dans le couvent de Saint-Cyr? Fallait-il enfin perdre tes veilles à composer des tragédies allégoriques, à retracer en vers excellens, mais peu tragiques, et encore moins philosophiques, les amours du jeune Louis XIV et de la fille de Charles premier, ou les amours du vieux Louis XIV et de la veuve Scarron? Homme fait pour éclairer la France, qu'importaient à la France *Esther* et *Bérénice?* Ah! si, au lieu d'écrire cette longue élégie royale, tu avais traité le grand sujet que j'ai tenté; si tu avais employé ton tems et ton éloquence à donner à tes concitoyens d'énergiques leçons de tolérance et de liberté, tu aurais servi ta nation, qui avait alors plus d'éclat que de bonheur, et plus de talens que de lumières. Peut-être le conseil de Louis XIV n'aurait pas été animé du même esprit que le conseil de Charles IX; peut-être l'industrie des Français n'aurait pas enrichi l'étranger de notre ruine; et peut-être le sang des Français n'aurait pas coulé sur les échafauds du Languedoc pour des opinions théologiques. »

Afin de créer parmi nous la tragédie nationale, j'ai choisi le sujet le plus tragique de l'histoire moderne. J'ai banni de ma pièce ces confidens froids et parasites qui n'entrent jamais dans l'action, et qui ne semblent admis sur la scène que pour écouter tout ce qu'on veut dire, et pour approuver tout ce qu'on veut faire. Les sept personnages les plus illustres de la France à la fin du seizième siècle servent à nouer et à dénouer mon intrigue importante. Voici comme j'ai conçu leurs caractères.

Catherine de Médicis n'a d'autre passion que de tromper et de commander. Toujours calme, toujours inébranlable dans ses desseins, les moyens lui sont indifférens, pourvu qu'elle réussisse. Artificieuse par caractère et par système, elle sait justifier sa conduite d'après les principes du machiavélisme: principes affreux, qu'elle développe de manière à séduire aisément un esprit faible; principes d'ailleurs presque universellement adoptés dans ces tems où la véritable politique était encore inconnue. Catherine de Médicis gouverne son fils; mais à son tour elle est gouvernée par les Guises.

On doit remarquer dans le duc de Guise et dans le cardinal de Lorraine, son oncle, un même esprit d'orgueil et d'audace, mais diversement modifié selon la différence de leur âge et de leur état.

Le duc de Guise a toute l'énergie d'un jeune ambitieux : on sent qu'il a de la peine à tromper; et, tandis qu'il parle au nom de la France et du bien public, souvent il laisse entrevoir son désir de vengeance et ses vues particulières. Il insulte lui-même Coligni. Le Cardinal, au contraire, désigné par Coligni d'une manière outrageante, fait semblant de lui pardonner. Le Cardinal, plus mûr et plus politique que son neveu, en alléguant les intérêts du ciel, s'oublie toujours lui-même en apparence. Il est aisé de comprendre que son zèle pour la religion n'est qu'un zèle hypocrite : il abuse de l'Écriture-Sainte et des usages les plus respectés de la religion catholique; sa conduite est un sacrilège perpétuel.

Charles IX, assiégé, flatté, corrompu sans cesse et par sa mère et par les Guises, flotte dans une irrésolution perpétuelle : il est très-faible, et par conséquent très-facile à émouvoir. On voit cependant que tous ses penchans sont vicieux. Il est jaloux de son frère le duc d'Anjou; le sang ne l'épouvante pas, le parjure encore moins. Ce n'est pas un roi faiblement vertueux : c'est un méchant sans énergie.

L'Amiral a ce caractère sombre et méfiant que forme la longue expérience du malheur. Sa haine contre les Guises est égale à leur haine contre lui; mais son cœur magnanime ne peut soupçon-

ner son roi. Dans les projets qu'il communique à Charles IX, projets qu'il avait en effet conçus, on doit voir un génie actif, étendu, véritablement patriotique, mais que des circonstances malheureuses ont rendu funeste à la France.

Le Chancelier de l'Hospital est éminemment vertueux; il dit hardiment la vérité. Ami des bons, ennemi des méchans, mais lent à les soupçonner, il voudrait concilier tous les partis. Il tient en quelque sorte la place du chœur des Grecs. Sa vertu, son génie, sa vieillesse, donnent un grand poids à son autorité. Dans ses discours, quelquefois pleins de véhémence, et toujours pleins de sagesse, il rappelle à ceux qui l'écoutent l'histoire des tems passés. Il a les mœurs d'un vieillard homme d'état et homme de lettres.

La candeur, la confiance et la bonté sont les qualités qui distinguent le jeune roi de Navarre, devenu depuis Henri IV. L'âge de ce prince et la nature du sujet ne me permettaient pas de lui donner dans cette tragédie un rôle très-important; mais il est respecté même par ses ennemis. Il est annoncé comme devant être quelque jour un grand homme; et le Chancelier de l'Hospital, en quittant une cour perfide, présage le bonheur des Français, s'il parvient à régner sur eux. Enfin le roi de Navarre devance le cri de la nation entière, dans son imprécation contre Charles IX.

Les personnages de cette pièce se nomment mutuellement *Sire*, *Madame*, ou *Monsieur*. Le mot *Seigneur*, qui serait absurde dans les tragédies nationales, ne peut être à sa place que dans les pièces où l'on peint les mœurs espagnoles et italiennes; il est déraisonnable lorsqu'on fait parler les anciens Romains ou les Grecs. Le mot qui répond en grec au mot *Seigneur* n'est jamais employé dans Sophocle et dans les autres tragiques d'Athènes. La grande connaissance que Racine avait de la littérature ancienne ne permet de lui faire qu'un reproche : c'est d'avoir cédé trop facilement, en ce point comme en quelques autres, à l'usage établi sur la scène française. Les hommes tels que lui, sont faits pour mener leur siècle, et non pour le suivre : leurs moindres omissions tirent à conséquence. La multitude, qui ne raisonne pas, se prévaut de leur exemple, quelquefois involontaire; et leur autorité triomphe longtems de la raison la plus évidente.

Il me reste à faire une réflexion générale et relative aux mœurs publiques. Qu'on s'avise de faire des tragédies en prose; qu'on nous exhorte à laisser là Sophocle et Racine pour imiter les dégoûtantes absurdités du théâtre anglais, et les niaiseries burlesques du théâtre allemand : ces sottises sans conséquence sont plus divertissantes que dangereuses; tout cela passe, et va bientôt du ri-

dicule à l'oubli. L'ennemi constant, le fléau le plus redoutable, je ne dis pas seulement de notre théâtre, mais des arts et des mœurs chez les nations modernes, c'est cet esprit de galanterie, fruit de l'ignorance de nos ancêtres, esprit contraire au vrai but de la société, esprit humiliant pour le sexe qui est convenu d'être trompé, et plus encore pour celui qui trompe. Je n'en chercherai point l'origine; je n'en suivrai point les progrès : cette question intéressante, et que je pourrai traiter ailleurs, me mènerait ici beaucoup trop loin. Qu'il me suffise d'établir, de manière à n'être point désavoué par les gens capables de réflexion; qu'il me suffise de faire sentir que cet esprit déraisonnable a ralenti singulièrement la marche des nations modernes dans les arts et dans la morale: il a, pour ainsi dire, mutilé nos passions. Mais les vertus et les talens viennent des passions; mais les seules passions font concevoir et exécuter de grandes choses.

Si toute l'Europe est dominée de cette chimère puérile, la Nation française en est plus atteinte que toute autre, non par un caractère particulier, mais par une foule de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer ici. Entrez dans l'atelier de nos peintres, de nos sculpteurs; courez à nos théâtres; ouvrez nos poètes, nos orateurs, nos historiens même; parcourez nos livres de morale, et

jusqu'à nos livres de physique : vous trouverez partout des traces de cet incurable préjugé. Et qu'on ne dise pas que c'est une suite nécessaire de la civilisation : la galanterie diminue, au contraire, à mesure que les peuples sont plus civilisés. Je prends à témoin l'expérience. Je ne parlerai point ici des Romains et des Grecs, qui n'ont jamais connu ces mœurs ridicules ; je veux m'en tenir aux modernes : comparez le dix-huitième siècle au tems de la Chevalerie.

« [1] Femmes, sexe timide et sensible, fait pour être la consolation d'un sexe qui fait votre appui, ne craignez point cette austère et tragique peinture des forfaits politiques. Le théâtre est d'une influence incalculable sur les mœurs générales : il faut en faire une école de vertu et de liberté. Les hommes n'y recevront plus de ces molles impressions qui les dénaturent ; ils deviendront meilleurs et plus dignes de votre amour ; ils redeviendront des hommes. Les mœurs des villes ne se modèleront plus sur les mœurs dépravées de la cour. On ne verra plus, en France, hommes et femmes, sans pudeur et même sans passions, troquer de sexe,

---

1. Encore un double emploi. Ce passage et le suivant sont tirés de l'*Épître dédicatoire* de la tragédie de Charles IX à la Nation française, page 188. (*Note de l'Éditeur.*)

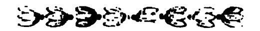
pour ainsi dire, et se déshonorer mutuellement par cet échange monstrueux.

« Pères de famille, laissez fréquenter à vos enfans ces spectacles sévères. Avec le respect des lois et de la morale, ils y puiseront le goût de notre histoire, étrangement négligée dans les collèges. Et vous, Enfans, nation future, espérance de la patrie, et d'un siècle qui n'est pas encore, vous ne serez point les hommes des anciens préjugés et de l'ancien esclavage: vous serez les hommes de la liberté nouvelle. C'est à vous surtout que mes écrits conviennent. Je sais qu'un philosophe, un poète, un écrivain, ne doit attendre de justice complète que lorsqu'il n'en peut plus jouir et qu'il est enseveli dans la poussière du tombeau; mais ceux qui commencent la vie sont peu jaloux de ceux qui approchent du terme; et, si j'existe encore dans trente années, au milieu des clameurs calomnieuses qui m'auront assailli dès ma jeunesse, vos suffrages consoleront sans doute la vieillesse du poète national. »

Il est nécessaire qu'un auteur tragique se roidisse contre le torrent des modes fugitives. La tragédie doit peindre les passions humaines dans leur plus grande énergie. La différence des époques et des contrées exige quelques légères différences dans les formes; mais le fond doit être le même. L'esprit change: le cœur humain ne saurait chan-

ter inutile au progrès de cette philosophie bienfaisante et courageuse! Puisse l'étude et l'expérience mûrir mon faible talent! Puissé-je élever un jour quelques monumens qui ne déshonorent point la langue française, et qui ne soient pas tout-à-fait indignes d'une nation éclairée, depuis près de deux siècles, par le génie des grands écrivains!

22 août 1788.



ÉPITRE DÉDICATOIRE

A LA

NATION FRANÇAISE.

Français, mes Concitoyens, acceptez l'hommage de cette tragédie patriotique. Je dédie l'ouvrage d'un homme libre à une nation devenue libre. Sous le despotisme avilissant dont vous avez à peine secoué le joug, l'Avarice et la Flatterie dictaient les épîtres dédicatoires : ainsi le sublime Corneille comparait Jules Mazarin à Jules César ; ainsi Voltaire mettait

Tancrède sous la protection des maîtresses de Louis XV; ainsi l'esclavage rapetissait la nation entière, et jusqu'aux hommes que leur génie plaçait infiniment au-dessus des autres. Malgré leurs efforts, ils descendaient eux-mêmes au niveau du gouvernement : tant il est vrai qu'il ne saurait exister de grandeur morale où la Liberté n'existe pas! Comment pouvait-on parler de vertu chez une nation qui supportait une Bastille et des lettres-de-cachet?

Ces abus monstrueux ne sont plus[1]. Vous avez anéanti l'autorité arbitraire: vous aurez des lois et des mœurs. Votre scène doit changer avec tout le reste. Un théâtre de femmelettes et d'esclaves n'est plus fait pour des hommes et pour des citoyens. Une chose manquait à vos excellens poètes dramatiques : ce n'est pas du génie certainement; ce ne sont point des sujets : c'est un auditoire. Dans le dernier siècle, *Britannicus* avait cinq représentations; *Bérénice* en avait trente: c'est que

---

1. *Voyez* le chant composé par Chénier à l'occasion du 14 juillet, tome III des *Œuvres anciennes*, page 342. (*Note de l'Éditeur.*)

les Français de ce tems-là connaissaient mieux la *Princesse de Clèves* [1] que Tacite.

J'ai conçu, j'ai exécuté avant la Révolution, une tragédie que la Révolution seule pouvait faire représenter. Les gens que cette Révolution contrarie, et qui, dans le moment où j'écris, commencent à lever la tête avec une audace qui n'est que ridicule, n'ont pas manqué de trouver atroce que la Saint-Barthélemi fût offerte aux yeux du peuple français [2]; mais Voltaire, dont l'autorité est aussi grande que la leur est misérable; Voltaire, après avoir crayonné dans sa *Henriade* ce grand et terrible sujet, prédit des tems heureux où il sera transporté sur la scène nationale. Ceux qui sont encore gouvernés par des préjugés ne sont pas Français. Qu'ils courent dans le Nord

---

1. Roman fort touchant de madame de Lafayette. Chénier s'exprime ainsi à l'égard de cet ouvrage dans son *Tableau de la Littérature*, page 207, tome III des *Œuvres posthumes*.

« Une composition simple, un intérêt doux, un style élégant « et naturel, charment dans la *Princesse de Clèves*, le meilleur « roman qui eût paru à cette époque. » (*Note de l'Éditeur.*)

2. *Voyez* l'ouvrage intitulé : *De la Liberté du Théâtre en France*, tome IV des *Œuvres anciennes*. (*Note de l'Éditeur.*)

retrouver la féodalité; qu'ils choisissent pour leur patrie ces belles et déplorables contrées où l'Inquisition abâtardit les hommes, anéantit les vertus, les talens, l'industrie, et parvient à rendre stériles les champs les plus favorisés par le soleil. Je n'ai pas besoin d'assurer ces mauvais citoyens de mon profond mépris pour eux. Je m'honorerai de leurs injures devant mes contemporains et devant la postérité. Ils sont mes ennemis, parce qu'ils détestent la liberté. Je n'en resterai point là; qu'ils frémissent : d'autres grands sujets s'offrent en foule à ma plume; et, malgré ma jeunesse, le tems pourra me manquer, mais jamais la volonté, jamais le courage.

Ces hommes, si éclairés, osent dire qu'il n'y a plus de fanatisme religieux au dix-huitième siècle; mais les horribles procès, les assassinats juridiques de Jean Calas et du chevalier de Labarre, sont du dix-huitième siècle; mais, bien plus récemment, on a refusé d'ensevelir dans Paris un Vieillard couvert de gloire, le génie le plus brillant qu'ait eu la France, l'auteur d'*Alzire* et de *Mahomet*, le défenseur des Calas et du chevalier de Labarre. Quel était le crime de Voltaire? d'avoir lutté

soixante ans contre le Fanatisme[1]. Qu'est-ce qui s'est vengé? le Fanatisme. Qu'est-ce qu'il faut écraser? le Fanatisme. Il rampe, mais il existe encore : il écrit de plats libelles anonymes, des mandemens d'évêques contre l'Assemblée nationale, et d'infâmes journaux où tous les bons citoyens sont outragés à tant la feuille.

Ce sont ces mêmes hommes qui, pour le malheur de la France, ne sont pas tous au-delà des frontières; ce sont eux qui ont osé porter jusqu'au pied du trône d'insolentes calomnies contre une pièce aussi morale qu'énergique. O Louis XVI, Roi plein de justice et de bonté! vous êtes digne d'être le chef des Français[2]; mais des méchans veulent toujours établir un mur de séparation entre votre peuple et vous : ils cherchent à vous persuader que vous n'êtes point aimé de ce peuple. Ah! venez au théâtre de la Nation

---

1. *Voyez* l'*Hymne* composé par Chénier sur la translation des cendres de Voltaire au Panthéon Français, tome III des *OEuvres anciennes*, page 347. (*Note de l'Éditeur.*)

2. *Voyez* l'*Épître au Roi*, tome III des *OEuvres anciennes*, page 60. (*Note de l'Éditeur.*)

quand on représente CHARLES IX : vous entendrez les acclamations des Français; vous verrez couler leurs larmes de tendresse; vous jouirez de l'enthousiasme que vos vertus leur inspirent; et l'auteur patriote recueillera le plus beau fruit de son travail.

Femmes, sexe timide et sensible, fait pour être la consolation d'un sexe qui est votre appui, ne craignez point cette austère et tragique peinture des forfaits politiques. Le théâtre est d'une influence immense dans les mœurs générales. Il fut long-tems une école d'adulation, de fadeur et de libertinage : il faut en faire une école de vertu et de liberté. Les hommes n'y recevront plus de ces molles impressions qui les dénaturent; ils deviendront meilleurs et plus dignes de votre amour; ils redeviendront des hommes. Les mœurs des villes ne se modèleront plus sur les mœurs dépravées de la cour. On ne verra plus, en France, hommes et femmes, sans pudeur et même sans passions, troquer de sexe, pour ainsi dire, et se déshonorer mutuellement par cet échange monstrueux.

Pères de famille, laissez fréquenter à vos enfans ces spectacles sévères. Avec le respect

des lois et de la morale, ils y puiseront le goût de notre histoire, étrangement négligée dans les colléges. Et vous, Enfans, nation future, espérance de la patrie, et d'un siècle qui n'est pas encore, vous ne serez point les hommes des anciens préjugés et de l'ancien esclavage: vous serez les hommes de la liberté nouvelle. C'est à vous surtout que mes écrits conviennent. Je sais qu'un philosophe, un poète, un écrivain, ne doit attendre de justice complète que lorsqu'il n'en peut plus jouir et qu'il est enseveli dans la poussière du tombeau; mais ceux qui commencent la vie sont peu jaloux de ceux qui approchent du terme; et, si j'existe encore dans trente années, au milieu des clabauderies qui m'auront suivi dès ma jeunesse, vos suffrages consoleront sans doute la vieillesse du poète national.

Nation spirituelle, industrieuse et magnanime, vous avez daigné accueillir les prémices d'un faible talent qui vous sera toujours consacré : soutenez-moi dans la carrière pénible que je veux fournir. J'ai désormais pour ennemis irréconciliables tous ceux qui devaient leur existence aux préjugés, tous ceux qui regrettent la servitude : je dois avoir pour

amis tous ceux qui chérissent la Patrie, tous les véritables Français. Vous donnez un grand exemple au monde. Le reste de l'édifice féodal va bientôt s'écrouler sous les efforts de l'auguste Assemblée qui vous représente. Votre admirable Constitution est fondée sur l'égalité. Nous verrons disparaître ces titres, ces distinctions anti-sociales, ces différences absurdes, qu'on n'a point rougi de reconnaître entre l'homme et l'homme, entre la terre et la terre. Si la tyrannie et l'esclavage osent encore se montrer à découvert, que votre théâtre en fasse justice, et devienne en tout rival du théâtre d'Athènes. Mais c'est à vous, c'est à la Nation seule qu'il appartient de protéger les poètes citoyens qui descendront dans cette lice glorieuse pour terrasser les ennemis de la Nation.

15 décembre 1789.

CHARLES IX,

OU

LA SAINT-BARTHÉLEMI.

PERSONNAGES.

CHARLES IX, roi de France.
CATHERINE DE MÉDICIS, mère de Charles IX.
HENRI DE BOURBON, roi de Navarre.
LE CARDINAL DE LORRAINE.
LE DUC DE GUISE.
L'AMIRAL DE COLIGNY.
LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL.
MEMBRES DU CONSEIL.
PROTESTANS, de la suite de Coligni.
COURTISANS.
PAGES.
GARDES.

La scène est dans Paris, au château du Louvre.

CHARLES IX,

OU

LA SAINT BARTHÉLEMI,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

COLIGNI, HENRI.

COLIGNI.

Oui, j'ai quitté pour vous les bords de la Charente :
Ainsi le désira votre mère expirante.
Ses désirs sont mes lois; ses ordres sont suivis :
Par zèle et par devoir je m'attache à son fils.
Parmi les courtisans je viens sans confiance;
De leur génie affreux j'ai trop l'expérience;
Je crains que l'avenir ne ressemble au passé.
Par un assassinat la paix a commencé;
N'importe : Coligni, défiant, mais sincère,
Va signer aujourd'hui cette paix nécessaire.

J'oublîrai mes périls pour vos félicités.
Mais vous, qui sur ces bords, si long-tems attristés,
Ramenez les plaisirs et la douce allégresse,
Vous, mon héros... mon fils, dont l'heureuse jeunesse
N'a point acquis le droit de craindre les humains,
Lorsqu'un hymen brillant sourit à vos destins,
Lorsque vous paraissez, dans la pompe des fêtes,
Un astre bienfaisant qui calme les tempêtes,
Quel chagrin, de vos jeux interrompant le cours,
Vient obscurcir l'éclat répandu sur vos jours?

HENRI.

Il est de ces instans où l'âme anéantie
D'un sinistre avenir paraît être avertie;
Et souvent, en effet, ces secrètes terreurs
Des désastres prochains sont les avant-coureurs.
Je goûte des plaisirs empoisonnés d'alarmes:
Au milieu de ces jeux dont vous vantez les charmes,
Dans l'épaisseur des nuits, au moment du repos,
Dans le lit nuptial je me peins des complots;
Le poison terminant les jours de votre frère,
Et peut-être au tombeau précipitant ma mère;
Des crimes, des malheurs, et les champs odieux
Où Condé, ce grand homme, expira sous nos yeux;
D'un carnage éternel nos régions fumantes,
Et des princes lorrains les intrigues sanglantes;
Vos amis et les miens, victimes des traités,
Au milieu de la paix proscrits, persécutés,
Dans les murs de Vassy massacrés sans défense,

Accusant leur trépas inutile à la France.
Le dirai-je? un prodige augmente mon effroi :
Hier nous commencions, d'Alençon, Guise et moi,
Ces jeux qui sembleraient réservés à l'enfance,
Où, toujours agité par l'avide espérance,
Un oisif courtisan, consumant son loisir,
Perd ses biens et le tems, sans trouver le plaisir;
Trois fois j'ai repoussé le trouble qui me presse :
Apprenez, dussiez-vous condamner ma faiblesse,
Ce que j'ai vu, sans doute, ou ce que j'ai cru voir,
Ce que moi-même enfin je ne puis concevoir,
Ce qui s'offre sans cesse à mon âme éperdue :
Trois fois les dés sanglans ont effrayé ma vue!

COLIGNI.

Sire, l'aspect d'un Guise a fasciné vos yeux.
Les Guises ont toujours ensanglanté ces lieux;
Et, sans vous alarmer d'un sang imaginaire,
Maurevel a commis un crime mercenaire.
A des pièges mortels ils ont déja recours;
Au sein du Louvre même ils achètent mes jours.
Ils règnent. Vous savez si je dois les connaître;
Croyez-moi cependant : Bourbon ne doit pas être
Un de ces rois sujets des superstitions,
Enfans qui du sommeil gardent les passions,
Et qui, sur les projets qu'un songe leur inspire,
Risquent, à leur réveil, le destin d'un empire.
D'ailleurs auprès du roi vos amis et les miens
Ont, même avant ce jour, trouvé quelques soutiens.

Du prudent l'Hospital souvent la voix propice
Fit au sein des combats respecter la justice.
De l'orgueilleux Lorraine il est vrai que le choix
L'a proclamé jadis ministre de nos lois :
Ce choix fut commandé par l'estime publique;
Mais, des Guises bientôt lorsque la politique
Souillait du sang français un glaive ambitieux,
L'Hospital opposait aux cris séditieux
Des desseins toujours purs, des conseils toujours sages;
Et ce reste imposant des vertus des vieux âges
S'élevait au milieu des courtisans, surpris,
Comme un grand monument planant sur des débris.
Si Médicis, fidèle aux mœurs de ses ancêtres,
Rassemble auprès du roi des flatteurs et des prêtres;
Si d'une cour perfide il est environné;
Si de nos ennemis le souffle empoisonné
Voulut dès le berceau corrompre son enfance;
Je crois, j'aime à penser que, pour notre défense,
Son cœur, mieux averti, lui parlera toujours.
Du moins, quand Maurevel attenta sur mes jours,
Charles vint s'affliger sous mon toit solitaire;
Ainsi que vous, mon fils, il me nomma son père:
Sa pitié consolante adoucit mes douleurs;
Et mes cheveux blanchis sont mouillés de ses pleurs.
Peut-être je n'ai point fléchi ma destinée :
L'âme de Coligni n'en est pas étonnée;
Mon courage est à moi: le reste est au hasard.
Je ne puis opposer à la fraude, au poignard,

Qu'un cœur inébranlable et quelque renommée.
Ce Louvre me verra tel que m'a vu l'Armée:
Bravant les assassins jusqu'à mon dernier jour,
Et servant la patrie en méprisant la cour. —

HENRI.

Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance
Avec un tel séjour ont peu de ressemblance!
Et combien je rends grâce aux généreux humains
Qui des mâles vertus m'ont ouvert les chemins!
Je ne ressemblais point à ces princes vulgaires
Confiés en naissant à des mains mercenaires,
Enivrés de respects, d'hommages séducteurs,
Livrés aux courtisans, condamnés aux flatteurs,
A l'art des souverains façonnés par des prêtres,
Et sans cesse bercés du nom de leurs ancêtres.
Au lieu de serviteurs à mes ordres soumis,
Je voyais près de moi des égaux, des amis.
Au travail, au courage, à la franchise altière,
On exerçait alors notre élite guerrière.
Là, bravant du midi les brûlantes ardeurs,
Ou des hivers glacés supportant les rigueurs;
Là, gravissant les monts et les rochers arides,
Nous formions notre enfance à des jeux intrépides.
De vous et de Condé suivant bientôt les pas,
Je remplaçai mon père au milieu des combats;
Enfin je suis entré dans une autre carrière.
A mes yeux tout à coup quelle image étrangère!
Des guerriers sans pudeur, de mollesse énervés,

Perdus par un vain luxe, avec art dépravés;
Des femmes gouvernant des princes trop faciles;
Aux passions d'un roi des courtisans dociles,
Que le seul intérêt fait agir et parler,
Sachant tout contrefaire et tout dissimuler.
En voyant leurs plaisirs, et leur fausse allégresse,
Et leurs vices polis, voilés avec adresse,
J'ai regretté cent fois nos grossières vertus,
Nos monts et nos rochers de frimas revêtus,
Les pénibles travaux, le tumulte des armes,
Et mes premiers succès, pour moi si pleins de charmes,
Et ces camps généreux où parmi des guerriers
Votre élève croissait à l'ombre des lauriers.

SCÈNE II.

COLIGNI, HENRI, L'HOSPITAL.

L'HOSPITAL.

Sire, et vous, Coligni, c'est Charles qui m'envoie.
Ouvrez tous deux vos cœurs à la publique joie:
Lorraine à l'instant même arrive en ce palais;
Et selon vos désirs il a réglé la paix.
Tout le peuple à grands cris bénit cette journée.
C'est peu que d'un saint nœud la pompe fortunée,
Faisant cesser la haine entre deux jeunes rois,
Mêle au sang des Bourbons le sang de nos Valois;
Cette douce union doit être cimentée

Par les liens communs d'une paix respectée.
On respire; un jour pur se lève enfin sur nous;
Le bonheur des Français sera signé par vous.
Les arts consolateurs vont embellir nos villes:
Ils feront oublier ces discordes civiles
Où le fer, sans pudeur brisant tous les liens,
Répand des deux côtés le sang des citoyens.
A remplir cet espoir le jeune roi s'empresse:
Sa mère en a versé des larmes d'allégresse.
Tous deux avec la cour vont se rendre en ces lieux.
Pour moi, dont cette cour a fatigué les yeux,
Moi, témoin trop tardif de quelques jours prospères,
Si proche du cercueil où m'attendent mes pères,
J'aurai vu le bonheur de la France et de vous;
Et mes derniers soupirs m'en paraîtront plus doux.

COLIGNI.

O vertueux Vieillard, dont la gloire est chérie!
Vivez long-tems pour nous; vivez pour la patrie;
Soyez toujours l'oracle et l'appui des Français.
C'est à vous, l'Hospital, que nous devons la paix:
Sans vous nous périssions; votre prudence active
Aux maux des deux partis fut sans cesse attentive.
Hélas! bien loin de vous, dans les jours du malheur,
Votre nom prononcé calmait notre douleur;
Votre image aux soldats était toujours présente.
Lorsqu'on leur annonçait une loi bienfaisante,
Ils disaient : L'Hospital a dicté cette loi;
Mais, quand ils apprenaient par le public effroi

Quelque édit révoltant, quelque grande injustice,
Ils disaient : L'Hospital n'en est point le complice.

SCÈNE III.

CHARLES, CATHERINE, HENRI, COLIGNI, L'HOSPITAL, LORRAINE, GUISE; PROTESTANS DE LA SUITE DE COLIGNI, COURTISANS, PAGES, GARDES.

CATHERINE, *bas à Lorraine.*

Flattons nos ennemis; ne nous trahissons pas:
Ce jour verra la paix; cette nuit leur trépas.

CHARLES.

Vous tous qui m'écoutez, Soutiens de mon empire,
Dont le cœur généreux pour la France respire,
Un grand événement doit signaler ce jour.
L'olive dans la main, la Paix est de retour;
Fixons-la désormais par un traité durable.
Je signe le premier cet acte vénérable
Qui par tous les partis fut long-tems désiré.
Gage de nos sermens, qu'il soit toujours sacré!
A nos champs dévastés qu'il rende l'abondance;
Et qu'entre les enfans son heureuse influence
Fasse renaître encore, en ce jour précieux,
L'amitié qui jadis unissait leurs aïeux!

L'HOSPITAL.

Sire, d'un vieux Français laissez couler les larmes.
Hélas! quand vos édits répandaient tant d'alarmes,

Contraint de les signer, j'ai maudit mon emploi;
Il m'est cher aujourd'hui: je signe, après mon Roi,
Une paix que mes vœux sollicitaient sans cesse.
Heureux de voir ce jour, je bénis ma vieillesse.
Après dix ans de guerre, ô France! ô mon Pays!
J'ai vu finir tes maux: mes destins sont remplis.

CATHERINE.

En signant cette paix, j'achève mon ouvrage.
Bourbon! jeune héros, dont le noble courage
Presque dès le berceau promit de grands destins,
Avec soin j'écoutai ces présages certains:
Mon cœur vous désigna pour l'époux de ma fille.
Et vous, digne héritier d'une illustre famille,
Vous, qui, des Châtillons surpassant les exploits,
Défendîtes long-tems le trône des Valois,
Soyez encor l'appui, non l'effroi de vos maîtres.
Le rang, les dignités, les biens de vos ancêtres,
Tout vous est aujourd'hui rendu par ce traité.
Rendez-nous votre cœur, votre bras indompté.
L'étranger, nourrissant nos guerres intestines,
A grossi son pouvoir, fondé sur nos ruines;
Que ses lâches complots soient promptement punis;
Et que Philippe tremble en nous voyant unis.

LORRAINE.

Je signe avec transport. Coligni, daignez lire
Cet important traité qui doit sauver l'Empire.
Les articles d'avance étaient réglés par vous;
J'ai respecté vos vœux: je les ai suivis tous.

Nos débats éternels affligeaient le ministre;
Ils offraient au prélat un aspect plus sinistre;
D'un scandale trop long mes yeux étaient lassés.
Que Dieu cesse de voir ses enfans dispersés
Perpétuer entr'eux le crime de la guerre;
Que leur douce union console enfin la terre!
Français, chrétiens, pour nous la Paix est un devoir.

GUISE.

La Paix! à ce nom seul tout se livre à l'espoir.
Je n'examine point si mon cœur la désire;
Elle est le vœu du Roi : c'est à moi d'y souscrire.
Marguerite, en passant sous les lois d'un époux,
Aurait pu m'inspirer des sentimens jaloux;
Seul peut-être aujourd'hui j'aurais droit de me plaindre;
Mais c'est la Paix : je signe; et, sachant me contraindre,
Pour l'intérêt public laissant mes intérêts,
Oubliant, dévorant mes déplaisirs secrets,
C'est au bien de l'État que je me sacrifie.

HENRI.

J'obéis au désir d'une mère chérie.
Son fils, la paix prochaine, et des nœuds éclatans,
Adoucissaient l'horreur de ses derniers instans.
Ma main n'a pu fermer ses mourantes paupières.
C'est au feu pâlissant des torches funéraires
Que j'ai de mon hymen allumé le flambeau;
Et l'autel m'attendait auprès de son tombeau.
Mais Coligni me reste; et du moins elle laisse
Un guide à ma vaillance, un père à ma jeunesse.

Coligni m'a comblé de ses soins assidus;
Avec ses intérêts les miens sont confondus.
De son cœur généreux si l'attente est remplie,
Je signe aveuglément, et sans peine j'oublie
Ces jours, ces tems affreux, où nos calamités
Croissaient à chaque instant, même par des traités.

COLIGNI.

Laissons ces souvenirs: Coligni les déteste.
Ombres des Châtillons, c'est vous que j'en atteste;
Héros dont la franchise égalait la valeur,
Et qui m'avez frayé les routes de l'honneur;
Vrais chevaliers français, mes aïeux, mes modèles,
Dont les lèvres, du cœur interprètes fidèles,
Ont fait au sein des cours parler la vérité;
Vous, grands dans le bonheur, grands dans l'adversité!
C'est par vous, devant vous, que je jure à la France
De remplir de mon Roi la sublime espérance.
Dans nos derniers combats plus d'un laurier cueilli
Avait long-tems orné mon front enorgueilli:
J'en rougis maintenant. Vous voyez cette épée,
Sire; le sang français l'a trop souvent trempée:
Que ce sang précieux s'efface avec mes pleurs.
J'ai bravé vos édits, mes dangers, mes malheurs;
En vain sur tout l'État votre trône s'élève;
Nul pouvoir de mes mains n'eût arraché ce glaive;
Il tombe: Coligni, vaincu par vos bienfaits,
Le dépose à vos pieds, et signe enfin la Paix.

CHARLES.

Acceptez cette épée : à l'étranger fatale,
Elle a de mon aïeul armé la main royale.
Les soutiens de l'Autriche ont éprouvé ses coups.
Pure de sang français, elle est digne de vous:
Aux mains de Coligni qu'elle reste invincible.
Mon aïeul la portait dans ce combat terrible
Qui sous le long effort de nos preux chevaliers
Des monts helvétiens vit tomber les guerriers.
Quittons ces lieux, Madame, et préparons des fêtes,
Non telles qu'on en voit au moment des conquêtes,
Dans ces malheurs brillans qu'on nomme des succès;
Non ces jeux sans plaisir, ennemis de la paix,
Que célèbre l'orgueil, et non pas l'allégresse;
Mais des jeux embellis par la publique ivresse;
Et d'un peuple enchanté que l'innocente voix
Calme le noir souci qui veille au cœur des rois!



ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

CHARLES, CATHERINE.

CATHERINE.

Mon fils, ce coup d'État nous est trop nécessaire.

CHARLES.

Mais le jour de la Paix!

CATHERINE.

La croyez-vous sincère?

CHARLES.

Immoler tout un peuple!

CATHERINE.

Il s'agit de régner.

CHARLES.

Cet effroyable coup peut du moins s'éloigner.

CATHERINE.

Frappons cette nuit même.

CHARLES.

Ah! ma pitié l'emporte.

CATHERINE.

Vous aviez consenti.

CHARLES.

Je le sais, mais n'importe:
Ce n'était point, Madame, à l'instant de frapper;
Je m'essayais moi-même, et j'osais me tromper;
Je m'abusais, vous dis-je; il n'est plus tems de feindre:
Je me croyais plus fort. Mais qu'avons-nous à craindre?
Ne précipitons rien. Je veux que les esprits,
Égarés tant de fois, soient toujours plus aigris;
Que la paix soit encore ou vaine ou peu durable;
Que des chefs protestans l'ambition coupable
De la France à mes yeux prétende disposer:
Mais n'avons-nous enfin rien à leur opposer?
Si dans le fond du cœur ils sont encor rebelles,
Ceux qui m'ont défendu, ceux qui me sont fidèles,
Mes amis...

CATHERINE.

Il faut bien vous éclairer, mon fils:
Vous ignorez encor qu'un roi n'a point d'amis.
Je vous donne, il est vrai, des lumières fatales;
Mais de vingt nations parcourez les annales:
Vous trouverez partout d'infidèles sujets,
Rampant et frémissant sous le joug des bienfaits,
Ardens à trafiquer de la honte et du crime,
Prêts à vendre l'État et leur roi légitime,
A changer de devoir sitôt qu'un autre roi
Marchande imprudemment ce qu'on nomme leur foi.
L'intérêt fait lui seul les amis et les traîtres.
Prenez du moins, prenez leçon de vos ancêtres.

Sans remonter bien loin, le roi François premier
Fut un généreux prince, un noble chevalier.
Il enrichit Bourbon et le combla de gloire :
Bourbon devait sans doute en garder la mémoire ;
Mais ce chef renommé, funeste à l'Empereur,
Et qui dans ses cités répandait la terreur,
Flétrissant tout à coup le nom de Connétable,
Devint pour l'Empereur un appui redoutable,
Et, contre les Français guidant leurs ennemis,
Eut l'exécrable honneur de vaincre son pays.
Ils se ressemblent tous : connaissez leur faiblesse,
Et sachez les dompter à force de souplesse.
Tous ceux qui maintenant ont soin de vous venger,
Ceux-là même oseront un jour vous outrager.
Surtout (vous êtes jeune et sans expérience),
Craignez des protestans traités, paix, alliance.
Ils ne vous aiment pas : vous devez y compter ;
Ils respirent : le mal ne peut plus s'augmenter.
Vous régnez....

CHARLES.

J'aurais dû, si le mal est extrême,
Commander mon armée et les punir moi-même.
Deux fois le duc d'Anjou, confondant leurs desseins,
Dans un sang criminel a pu tremper ses mains.
A tous les jeux obscurs d'une oisive mollesse
Vous avez cependant condamné ma jeunesse.
Vous n'aimez que mon frère ; et je passe mes jours
A l'entendre louer, à l'admirer toujours.

Il règne; et c'est lui seul que tout mon peuple adore;
Dans les dangers publics c'est lui seul qu'on implore;
Il ne me reste plus qu'à recevoir ses lois.
Français comme mon frère, et du sang des Valois,
A leur gloire immortelle il me fallait atteindre;
Mais l'avez-vous permis?

CATHERINE.

Et vous osez vous plaindre
J'aurais pu pardonner des sentimens jaloux
Au jeune infortuné qui régnait avant vous.
Hélas! ce prince aveugle, à lui-même contraire,
Repoussait les conseils et le cœur de sa mère.
Vous ne me voyez pas vous confondre avec lui.
Que dans les champs guerriers d'Anjou soit votre appui:
Un tel honneur convient à la seconde place.
Je sais que votre cœur, plein d'une noble audace,
A pour les grands exploits un penchant glorieux;
Je sais que trop souvent on a vu vos aïeux,
Entourés au combat de sang et de poussière,
Dans leur propre péril jeter la France entière:
Pour moi, je les condamne; et le chef de l'État
Ne doit pas affecter les vertus d'un soldat.
Il est d'autres honneurs, il est une autre gloire;
Et l'art de gouverner vaut mieux qu'une victoire.
Nièce du grand Léon, fille des Médicis,
Dans ce chemin glissant je puis guider mon fils.
L'esprit qui les forma fut aussi mon partage;
Et j'ai su, les Français m'en rendront témoignage,

Punir ou caresser, suivant nos intérêts,
L'orgueil séditieux de vos premiers sujets;
Feindre de voir en eux tout l'appui de la France;
Des honneurs les plus grands enfler leur espérance;
Renverser tout à coup cette gloire d'un jour;
Les flatter, les gagner, les tromper tour à tour;
Et, contre eux tous, enfin, m'armant de leur faiblesse,
Régner par la discorde et diviser sans cesse.
Quand, durant votre enfance, on vit les protestans
S'unir contre la cour aux princes mécontens,
De Guise et de son frère élevant la puissance,
Je voulus arrêter le mal en sa naissance;
Mais, devenus tous deux trop grands par mes bienfaits,
Ils régnaient dans ce Louvre; et je conclus la paix.
Je me fis des amis dans le parti contraire:
L'ambitieux Condé, s'éloignant de son frère,
Bon sujet un moment, mais afin d'être roi,
Crut m'acheter lui-même, et se vendit à moi.
Avec Montmorenci je vis enfin s'éteindre
Le nom des triumvirs qui n'était plus à craindre:
Ce vieux soldat, toujours contre moi déclaré,
Rejoignit dans la tombe et Guise et Saint-André.
Il existait encor des ligues insolentes :
Contraints de recourir à des trèves sanglantes,
Nous avons trop connu les différens partis;
Long-tems de leur pouvoir ils nous ont avertis,
Mon fils; et, si bientôt vous n'agissez, peut-être
Ce Coligni bientôt deviendra notre maître.

CHARLES.

Qui? lui!

CATHERINE.

J'ai dit le mot : c'est à vous de penser
Si vous avez encor le tems de balancer.
Devant vous à l'instant ne viens-je pas d'entendre
Ses discours, ses conseils, ce qu'il ose prétendre?
Et n'avez-vous pas vu que son esprit jaloux
Veut m'écarter moi-même et dominer sur vous?
Le nom de la patrie est toujours dans sa bouche;
Mais de ses vains discours l'austérité farouche,
Trompant quelques esprits, ne peut m'en imposer :
Ses avis sont d'un maître; et j'ai dû supposer,
D'après tous ces combats où sans cesse il aspire,
Qu'il veut accoutumer le Peuple à son empire.

CHARLES.

Je l'ai souvent pensé, je le sens, je le croi.

SCÈNE II.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE.

CATHERINE.

Ministre des autels, venez vous joindre à moi.
Vous savez que, le jour où la paix fut conclue,
La mort des protestans fut aussi résolue;
Et ce coup nécessaire au salut de l'État,
Punissant des mutins l'éternel attentat,
Des rives de la Seine aux bords de la Durance
Devait purifier les cités de la France;

Notre espoir est trahi, nos vœux sont superflus :
Mon fils craint de régner, il veut et n'ose plus.
Ramenez, s'il se peut, sa jeunesse imprudente.

LORRAINE.

Quoi! Sire, est-il bien vrai? Quoi! votre âme flottante
Refuse d'obéir aux vœux de l'Éternel?

CHARLES.

Si telle est en effet la volonté du Ciel,
Celui de qui je tiens mon rang et ma puissance
Me trouvera toujours prêt à l'obéissance.
Cependant je ne puis concevoir aisément
Comment le Roi des Rois, le Dieu juste et clément,
Devenant tout à coup sanguinaire et perfide,
Peut ainsi commander la fraude et l'homicide;
Comment il peut vouloir qu'à l'ombre de la paix
Un roi verse à longs flots le sang de ses sujets.
Pontife du Très-Haut, c'est à vous de m'instruire.

LORRAINE.

Écoutez donc son ordre, et laissez-vous conduire.

CHARLES.

J'attends avec respect cet ordre redouté.

LORRAINE.

Le Dieu que nous servons est un Dieu de bonté;
Mais, dans les livres saints s'il prêche l'indulgence,
Il commande souvent la guerre et la vengeance.
Sur le mont Sinaï, (l'avez-vous oublié?)
Étouffant les clameurs d'une indigne pitié,
Les enfans de Lévi, ministres sanguinaires,

Pour plaire au Dieu jaloux ont immolé leurs frères;
Et la faveur du Ciel, apaisé désormais,
Sur les fils de leurs fils descendit à jamais.
S'il a tonné, ce Dieu, par la voix de Moïse,
Il emprunte aujourd'hui la voix de son église.
Pensez-vous qu'un monarque ait droit d'examiner
Ce que veut l'Éternel, ce qu'il peut ordonner?
Mais vous, Roi très-chrétien, vous, de qui la jeunesse
Semble avoir obtenu le don de la sagesse;
Vous de tant de saints rois noble postérité,
De leur zèle héroïque avez-vous hérité?
Fils aîné de l'Église, en vous l'Église espère:
Éveillez-vous, frappez, et vengez votre mère.
Frappez, n'attendez pas que son sein déchiré
Accuse votre nom vainement imploré.
Craignez, jeune imprudent, de recevoir des maîtres;
Tremblez que, vous ôtant le rang de vos ancêtres,
Dieu ne vous fasse encor répondre de nos pleurs,
Et des maux de l'Église et de tous vos malheurs.

CHARLES.

Arrêtez, loin de moi cet avenir horrible!
Arrêtez. De mon Dieu j'entends la voix terrible:
Il m'échauffe, il me presse, il accable mes sens;
Eh bien! j'obéirai, c'en est fait, j'y consens:
Je répandrai le sang de ce peuple perfide.
Après tout, ce n'est pas le sang qui m'intimide:
Je voudrais me venger; mais, ce grand coup porté,
Ma couronne et mes jours sont-ils en sûreté?

CATHERINE.

Ils y seront alors.

CHARLES.

Vous avez ma promesse;
Mais, je dois l'avouer, soit prudence ou faiblesse
J'aurais voulu choisir un parti moins affreux.
De mes prédécesseurs les ordres rigoureux
Ont souvent, je le sais, sous des peines mortelles
Interdit aux Français ces croyances nouvelles.
Je comptais rétablir les antiques édits;
Je voulais au conseil en proposer l'avis.

LORRAINE.

Il faut les rétablir, mais après la vengeance.
Des esprits toutefois gagnons la confiance:
Proposez votre avis. Vous allez effrayer
La moitié du Conseil, surtout le Chancelier.
Mais tout dissimuler serait une imprudence:
On peut se méfier d'un excès de clémence.
Proposez votre avis. Un si vaste projet
Veut de l'art, veut des soins, veut un profond secret.
Que l'Amiral trompé...

CHARLES.

Je le jure, et sans peine.
Je pourrai le tromper: je le sens à ma haine.
Il doit, vous le savez, me parler en ces lieux.

CATHERINE.

Oui, de projets, dit-il, importans, glorieux.

LORRAINE.

Quels que soient ces projets, il faut vous y soumettre.

CATHERINE.

Ne voulant rien tenir, vous devez tout promettre.

LORRAINE.

Enivrez-le d'espoir; qu'il ne puisse un instant
Ou voir ou deviner le piège qui l'attend.

CATHERINE.

Il vient. Retirons-nous.

SCÈNE III.

CHARLES, COLIGNI.

CHARLES.

Assez long-tems peut-être
Vous avez, Coligni, méconnu votre maître.
Vous recouvrez enfin, dans ce jour de pardon,
Le crédit, les honneurs dus à votre maison:
D'un frère fugitif je vous rends l'héritage;
Et toujours mes bienfaits seront votre partage.
Approchez-vous, mon père.

COLIGNI.

O mon Maître! ô mon Roi!

CHARLES.

D'écouter vos conseils je me fais une loi;
Oui : mon cœur les attend avec impatience.

COLIGNI.

Si j'ai repris mes droits à votre confiance,

Si ce glaive royal est remis à mon bras,
Je veux le mériter par de justes combats:
J'augmenterai sa gloire en vengeant nos misères.
Philippe et ses sujets sont nos vrais adversaires:
De l'univers entier Philippe détesté
Vit heureux et paisible, et presque respecté.
Je ne chercherai point à vous compter ses crimes;
Jusque dans sa famille il a pris des victimes:
Carlos, avant le tems, au tombeau descendu,
Jette un cri douloureux, qui n'est pas entendu;
Le sang de votre sœur réclame la vengeance.
Maintenant savez-vous quelle est son espérance?
Déja dans sa pensée il combat les Français;
Sur nos divisions il bâtit ses succès;
Le cruel dissimule; il observe, il épie
S'il pourra dans nos champs porter le glaive impie;
Si les jours sont venus où de perfides mains
Oseront jusqu'à vous lui frayer des chemins.
Quelques momens encor... et nous pourrions l'attendre!
A guider vos soldats si j'ose encor prétendre,
Oui, j'y prétends, surtout afin de le punir,
Dans ses affreux desseins je cours le prévenir.
Mais il faut travailler au bien de la patrie.
Sire, n'employez pas, c'est moi qui vous en prie,
Retz, et Guise, et Tavane, et tous ces courtisans
Des malheurs de la France odieux artisans:
Recherchez un guerrier (faut-il que je le nomme?)
Qui porte dans ses yeux le vœu d'être un grand homme.

Aux champs de la Belgique envoyez des soldats:
Henri sera leur chef; et d'autres, sur mes pas,
S'avançant aussitôt le long des Pyrénées,
Prendront du Biscayen les villes consternées.
Là, jusques à l'hiver, je bornerai mes coups;
Je veux m'y retrancher, et, si l'on vient à nous,
Ensevelir aux champs d'une autre Cérisolles
Ces restes si vantés des bandes espagnoles;
Puis, au sein de Madrid cherchant un furieux,
Venger de votre aïeul les fers injurieux,
Le trépas de Carlos, Isabelle immolée,
Et par un oppresseur l'Espagne dépeuplée.

CHARLES.

Cette guerre est utile, et je n'en puis douter;
Mais, avant d'entreprendre, il faut se consulter.
Les armes des Français pourront-elles suffire
A combattre l'Espagne et le chef de l'Empire?
Ou bien de mes États ce dangereux voisin
Va-t-il contre Philippe épouser mon destin?
Pensez-vous qu'il oublie, en faveur de la France,
Et leurs communs aïeux et leur double alliance?

COLIGNI.

Philippe, croyez-moi, loin d'avoir son appui,
Malgré tant de liens, est étranger pour lui.
On sait depuis long-tems leur mésintelligence;
Et nous devons, sans doute, en fixer la naissance
Aux tems où Charles-Quint, lassé de sa grandeur,
Nommant son fils monarque et son frère empereur,

Aux mains de ses neveux fit tomber en partage
La plus noble moitié de son vaste héritage.
Plaignez, plaignez Philippe; il n'a que des soldats:
L'amour de ses sujets ne le défendra pas;
Le Vatican sera son unique refuge.
Voulez-vous prendre aussi le Vatican pour juge?
Ah! si Rome oubliait qu'un roi de votre nom
Réduisit Alexandre à demander pardon[1],
Quand le Tibre et le Pô, fiers de notre vaillance,
Coulaient avec orgueil sous les lois de la France,
Il ne vous faudrait pas, imitant vos aïeux,
Perdre chez les Toscans des jours victorieux;
Et ces tems ne sont plus où l'Europe avilie
Craignait les vains décrets du prêtre d'Italie.

CHARLES.

Tant de sagesse est rare en des projets si grands;
Vous avez tout prévu: c'est assez, je me rends.
Courez venger l'État, l'honneur de mes ancêtres,
Et le sang de Carlos, et le sang de vos maîtres;
Montrez aux Castillans un nouveau Duguesclin;
Éteignez leur splendeur déja sur son déclin;
Aux drapeaux des Français enchaînant la victoire,
De vos heureux desseins éternisez la gloire;
Par l'époux de ma sœur ils seront secondés:
C'est votre digne élève, et vous en répondez.

---

1. *Voyez* les notes indiquées à la fin de cette tragédie. (*Note de l'Éditeur.*)

COLIGNI.

Sire, votre indulgence encourage mon zèle:
Oui, combattons l'Espagne, et réglons-nous sur elle.
Dans ses hardis projets il faut lui ressembler;
Pour l'effacer un jour il la faut égaler.
Sachons, il en est tems, tout oser, tout connaître;
Et qu'à la voix d'un roi vraiment digne de l'être
Le commerce et les arts, trop long-tems négligés,
Par mes concitoyens ne soient plus outragés.
De ces fiers Castillans surpassons les conquêtes:
Les chemins sont frayés, et les palmes sont prêtes.
Ce vaste continent, qu'environnent les mers,
Va tout à coup changer l'Europe et l'Univers;
Il s'élève pour nous aux champs de l'Amérique
De nouveaux intérêts, une autre politique;
Je vois de tous les ports s'élancer des vaisseaux;
Tout s'émeut, tout s'apprête à conquérir les eaux.
L'Océan réglera le destin de la terre;
Le paisible Commerce enfantera la guerre;
Mais, ramenant les rois à leurs vrais intérêts,
Le besoin du Commerce enfantera la paix;
Et cent peuples, rivaux de gloire et d'industrie,
Unis et rapprochés, n'auront qu'une patrie.
Le plaisir, instruisant par la voix des beaux arts,
Embellira la vie au sein de nos remparts.
Ah! de cet heureux jour, qui ne luit pas encore,
Du Tibre à la Tamise on entrevoit l'aurore.
L'art de multiplier, d'éterniser l'esprit,

D'offrir à tous les yeux tout ce qui fut écrit,
Renouvelle le monde, et dans l'Europe entière
Déja, de tous côtés, disperse la lumière;
L'audace enfin succède à la timidité,
Le désir de connaître à la crédulité.
Ce qui fut décidé maintenant s'examine;
Et vers nous, pas à pas, la raison s'achemine.
La voix du préjugé se fait moins écouter;
L'esprit humain s'éclaire: il commence à douter.
C'est aux siècles futurs de consommer l'ouvrage.
Quelque jour nos Français, si grands par le courage,
Exempts du fanatisme et des dissensions,
Pourront servir en tout d'exemple aux nations.

CHARLES.

Si tels sont, Coligni, vos désirs magnanimes;
Si ces nobles projets, ces sentimens sublimes,
Soutenaient votre espoir au milieu des combats,
Quel ascendant funeste a retenu vos pas
Sous des drapeaux français qui combattaient la France?
Ah! souvent j'ai maudit jusqu'à votre vaillance.
Votre nom tous les jours arrivait jusqu'à moi,
Prononcé par la haine et le public effroi.
Les pleurs de mes sujets empoisonnaient ma vie:
Fatigué de grandeurs, tel inspire l'envie,
Dont les secrets ennuis méritent la pitié.
Qu'importe le pouvoir sans la douce amitié?
Coligni, si mon cœur avait su vous connaître,
Ce cœur infortuné la sentirait peut-être;

Près de vos cheveux blancs elle aurait pu remplir
Mes inutiles jours perdus à vous haïr.
Que n'avez-vous franchi la barrière importune
Qui du sort d'un héros séparait ma fortune!
Qu'aisément mon courroux eût été désarmé!

COLIGNI.

Ce palais, votre cœur, tout nous était fermé.
Excusez ma franchise, à la cour étrangère:
Vous n'en redoutez point le langage sévère.
Eh bien! souffrez encore un avis généreux :
De tous ceux que m'inspire en ce moment heureux,
A vous, à votre État, mon dévoûment sincère,
Ce sera le dernier, mais le plus nécessaire.
Sire, on vous a trompé : vos édits inconstans,
Scellés presque toujours du sang des protestans,
Ont annoncé chez vous un cœur faible et mobile,
Dont pourrait abuser quelque imposteur habile.
Évitez les malheurs des rois trop complaisans;
Ne laissez point sans cesse, au gré des courtisans,
Errer de main en main l'autorité suprême;
Ne croyez que votre âme, et régnez par vous-même;
Et, si de vos sujets vous désirez l'amour,
Soyez roi de la France et non de votre cour.
Que sous de justes lois le Peuple enfin respire:
Il fait par ses travaux l'éclat de votre empire,
Il cultive nos champs, il défend nos remparts;
Mais un voile ennemi vous cache à ses regards;
Mais, tandis qu'il se plaint, son monarque sommeille;

Et ses cris rarement vont jusqu'à votre oreille.

CHARLES.

Croyez que désormais ils seront écoutés :
Je saurai mettre un terme à nos calamités.
Allez: à vos amis portez-en la nouvelle.
Gardez cette franchise et ce vertueux zèle;
Régner par vos avis est mon vœu le plus doux.

COLIGNI.

Le mien est de mourir pour le Peuple et pour vous.

SCÈNE IV.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE, GUISE,
COURTISANS, GARDES, PAGES.

CATHERINE.

N'éprouvez point, mon fils, d'effroi pusillanime:
Vous voyez devant vous les ennemis du crime;
Oubliez auprès d'eux les discours d'un pervers.

CHARLES.

De l'État déchiré finir les longs revers,
Me servir, me défendre, est sa seule espérance.

CATHERINE.

Ou son prétexte au moins.

CHARLES.

Il semble aimer la France;
Il a ce ton brûlant, ce ton de vérité
Qui par les imposteurs n'est jamais imité;

Et, cependant, j'éprouve un pouvoir invincible
Qui rend à ses discours mon cœur inaccessible;
Je sens que près de lui ce cœur intimidé
Est convaincu souvent, mais non persuadé.
L'habitude fait tout : je le hais dès l'enfance;
Son zèle m'est suspect; il me pèse, il m'offense;
Soit que la vérité, pour éclairer les rois,
D'un ami qui leur plaît doive emprunter la voix;
Soit que de vos conseils l'autorité m'entraîne;
Soit plutôt que du Ciel la bonté souveraine,
Au moment du péril me daignant avertir,
D'un perfide ennemi cherche à me garantir.

CATHERINE.

Oui, c'est la voix du Ciel; c'est la voix de la Gloire :
Si vous voulez régner, c'est à vous de les croire.
Du coup qu'on va frapper au milieu de la nuit
Vos regards, dès demain, recueilleront le fruit;
Et vous verrez ce peuple, inquiet, indocile,
Se réveiller soumis, respectueux, tranquille;
Rentrer par la frayeur sous les lois du devoir,
Et d'un roi qui se venge adorer le pouvoir.
Mais les momens sont chers: le jour fuit, le tems presse.
Amis, nous n'exigeons ni serment ni promesse:
Votre haine suffit.

LORRAINE.

Dieu parle: c'est assez.

GUISE.

Désignez les proscrits.

CATHERINE.

Ah! vous les connaissez.

LORRAINE.

Coligni.

GUISE.

Cette main punira le rebelle.

LORRAINE.

Téligni.

CATHERINE.

C'est son gendre et son appui fidèle.

GUISE.

Le Navarrais.

CHARLES.

Jamais. Vous m'en répondez tous.

CATHERINE.

Non, Guise.

CHARLES.

De ma sœur songez qu'il est l'époux.

CATHERINE.

Attenter à ses jours, c'est immoler ma fille.

CHARLES.

De saint Louis du moins épargnez la famille.

LORRAINE.

Sire, aucun n'agira contre vos volontés.

GUISE.

Meurent les protestans, les princes exceptés!

CATHERINE.

Des gardes toutefois veilleront sur les princes.

GUISE.

Les ordres souverains pour toutes les provinces...

CATHERINE.

Sont prêts et vont partir.

GUISE.

Où nous rassemblons-nous?

CATHERINE.

Dans le Louvre, en ce lieu.

LORRAINE.

L'heure du rendez-vous?

CATHERINE.

Minuit.

GUISE, *à voix haute.*

Minuit.

LORRAINE.

Les chefs?

CATHERINE.

Guise, vous, et les prêtres.

LORRAINE.

Le signal?

CATHERINE.

Un tocsin, sonnant la mort des traîtres.

GUISE.

Les mots de ralliement?

CATHERINE.

Dieu, Charles, Médicis.

GUISE.

Aurons-nous quelque signe empreint sur nos habits?

CATHERINE.

La croix, couleur de sang.

CHARLES, dans le plus grand trouble.

Sortons.

CATHERINE, aux conjurés.

Zèle et silence.

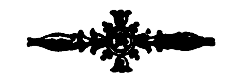
Retirez-vous; le roi chérit votre vaillance.

(A Charles.)

Ne calmerez-vous point cette secrète horreur?

CHARLES.

Ah! si j'étais proscrit, j'aurais moins de terreur!



ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

LORRAINE, L'HOSPITAL.

LORRAINE.

Le Conseil en ces lieux va bientôt s'assembler :
Au nom du bien public je voudrais vous parler.
Un discours libre et franc n'aura rien qui vous blesse :
Qui dit la vérité l'écoute sans faiblesse.
J'aime votre vertu ; mais vous devez savoir
Qu'on peut, sans s'abaisser, respecter le pouvoir.
Le sort, vous opposant une injuste barrière,
Semblait des dignités vous fermer la carrière :
Vos talens par mon zèle ont été bien servis.

L'HOSPITAL.

Puisque le bien public vous dicte cet avis,
Vous n'entendrez de moi ni reproche ni plainte ;
Je veux même y répondre, et m'expliquer sans feinte.
Quels ministres placés auprès d'un potentat
L'aideront à porter le fardeau de l'État ?...
Des sujets vertueux, éclairés, équitables,
Ou ces Grands, au Monarque, au Peuple redoutables,

D'une auguste famille enfans dégénérés,
Flétrissant les aïeux qui les ont illustrés.
Le sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire;
Et l'on ne me voit point, de leur nom revêtu,
Par dix siècles d'honneur dispensé de vertu;
Mais je sais mépriser ces vains droits de noblesse,
Que la force autrefois conquit sur la faiblesse.
Ah! Suger, Olivier, de qui les noms vantés
Seront de siècle en siècle à jamais répétés,
Aux postes les plus hauts s'ils ont osé prétendre,
Fut-ce par leur naissance? et dois-je vous apprendre
Que, d'eux-mêmes portés à ce rang glorieux,
Ils comptaient des vertus et non pas des aïeux?
Je ne me place point parmi ces grands modèles;
Mais, s'il est dans l'État des citoyens fidèles,
Parmi les plus zélés, j'ose au moins le penser,
Et la France et vous-même avez dû me placer.

LORRAINE.

Il est vrai; je l'ai dit, je le redis encore :
Votre vertu m'est chère, et la France l'honore.
On pourrait toutefois... pardonnez cet aveu:
Vos ennemis pourraient la soupçonner un peu.
Vos amis, qui comptaient sur votre expérience,
Osent vous accuser de quelque imprévoyance.
Depuis qu'en un tournoi l'ardent Mongommeri
Blessa d'un coup mortel l'infortuné Henri,
Nous voyons le torrent des guerres intestines

Semer les champs français de meurtre et de ruines;
La paix a de nos maux trois fois rompu le cours;
Et, toujours étouffés, ils renaissent toujours.
Il faut détruire enfin ces germes homicides;
Mais vous ne donnez, vous, que des conseils timides.
Complaire tour à tour aux partis opposés:
Voilà dans tous les tems ce que vous proposez.
Unissons, dites-vous, protestant, catholique;
Et vous ne songez pas que votre politique
Fomente autour de nous des troubles éternels;
Qu'elle offense l'État, qu'elle insulte aux autels!
Ce projet trouverait un obstacle invincible:
On n'exécute rien quand on veut l'impossible.
Je ne demande point la guerre et les combats:
Ils n'ont que trop duré; mais dans tous les États
Il faut, et c'est à vous, Monsieur, que j'en appelle,
Une Religion constante, universelle,
Solide, et craignant peu le vain emportement
D'un peuple qui toujours se plut au changement.
Choisissons désormais. Ces deux cultes contraires
Enfanteraient encor des malheurs nécessaires:
Un seul doit réunir nos peuples et nos rois;
Et tous les protestans sont ennemis des lois.

L'HOSPITAL.

Ministre des autels, quelle est votre espérance?
Eh quoi! prétendez-vous renouveler en France
Les sanglans tribunaux à Madrid révérés?
N'enchaînez point les cœurs par des liens sacrés.

La vertu des humains n'est point dans leur croyance:
Elle est dans la justice et dans la bienfaisance.
De quel droit des mortels, parlant au nom des Cieux,
Nous imposeraient-ils un joug religieux?
Comment déterminer la borne des pensées?
N'allez pas recourir à des lois insensées
Qu'une ignorante haine a pu seule établir:
Loin de les réclamer, on doit les abolir.

LORRAINE.

Ce n'est pas là du moins ce que le Roi veut faire:
Il a mieux profité des leçons de sa mère;
Tous deux sont fatigués de nos dissensions;
Et je crois être sûr de leurs intentions.
Le roi peut ce qu'il veut.

L'HOSPITAL.

Quelle horrible maxime!
C'est ainsi qu'un monarque est traîné dans l'abîme.
Si Charles vous croyait... Juste Ciel! j'en frémis!
Quoi! de leur liberté lâchement ennemis,
Je verrais les Français, martyrs du fanatisme,
Entre les mains des rois placer le despotisme!
Non, non; connaissez mieux leur puissance et nos droits:
Nous sommes leurs sujets, ils sont sujets des lois.
Il est, il est, Monsieur, de ces princes sinistres,
Destructeurs d'un pouvoir dont ils sont les ministres;
Mais, lorsque, tout à coup dissipant leurs flatteurs,
Faisant évanouir les songes corrupteurs,
Le jour est arrivé, le jour de la vengeance

Qui sous la main de Dieu va mettre leur puissance,
Un éternel affront les attend au cercueil;
L'horrible solitude accompagne le deuil;
Et souvent en secret, sous de lugubres marques,
Les peuples ont béni le trépas des monarques.
Ne cachez point au Roi que parmi ses aïeux
Il est des noms sacrés et des noms odieux.
Louis neuf à jamais laisse un modèle auguste:
Il fut brave et pieux, et surtout il fut juste;
Ses fautes sont du tems, ses vertus sont de lui;
La voix du monde entier le révère aujourd'hui.
Le fils de Charles sept n'aima que les supplices;
Il redoutait son peuple et jusqu'à ses complices.
Fils et sujet rebelle, et roi dénaturé,
Il vécut, de flatteurs, de bourreaux entouré;
Sa sombre tyrannie entassait les victimes;
Et des prisons d'État il peuplait les abîmes.
Il fut craint; mais l'Histoire a dans tout l'avenir
De haine et de mépris chargé son souvenir.

LORRAINE.

Oui, ce discours, sans doute, est un élan sublime;
On reconnaît toujours l'esprit qui vous anime,
Cet orgueil de sagesse et ce langage outré
D'un fougueux magistrat par le zèle égaré,
Qui, résistant au fils et jugeant les ancêtres,
Ose usurper le droit de condamner ses maîtres.
Finissons; mais je veux ne vous déguiser rien :
Le crédit qui vous reste est peut-être le mien;

Enfin, vous me devez votre fortune entière;
Et, lorsque Médicis, exauçant ma prière,
Remit sous le feu roi les sceaux entre vos mains,
Je suis, disais-je alors, garant de ses desseins:
Du seul bien de l'État son âme est occupée.
Elle m'a cru, Monsieur.

L'HOSPITAL.

Et vous l'avez trompée?...

LORRAINE.

Peut-être, puisqu'enfin vous osez aujourd'hui
Vous armer contre nous, et braver notre appui.

L'HOSPITAL.

Non, vous ne croyez pas qu'en effet je vous brave;
Mais j'étais un ami: vous vouliez un esclave.
Si le rang que j'occupe est un de vos bienfaits,
Si je vous dois beaucoup, je dois plus aux Français.
Il fallait enchaîner les discordes civiles,
Fixer des droits rivaux les bornes difficiles,
Et, quand tous les partis ont méconnu les lois,
Faire entendre partout leur inflexible voix.
Pour appui, dès long-tems, n'ayant que mon courage,
Partout, jusqu'à ce jour, j'ai fait tête à l'orage;
J'ai tâché d'accomplir ou de montrer le bien,
D'être sujet, Monsieur, mais d'être citoyen,
D'éclairer le monarque, et non pas de lui plaire.

LORRAINE.

(A part.) (Haut.)
Le roi vient. Je crains peu cette vertu sévère.

Votre frère à mes yeux les a vaincus deux fois :
Sire, je lui connais des rivaux en courage;
Mais vous ne voulez pas consommer votre ouvrage.
Peut-être aurez-vous lieu de vous en repentir :
Il faudrait les dompter, et non les convertir.

LORRAINE.

Il faut des saintes lois implorer la puissance,
Punir, épouvanter la désobéissance,
Et non tenter encor le hasard incertain
D'une éternelle guerre où le sang coule en vain.
Sire, un mal violent veut un remède extrême :
L'État, trop divisé, s'est affaibli lui-même;
Et, si l'on veut guérir sa funeste langueur,
Dix combats feront moins qu'un instant de rigueur.
Soyez semblable au Dieu que le monde révère:
Montrez-vous à la fois indulgent et sévère;
Avec le châtiment présentez le pardon :
Dans vos devoirs sacrés le zèle et l'abandon,
Les soins reconnaissans, la piété soumise,
Sauront vous acquitter des bienfaits de l'Église.
Écoutez, chérissez les ministres du Ciel:
Tout le pouvoir du trône est fondé sur l'autel.
De Pepin jusqu'à vous, Rome et les rois de France
Conservèrent toujours une étroite alliance:
Ainsi, de jour en jour, votre puissant État
A vu par le Saint-Siège augmenter son éclat.
Il est tems de calmer sa longue inquiétude;
Dieu jusque dans les rois punit l'ingratitude.

CHARLES, au Chancelier.

Vous vous taisez, Monsieur.

L'HOSPITAL.

Sire, permettez-moi...

CHARLES.

Ainsi vous refusez d'éclairer votre Roi!

L'HOSPITAL.

Eh bien! vous le voulez, je romprai le silence.
On parle du Saint-Siège et de reconnaissance!
Est-il d'ingratitude où le bienfait n'est pas?
Je pourrais vous citer des pontifes ingrats:
L'Europe a vu cent rois armés pour leur défense;
Et le sang des héros cimenta leur puissance.
Ces pontifes, cachés à l'ombre de l'autel,
Long-tems n'avaient ouvert que les portes du Ciel;
Ils n'étaient que sujets. Qui les a rendus maîtres?
Ils doivent leurs États à l'un de vos ancêtres.
Quel usage ont-ils fait de ces droits contestés?
Accumulant les biens, vendant les dignités,
Ils osent commander en monarques suprêmes,
Et d'un pied dédaigneux fouler vingt diadêmes.
Un prêtre audacieux fait et défait les rois:
Vos aïeux l'ont souffert; mais voyez à sa voix
Jean-Sans-Terre quittant, reprenant la couronne;
Sept Empereurs, chassés de l'église et du trône,
Forcés de conquérir la foi de leurs sujets,
Et dans Rome à genoux courant subir la paix.

Voyez Charles d'Anjou, le fils des rois de France,
Remplir du Vatican l'odieuse espérance :
Il vole, il sacrifie à d'injustes fureurs
Le reste infortuné du sang des Empereurs;
Et son ambition, cruellement docile,
Prépare à nos Français les vêpres de Sicile.
Un enfant, seul espoir de Naple et des Germains,
Conradin, vers le ciel levant ses jeunes mains,
Périt sur l'échafaud en demandant son crime,
Convaincu du forfait d'être un roi légitime.
A ce vertige affreux trois siècles sont livrés :
Toujours du sang, toujours des attentats sacrés,
Investiture, exil, meurtres et parricides,
Et l'anneau du pêcheur scellant les régicides.
Faut-il nous étonner si les peuples lassés,
Sous l'inflexible joug tant de fois terrassés,
Par les décrets de Rome assassinés sans cesse,
Dès qu'on osa contre elle appuyer leur faiblesse,
Bientôt dans la réforme ardens à se jeter,
D'un pontife oppresseur ont voulu s'écarter?
C'est ainsi qu'au milieu des bûchers de Constance
Le schisme d'un moment puisa quelque importance;
Ainsi que des prélats l'indiscrète fureur
Conquit trente ans de guerre, et la publique horreur;
C'est ainsi que Luther, au Vatican rebelle,
Établit aisément sa doctrine nouvelle;
Après lui c'est ainsi que l'austère Calvin

Dans Genève eut encore un plus brillant destin.
Il n'est qu'une raison de tant de frénésie:
Les crimes du Saint-Siège ont produit l'hérésie.
L'Évangile a-t-il dit: « Prêtres, écoutez-moi;
« Soyez intéressés, soyez cruels, sans foi,
« Soyez ambitieux, soyez rois sur la terre;
« Prêtres d'un Dieu de paix, ne prêchez que la guerre;
« Armez et divisez, pour vos opinions,
« Les pères, les enfans, les rois, les nations ? »
Voilà ce qu'ils ont fait.

LORRAINE.

Osez-vous, téméraire....

CHARLES.

Ne l'interrompez pas: continuez, mon père.

L'HOSPITAL.

Si Genève s'abuse, il la faut excuser :
Les yeux fixés sur Rome, on pouvait s'abuser.
Genève, récusant ce tribunal suprême,
Aura cru que le code inspiré par Dieu même,
Toujours cité dans Rome et si mal pratiqué,
Peut-être aussi dans Rome était mal expliqué.
Dussions-nous de Calvin condamner l'insolence,
Entre les deux partis l'Europe est en balance;
Et parmi vos sujets le poison répandu
Jusque dans votre cour déja s'est étendu!
Ah! quoique vos sujets, si vous devez les plaindre,
Sire, vous n'avez pas le droit de les contraindre:

Le dernier des mortels est maître de son cœur.
Le tems amène tout, et ce n'est qu'une erreur;
Et, si quelques instans elle a pu les séduire,
L'avenir est chargé du soin de la détruire.
Mais affecter un droit qu'on ne peut qu'usurper!
Commander aux esprits de ne pas se tromper!
Non, non: c'est réveiller les antiques alarmes.
En lisant votre édit, tout va courir aux armes;
Et vous verrez encor dans vos champs désolés
Par la main des Français des Français immolés;
Après tant de traités les Français implacables,
Et contraints par vous-même à devenir coupables.
Citoyen de la France, et sujet sous cinq rois,
Sous votre frère et vous, ministre de ses lois,
J'ai voulu raffermir ses grandes destinées:
Elle est chère à mon cœur depuis soixante années.
Sire, écoutez les lois, l'honneur, la vérité;
Sire, au nom de la France, au nom de l'équité,
Par cette âme encor jeune et qui n'est point flétrie,
Au nom de votre peuple, au nom de la patrie;
Dirai-je au nom des pleurs que vous voyez couler,
Que tant de maux sacrés cessent de l'accabler.
Rendez-lui sa splendeur qui dut être immortelle:
Votre vieux chancelier vous implore pour elle;
Ou bien, si ma douleur ne peut rien obtenir,
Je ne prévois que trop un sinistre avenir;
Mais sachez que mon cœur n'en sera point complice.

Avant les protestans qu'on me mène au supplice:
Je condamne à vos pieds ce dangereux édit;
Je ne puis le sceller. Punissez-moi : j'ai dit.

CHARLES.

Moi, je vous punirais! Non, non, des traits de flamme
Tandis que vous parliez ont pénétré mon âme.
Chancelier, je vous crois, et je pleure avec vous;
Oui, je veux adopter des sentimens plus doux;
Oui, c'est la vérité: je dois la reconnaître.
Oui, j'ai pu me tromper: on m'égarait peut-être.

CATHERINE.

Vous croyez...

CHARLES.

Tout, Madame. Écoutez, Chancelier.
(Il lui parle à l'oreille.)

LORRAINE, bas à Catherine.

L'ouvrage de mes mains commence à m'effrayer.
D'un zèle ambitieux vous voyez le prestige.

CATHERINE, bas.

Ne craignez rien.

GUISE, bas.

Le Roi...

CATHERINE, bas.

Ne craignez rien, vous dis-je.

CHARLES.

Adieu, Madame; et vous, Chancelier, suivez-moi:
Le passé, l'avenir, tout me remplit d'effroi.

J'ai besoin d'un ami dont l'austère sagesse
Sur le penchant du crime arrête ma jeunesse,
Et, fixant mon esprit, trop long-tems combattu,
Par son exemple au moins me force à la vertu.



ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

CHARLES, PAGES, GARDES, dans l'enfoncement.

Ou rester vertueux, ou devenir coupable!
Il est tems de choisir: c'est un choix redoutable.
Vertueux, c'est risquer et mon trône et mes jours;
Coupable un seul moment, je le serai toujours.
Moi coupable! quel mot! L'humanité me touche.
Auprès du Chancelier j'ai senti de ma bouche
Voler l'aveu fatal d'un mystère d'horreur;
Mais le secret terrible est rentré dans mon cœur.
Que me conseille-t-on? d'exterminer les traîtres.
Je balance! A-t-on vu balancer mes ancêtres?
N'entends-je pas encor vanter avec éclat
Leurs forfaits illustrés du nom de coup d'État?
Mon trône est cimenté du sang de leurs victimes;
Avec ce bel empire ils m'ont légué des crimes;
Et mon œil voit partout leurs attentats écrits
Sur l'or ensanglanté qui couvre ces lambris.
On m'apprit avec soin leurs vengeances utiles;

Mais on ne m'apprit pas s'ils vécurent tranquilles;
Et mon cœur me répond, par un cri douloureux:
Ils étaient criminels, ils furent malheureux.
Oui, je prends à témoin tout ce qui m'environne:
Le crime et le malheur sont assis sur le trône.
Coupable, c'est souffrir, souffrir plus que la mort:
Même avant le forfait on connaît le remord!
Et que souffriras-tu lorsque ta main fumante
Vers le ciel indigné se lèvera sanglante!
Ah! je verrai le sang me poursuivre en tout lieu;
N'osant plus contempler ni les Hommes, ni Dieu,
Je verrai l'Avenir, vengeur des parricides,
L'Avenir, soulevé contre les rois perfides,
Prononçant tous les jours son arrêt souverain,
Graver mon nom flétri sur des tables d'airain.
Non, point de repentir! c'est un poids qui m'accable;
Je ne porterai point l'affreux nom de coupable.
Laissons mon intérêt, résistons aux avis
D'une mère aux abois qui tremble pour son fils:
Je sens que la justice est un besoin de l'âme;
La défense est de droit, la vengeance est infâme.
On ne fait point la paix un poignard à la main;
Et l'intérêt d'un homme est toujours d'être humain.

(Il s'assied, et tombe dans une profonde rêverie.)

SCÈNE II.

CHARLES, CATHERINE, PAGES, GARDES.

CATHERINE.

(A part.) (Haut.)
Il est préoccupé... Sire...

CHARLES.

C'est vous, Madame!
Par le doux nom de fils que toujours je réclame,
Écoutez-moi.

CATHERINE.

Quel trouble agite votre cœur?

CHARLES.

J'ai prescrit, je le sais, des actes de rigueur:
Je révoque aujourd'hui l'ordre de la vengeance.
Avant d'ensanglanter les cités de la France,
Avec plus de loisir je veux me consulter.

CATHERINE.

Les ordres sont partis, et vont s'exécuter.

CHARLES.

Qui les a fait partir? Quel est le téméraire...

CATHERINE.

Moi. J'ai tout commandé : punissez votre mère.

CHARLES.

Les ordres sont partis! ô Ciel! qu'ai-je entendu?

CATHERINE.

Il fallait vous sauver.

CHARLES.

Ah! vous m'avez perdu.
J'ai soumis à vos vœux ma volonté facile.
Vous abusez enfin d'un respect trop docile;
Las d'imposer silence à mes sens indignés,
J'ose vous demander si c'est vous qui régnez.

CATHERINE.

Non; mais, si je régnais, je punirais les traîtres;
Dans ma cour, au conseil, je n'aurais point de maîtres;
Je voudrais inspirer, non ressentir l'effroi;
Et la Rébellion se tairait devant moi.

CHARLES.

Je croirai l'Hospital: son ascendant m'entraîne.
Gardes, de tous côtés cherchez Guise et Lorraine:
Dites-leur qu'en ces lieux c'est moi qui les attends.
Courez.

CATHERINE.

Le Ciel vous laisse encor quelques instans:
Coligni vous menace; il va frapper... N'importe:
Pour moi je fuis des lieux où son pouvoir l'emporte;
Vous n'y gouvernez plus: ils me sont odieux.

CHARLES.

Expliquez-vous.

CATHERINE.

Je pars. Recevez mes adieux.

CHARLES.

Vos adieux?

CATHERINE.

J'eus des droits à votre confiance;

Ces droits sont oubliés; vous craignez ma présence:
Je dois vous épargner d'inutiles avis.
Je respecte mon roi, je vais pleurer mon fils.

CHARLES.

Vos adieux, dites-vous?

CATHERINE.

Tandis que l'on conspire,
Séduit par un vieillard, vous exposez l'empire.
Le péril vous entoure.

CHARLES.

Et vous m'abandonnez!

CATHERINE.

Je veux le prévenir, et vous me soupçonnez!

CHARLES.

Demeurez dans ma cour.

CATHERINE.

J'y deviens étrangère:
Le fils le plus chéri craint aujourd'hui sa mère.
L'ambition souvent égare des sujets.
Si je veux vous tromper, où tendent mes projets?
De votre Chancelier je connais la prudence;
Mais ce faste imposant de sa vaine éloquence
Ne peut-il attirer quelque soupçon sur lui?
On a moins de chaleur en parlant pour autrui.
Vous ne concevez pas quel intérêt l'anime?
La France, dont jadis il mérita l'estime,
Le croit de l'hérésie un défenseur zélé;
Et son penchant secret nous est trop révélé.

CHARLES.

Restez auprès de moi; soyez toujours mon guide.

CATHERINE.

Mon fils, votre inconstance autrement en décide.

CHARLES.

Non, je garde pour vous les mêmes sentimens.

CATHERINE.

Les Guises vont se rendre à vos commandemens.

CHARLES.

Eh bien!

CATHERINE.

Des protestans servirez-vous la rage?

CHARLES.

Ma mère!

CATHERINE.

Laissez-moi consommer mon ouvrage.

CHARLES.

Ah! que demandez-vous à mon cœur tourmenté?

CATHERINE.

Un peu de confiance, un peu de fermeté.
N'êtes-vous pas instruit par des sujets fidèles?
Avez-vous oublié que le chef des rebelles,
Pour d'utiles forfaits renonçant aux combats,
De vous, de votre mère, a juré le trépas?
Il a dans Orléans fait son apprentissage:
Sur le père de Guise il essaya sa rage.
Imprudent! vous marchez parmi les assassins.

CHARLES.

Quand j'aurai prévenu leurs perfides desseins,
Si la publique voix contre moi se déclare,
Si les pleurs des Français me nomment roi barbare,
Au peuple accusateur répondrez-vous alors ?

CATHERINE.

Oui, je prends tout sur moi, tout, jusqu'à vos remords ;
Oui, j'accepte sa haine, et vous laisse la gloire.

CHARLES.

Vous remportez encor cette horrible victoire.
Ah ! puisqu'il est ainsi, puisque dans tous les tems
Vous rendez l'équilibre à mes esprits flottans,
Donnez-moi donc cette âme immuable, intrépide,
Qui veut avec puissance, et que rien n'intimide.
Quand je suis loin de vous, j'appartiens à l'effroi :
Les noirs pressentimens s'assemblent près de moi.
Je crains le sort affreux d'un tyran d'Assyrie :
Israël égorgé tombait sous sa furie ;
Mais le ciel abrégea son empire inhumain.
Comme lui, je crois voir une céleste main
Graver sur ces lambris ma sentence éternelle.

CATHERINE.

Si le Ciel proscrivit sa tête criminelle,
Il s'armait contre Dieu : vous vous armez pour lui ;
Il méprisait ses lois : vous en êtes l'appui.
Qu'importe le destin des tyrans infidèles ?
Charlemagne et Louis : voilà vos seuls modèles.
De leurs palmes un jour vous serez couronné ;

Et, lorsqu'après un règne et long et fortuné,
Vous rejoindrez ces rois, vainqueurs de l'hérésie,
Vous direz : Comme vous, j'ai terrassé l'impie;
Comme vous, j'ai vengé l'église et les Français;
Les ennemis du Ciel n'étaient plus mes sujets.

SCÈNE III.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE, GUISE, PAGES, GARDES.

LORRAINE.

Sire, qu'ordonnez-vous ?

CATHERINE.

Le jour fait place à l'ombre;
La douzième heure approche, et la nuit sera sombre.
Le roi vous a remis ses plus chers intérêts :
Peut-il compter sur vous ? vos amis sont-ils prêts ?

GUISE.

Tous. La nuit est tardive à leur impatience.

CATHERINE.

Entouré de sa cour, notre ennemi s'avance.

CHARLES.

Je ne veux point le voir.

LORRAINE.

Calmez vos sens troublés.

CATHERINE.

Songez à la vengeance. Il vient : dissimulez.

SCÈNE IV.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE, GUISE, COLIGNI, HENRI, L'HOSPITAL; PROTESTANS DE LA SUITE DE COLIGNI, PAGES, GARDES.

COLIGNI.

On a signé la paix sans déposer les armes,
Sire; et, des protestans écoutant les alarmes,
Je réclame pour eux le serment solennel
Prêté par vous, par nous, aux yeux de l'Éternel.
Ce prince généreux, devenu votre frère,
L'Hospital, de nos lois le ministre sévère,
Et ceux qui m'ont jadis suivi dans les combats,
Ont voulu près de vous accompagner mes pas :
Au destin d'un ami leur grand cœur s'intéresse.
Ils ont tous entendu votre auguste promesse.
Mais un piège nouveau vient de m'être annoncé;
D'homicides clameurs m'ont déja menacé;
On invente à plaisir un crime imaginaire;
Au sein de votre cour une main sanguinaire
Déja, dit-on, s'apprête au plus lâche attentat,
Et veut par un seul coup renverser tout l'État,
Il s'agit de frapper...

CHARLES.

Qui donc?

COLIGNI.

Votre personne.

CHARLES.

Quel est le criminel?

COLIGNI.

C'est moi que l'on soupçonne:
D'habiles courtisans ont répandu ces bruits;
Ils veulent par ma mort en recueillir les fruits.
Je sais quels ennemis pensent ternir ma gloire;
Et je frémis... pour vous, si vous daignez les croire.

CHARLES.

Moi! je les croirais!

COLIGNI.

Non; j'ose au moins l'esperer.
Devant vous, cependant, je dois leur déclarer
Que, depuis trop long-tems en butte à leur furie,
Je défendrai contre eux et ma gloire et ma vie.
Je n'ai pas prétendu céder par un traité
Le droit de m'égorger avec impunité.

CATHERINE.

Un monarque, un ami veille à votre défense;
Il s'attendait peut-être à plus de confiance.

COLIGNI.

Vous le voyez assez: mon cœur se fie au sien,
Puisque je viens, Madame, implorer son soutien.

HENRI.

Paris, ce Louvre même est-il un sûr asyle?
On poursuit Coligni; Maurevel est tranquille!
Ne peut-on découvrir cette puissante main
Qui sous les yeux du Roi protège un assassin?

Pourquoi les tribunaux, fermés à la justice,
Tendent-ils au coupable une égide propice?
Aurait-on commandé le silence des lois?
Quand j'ai lié mon sort à celui des Valois,
Mon âme à tant d'horreurs n'était point résignée.
Quoi! c'est dans le jour même où la paix est signée
Qu'on entend retentir des cris séditieux!
Et moi, de nos bourreaux complice officieux,
Contre un nœud que semblait commander la patrie
De mes fiers compagnons j'échangerais la vie!
Ah! plutôt de l'hymen éteignons les flambeaux.
Si la haine conspire et rouvre les tombeaux,
Si l'on n'a prononcé qu'un serment sacrilège,
Si la paix est un jeu, si l'hymen est un piège,
Imposez donc silence à ces chants criminels;
Laissez là ces apprêts, ces festins solennels;
Abjurez vos traités: la guerre est moins funeste.
Nous, d'un sang généreux vendons cher ce qui reste;
Proscrits dans ce palais, sachons nous secourir:
Ce n'est qu'aux champs d'honneur que nous devons mourir.

GUISE.

Est-ce à vous qu'aujourd'hui conviendraient les reproches?
D'un crime près d'éclore où voit-on les approches?
Qui fonde vos soupçons? de vains cris, un faux bruit.
Quels sont les accusés?

COLIGNI.

Je vous crois mieux instruit.
Sur la foi du passé peut-être l'on s'abuse;

Mais d'un complot sinistre on soupçonne, on accuse
Guise, le plus cruel de tous nos ennemis,
Lorraine, et... je m'arrête.

CATHERINE.

Achevez.

COLIGNI.

Médicis.

CATHERINE.

Coligni, ce discours a droit de me confondre.
Dans la cour de mon fils on m'oblige à répondre?
Eh bien! je répondrai : j'ai conseillé la paix;
J'ai de tous les partis réglé les intérêts,
Sans vouloir cependant qu'aucun d'eux nous opprime;
J'aimai la France et vous, et voilà tout mon crime.
Mais, parmi les faux bruits qui vous ont alarmé,
Des sentimens du Roi l'Hospital informé
Pouvait tenter au moins de rassurer votre âme;
Il le devait peut-être.

L'HOSPITAL.

Et je l'ai fait, Madame.

COLIGNI.

C'est au roi de parler. Sire, au nom de l'État,
Daignez vous expliquer avec un vieux soldat.

CHARLES.

A mon trône ébranlé vous êtes nécessaire.
Celui qui fut long-tems mon plus grand adversaire,
Coligni, désormais brille entre mes soutiens.
Si vos drapeaux souvent ont combattu les miens,

C'est des troubles civils la suite accoutumée:
Des Français à la France opposaient une armée.
Ces fautes sont du sort, je les veux excuser;
C'est le malheur des tems qu'il faut en accuser.
Quand je ne me plains pas, nul n'a droit de se plaindre.

COLIGNI.

Envers nos oppresseurs cessez de vous contraindre.
Sire, à vos courtisans puis-je opposer mon Roi?

CHARLES.

Vous le pouvez, sans doute; et j'en donne ma foi.

COLIGNI.

Eh bien! je foule aux pieds leurs trames criminelles.

GUISE.

Nous verrons donc finir ces craintes éternelles!

COLIGNI.

Je puis craindre à la cour, mais non pas aux combats;
J'étais déja fameux quand vous n'existiez pas.

GUISE.

Le soupçon ne convient qu'à des âmes timides.

COLIGNI.

Il faut bien malgré soi soupçonner des perfides.

GUISE.

Quant à moi, je ne vois qu'un traître dans ces lieux.

COLIGNI.

Il en est deux pourtant qui s'offrent à mes yeux:
Ce coup n'a point rempli leur cruelle espérance.

GUISE.

Celui qui l'a porté voulut venger la France.

CHARLES.

Guise!

COLIGNI.

Ah! du meurtrier l'on a conduit la main.

GUISE.

Qui?

COLIGNI.

Vous pourriez le dire.

GUISE.

Expliquez-vous enfin.

COLIGNI.

Vous.

GUISE.

Ce fer à l'instant...

HENRI.

Cruel! qu'osez-vous faire?

COLIGNI.

Je t'attends.

GUISE.

Coligni, je vengerai mon père.

CHARLES.

Calmez-vous, Amiral; vous, Guise, respectez
Un vieillard, ma présence, et la foi des traités.

COLIGNI.

Vous ne punirez pas cet excès d'insolence?

CATHERINE.

Demain l'ambitieux gardera le silence:
Vous n'aurez point formé de souhaits superflus,
Et de vos ennemis vous ne vous plaindrez plus.

COLIGNI.

Adieu, Sire. Excusez ma sombre défiance,
Ce fruit amer de l'âge et de l'expérience.
Que votre cœur m'écoute : il semble que ma voix
Se fait entendre à vous pour la dernière fois.
Le trône où vous régnez est entouré de pièges,
De guerriers assassins, de prêtres sacrilèges.
Songez qu'ils réclamaient pour soumettre les cœurs
Le secours des bourreaux et des inquisiteurs;
Songez qu'à tous leurs pas la trahison préside.
Ces discours menaçans... ce silence homicide,
Sont le gage assuré du malheur des Français :
Les cruels ont deux fois ensanglanté la paix.
Pour moi, j'ai désiré de sauver votre empire;
Mais à le renverser je vois que tout conspire.
Sur une cour barbare ouvrez enfin les yeux,
Et craignez, craignez tout de ce sang odieux.
Voilà vos ennemis, voilà ceux de la France :
Si vous ne les chassez loin de votre présence,
Si vous ne les chargez de tout votre courroux,
Les Guises, croyez-moi, perdront l'État et vous.

(Il sort avec Henri, l'Hospital, et sa suite.)

SCÈNE V.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE, GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

CATHERINE.

Il sort. Je vois entrer nos vaillantes cohortes.

GUISE.

Rangez-vous près du Roi.

LORRAINE.

Fermez toutes les portes.

CHARLES.

Où donc est l'Amiral?

CATHERINE.

Illustres Conjurés,
Des vengeances du Ciel Ministres révérés!
Que la rébellion, que le crime s'expie :
Le trône est attaqué par une secte impie.
Accusant chaque jour le trop lent avenir,
Vos cris semblaient hâter l'instant de la punir :
Votre juste fureur, trop long-tems retenue,
Peut éclater enfin. La nuit, l'heure est venue:
Faites votre devoir; et, comblant nos souhaits,
Sachez de votre roi mériter les bienfaits.

GUISE.

Sitôt que le signal se sera fait entendre,
Vous verrez qu'à ce prix nous pouvons tous prétendre.
Nous partirons, Madame, aux accens de l'airain
Qui va sonner pour nous dans le temple prochain.
Ma main, je l'avoûrai, dans une nuit si belle,
Voudrait seule immoler tout le parti rebelle;
Mon cœur même conçoit un déplaisir secret,
Et, plein d'un tel honneur, le partage à regret.
Mes compagnons du moins sont dignes de me suivre,
De cueillir les lauriers que le Destin nous livre,

Et, contre les proscrits dès long-tems animés,
De l'ardeur qui me brûle ils sont tous animés.

CHARLES.

Vous m'aimez, je le crois; vous servez votre maître;
Mais long-tems mon esprit, trop timide peut-être,
Conçut avec frayeur un si hardi dessein:
D'une amertume affreuse il remplissait mon sein;
Jusque dans mon sommeil la redoutable idée
S'offrait... Ne craignez rien: mon âme est décidée.
Puisque le Ciel vengeur ordonne leur trépas,
Puisqu'au fond de l'abyme il entraîne leurs pas,
Puisqu'il faut opposer le parjure au parjure,
Puisqu'il s'agit enfin de la commune injure,
Du salut de mon peuple et de ma sûreté,
Je ne balance plus, le sort en est jeté :

La cloche sonne trois fois lentement.

Versez le sang, frappez. Ciel! qu'entends-je? Ah! Madame!

GUISE.

Reine, c'est à vos soins de raffermir son âme.
Pour nous, le glaive en main, nous jurons à genoux
De venger Dieu, l'État, le Roi, l'Église et nous.
Roi, chassez maintenant ces stériles alarmes;
Exhortez-nous, Pontife, et bénissez nos armes.

La cloche sonne encore trois fois, lentement.

Guise et tous les autres Courtisans mettent un genou en terre, en croisant leurs épées. Ils restent dans cette position pendant le discours de Lorraine.

LORRAINE.

De l'Église outragée humble et docile enfant,

Et créé par ses mains prêtre du Dieu vivant,
Je puis interpréter les volontés sacrées.
Si d'un zèle brûlant vos âmes pénétrées
Se livrent sans réserve à l'intérêt des cieux;
Si vous portez au meurtre un cœur religieux,
Vous allez consommer un important ouvrage,
Que les siècles futurs envîront à notre âge.
Courez, et servez bien le Dieu des nations;
Je répands sur vous tous ses bénédictions.
Sa justice ici-bas vous livre vos victimes.
Sachez qu'il rompt au ciel la chaîne de vos crimes;
Par celui qui m'inspire ils vous sont tous remis;
Et son glaive est tiré contre ses ennemis.
L'Église, en m'imprimant un signe ineffaçable,
Défendit à mes mains le sang le plus coupable;
Mais je suivrai vos pas, je serai près de vous;
(Montrant et agitant un crucifix.)
Et, Dieu même à la main, je conduirai vos coups.
O Tribu de Lévi, Tribu sainte, immortelle,
Une seconde fois le Dieu jaloux t'appelle!
Il est tems de remplir ses décrets éternels :
Couvrez-vous saintement du sang des criminels.
Si dans ce grand projet quelqu'un de vous expire,
Dieu promet à son front les palmes du martyre.

Le tocsin sonne jusqu'à la fin de l'acte.

CHARLES.

D'une héroïque ardeur mon cœur se sent brûler.
Acceptez, ô mon Dieu, le sang qui va couler!

CATHERINE.

Il vous entend, mon fils, il reçoit votre hommage;
Venez, et, de ces lieux, présidez au carnage.

GUISE.

Et vous, suivez-moi tous. Amis, Guerriers, Soldats,
Au toit de Coligni courons porter nos pas.

LORRAINE.

C'est l'ennemi du trône et l'artisan du crime.

GUISE.

Qu'il soit de cette nuit la première victime!

LORRAINE.

Que tous les protestans, à la fois accablés,
Dans les murs, hors des murs, soient en foule immolés!

GUISE.

Périsse et leur croyance, et le nom d'hérétique!

LORRAINE.

Et que demain la France, heureuse et catholique,
D'un roi chéri du Ciel bénisse les destins,
Et l'ordre salutaire accompli par nos mains!



ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

HENRI, *seul*.

Quel signal effrayant tout à coup me réveille?
De sinistres clameurs ont frappé mon oreille;
Et de l'airain surtout les lugubres accens
D'une subite horreur ont glacé tous mes sens.
J'entends encor des cris. Ah! Coligni peut-être
Succombe en ce moment sous le glaive d'un traître!
De ses persécuteurs l'implacable courroux
Peut-être en ce moment...

SCÈNE II.

HENRI, L'HOSPITAL.

HENRI.

L'Hospital, est-ce vous?

L'HOSPITAL.

Sire...

HENRI.

Eh bien!...

L'HOSPITAL.

Apprenez...

HENRI.

Que me faut-il apprendre;
Et d'où viennent les pleurs que je vous vois répandre?

L'HOSPITAL.

Les protestans...

HENRI.

Parlez...

L'HOSPITAL.

Ils sont trahis, vendus.

HENRI.

Coligni...

L'HOSPITAL.

C'en est fait: Coligni ne vit plus.

HENRI.

Il ne vit plus! Comment? Quel bras inexorable...

L'HOSPITAL.

Cent bras ont massacré ce vieillard vénérable.

HENRI.

Ah! courons le venger.

L'HOSPITAL.

Vous ne le pouvez pas;
Que dis-je? au sein du Louvre on observe vos pas:
Vous êtes prisonnier dans ce palais terrible.

HENRI.

Je n'attendais pas moins. O rage, ô nuit horrible!
Pressentimens affreux, vous voilà donc remplis!

Grand Dieu! laisseras-tu nos bourreaux impunis?

L'HOSPITAL.

Déja la douzième heure assemblait les ténèbres.
L'astre des nuits, perçant des nuages funèbres,
Dispensant à regret une morne clarté,
Roulait au haut des cieux son disque ensanglanté.
Tout dormait : vos amis, bercés par l'espérance,
Et commençant à croire au bonheur de la France,
Bénissaient le sommeil et la paix de retour;
Mais le crime veillait au milieu de la cour.
Aux accens de l'airain sonnant les homicides,
Vomis par ce palais, des courtisans perfides,
Un poignard à la main, promènent le trépas,
Et scellent les traités par des assassinats.
On entend retentir ces clameurs fanatiques :
« Obéissez au roi: frappez les hérétiques. »
A ce signal d'horreur, on voit les Conjurés,
Respirant la vengeance et de sang altérés,
Courir en foule au crime où Guise les entraîne.
Les prêtres, plus cruels, sur les pas de Lorraine,
Tenant le bois sacré dans leurs profanes mains,
Encouragent au meurtre un peuple d'assassins.
Charles goûte à longs traits un plaisir sanguinaire,
Et cherche son devoir dans les yeux de sa mère.
C'est ici, près de nous, que le roi des Français
Sous le plomb destructeur fait tomber ses sujets.
Médicis, le front calme, applaudit à ses crimes,
Exalte son adresse, et compte ses victimes.

Au milieu des poignards, des flambeaux, des débris,
Des membres dispersés, des feux, du sang, des cris,
Vous eussiez vu tomber ces fils de la patrie
Dont trente ans de combats ont respecté la vie;
Malgré ses cheveux blancs le vieillard immolé;
Après de longs efforts le jeune homme accablé,
Qui de son corps mourant protège encore un père;
L'enfant même égorgé sur le sein de sa mère;
Les uns percés de coups au moment du réveil;
Les autres, plus heureux, frappés dans leur sommeil;
Les époux massacrés dans les bras de leurs femmes;
Auprès de leurs enfans ceux-ci livrés aux flammes;
Du haut des toits en feu ceux-là précipités;
D'autres, en se sauvant, par le glaive arrêtés;
D'autres fuyant la mort dans les flots de la Seine,
Et retrouvant la mort sur la rive prochaine.
Mais déja l'on pénètre au réduit sans éclat
Où Coligni pesait les destins de l'État.
Sur les sanglans degrés ses serviteurs périssent;
Les soupirs des mourans jusqu'à lui retentissent.
Il reconnaît la voix du jeune Téligni,
Criant : « Je meurs, sauvez les jours de Coligni. »
Il se lève : en tous lieux les farouches cohortes
Le cherchaient. Le héros ouvre toutes les portes;
Au-devant des poignards il s'avance à grands pas,
Sans armes, mais plus fier qu'au milieu des combats;
Seul, mais environné de soixante ans de gloire.
A l'aspect de ce front ridé par la victoire,

Remplis d'un saint respect, lés assassins tremblans
Se prosternent en pleurs devant ses cheveux blancs;
Ils jettent leurs poignards dégoûtant de carnage.
Bême arrive, et du crime il leur rend le courage;
Il les force à rougir d'un moment de vertu :
Sous tant de meurtriers le grand homme abattu
Expire, en invoquant Charles, qui les envoie.
Ce meurtre est annoncé par de longs cris de joie :
On part; un peuple impie et de rage enivré
Traîne dans les chemins son corps défiguré;
Au bout d'un fer sanglant Bême expose sa tête;
Il porte à Médicis cette horrible conquête.
Ce sang, ces cheveux blancs, ce front pâle, ces yeux
Levés pour implorer le tribunal des cieux;
Ces lèvres qui s'ouvraient pour demander vengeance,
Des bourreaux triomphans prononçaient la sentence.
Nos fils, et que le Ciel, trop long-tems en courroux,
Daigne les rendre, hélas! moins barbares que nous!
Nos fils détesteront des trames infernales,
Liront en pâlissant nos sanglantes annales,
Avec un long effroi contempleront ces lieux,
Et maudiront les jours où vivaient leurs aïeux.
Pour moi, j'ai trop vécu: las de vertus stériles,
Je vais rendre au tombeau quelques jours inutiles,
Qu'à de vils assassins je ne dois plus offrir.
Le crime est sur le trône : il est tems de mourir.

(Il sort.)

SCÈNE III.

CHARLES, CATHERINE, HENRI, LORRAINE, GUISE; COURTISANS, GARDES, PAGES avec des flambeaux.

CATHERINE.

Venez, Vengeurs du Ciel, Soutiens de votre maître.

LORRAINE.

Le ciel est satisfait: Coligni fut un traître.

HENRI.

Lui? Coligni!

GUISE.

Lui-même; et son cœur dès long-tems
Méditait...

HENRI.

Il est mort: n'êtes-vous pas contens?
Vous l'égorgez; cruels, et votre bouche impie
Ose encore attenter à l'éclat de sa vie!
Vous lui rendez justice: un nom si glorieux
A mérité l'honneur de vous être odieux.
Voilà donc les héros, les soutiens de la France!
Quelle exécrable joie! ou quelle indifférence!
Quoi! je fais dans ce Louvre éclater mes douleurs,
Sans trouver un Français qui réponde à mes pleurs!

CATHERINE.

D'un indigne regret si votre âme est atteinte,
Du moins...

HENRI.

N'attendez plus de servile contrainte:
Cet art, à nos Français si long-tems étranger,
De flatter sa victime avant de l'égorger.
Que ne le laissiez-vous au fond de l'Italie,
Cruelle? ainsi par vous la France est avilie!
Ainsi vous flétrissez le nom de Médicis,
Vous renversez nos lois, vous perdez votre fils!
Et vous, de vos sujets destructeur inflexible,
Roi d'un peuple vaillant, bon, généreux, sensible,
Vous vous rendez l'effroi de ce peuple indigné,
Et, sur le trône assis, vous n'avez point régné.
D'un forfait sans exemple infortuné complice,
Vous n'éviterez pas votre juste supplice:
Il commence; et je vois dans vos yeux égarés
Le désespoir des cœurs en secret déchirés.
Eh bien! vous n'avez fait que la moitié du crime:
Je respire; il vous reste encore une victime:
Prenez-la. Mais bientôt le Ciel va vous punir;
A vos sujets proscrits le Ciel va vous unir;
Votre front est marqué du sceau de sa colère;
Un repentir tardif vous parle et vous éclaire.
Ce sentiment affreux, précipitant vos jours,
Au sein des voluptés en corrompra le cours;
Vous craindrez, et la France, et vous-même, et la vie;
A Coligni mourant vous porterez envie;
Le sommeil, ce seul bien qui reste aux malheureux,
N'interrompra jamais vos ennuis douloureux.

Pour de nouveaux tourmens vous veillerez sans cesse;
Et, quand la mort viendra frapper votre jeunesse,
Vous chercherez partout des yeux consolateurs;
Et vous verrez, non plus vos indignes flatteurs,
Mais de vos attentats l'épouvantable image,
Mais votre lit de mort entouré de carnage,
Et votre nom royal à l'opprobre livré,
Et l'éternel supplice aux méchans préparé.
Vous répandrez alors des larmes impuissantes;
Vous gémirez: du fond des tombes menaçantes
Un cri s'élèvera vers le ciel offensé;
Et vous rendrez le sang que vous avez versé.

(Il sort.)

SCÈNE IV.

CHARLES, CATHERINE, LORRAINE, GUISE,
COURTISANS, GARDES, PAGES avec des flambeaux.

CATHERINE.

Je ne prévoyais pas un tel excès d'audace:
A la mort échappé, l'imprudent vous menace!
Vous gémir! vous, mon fils! C'est à lui de trembler:
La main qui l'a sauvé peut encor l'accabler.

CHARLES.

Il a dit vrai.

CATHERINE.

Comment?

CHARLES.

J'ai commis un grand crime.

LORRAINE.

Un roi doit se venger du parti qui l'opprime.

CHARLES.

Je ne suis plus un roi: je suis un assassin.

CATHERINE.

Ah! tout vous inspirait cet important dessein:
Votre intérêt;

LORRAINE.

Le Ciel;

GUISE.

L'éclat de votre Empire.

CHARLES.

A me tromper encor leur perfidie aspire!
Les attentats des rois ne sont pas impunis!
Cruels! à mes tourmens soyez du moins unis.
C'est vous qui me coûtez des larmes éternelles.
Mes mains, vous le savez, n'étaient point criminelles;
Sans crainte et sans remords je contemplais les cieux;
Tout est changé pour moi: le jour m'est odieux.
Où fuir? où me cacher dans l'horreur des ténèbres?
O Nuit, couvre-moi bien de tes voiles funèbres!

CATHERINE.

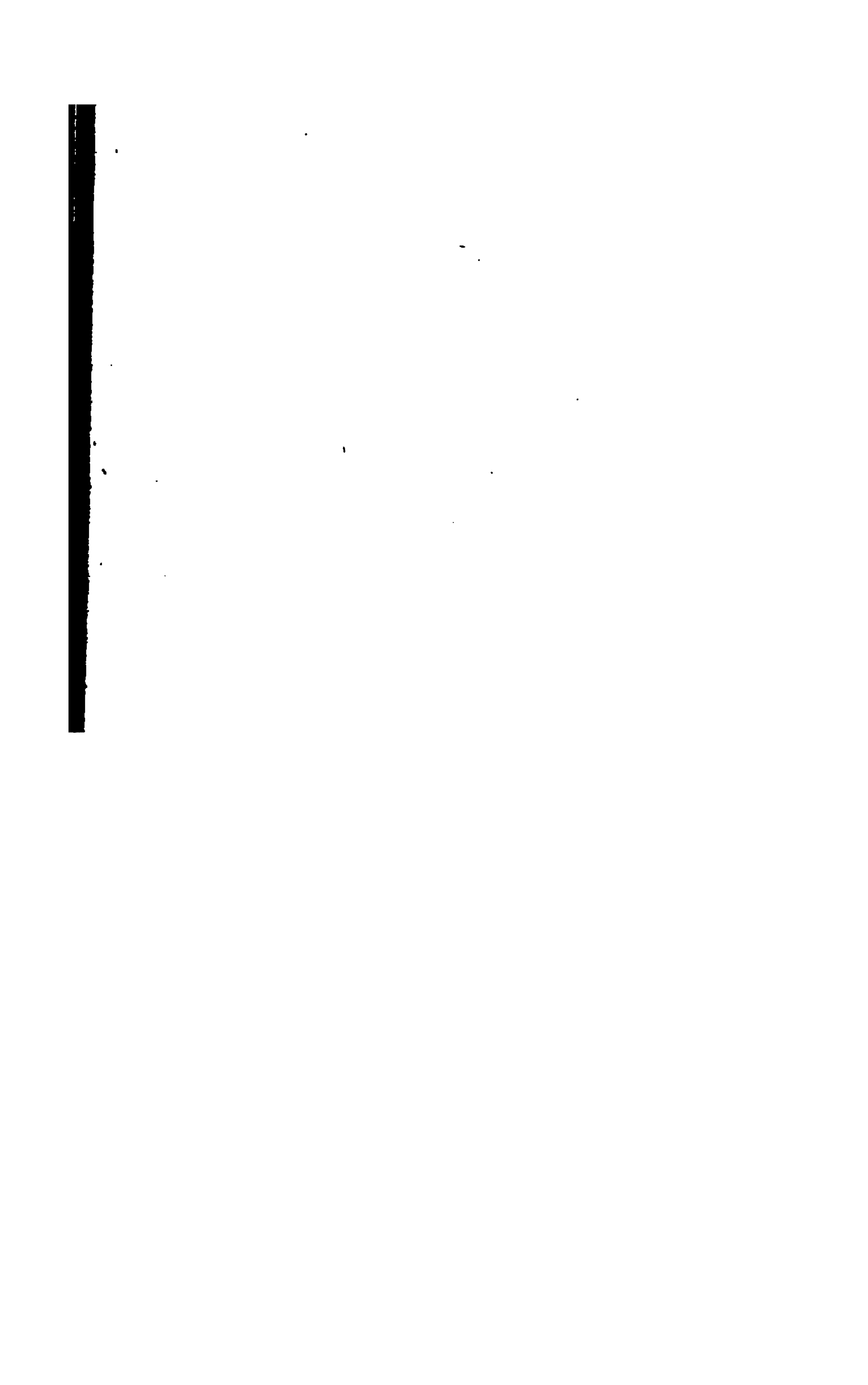
Mon cher fils...

CHARLES.

En ces lieux qui vous a rassemblés?
Attendez un moment: ne marchez pas; tremblez.
Pour qui ces glaives nus? quels sont vos adversaires?
Vous courez immoler, qui? vos amis? vos frères?

Arrêtez: je défends... Mais que vois-je, inhumains?...
Quel meurtre abominable ensanglante vos mains?
Moi-même... Ah! qu'ai-je fait? cruel, ingrat, perfide,
Parjure à mes sermens, sacrilège, homicide,
J'ai des plus vils tyrans réuni les forfaits,
Et je suis tout couvert du sang de mes sujets.
Ces lieux en sont baignés; sous ces portiques sombres
Des malheureux proscrits je vois errer les ombres;
Une invisible main s'appesantit sur moi.
Dieu! quel spectre hideux redouble mon effroi?
C'est lui: j'entends sa voix terrible et menaçante:
Coligni!... Voyez-vous cette tête sanglante?
Loin de moi cette tête et ces flancs entr'ouverts!
Il me suit, il me presse, il m'entraîne aux enfers.
Pardon, Dieu tout-puissant, Dieu qui venges les crimes!
Toi, Coligni! vous tous, vous, trop chères victimes,
Pardon! Si vous étiez témoins de mes douleurs,
A votre meurtrier vous donneriez des pleurs.
Des cruels ont instruit ma bouche à l'imposture;
Leur voix a dans mon âme étouffé la nature;
J'ai trahi la patrie, et l'honneur, et les lois:
Le Ciel, en me frappant, donne un exemple aux rois.

FIN DE CHARLES IX.



NOTES

SUR

LA TRAGÉDIE DE CHARLES IX.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

Page 194, vers 6.

Lorsqu'un hymen brillant s'unit à vos destins.

Le mariage du jeune roi de Navarre, alors âgé de dix-neuf ans, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, fut célébré au Louvre fort peu de tems avant le massacre de la Saint-Barthélemi.

Ibid.

Page 194, vers 19 et 20.

Le poison terminant les jours de votre frère,
Et peut-être au cercueil précipitant ma mère.

Le parti catholique fit empoisonner, dit-on, par un valet de chambre, le cardinal de Châtillon, frère de Coligni. Ce prélat s'était réfugié à Londres; il mourut en 1571.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre et mère de Henri IV, mourut à Paris le 9 juin 1572. Les protestans assuraient qu'elle avait été empoisonnée par un parfumeur florentin,

nommé René. Le poison fut, dit-on, communiqué à des gants de senteur; et le crime était ordonné par Catherine de Médicis. Au reste, ce fait n'est pas prouvé; et les historiens varient beaucoup sur le degré de confiance qu'il mérite.

Il faut observer qu'à cette époque, comme il arrive chez tous les peuples durant les tems de trouble, les partis opposés se reprochaient mutuellement des crimes, sans en apporter la moindre preuve. En 1566, Simon le Mai, accompagné de plusieurs assassins, voulut attenter à la vie de Charles IX, de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou : les meurtriers tentèrent ces assassinats sous l'Hôtel-de-Ville, un soir que la famille royale, après souper, retournait du Louvre à Saint-Maur, maison de plaisance de Charles IX. La faction des Guises prétendit que l'Amiral de Coligni était le premier auteur de ce crime. Déja elle l'avait accusé, en 1563, d'avoir déterminé Poltrot à tuer le duc François de Guise.

Ibid.

Page 194, vers 21 et 22.

Des crimes, des malheurs, et les champs odieux
Où Condé, ce grand homme, expira sous nos yeux.

Le prince de Condé, oncle de Henri IV, fut tué en 1569 à la bataille de Jarnac, par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou.

Ibid.

Page 195, vers 13.

Trois fois les dés sanglans ont effrayé ma vue!

Cette anecdote est très-connue. A la place de ce morceau, il y avait aux premières représentations un songe du roi de Navarre, qui était fort accueilli. Quelques critiques disaient

pourtant que j'avais rendu le roi de Navarre trop superstitieux, et qu'un roi tel que Henri IV ne pouvait être frappé d'un songe. Si j'ai retranché le songe, ce n'est pas que je me sois rendu à cette critique : la superstition était dans ce tems l'esprit général; et il s'en faut bien que Henri IV en fût exempt. Lisez, dans les *Mémoires* de Sully, ses longs pressentimens sur sa mort : l'anecdote des gouttes de sang sur la table et sur les dés est infiniment plus superstitieuse qu'un songe. Mon unique dessein, en faisant ce changement, a donc été de substituer une chose neuve et fondée sur le témoignage des historiens à un morceau d'invention, dont les formes étaient déja fort connues sur la scène française.

Ibid.

Page 195, vers 17.

Maurevel a commis un crime mercenaire.

Personne n'ignore que l'Amiral de Coligni fut blessé d'un coup d'arquebuse, deux ou trois jours avant le massacre : le meurtrier se nommait Maurevel ou Maurevert. Il était attaché aux Guises; et la part qu'ils avaient à cet assassinat ne peut être raisonnablement mise en doute.

Ibid.

Page 197, vers 5 et 6.

Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance,
Avec un tel séjour ont peu de ressemblance!

L'Éducation fait les hommes presque autant que la Nature. Henri IV, élevé au château de Coarasse en Béarn, parmi des rochers et des montagnes, devint un grand prince, parce qu'il

ne fut point gâté à plaisir; il ne connut point dès son enfance la mollesse et la flatterie. S'il eût été accoutumé à vivre *en fils de roi*, il n'eût pas été si digne de régner. Lisez dans Péréfixe les détails sur son éducation agreste et vigoureuse. Les talens d'un Instituteur, quelque grands qu'ils soient, ne peuvent lutter avantageusement contre des habitudes corruptrices. Qu'importent les leçons des Fénélon et des Condillac, s'ils sont obligés de parler à leur élève avec un profond respect; si l'Instituteur, homme fait, homme éclairé, doit s'humilier devant le prince dans l'âge de la faiblesse et de l'ignorance? Tant que vous traiterez les enfans des rois comme s'ils étaient au-dessus des hommes, n'espérez pas qu'ils s'élèvent au niveau des hommes : ils vivront et mourront enfans.

ACTE II.

SCÈNE I.

Page 207, vers 7.

Flétrissant tout-à-coup le nom de Connétable.

Le Connétable de Bourbon, persécuté par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, se vit contraint de chercher un asyle à la cour de Charles-Quint, dont il commanda les armées. La haine qui anima contre lui la duchesse d'Angoulême ne venait, disent quelques historiens, que d'un amour dédaigné. Le Connétable de Bourbon quitta la France en 1523; il gagna, l'année suivante, contre l'Amiral de Bonnivet, la bataille de Rébec, où Bayard fut tué, et, en 1525, la célèbre bataille de Pavie, où l'Amiral Bonnivet fut tué, et François Ier fait prisonnier. Il mourut, en 1527, au siège de Rome.

Ibid.

Page 207, vers 21 et 22.

Deux fois le duc d'Anjou, confondant leurs desseins,
Dans un sang criminel a pu tremper ses mains.

Le duc d'Anjou, depuis Henri III, avait gagné deux batailles contre le parti calviniste : celle de Jarnac et celle de Moncontour.

Ibid.

Page 207, vers 25 et 26.

Vous n'aimez que mon frère; et je passe mes jours
A l'entendre louer, à l'admirer toujours.

Des quatre fils de Catherine de Médicis, Henri III fut celui qu'elle aima le plus. Charles IX était jaloux de cette préférence, et de la gloire que son frère avait acquise avant de régner

Ibid.

Page 208, vers 9 et 10.

Hélas! ce prince aveugle, à lui-même contraire,
Repoussait les conseils et le cœur de sa mère.

François II, dans l'espace très-court de son règne, fut gouverné uniquement par le duc de Guise et son frère le Cardinal de Lorraine.

Ibid.

Page 208, vers 23.

Nièce du grand Léon, fille des Médicis,

C'est-à-dire, petite-nièce de Léon X, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, neveu de ce Pontife célèbre.

Ibid.

Page 209, vers 19 et 20.

Avec Montmorenci je vis enfin s'éteindre
Le nom des Triumvirs, qui n'était plus à craindre.

Le Triumvirat était formé du Duc de Guise, du Connétable de Montmorenci et du Maréchal de Saint-André. Ce dernier mourut, en 1562, à la bataille de Dreux; le Duc de Guise fut assassiné, l'année suivante, au siège d'Orléans; le Connétable de Montmorenci fut tué, en 1567, à la bataille de Saint-Denis. Il ne savait ni lire ni écrire. La mort de ces trois hommes renforça beaucoup le parti protestant, déja très-fort depuis le massacre de Vassy, premier signal des guerres civiles. Les grandes injustices révoltent; ceux qu'on voulait opprimer deviennent plus grands: après le massacre de Vassy, les Calvinistes furent en état de livrer des batailles. La Saint-Barthélemi produisit la Ligue. Les protestans ne furent point détruits; et ceux même qui avaient conseillé le crime pour relever, disaient-ils, l'autorité royale, prête à tomber en France, profitèrent de l'horreur universelle pour anéantir cette autorité. L'assassinat du Duc de Guise aux États de Blois fit égorger Henri III et son illustre successeur.

SCÈNE III.

Page 215, vers 6.

Philippe et ses sujets sont nos vrais adversaires:

Philippe II, roi d'Espagne, fut lié toute sa vie avec la faction des Guises: il fut l'âme et le soutien de la Ligue. L'Amiral de Coligni, persuadé qu'on devait à ce monarque hypocrite et cruel une grande partie des malheurs de la France, ne négligea

rien pour engager Charles IX à porter la guerre en Espagne et en Flandre. Outre les raisons de vengeance, Colìgni donnait des raisons politiques pour déterminer cette entreprise : il croyait qu'une guerre étrangère pourrait seule faire cesser la guerre civile en France.

Ibid.

Page 215, vers 11 et suiv.

Carlos, avant le tems au tombeau descendu,
Jette un cri douloureux qui n'est pas entendu;
Le sang de votre sœur demande aussi vengeance.

Isabelle de Valois, sœur de Charles IX, épousa Philippe II, roi d'Espagne. Elle avait été promise à don Carlos, et périt empoisonnée, dit-on, pour s'être montrée trop sensible à l'amour de ce jeune prince. Ils moururent tous les deux en 1568.

Ibid.

Page 216, vers 22 et 23.

Pensez-vous qu'il oublie, en faveur de la France,
Et leurs communs aïeux et leur double alliance?

L'empereur Maximilien II et le roi d'Espagne Philippe II étaient cousins germains. Maximilien avait épousé Marie d'Autriche, sœur de Philippe; et Philippe, Marguerite d'Autriche, sœur de Maximilien.

Ibid.

Page 217, vers 2 et 3.

Au tems où Charles-Quint, lassé de sa grandeur,
Nommant son fils monarque, et son frère empereur, etc.

En 1555, Charles-Quint abdiqua la couronne d'Espagne en

faveur de Philippe II, son fils, et, trois ans après, la couronne impériale en faveur de son frère, Ferdinand Ier, père de Maximilien II. Cette division de l'héritage de Charles-Quint changea l'équilibre de l'Europe. C'est par cet événement que la France parvint, un demi-siècle après, à prendre son rang de puissance dominante.

Ibid.

Page 217, vers 10 et 11.

Ah! si Rome oubliait qu'un roi de votre nom
Réduisit Alexandre à demander pardon,

Il est ici question de Charles VIII et d'Alexandre VI. L'entrée triomphante de Charles VIII dans la ville de Rome est de 1495. Après avoir conquis presque toute l'Italie, il revint en France, épuisé d'hommes et d'argent. L'exemple de ce prince ne désabusa point de cette chimérique conquête de l'Italie, Louis XII et François Ier, ses successeurs. Leurs succès ruinèrent la France, malgré l'économie de Louis XII et la vénalité des charges, établie sous François Ier. Les finances de France, écrasées de jour en jour depuis la mort de Louis XI, ne se relevèrent que sous le ministère de Sully.

Ibid.

Page 218, vers 13 et 14.

Il s'élève pour nous aux champs de l'Amérique
De nouveaux intérêts, une autre politique.

L'Amiral de Coligni est le premier qui envoya une colonie française dans le nord de l'Amérique. La découverte de ce continent, et la découverte bien plus importante de l'imprimerie, ont changé la face de l'Univers. La communication des idées est devenue si rapide qu'on peut prédire sans témérité que la puissance héréditaire et la superstition seront exilées du

monde dans quelques siècles, et de l'Europe entière avant cent années. La perfectibilité indéfinie du genre humain était une idée chère à Condorcet : elle dicta le dernier ouvrage[1] de ce grand homme, dans le tems même où il périssait victime d'une opinion corrompue, et de quelques bourreaux ambitieux qui mettaient toute leur gloire à dégrader l'espèce humaine.

ACTE III.

SCÈNE I.

Page 227, vers 2 et 3.

Le sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire;

Le père du Chancelier de l'Hospital était médecin du Connétable de Bourbon, et petit-fils d'un juif d'Avignon, si l'on en croit Varillas.

Ibid.

Page 227, vers 10 et 11.

Ah! Suger, Olivier, de qui les noms vantés
Seront de siècle en siècle à jamais répétés :

Suger fut ministre ou sénéchal sous Louis VII; Olivier fut chancelier de France sous Henri II. La vertu du Chancelier Olivier est vantée souvent dans les épîtres latines du Chancelier de l'Hospital, qui lui succéda immédiatement.

Ibid.

Page 228, vers 2 et 3.

La paix a de nos maux trois fois rompu le cours;

---

1. Cet ouvrage, posthume, est intitulé : *Tableau historique des progrès de l'Esprit humain.* (*Note de l'Éditeur.*)

Et, toujours étouffés, ils renaissent toujours.

La première paix entre les protestans et les catholiques fut conclue en 1563, très-peu de tems après l'assassinat du duc François de Guise. La seconde fut conclue en 1568 : elle est connue sous le nom de *Paix de Lonjumeau*. La troisième fut conclue en 1570 à Saint-Germain. Cette troisième paix ne fut proposée, de la part de Catherine de Médicis, que pour attirer à Paris les chefs du parti protestant.

Ibid.

Page 229, vers 5.

Comment déterminer les bornes des pensées ?

Des philosophes ont réclamé long-tems la tolérance religieuse; mais ce mot de tolérance est très-déplacé quand il s'agit d'opinions métaphysiques. Dans un pays libre, on doit avoir la liberté la plus illimitée de manifester ses opinions, sauf à être puni d'après la loi, si les opinions manifestées ont pu nuire à la société; mais, en fait d'opinion, la calomnie seule est nuisible, la calomnie seule est punissable : tout le reste doit être indifférent.

La liberté religieuse n'est encore établie sur la terre que dans la république française et dans quelques provinces de l'Amérique septentrionale; et ces contrées sont les seules, jusqu'à ce jour, où les hommes aient joui d'une véritable liberté.

SCÈNE II.

Page 232, vers 5 et 6.

Dix ans déja passés, un édit important
Permit dans mes États le culte protestant.

Cet édit est de 1562.

Ibid.

Page 235, vers 12.

Ils doivent leurs États à l'un de vos ancêtres.

Pepin, fils de Charles Martel, étant devenu roi des Français, donna l'exarchat de Ravenne au pape Étienne III, pour en jouir à perpétuité, lui et ses successeurs. Son fils, Charlemagne, confirma cette donation sous le pontificat d'Adrien Ier. Les papes étaient alors vassaux des rois de France : telle est l'origine de ces longues guerres de l'Empire et du Sacerdoce, qui ont désolé si long-tems l'Italie et l'Allemagne. De là vinrent tous les malheurs de la célèbre maison de Souabe, qui descendait de Charlemagne.

Ibid.

Page 235, vers 19.

Jean-Sans-Terre quittant, reprenant la couronne.

Jean-Sans-Terre, roi des Anglais, fut excommunié par le pape Innocent III. Ce pontife accorda l'investiture du royaume d'Angleterre au dauphin Louis, fils de Philippe-Auguste; mais, le faible Jean-Sans-Terre ayant mis son empire sous la protection du pape, et s'étant déclaré vassal du Saint-Siège, le pontife *équitable* retira son excommunication. Le roi de France fut excommunié à son tour, aussi bien que son fils, qui, malgré les défenses de Rome, avait passé la mer pour se mettre en possession du royaume d'Angleterre. L'infortuné Jean mourut bientôt consumé de chagrins : son fils Henri III lui succéda. Le dauphin repassa en France, après avoir été roi d'Angleterre durant une année. A son retour, il fut contraint de se soumettre à la pénitence qui lui fut imposée par le souverain pontife : ses chapelains allèrent à Rome demander pardon

pour lui; et ce pardon lui fut accordé à condition qu'il donnerait deux ans de suite au Saint-Siège la dîme de ses revenus.

Ibid.

Page 235, vers 20.

Sept Empereurs chassés de l'Église et du Trône.

Les sept Empereurs dont il s'agit sont: Henri IV, Henri V, Frédéric Ier, surnommé *Barberousse;* Philippe *le Régent,* Othon IV, Frédéric II, Conrad IV. Les lecteurs seront bien aises peut-être de jeter un coup d'œil rapide sur cette foule d'attentats des souverains pontifes.

L'Empereur Henri IV est excommunié par Grégoire VII, par Victor III, par Urbain II, principal auteur des croisades, et par Pascal II. Soutenu et conseillé par la cour de Rome, le fils de ce grand et malheureux Empereur se fait élire à la place de son père vivant; Henri IV demande grâce à ce fils coupable, et meurt à Liège, en le dévouant aux vengeances du Ciel. Henri V fit déterrer le corps de son père, qui était mort rebelle au Saint-Siège et chargé des excommunications des quatre souverains pontifes.

Henri V, une fois affermi sur le trône impérial, change de dispositions envers la cour de Rome : il est excommunié par Pascal II, par Gélase II, et par Calixte II.

Le duc de Saxe, Lothaire, élu Empereur après la mort de Henri V, conserve la paix avec la cour de Rome à force de complaisances, ou plutôt de bassesses. Il est, dit-on, le premier Empereur qui baisa les pieds du pape: le Vatican érigea dès-lors en usage inviolable cette humiliante cérémonie. Pour s'y soustraire, Conrad III, son successeur, n'alla point se faire couronner en Italie.

Frédéric Ier, successeur et neveu de Conrad III, et si célèbre sous le nom de *Frédéric Barberousse*, baise les pieds d'Adrien IV, et conduit sa mule dans Rome. Il est excom-

munié par Alexandre III; il crée deux anti-papes; et, après vingt ans de victoire, il finit par faire la paix avec ce même Alexandre III : cette paix fut conclue à Venise. Frédéric baisa les pieds de son ennemi, et conduisit sa mule dans la place Saint-Marc.

Henri VI, étant devenu Empereur après la mort de Frédéric I[er], son père, ménagea constamment les souverains pontifes, pour opprimer le reste de l'Italie sans obstacles. Il fut injuste, avide et cruel; mais il ne fut point excommunié.

Philippe I[er] est excommunié par Innocent III, pour s'être dit Empereur sans la permission du pape. Innocent III lui propose de lever l'excommunication, s'il veut donner sa sœur en mariage au neveu du souverain pontife. Innocent III demande aussi, pour la dot de cette princesse, plusieurs provinces de l'Italie : la proposition n'est pas acceptée.

Le même Innocent III excommunie Othon IV, qu'il avait long-tems soutenu sous le règne de Philippe I[er].

Grégoire IX, frère d'Innocent III, excommunie Frédéric II, successeur d'Othon IV, et petit-fils de Barberousse, qu'il égalait par le courage et par l'ambition. Durant toute sa vie, Frédéric II ne cessa de combattre et de négocier pour établir en Italie le siège de l'Empire : aussi nul Empereur ne fut plus odieux au Vatican. Célestin IV et Innocent IV l'excommunièrent comme avait fait Grégoire IX. La cour de Rome attribua le livre *de Tribus Impostoribus* à son chancelier, Desvignes.

Conrad IV hérita de l'excommunication lancée contre son père, de la haine du Saint-Siège, et des malheurs qui poursuivaient sa maison depuis plus de deux siècles. Les factions guelfes et gibelines déchirèrent l'Italie pendant son règne comme durant les règnes de ses prédécesseurs. Il mourut empoisonné, dit-on, par Mainfroi, bâtard de Frédéric II, et chef d'un parti considérable, qui lui donna le trône de Naples et de Sicile.

Ibid.

Page 236, vers 1.

Voyez Charles d'Anjou, le fils des rois de France,

Ce fougueux pape Innocent IV, après avoir déposé Frédéric II dans le concile de Lyon, après avoir prêché une croisade contre Conrad IV, et une autre contre Mainfroi, proposa le royaume de Naples au comte d'Anjou, frère de Louis IX, roi de France. Trois successeurs d'Innocent IV firent les mêmes offres au comte d'Anjou, qui résolut enfin de les accepter. Il se rendit maître de Naples et de la Sicile. Le jeune Conradin fut défait en bataille rangée : Charles d'Anjou eut la barbarie de lui faire trancher la tête, ainsi qu'à son cousin, le Duc d'Autriche; il eut la barbarie plus grande de revêtir cet assassinat des formes de la justice. Ces deux jeunes princes furent condamnés par un jugement juridique : ce jugement fut exécuté en 1268. Quinze ans après, les Vêpres siciliennes vengèrent la mort de ces innocentes victimes.

Ibid.

Page 236, vers 21 et 22.

C'est ainsi qu'au milieu des bûchers de Constance
Le schisme d'un moment puisa quelque importance;

Le Concile de Constance fut convoqué en 1414 par le pape Jean XXIII : on y condamna les opinions de Wiclef et de Jean Hus. L'année suivante, le Concile fut terminé par le supplice de Jean Hus et de son disciple, Jérôme de Prague. Jean Hus avait un sauf-conduit de l'empereur Sigismond. Ces deux hérésiarques furent brûlés avec beaucoup de céremonie, en présence du Pape, de l'Empereur, et des Pères du Concile,

pour l'édification des fidèles[1]. Ces meurtres occasionnèrent en Allemagne une guerre longue et cruelle, vulgairement appelée *guerre des Hussites*. Martin Luther, dans le même siècle, renouvela, avec un succès prodigieux, les opinions de Wiclef et de Jean Hus.

Ibid.

Page 238, vers 13 et 14.

Citoyen de la France, et sujet sous cinq rois,
Sous votre frère et vous ministre de ses lois,

L'Hospital était né en 1505 : par conséquent il avait vu Louis XII, François I[er], Henri II, François II et Charles IX. Le Cardinal de Lorraine, qui fut long-tems son protecteur, le fit nommer Chancelier sous François II.

ACTE IV.

SCÈNE II.

Page 245, vers 17 et *suiv.*

La France, dont jadis il mérita l'estime,
Le croit de l'hérésie un défenseur zélé;
Et son penchant secret nous est trop révélé.

Le Chancelier de l'Hospital défendit la cause des protestans, en 1561, au colloque de Poissy, et, l'année suivante, à l'assemblée de Saint-Germain. Le discours qu'il prononça au colloque de Poissy fut censuré par la Sorbonne. Cette chaleur qu'il mit à défendre un tiers des Français fut attribuée par la multitude à son penchant pour les opinions nouvelles : de là le proverbe populaire : *Gardons-nous de la messe du Chancelier.*

---

1. *Voyez* tome II des *Œuvres posthumes*, le conte intitulé : *le Concile de Constance.* (*Note de l'Éditeur.*)

SCÈNE V.

Page 257, vers 21 et *suiv*.

De l'Église outragée humble et docile enfant,
Et créé par ses mains prêtre du Dieu vivant,
Je puis interpréter les volontés sacrées.

Le Cardinal de Lorraine avait neuf évêchés ou archevêchés, et autant d'abbayes. Au Concile de Trente, il s'opposa fortement à l'établissement du divorce en France; mais, en récompense, il proposa pour ce royaume l'établissement de l'Inquisition. Dès ce moment, il avait conçu le dessein de perdre l'Amiral et tous les chefs des protestans. Écoutons Pasquier, cité par Bayle, *article* du Cardinal de Lorraine. « Parce « que les ministres, dit-il, gagnaient auparavant le peuple « par prêches et exhortations, aussi M. le Cardinal de Lorraine « a voulu faire le semblable entre nous. Il a premièrement prê- « ché en l'église Notre-Dame, ouï d'une incrédibile affluence « d'auditeurs; et, depuis, en l'église Saint-Germain-l'Auxer- « rois, toutes les féries et octaves de la Fête-Dieu, par entre- « suites de journées, lui prêchant un jour, et le lendemain le « Minime, dont je vous ai ci-dessus écrit; admonestant sur toute « chose le peuple qu'il fallait plutôt mourir et se laisser épuiser « jusqu'à la dernière goutte de son sang que de permettre, « contre l'honneur de Dieu et de son Église, qu'autre religion « eût cours en France que celle que nos ancêtres avaient si « étroitement et si religieusement observée. Ce m'a été chose « aussi nouvelle de voir prêcher un cardinal, comme peu au- « paravant un ministre. Il a excité grandement le peuple aux « armes. » Bayle termine cet article par une invective éloquente contre le Cardinal de Lorraine, dont les mœurs étaient aussi peu évangéliques que le caractère. Cette énergique sortie trouvera sa place ici; et, peut-être, l'autorité de Bayle en imposera à quelques gens, qui, ne connaissant pas mieux l'his-

toire que la poésie dramatique, m'ont reproché d'avoir représenté ce cardinal bénissant à Paris le glaive des assassins[1]. Il était à Rome sans doute; mais, de Rome, il dirigeait les meurtres qu'il avait conseillés; mais il donna mille écus d'or au courrier qui lui apporta la nouvelle du massacre. « C'était un « grand cardinal qui ne s'exposait à rien en allumant par tous « les coins du royaume la guerre civile : il était assuré de sui- « vre toujours la cour, à l'abri de tout danger et de toute « peine, et que, pendant que les provinces seraient un théâtre « de carnage, il continuerait à *se vautrer* dans les voluptés; « que son luxe, sa pompe, sa bonne chère, ses amourettes, ne « souffriraient point d'interruption. C'est là un sujet de scan- « dale qui doit augmenter prodigieusement l'horreur que fait « aux âmes vraiment chrétiennes un prédicateur boute-feu, « cornet de guerre, et de supplices et de tueries; homme qui, à « proprement parler, n'est point de la religion de Jésus-Christ, « mais de celle de Saturne, et qui, dans le fond, pratique ce « que les prêtres de Carthage pratiquaient anciennement en « l'honneur de ce faux dieu : ils lui immolaient des hommes, et « s'imaginaient que sa religion demandait de telles victimes. »

ACTE V.

SCÈNE II.

Page 264, vers 6 et 7.

Sous tant de meurtriers le grand homme abattu
Expire, en invoquant Charles, qui les envoie.

L'auteur de la vie latine de Coligni[2], imprimée par les Elzévirs, raconte la mort de cet homme illustre avec beaucoup

1. *Voyez* ci-après la *Lettre* aux auteurs de la Chronique de Paris, sur un article du *Mercure*, 29 novembre 1789. (*Note de l'Éditeur.*)

2. Jean de Serres. (*Note de l'Éditeur.*)

d'intérêt et de naïveté. Je me sers ici de la traduction française publiée à peu près dans le même tems et par les mêmes imprimeurs[1].

« Téligni s'étoit sur le minuict retiré avec sa femme en son « logis, joignant celuy de l'Admiral. Il y avoit toutefois cinq « Suisses de garde en la cour, que le roi de Navarre y avoit « envoyés des siens. Or, un peu devant le jour, ayant été dict « à la bonne qu'il y avoit quelqu'un à la porte qui demandoit « à parler à l'Admiral de la part du Roi, il part soudain avec « les clefs; et ne l'eut pas plutôt ouverte que Cosseins le « poignardast, entrant avec ses arquebusiers dans la maison, « et tuant tous ceux qu'il rencontroit ou fuyans ou estonnés, « et remplissant tout de bruict et de tumulte; et, après avoir « enfoncé l'autre porte qui fermoit la montée, et tué un Suisse « d'un coup de balle, toutefois quelques coffres, qui furent « jettés sur les degrez, luy empeschoient le passage. L'Admiral « et ceux qui estoient avec luy resveillés au bruict des arque- « busades, et ne doutans plus de l'effort des ennemis, soudain « jettez par terre, commencèrent à prier Dieu qu'il luy pleust « s'apaiser, et les regarder en ses compassions. L'Admiral, s'étant « levé, et ayant pris sa robe de chambre, commande à son « ministre Merlin de faire la prière; et, suivant ses paroles avec « de véhémens soupirs, et invoquant Jésus-Christ, se résolut « de recommander à Dieu et remettre entre ses mains l'esprit « qu'il avoit reçu de luy en usufruit. Et, comme le tesmoin « oculaire de ces choses fut entré en sa chambre, et que le chi- « rurgien lui eut demandé que signifioit cette rumeur, se tour- « nant vers l'Admiral, il luy dit : C'est Dieu qui nous appelle « à luy : la maison est forcée; et n'y a point de moyens de ré- « sister. Il y a long-temps, respondit l'Admiral, que je me suis « préparé à la mort : pensez, vous autres, à vous sauver, s'il est « possible; car en vain vous efforceriez-vous de pourveoir à

---

1. Le traducteur de cette *Vie* n'est connu que par les initiales : D. L. H. (*Note de l'Éditeur.*)

« ma vie. Je recommande mon âme à la miséricorde de Dieu.
« Et fut remarqué de ceux qui rendent ce tesmoignage que
« son visage ne parut non plus troublé que si rien ne fût ar-
« rivé de nouveau. Ainsi, chacun, hormis un, nommé Nicolas
« de la Mouche, son interprète de la langue allemande et ser-
« viteur domestique très-fidèle, ayans monté au hault du logis,
« et trouvé une fenêtre aux tuiles, il y en eut quelques-uns
« qui, à la faveur de la nuict, se sauvèrent. Cependant Cos-
« seins, après avoir fait destourner les coffres et autres em-
« barras, fit premièrement entrer quelques Suisses, vestus de
« verd, blanc et noir, couleurs du duc d'Anjou, qui n'offen-
« sèrent pas un des quatre autres de leurs compatriotes qu'ilz
« rencontrèrent sur les degréz; mais Cosseins, ayant la cui-
« rasse, la rondache, et l'espée nue en la main, aussitôt qu'il
« les eut apperçus, fit tirer le plus proche de ses arquebusiers
« sur eux, dont l'un tomba mort du coup; puis un Allemand
« nommé Besme, natif du duché de Wirtemberg, et fils, comme
« l'on dict, d'un qui avoit eu la charge de l'artillerie, fut le pre-
« mier qui entra dans la chambre; et, ayant demandé à l'Ad-
« miral, qu'il vit assis, s'il n'étoit pas l'Admiral, il lui répondit:
« Je le suis; mais toi, jeune homme, respecte mes cheveux
« gris et ma vieillesse. Lors Besme, sans autre repartie de pa-
« roles, lui donna un coup d'épée sur la tête, et fut le pre-
« mier qui s'ensanglanta du sang de l'Admiral, que Cosseins,
« Atteins, et aultres qui suivirent, achevèrent. Et, ayant fait
« jeter le corps par les fenêtres dans la cour (où le duc de
« Guise le frappa du pied), il demeura exposé à toute sorte
« d'ignominie, partie de ses membres coupés, traisné par les
« boues, et enfin trois jours après pendu par les pieds à Mont-
« faucon, où il demeura quelques jours, pour trophée et
« marque de la cruauté et rage que le peuple de Paris exerça
« non-seulement sur luy estant en vie, mais aussi sur son
« corps mort: ce que la postérité ne mettra pas en oubly, et
« que plusieurs de grand jugement présagent devoir estre fatal
« au principal auteur de sa mort. »

SCÈNE IV.

Page 269, vers 15.

Pardon, Dieu tout-puissant, Dieu qui venges les crimes !

Quelques historiens ont révoqué en doute les remords de Charles IX; mais je crois que, d'après son caractère, il est impossible qu'il n'en ait pas éprouvé. Mahomet, Henri VIII, Cromwel, sont des scélérats sans remords; mais l'irrésolution avant le crime annonce nécessairement le repentir après l'exécution du crime.

FIN DES NOTES SUR CHARLES IX.

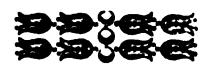
AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Il n'est pas un ami des lettres un peu au courant du répertoire de notre théâtre moderne qui n'ait lu et relu plusieurs fois la tragédie de *Charles IX*. Les circonstances qui ont précédé cet ouvrage, les auspices sous lesquels il fut donné, le succès d'enthousiasme qu'il obtint à la scène, et plus encore les nombreuses éditions qui en ont été publiées à diverses reprises, l'ont placé pour jamais dans toutes les mémoires et dans toutes les bibliothèques. Il est cependant une chose, relative à cette tragédie, qu'il importe de faire connaître.

La tragédie de *Charles IX*, lorsqu'elle parut à la scène, décida tout d'un coup le brillant avenir de Chénier : Chénier voulut dès lors que, perfectionnée par le travail, elle ne dût plus ses triomphes qu'au seul prestige du vrai mérite, et qu'elle servît un jour à l'immortaliser. Toutes les heures de loisir que lui abandonnèrent ses travaux politiques depuis 1789 jusqu'en 1801, il les consacra sans relâche à censurer courageusement sa pièce. Il en fit l'objet de sa plus chère prédilection; et, comme Voltaire qui, sur le déclin de sa vie, s'occupait d'apporter la dernière main à son *Alzire* et à son *Mahomet*, Chénier, au lit de la mort, retouchait encore son *Charles IX*.

On concevra facilement qu'après un aussi long et un aussi laborieux examen cette tragédie ait dû subir d'importans changemens, et contracter en dernier lieu une physionomie tout-à-fait différente de celle que Chénier lui avait donnée

dans le principe. En effet, à l'exception du but moral, des personnages et de quelques scènes fidèlement reproduites, les deux compositions diffèrent beaucoup l'une de l'autre. La pièce a été presque entièrement refondue; et les changemens que l'auteur y a apportés à diverses époques sont tellement nombreux qu'il serait impossible de les indiquer et de les classer avec quelque précision. Nous avons remédié à cet inconvénient, en imprimant, sous le titre de *Variantes*, la version originale de cette Tragédie; et nous pensons que les lecteurs approuveront le parti que nous avons pris, puisque, par le fait, nous les aurons mis plus à même de juger entre les deux pièces, et de prononcer définitivement sur l'un des ouvrages les plus distingués de notre répertoire théâtral.



VARIANTES.

CHARLES IX,

OU

L'ÉCOLE DES ROIS[1];

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES,

REPRÉSENTÉE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, SUR LE THÉATRE-FRANÇAIS, DIT DE LA *Nation*, LE 4 NOVEMBRE 1789.

1. A la première représentation de *Charles IX*, au quatrième acte, une personne dit assez haut pour être entendue de ses voisins : « Cette pièce devrait s'appeler l'*École des Rois.* » Chénier adopta ce titre, auquel il fit succéder plus tard celui de *La Saint-Barthélemy*. La personne dont il est ici question se nommait *Maumené*, négociant à Paris. *Voyez* le tome III des *OEuvres anciennes*, pages 71 et 72. (*Note de l'Éditeur.*)

PERSONNAGES.

CHARLES, roi de France.
CATHERINE DE MÉDICIS, reine-mère.
HENRI DE BOURBON, roi de Navarre.
LE CARDINAL DE LORRAINE.
LE DUC DE GUISE.
L'AMIRAL DE COLIGNI.
LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL.
MEMBRES DU CONSEIL.
COURTISANS.
PROTESTANS de la suite de l'Amiral.
GARDES.
PAGES.

La scène est dans Paris, au château du Louvre.

CHARLES IX,

OU

L'ÉCOLE DES ROIS,

TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, L'AMIRAL DE COLIGNI.

L'AMIRAL.

Illustre Chancelier, de qui la voix propice
Fait au sein des combats respecter la justice,
Soyez toujours l'oracle et l'appui des Français.
C'est à vous, l'Hospital, que nous devons la paix:
Sans vous nous périssions. Votre prudence active
Aux maux des deux partis fut sans cesse attentive;
Et vous flattez encor d'un avenir plus doux
Tant de bons citoyens qui n'espéraient qu'en vous.
Ce palais retentit des chants de l'hyménée;
D'un nœud saint et chéri la pompe fortunée,

Affermissant la paix entre deux jeunes rois,
Mêle aux sang des Bourbons le sang de nos Valois.
Quel hymen ! Marguerite, idole de la France,
Henri, des Navarrois l'amour et l'espérance,
Pour le bonheur public unissant leurs efforts,
Vont expier le sang répandu sur ces bords.
Eh ! qui peut maintenant, témoin de leur tendresse,
Repousser loin de soi la publique allégresse ?
Les Guises, toutefois, souillant des jours si beaux,
Se préparent encore à rouvrir les tombeaux.
Croyez-moi, le péril n'est point imaginaire :
Maurevert a commis un crime mercenaire ;
A des pièges sanglans ils ont déja recours ;
Au sein du Louvre même ils achètent mes jours.
Il faut veiller sur eux : c'est eux que l'on doit craindre ;
Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils osent tout enfreindre.
Vous-même enfin, Monsieur, s'il est vrai que leur voix
Vous ait nommé jadis l'organe de nos lois,
Ce choix si désiré vient de leur politique :
Ils ont su se plier à l'estime publique ;
Il veulent nous traîner dans l'abîme fatal,
En voilant leurs projets du nom de l'Hospital.

LE CHANCELIER.

Ah ! formez, Coligni, des craintes légitimes.
Je ne puis, quant à moi, leur imputer des crimes,
Et je n'adopte pas vos soupçons inquiets.
Si l'on poursuit vos jours au milieu de la paix,
J'en frémis ; je voudrais le châtiment du traître ;
Mais je blâme un dépit qui s'aveugle peut-être ;
Et vous devez savoir que des plus vils complots
Ils ont aussi, Monsieur, soupçonné des héros.
Ah ! je ne prétends pas les excuser sans cesse :

Ils ont d'un jeune roi maîtrisé la faiblesse;
Mais avouez du moins que, dans nos tems cruels,
Il n'est point de Français qui ne soient criminels :
Tous se sont égarés; et la nuit environne
Les droits sacrés du peuple et les devoirs du trône.
J'ai vu ce Louvre en deuil, et presque ensanglanté;
L'orgueil et la licence, et point de liberté;
J'ai vu de nos Valois la majesté flétrie,
Les plus grands citoyens déchirant leur patrie,
Flattant avec bassesse ou combattant leur roi;
Les plus grands, je l'ai dit; et vous en faites foi.

L'AMIRAL.

Il fallait s'égarer: convenez-en vous-même;
Et des destins français l'enchaînement suprême
Préparait, dès long-tems, à nos jours détestés
Un cours de trahisons et de calamités.
J'ai suivi le torrent qui ravageait la France.
On peut le détourner; et j'en ai l'espérance.
Au repos tout-à-coup nous ne parviendrons pas;
Les soldats et les chefs ont besoin de combats:
Depuis un siècle entier l'Espagne nous outrage.
Hélas! contre nous-même exercés au carnage,
Formons, il en est tems, de plus justes desseins:
Dans le sang espagnol courons baigner nos mains;
Voilà notre parti: c'est le seul qui nous reste.

LE CHANCELIER.

Fâcheuse extrémité! Parti vraiment funeste!
Tous deux Français, tous deux nous chérissons l'État;
Vous parlez en guerrier, je pense en magistrat;
Vous m'en verrez toujours garder le caractère.
La guerre est un fléau, quelquefois nécessaire,
Qu'il faut craindre toujours et long-tems éviter,

Et dont j'ai vu l'État rarement profiter.
Oui, tous ces vains débats où le glaive décide,
Ces lauriers teints de sang, cette gloire homicide,
Qui d'un prince orgueilleux peut enivrer le cœur,
Opprimant les vaincus, frappe aussi le vainqueur.
Loin de nous des fureurs trop souvent inutiles!
Mais loin de nous cent fois ces discordes civiles
Où le fer, sans pudeur brisant tous les liens,
Verse des deux côtés le sang des citoyens!
Et peut-être à ce choix la France est condamnée.
Telle est, je le sais bien, l'humaine destinée,
Qu'il faut chercher sans cesse un danger différent,
Et par un mal nouveau guérir un mal plus grand.

L'AMIRAL.

Bourbon vient. Il est seul; et son âme, égarée,
D'un éternel chagrin semble être dévorée.

SCÈNE II.

LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE ROI DE NAVARRE.

L'AMIRAL.

Prétendez-vous nourrir des chagrins superflus,
Donner toujours des pleurs à celle qui n'est plus?
O cher prince, ô mon fils! cette douleur amère
Ne pourra du tombeau rappeler votre mère.

LE ROI DE NAVARRE.

Ce cruel souvenir est présent à mon cœur;
Mais je sais, Coligni, surmonter ma douleur.
Un autre sentiment m'assiège et me tourmente.

L'AMIRAL.

Quel est-il ? Contentez notre âme impatiente.

LE ROI DE NAVARRE.

L'effroi, je l'avoûrai.

L'AMIRAL.

D'où vous vient cet effroi ?

LE ROI DE NAVARRE.

Hier, nous commencions, d'Alençon, Guise et moi,
Ces jeux, qui sembleraient réservés à l'enfance,
Où, toujours agité par l'avide espérance,
Un oisif courtisan, consumant son loisir,
Perd ses biens et le tems sans trouver le plaisir;
Trois fois j'ai repoussé le trouble qui me presse :
Apprenez, dussiez-vous condamner ma faiblesse,
Ce que j'ai vu sans doute, ou ce que j'ai cru voir,
Ce que moi-même enfin je n'ai pu concevoir,
Ce qui s'offre sans cesse à mon âme éperdue :
Trois fois les dés sanglans ont effrayé ma vue!
C'est peu : dans les momens consacrés au repos,
Je me suis retracé des malheurs, des complots,
Le poison terminant les jours de votre frère,
Et peut-être au cercueil précipitant ma mère;
Nos succès, nos revers, et les champs odieux
Où Condé, ce grand homme, expira sous nos yeux;
D'un carnage éternel nos régions fumantes,
Et des princes Lorrains les intrigues sanglantes;
Vos amis et les miens victimes des traités,
Au milieu de la paix proscrits, persécutés,
Dans les murs de Vassy massacrés sans défense,
Accusant leur trépas inutile à la France.
Excusez, Chancelier, des mouvemens confus,
Par ma faible raison vainement combattus.

Il est de ces instans où l'ame anéantie
D'un sinistre avenir paraît être avertie;
Et peut-être en effet ces secrètes terreurs
De désastres prochains sont les avant-coureurs.
On voit pendant la nuit, dans les vapeurs d'un songe,
La vérité parfois se mêler au mensonge.

LE CHANCELIER.

Sur des signes trompeurs cessez d'être alarmé :
Aux regards des mortels l'avenir est fermé,
Sire; et, quand le Ciel même, à qui tout est possible,
Nous daignerait ouvrir cet abyme invisible,
Parmi tant de mensonge et tant d'obscurité
Quel œil distinguerait l'auguste Vérité?
Vous ne prétendez pas imiter, je l'espère,
Ces rois qui, sur le trône, élèves du vulgaire,
Font régner tout l'amas des superstitions;
Enfans qui du sommeil gardent les passions,
Et qui, sur les projets qu'un songe leur inspire,
Risquent à leur réveil le destin d'un empire.

LE ROI DE NAVARRE.

Je les blâme avec vous; et vous devez juger
Que des pressentimens ne pourront me changer.
Vous connaissez mon cœur: il est sans défiance.

L'AMIRAL.

Moi, qui des courtisans ai quelque expérience,
Je crains que l'avenir ne ressemble au passé :
Par un assassinat la paix a commencé.
Nos cruels ennemis ont un pouvoir suprême :
Je crains, je l'avoûrai, mais bien plus que vous-même:
Non pas quelques instans, mais la nuit, mais le jour,
Mais durant mon sommeil, mais au sein de la cour.

LE ROI DE NAVARRE.

Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance
Avec un tel séjour ont peu de ressemblance!
Et combien je rends grâce aux généreux humains
Qui des mâles vertus m'ont ouvert les chemins!
Je ne ressemblais point aux enfans des monarques,
Corrompus, en naissant, par d'éclatantes marques,
Enivrés de respect, de titres séducteurs,
Livrés aux courtisans, condamnés aux flatteurs,
A l'art des souverains façonnés par des prêtres,
Et sans cesse bercés du nom de leurs ancêtres.
Au lieu de serviteurs à mes ordres soumis,
Je voyais près de moi des égaux, des amis.
Au travail, au courage, à la franchise altière,
On exerçait alors notre élite guerrière:
Là, bravant du midi les brûlantes ardeurs,
Ou des hivers glacés supportant les rigueurs,
Gravissant sur les monts, sur les rochers arides,
Nous formions notre enfance à des jeux intrépides.
De vous et de Condé suivant bientôt les pas,
Je remplaçai mon père au milieu des combats;
Et, ce qui doit, surtout, aux peuples de la France
Sur mes destins futurs donner quelqu'espérance,
Durant plus de cinq ans défenseur de nos droits,
J'ai connu l'infortune, école des grands rois.
Enfin je suis entré dans une autre carrière.
A mes yeux tout-à-coup quelle image étrangère!
Des guerriers sans pudeur, de mollesse énervés,
Perdus par un vain luxe, avec art dépravés;
Des femmes gouvernant des princes trop faciles;
Aux passions d'un roi des courtisans dociles,
Que le seul intérêt fait agir et parler,

Sachant tout contrefaire et tout dissimuler.
En voyant leurs plaisirs et leur fausse allégresse,
Et leurs vices polis, voilés avec adresse,
J'ai regretté cent fois nos grossières vertus,
Nos monts et nos rochers de frimas revêtus,
Les pénibles travaux, le tumulte des armes,
Et mes premiers succès, pour moi si pleins de charmes,
Et ces camps généreux où, parmi des guerriers,
Votre élève croissait à l'ombre des lauriers.

LE CHANCELIER.

On vient : c'est Médicis.

L'AMIRAL.

Et les Guises près d'elle.

SCÈNE III.

LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE ROI DE NAVARRE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, PAGES, GARDES.

LA REINE-MÈRE.

J'aime à voir, Coligni, vos soins et votre zèle.
Déja vous vous rendez auprès du Roi, mon fils?

L'AMIRAL.

J'attendais dans ces lieux le moment d'être admis,
Madame.

LA REINE-MÈRE.

A l'instant même il pourra vous admettre.
Dès que vous l'entendrez, j'ose vous le promettre,
De ses intentions vous ne vous plaindrez pas.
Il veut par vos conseils gouverner ses États;

Il veut qu'en même tems votre vertu l'éclaire,
Chancelier, des Français vous l'ange tutélaire.
Et vous, à qui le ciel promet de grands destins,
Prince déja fameux parmi les souverains,
Mon cœur vous a choisi pour l'époux de ma fille:
Bourbon, noble héritier d'une auguste famille,
Connaissez votre frère, et songez à l'aimer;
Songez qu'il vous chérit, qu'il sait vous estimer.
De cent jeunes héros si la France s'honore,
Mon fils au-dessus d'eux sait vous placer encore.
Vos amis, dans sa cour appelés aujourd'hui,
Vont dans quelques momens s'assembler près de lui.
Il va les recevoir; et, si plus d'une injure
Dans le fond de son cœur n'excite aucun murmure,
Si de leur faute même il ne se souvient plus,
Vous verrez qu'il n'a point oublié leurs vertus.
Suivez-moi. L'Hospital, vous chérissez la France:
Venez voir son bonheur: c'est votre récompense.
Venez, ne tardons plus.

SCÈNE IV.

LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

Les suis-tu chez le Roi?

LE DUC.

Pour y voir ce héros qui l'emporte sur moi!
Celui qui m'a ravi la main de Marguerite!
Et tous ces protestans accueillis à sa suite!
Voilà bien des affronts! c'en est trop; mais, enfin,

Rien ne s'oppose plus à notre grand dessein :
C'est le jour du carnage.

LE CARDINAL.

Il faut, avec prudence,
De l'intérêt commun voiler notre vengeance.
Le Roi, dit-on, le Roi veut retarder les coups :
Ce n'est pas lui qui règne; et la France est à nous.
Avec nous Médicis elle-même conspire;
Tout s'émeut, tout s'unit pour nous jeter l'empire.
Ce sceptre chancelant va tomber en tes mains;
Et j'avais dès long-tems présagé tes destins.
J'ai vu mourir ton père au sein de la victoire;
Et, sans le vieux rebelle, ennemi de sa gloire,
Il eût osé peut-être... Hélas! il ne vit plus;
Mais tu me rends son nom, ses projets, ses vertus.
Sois en tout comme lui : deviens plus populaire;
Fléchis pour gouverner; on t'admire : il faut plaire.
Tu fais trop répéter que tes nobles aïeux
Étaient maîtres ailleurs, mais sujets en ces lieux.

LE DUC.

Eh! qui peut maintenant vous causer tant d'alarmes?
Du plus bel avenir, ah! goûtez mieux les charmes :
Partout des courtisans qu'il ne faut qu'acheter,
Ne sachant que se vendre, et servir, et flatter,
Appuis, sans le savoir, de mes grandeurs futures,
Ou se comptant déja parmi mes créatures.
Je crains peu les Valois. Je crains peu Médicis :
Je ne l'estime point. Je plains le Roi son fils.
Ces lieux n'invitent pas à parler sans mystère;
Mais, si, tout bas, du moins, on peut être sincère,
Vous ne l'ignorez pas : il est fait pour céder;
Elle pour obéir, en croyant commander.

Et, quant au Chancelier, n'est-il pas votre ouvrage ?

LE CARDINAL.

Compter sur l'Hospital serait lui faire outrage.

LE DUC.

Du moins ce cœur timide, autant que généreux,
Aime trop la vertu pour être dangereux.
Bourbon m'arrête seul : c'est un roi magnanime ;
Il me hait, je le hais ; mais il a mon estime :
Sa candeur noble et fière inspire le respect ;
Je ne sais quel instinct m'afflige à son aspect.
Ce n'est pas avec vous que je veux me contraindre :
Son aspect m'interdit ; et, si je pouvais craindre,
Je l'avoûrai, mon cœur sentirait quelque effroi
De voir un tel obstacle entre le trône et moi.
Laissons là ce public, cette foule inconstante,
Écho tumultueux des fables qu'elle invente.
Qu'elle ose m'applaudir ou m'ose déprimer :
Je ne descendrai point jusqu'à m'en faire aimer.
Il est de ces mortels qu'outrage l'indulgence,
Du signe des héros marqués dès leur enfance,
Par le choix de Dieu même au grand déterminés.
Il est d'autres mortels à ramper destinés,
Automates flottans entre des mains habiles,
Et dans l'obscurité traînant des jours stériles ;
Dévoués en naissant à l'oubli du trépas,
Faits pour baiser la terre où sont marqués nos pas.
De tous leurs vains propos que me fait l'arrogance ?
Le sort mit entre nous un intervalle immense.
D'une gloire sans borne il faut les insulter,
D'un regard complaisant quelquefois les flatter,
Mais les tenir toujours couchés dans la poussière.
A ceux que l'on méprise on doit rougir de plaire.

Votre neveu pourrait humilier son front,
Et de leur amitié rechercherait l'affront!
Mon père, mes aïeux m'ont préparé la voie.
Souffrez que devant vous tout mon cœur se déploie :
Excusez ma fierté, croyez que vos avis,
Reçus avec respect, ne seront pas suivis.
Vous ne me verrez pas aux faveur plébéiennes
Vendre le nom de Guise et le sang des Lorraines :
Je ne veux point fléchir, je ne sais point tromper;
Et, pour monter, enfin, je ne dois point ramper.

LE CARDINAL.

J'admire, en le blâmant, cet orgueil magnanime;
Je vois de nos aïeux l'ambition sublime :
Si tu régnais un jour, les Français plus heureux
Adoreraient les lois d'un maître digne d'eux.
Mais pour toi, cependant, je crains tes vertus même;
Je crains ta confiance et ta fierté, que j'aime,
Tous ces dons généreux que tu devrais cacher.
On aperçoit le but où tu prétends marcher;
Sans l'avoir découvert j'aurais voulu l'atteindre;
Tu n'y parviendras pas si tu deviens à craindre.
Vois par des riens sacrés les Français gouvernés,
Sans but, sans intérêt, loin d'eux-même entraînés.
Guise, où vont s'arrêter tant d'esprits fanatiques?
C'est peu d'avoir proscrit le sang des hérétiques :
Quand nous aurons du trône écarté les Valois,
Ces Bourbons, ces Condés, ne seront point nos rois.
Un protestant peut-il commander à la France?
Songeons à profiter de l'antique ignorance.
Je voudrais qu'en ce jour on nous eût accordé
Le sang du Navarrois et celui de Condé :
Médicis le refuse. Un allié son gendre!

Des fils de saint Louis! Non, je n'ose y prétendre.
D'autres avec le tems, du moins c'est mon espoir,
Auront moins de scrupule, et, nous, plus de pouvoir.
Eux détruits, tout s'abaisse; et les Valois eux-même
Nous porteront bientôt à la grandeur suprême.
Cependant je dirai deux mots au Chancelier.
Je fus son protecteur: il paraît l'oublier;
Il sert les Protestans: nos amis l'appréhendent.
Chez moi dans ce moment nos amis nous attendent.
Charle est irrésolu: Guise, il faut se hâter.
Sur tout ce qu'il doit faire allons les consulter.



ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Mon fils, n'en doutez pas, ce meurtre est nécessaire.

LE ROI DE FRANCE.

Mais au sein de la paix!

LA REINE-MÈRE.

La croyez-vous sincère?

LE ROI DE FRANCE.

Tout un peuple!

LA REINE-MÈRE.

Sans doute. Il s'agit de régner.

LE ROI DE FRANCE.

Cet effroyable coup peut du moins s'éloigner.

LA REINE-MÈRE.

Frappons cette nuit même.

LE ROI DE FRANCE.

Ah! ma pitié l'emporte.

LA REINE-MÈRE.

Vous aviez consenti.

LE ROI DE FRANCE.

Je le sais; mais n'importe.

Ce n'était point, Madame, à l'instant de frapper;
Je m'essayais moi-même, et j'osais me tromper;
Je m'abusais, vous dis-je. Il n'est plus tems de feindre:
Je me croyais plus fort. Mais qu'avons-nous à craindre?
Ne précipitons rien. Je veux que les esprits,
Égarés tant de fois, soient toujours plus aigris;
Que la paix soit encore ou vaine ou peu durable;
Que des chefs protestans l'ambition coupable
De la France à mes yeux prétende disposer:
Mais n'avons-nous enfin rien à leur opposer?
Si dans le fond du cœur ils sont encor rebelles,
Ceux qui m'ont défendu, ceux qui me sont fidèles,
Mes amis...

LA REINE-MÈRE.

Il faut bien vous éclairer, mon fils:
Vous ignorez encor qu'un roi n'a point d'amis.
Je vous donne, il est vrai, des lumières fatales;
Mais de vingt nations parcourez les annales:
Vous trouverez partout d'infidèles sujets,
Rampans et frémissans sous le joug des bienfaits,
Ardens à trafiquer de la honte et du crime;
Prêts à vendre l'État et leur roi légitime,
A changer de devoir, sitôt qu'un autre roi
Marchande imprudemment ce qu'on nomme leur foi.
L'intérêt fait lui seul les amis et les traîtres.
Prenez du moins, prenez leçon de vos ancêtres.
Sans remonter bien loin, le roi François premier
Fut un généreux prince, un noble chevalier.
Il enrichit Bourbon et le combla de gloire:
Bourbon devait sans doute en garder la mémoire;
Mais ce Chef renommé, funeste à l'Empereur,
Et qui dans ses cités répandait la terreur,

Flétrissant tout-à-coup le nom de Connétable,
Devint pour l'Empereur un appui redoutable,
Et, contre les Français guidant leurs ennemis,
Eut l'exécrable honneur de vaincre son pays.
Ils se ressemblent tous : connaissez leur faiblesse,
Et sachez les dompter à force de souplesse.
Tous ceux qui maintenant ont soin de vous venger,
Ceux-là même oseront un jour vous outrager.
Surtout, (vous êtes jeune et sans expérience,)
Craignez des protestans traités, paix, alliance.
Ils ne vous aiment pas : vous devez y compter ;
Ils respirent : le mal ne peut plus s'augmenter ;
Vous régnez....

LE ROI DE FRANCE.

J'aurais dû, si le mal est extrême,
Commander mon armée, et les punir moi-même.
Deux fois le duc d'Anjou, confondant leurs desseins,
Dans un sang criminel a pu tremper ses mains.
A tous les jeux obscurs d'une oisive mollesse
Vous avez cependant condamné ma jeunesse ;
Vous n'aimez que mon frère ; et je passe mes jours
A l'entendre louer, à l'admirer toujours.
Je règne ; et c'est lui seul que tout mon peuple adore ;
Dans les dangers publics c'est lui seul qu'on implore ;
Il ne me reste plus qu'à recevoir ses lois.
Français comme mon frère, et du sang des Valois,
A leur gloire immortelle il me fallait atteindre :
Mais l'avez-vous permis ?

LA REINE-MÈRE.

Et vous osez vous plaindre !
J'aurais pu pardonner des sentimens jaloux
Au jeune infortuné qui régnait avant vous.

Hélas! ce prince aveugle, à lui-même contraire,
Repoussait les conseils et le cœur de sa mère.
Vous ne me voyez pas vous confondre avec lui.
Que dans les champs guerriers d'Anjou soit votre appui :
Un tel honneur convient à la seconde place.
Je sais que votre cœur, plein d'une noble audace,
A pour les grands exploits un penchant glorieux;
Je sais que bien souvent on a vu vos aïeux,
Entourés au combat de sang et de poussière,
Dans leur propre péril jeter la France entière :
Pour moi, je les condamne; et le Chef de l'État
Ne doit pas affecter les vertus d'un soldat.
Il est d'autres honneurs, il est une autre gloire;
Et l'art de gouverner vaut mieux qu'une victoire.
Nièce du grand Léon, fille des Médicis,
Dans ce chemin glissant je puis guider mon fils.
L'esprit qui les forma fut aussi mon partage;
Et j'ai su, les Français m'en rendront témoignage,
Punir ou caresser, suivant nos intérêts,
L'orgueil séditieux de vos premiers sujets;
Feindre de voir en eux tout l'appui de la France;
Des honneurs les plus grands enfler leur espérance;
Renverser tout-à-coup cette gloire d'un jour;
Les flatter, les gagner, les tromper tour à tour;
Et, contre eux tous enfin m'armant de leur faiblesse,
Régner par la discorde et diviser sans cesse.
Quand, durant votre enfance, on vit les protestans
S'unir contre la cour aux princes mécontens,
De Guise et de son frère élevant la puissance,
Je voulus arrêter le mal en sa naissance;
Mais enfin, devenus trop grands par mes bienfaits,
Ils régnaient dans ce Louvre; et je conclus la paix.

Je me fis des amis dans le parti contraire:
L'ambitieux Condé, s'éloignant de son frère,
Bon sujet un moment, mais afin d'être roi,
Crut m'acheter lui-même, et se vendit à moi.
Avec Montmorenci je vis enfin s'éteindre
Le nom des Triumvirs, qui n'était plus à craindre.
Ce vieux soldat, toujours contre moi déclaré,
Rejoignit dans la tombe et Guise et Saint-André.
Il existait encor des ligues insolentes.
Contraint de recourir à des trèves sanglantes,
Nous avons trop connu les différens partis:
Long-tems de leur pouvoir ils nous ont avertis,
Mon fils; et, si bientôt vous n'agissez, peut-être
Ce Coligni bientôt deviendra notre maître.

LE ROI DE FRANCE.

Qui? lui!

LA REINE-MÈRE.

J'ai dit le mot: c'est à vous de penser,
Si vous avez encor le tems de balancer.
Devant vous, à l'instant, ne viens-je pas d'entendre
Ses discours, ses conseils, ce qu'il ose prétendre?
Et n'avez-vous pas vu que son esprit jaloux
Veut m'écarter moi-même, et dominer sur vous?
Le nom de la patrie est toujours dans sa bouche;
Mais de ses vains discours l'austérité farouche,
Trompant quelques esprits, ne peut m'en imposer:
Ses avis sont d'un maître; et j'ai dû supposer,
D'après tous ces combats où sans cesse il aspire,
Qu'il veut accoutumer le peuple à son empire.

LE ROI DE FRANCE.

Je l'ai souvent pensé; je le sens, je le croi.
Pourtant....

SCÈNE II.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LA REINE-MÈRE.

Venez, Monsieur, venez vous joindre à moi.
Vous savez que, le jour où la paix fut conclue,
La mort des protestans fut aussi résolue;
Et ce coup, nécessaire au bonheur de l'État,
Punissant des mutins l'éternel attentat,
Des rives de la Seine aux bords de la Durance,
Devait ensanglanter les cités de la France;
Notre espoir est trahi; nos vœux sont superflus:
Mon fils craint de régner; il veut, et n'ose plus.
Ramenez, s'il se peut, sa jeunesse imprudente.

LE CARDINAL.

Quoi, Sire! est-il bien vrai? Quoi! votre âme flottante
Refuse d'obéir aux vœux de l'Éternel!

LE ROI DE FRANCE.

Si telle est en effet la volonté du Ciel,
Celui de qui je tiens mon rang et ma puissance
Me trouvera toujours prêt à l'obéissance.
Cependant je ne puis concevoir aisément
Comment le Roi des Rois, le Dieu juste et clément,
Devenant tout à coup sanguinaire et perfide,
Peut ainsi commander la fraude et l'homicide;
Comment il peut vouloir qu'à l'ombre de la paix
Un roi verse à longs flots le sang de ses sujets.
Pontife du Très-Haut, c'est à vous de m'instruire.

LE CARDINAL.

Écoutez donc son ordre, et laissez-vous conduire.

LE ROI DE FRANCE.

J'attends avec respect cet ordre redouté.

LE CARDINAL.

Le Dieu que nous servons est un Dieu de bonté;
Mais ce Dieu de bonté, de paix et d'indulgence,
Commande quelquefois la guerre et la vengeance.
Sur le mont Sinaï, (l'avez-vous oublié?)
Étouffant les clameurs d'une indigne pitié,
Les enfans de Lévi, ministres sanguinaires,
Pour plaire au Dieu jaloux ont immolé leurs frères;
Et la faveur du Ciel, apaisé désormais,
Sur les fils de leurs fils descendit à jamais.
S'il a tonné, ce Dieu, par la voix de Moïse,
Il emprunte aujourd'hui la voix de son Église.
Pensez-vous qu'un monarque ait droit d'examiner
Ce que veut l'Éternel, ce qu'il peut ordonner?
Mais vous, Roi très-chrétien; vous de qui la jeunesse
Semble avoir obtenu le don de la sagesse;
Vous, de tant de saints rois noble postérité,
De leur zèle héroïque avez-vous hérité?
Fils aîné de l'Église, en vous l'Église espère:
Éveillez-vous, frappez, et vengez votre mère;
Frappez; n'attendez pas que son sein déchiré
Accuse votre nom vainement imploré.
Craignez, jeune imprudent, de recevoir des maîtres;
Tremblez que, vous ôtant le rang de vos ancêtres,
Dieu ne vous fasse encor répondre de nos pleurs,
Et des maux de l'Église, et de tous vos malheurs.

LE ROI DE FRANCE.

Arrêtez: loin de moi cet avenir horrible!

Arrêtez : de mon Dieu j'entends la voix terrible;
Il m'échauffe, il me presse, il accable mes sens.
Eh bien ! j'obéirai; c'en est fait, j'y consens:
Je répandrai le sang de ce peuple perfide.
Après tout, ce n'est pas le sang qui m'intimide:
Je voudrais me venger; mais, ce grand coup porté,
Ma couronne et mes jours sont-ils en sûreté ?

LA REINE-MÈRE.

Ils y seront alors.

LE ROI DE FRANCE.

Vous avez ma promesse;
Mais, je dois l'avouer, soit prudence ou faiblesse,
J'aurais voulu choisir un parti moins affreux.
De mes prédécesseurs les ordres rigoureux
Ont souvent, je le sais, sous des peines mortelles,
Interdit aux Français ces croyances nouvelles.
Je croyais rétablir les antiques édits;
Je voulais au Conseil en proposer l'avis.

LE CARDINAL.

Il faut les rétablir, mais après la vengeance.
Des esprits toutefois gagnons la confiance:
Proposez votre avis. Vous allez effrayer
La moitié du Conseil, surtout le Chancelier;
Mais tout dissimuler serait une imprudence.
On peut se méfier d'un excès de clémence.
Proposez votre avis. Un si vaste projet
Veut de l'art, veut des soins, veut un profond secret.
Tout va bien jusqu'ici : votre épouse l'ignore;
La cour en ce moment ne le sait pas encore;
Nos guerriers l'apprendront une heure avant la nuit.
Mais, Sire, eux exceptés, qu'aucun ne soit instruit;
Que l'Amiral trompé...

LE ROI DE FRANCE.

Je le jure, et sans peine.
Je pourrai le tromper: je le sens à ma haine.
Il doit, vous le savez, me parler en ces lieux.

LA REINE-MÈRE.

Oui, de projets, dit-il, importans, glorieux.
Quels que soient ces projets, il faut vous y soumettre.
Ne voulant rien tenir, vous devez tout promettre.
Enivrez-le d'espoir: qu'il ne puisse, un instant,
Ou voir, ou deviner le piège qui l'attend.
Il vient. Retirons-nous.

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, L'AMIRAL DE COLIGNI.

LE ROI DE FRANCE.

Assez long-tems peut-être
Vous avez, Coligni, méconnu votre maître.
Vous recouvrez enfin, dans ce jour de pardon,
Le crédit, les honneurs dus à votre maison;
D'un frère fugitif je vous rends l'héritage;
Et toujours mes bienfaits seront votre partage.
Approchez-vous, mon père.

L'AMIRAL.

O mon maître! ò mon roi!

LE ROI DE FRANCE.

D'écouter vos conseils je me fais une loi;
Parlez : je les attends avec impatience;
J'ai sur vous désormais placé ma confiance.

L'AMIRAL.

Je veux la mériter. Sire, il faut des combats.

Ne portons point la guerre au sein de vos États;
Effaçons bien plutôt ces jours de nos misères.
Philippe et ses sujets sont nos vrais adversaires.
De l'univers entier Philippe détesté
Vit heureux et paisible, et presque respecté.
Je ne chercherai point à vous compter ses crimes :
Jusque dans sa famille il a pris des victimes.
Carlos, avant le tems au tombeau descendu,
Jette un cri douloureux qui n'est pas entendu;
Le sang de votre sœur demande aussi vengeance.
Maintenant savez-vous quelle est son espérance?
Déja dans sa pensée il combat les Français;
Sur nos divisions il bâtit ses succès.
Le cruel dissimule; il observe, il épie
S'il pourra dans nos champs porter le glaive impie;
Si les jours sont venus où de perfides mains
Oseront jusqu'à vous lui livrer les chemins.
Quelques momens encor... Et nous pourrions l'attendre!
A guider vos soldats si j'ose encor prétendre,
Oui, j'y prétends, surtout afin de le punir,
Dans ses affreux desseins je cours le prévenir.
Mais il faut travailler au bien de la patrie :
Sire, n'employez pas, c'est moi qui vous en prie,
Retz, et Guise, et Tavanne, et tous ces courtisans
Des malheurs de la France odieux artisans.
Recherchez un guerrier... faut-il que je le nomme?
Qui porte dans ses yeux le vœu d'être un grand homme,
Ce prince magnanime, à vos destins lié,
Bourbon, ce jeune roi, ce roi votre allié,
Qu'on ne pourra bientôt comparer qu'à lui-même;
Ce neveu de Condé que j'admire et que j'aime;
Son élève et le mien, déja plus grand que nous,

Digne enfin du beau nœud qui l'unit avec vous.
Confiez-nous le soin de garder la frontière,
Et le soin de l'attaque, et la fortune entière.
Aux marais de Bruxelle envoyez des soldats:
Bourbon sera leur chef; et d'autres, sur mes pas,
S'avançant aussitôt le long des Pyrénées,
Prendront du Biscayen les villes consternées.
Là, jusques à l'hiver je bornerai mes coups:
Je veux m'y retrancher, et, si l'on vient à nous,
Ensevelir aux champs d'une autre Cérisoles
Ces restes si vantés des bandes espagnoles;
Puis, au sein de Madrid cherchant un furieux,
Venger de votre aïeul les fers injurieux,
Le trépas de Carlos, Isabelle immolée,
Et par un oppresseur l'Espagne dépeuplée.

LE ROI DE FRANCE.

Cette guerre est utile, et je n'en puis douter;
Mais, avant d'entreprendre, il faut se consulter.
Les armes des Français pourront-elles suffire
A combattre l'Espagne et le chef de l'Empire?
Ou bien de mes États ce dangereux voisin
Va-t-il contre Philippe épouser mon destin?
Pensez-vous qu'il oublie en faveur de la France
Et leurs communs aïeux, et leur double alliance?

L'AMIRAL.

Philippe, croyez-moi, loin d'avoir son appui,
Malgré tant de liens est étranger pour lui.
On sait depuis long-tems leur mésintelligence;
Et nous devons sans doute en fixer la naissance
Au tems où Charles-Quint, lassé de sa grandeur,
Nommant son fils monarque, et son frère empereur,
Aux mains de ses neveux fit tomber en partage

La plus noble moitié de son vaste héritage.
Plaignez, plaignez Philippe; il n'a que des soldats:
L'amour de ses sujets ne le défendra pas.
Le Vatican sera son unique refuge.
Voulez-vous prendre aussi le Vatican pour juge?
Ah! si Rome oubliait qu'un roi... de votre nom
Réduisit Alexandre à demander pardon,
Quand le Tibre et le Pô, fiers de notre vaillance,
Coulaient avec orgueil sous les lois de la France,
Il ne vous faudrait pas, imitant vos aïeux,
Perdre chez les Toscans des jours victorieux;
Et ces tems ne sont plus où l'Europe avilie
Craignait les vains décrets du prêtre d'Italie.

LE ROI DE FRANCE.

Tant de sagesse est rare en des projets si grands.
Vous avez tout prévu: c'est assez, je me rends.
Courez venger l'État, l'honneur de mes ancêtres,
Et le sang de Carlos, et le sang de vos maîtres.
Montrez aux Castillans un nouveau Duguesclin;
Éteignez leur splendeur, déja sur son déclin.
Aux drapeaux des Français enchaînant la victoire,
De vos heureux desseins éternisez la gloire:
Par l'époux de ma sœur ils seront secondés.
C'est votre digne élève, et vous m'en répondez.

L'AMIRAL.

Sire, votre indulgence encourage mon zèle:
Oui, combattons l'Espagne, et réglons-nous sur elle.
Dans ses hardis projets il faut lui ressembler;
Pour l'effacer un jour, il la faut égaler.
Sachons, il en est tems, tout oser, tout connaître;
Et qu'à la voix d'un roi, vraiment digne de l'être,
Le commerce et les arts, trop long-tems négligés,

Par mes concitoyens ne soient plus outragés.
De ces fiers Castillans surpassons les conquêtes :
Les chemins sont frayés, et les palmes sont prêtes.
Ce vaste continent qu'environnent les mers
Va tout à coup changer l'Europe et l'univers.
Il s'élève pour nous aux champs de l'Amérique
De nouveaux intérêts, une autre politique;
Je vois dans tous les ports s'élancer des vaisseaux;
Tout s'émeut, tout s'apprête à conquérir les eaux.
L'Océan réglera le destin de la terre;
Le paisible Commerce enfantera la guerre;
Mais, ramenant les rois à leurs vrais intérêts,
Le besoin du Commerce enfantera la paix;
Et cent peuples, rivaux de gloire et d'industrie,
Unis et rapprochés, n'auront qu'une patrie.
Le plaisir, instruisant par la voix des beaux-arts,
Embellira la vie au sein de nos remparts.
Ah! de cet heureux jour, qui ne luit pas encore,
Du Tibre à la Tamise on entrevoit l'aurore.
L'art de multiplier, d'éterniser l'esprit,
D'offrir à tous les yeux tout ce qui fut écrit,
Renouvelle le monde, et dans l'Europe entière
Déja, de tous côtés, disperse la lumière.
L'audace enfin succède à la timidité,
Le désir de connaître à la crédulité.
Ce qui fut décidé maintenant s'examine;
Et vers nous, pas à pas, la raison s'achemine.
La voix des préjugés se fait moins écouter;
L'esprit humain s'éclaire, il commence à douter :
C'est aux siècles futurs de consommer l'ouvrage.
Quelque jour nos Français, si grands par le courage,
Exempts du fanatisme et des dissensions,

Pourront servir en tout d'exemple aux nations.

LE ROI DE FRANCE.

Oui, c'est le noble empire où nous devons prétendre.
La gloire vient du Ciel; qu'il daigne vous entendre!
Qu'il hâte les honneurs aux Français destinés!
Nous, préparons ces jours brillans et fortunés.
Le bien de mes sujets m'occupera sans cesse;
Puissé-je par mes soins obtenir leur tendresse!

L'AMIRAL.

O mon roi! je réponds de la France et de vous,
Si vous sentez le prix d'un hommage aussi doux.
Excusez ma franchise, à la cour étrangère;
Vous n'en redoutez point le langage sévère;
Eh bien, souffrez encore un avis généreux:
De tous ceux que m'inspire en ce moment heureux
A vous, à votre État mon dévoûment sincère,
Ce sera le dernier, mais le plus nécessaire.
Sire, on vous a trompé. Vos édits inconstans,
Scellés presque toujours du sang des protestans,
Ont annoncé chez vous un cœur faible et mobile,
Dont pourrait abuser quelque imposteur habile.
Évitez les malheurs des rois trop complaisans;
Ne laissez point sans cesse, au gré des courtisans,
Errer de main en main l'autorité suprême;
Ne croyez que votre âme, et régnez par vous-même;
Et, si de vos sujets vous désirez l'amour,
Soyez roi de la France, et non de votre cour:
Elle opprime le peuple. Ah! d'un œil équitable
Voyez toujours en lui votre appui véritable;
Songez qu'autour de vous des millions d'humains
D'un mot de votre bouche attendent leurs destins;
Songez que pour vous seul tout ce peuple respire.

Il fait par ses travaux l'éclat de votre empire,
Il cultive nos champs, il défend nos remparts;
Mais un voile ennemi vous cache à ses regards;
Mais, tandis qu'il se plaint, son monarque sommeille;
Et ses cris rarement vont jusqu'à votre oreille.
Rappelez-vous, mon maître, ayez devant les yeux
L'exemple révéré de vos plus grands aïeux.
L'un, sujet malheureux, eut un règne prospère;
Il chérissait le peuple, et fut nommé son père :
L'autre, plus grand encor, dans la seule équité
D'un monarque français mettant la majesté,
Indulgent pour ce peuple, à ses besoins propice,
Au pied d'un chêne assis, lui rendait la justice.
De ce royal esprit laissez-vous animer:
Pour obtenir l'amour, leur secret fut d'aimer.

LE ROI DE FRANCE.

Leur vertu m'est présente; et l'État me contemple.
Comme eux, je veux un jour laisser un grand exemple;
Je saurai mettre un terme à nos calamités;
Vos desseins, Coligni, seront tous adoptés.
Allez : à vos amis portez-en la nouvelle.
Gardez cette franchise et ce vertueux zèle:
Régner par vos avis est mon vœu le plus doux.

L'AMIRAL.

Le mien, Sire, est de vivre et de mourir pour vous.

SCÈNE IV.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez entendu les projets du rebelle?

LE ROI DE FRANCE.

Vous les applaudiriez dans un sujet fidèle.

LA REINE-MÈRE.

Et qui pourrait compter sur la foi des pervers?

LE ROI DE FRANCE.

De l'État déchiré finir les longs revers,
Me servir, me défendre est sa seule espérance.

LA REINE-MÈRE.

Ou son prétexte au moins.

LE ROI DE FRANCE.

Il semble aimer la France;
Il a ce ton brûlant, ce ton de vérité
Qui par les imposteurs n'est jamais imité;
Et, cependant, j'éprouve un pouvoir invincible,
Qui rend à ses discours mon cœur inaccessible;
Je sens que près de lui ce cœur intimidé
Est convaincu souvent, mais non persuadé.
L'habitude fait tout : je le hais dès l'enfance;
Son zèle m'est suspect, il me pèse, il m'offense :
Soit que la vérité, pour éclairer les rois,
D'un ami qui leur plaît doive emprunter la voix;
Soit que de vos conseils l'autorité m'entraîne;
Soit plutôt que du Ciel la bonté souveraine,
Au moment du péril me daignant avertir,
D'un perfide ennemi cherche à me garantir.

LA REINE-MÈRE.

Oui, c'est le Ciel qui parle; et tant de bienveillance
Mérite bien, mon fils, votre reconnaissance;
Mais celle que de vous il exige aujourd'hui,
C'est d'agir pour vous-même, en agissant pour lui.
Coligni veut sur nous élever sa fortune;
Il craint tous vos amis; votre cour l'importune.

LE ROI DE FRANCE.

Oui, vous m'ouvrez les yeux; il déteste ma cour.

LA REINE-MÈRE.

Odieux à la France, il la hait à son tour.

LE ROI DE FRANCE.

C'est le peuple qu'il aime.

LA REINE-MÈRE.

Il le flatte, sans doute.
Il veut gouverner seul; et, s'il faut qu'on l'écoute,
De vos aïeux bientôt nous quitterons la foi,
En attendant le jour où nous l'aurons pour roi.
Encore un coup, mon fils, c'est là qu'il veut atteindre.
Ah! d'un chef de parti sachez qu'il faut tout craindre:
Une fois soupçonné, rien ne peut l'excuser;
Et son propre salut l'engage à tout oser.
Il subjugue aisément un crédule vulgaire.
Le peuple aux factions ne fut jamais contraire;
Et, par un grand éclat se laissant entraîner,
Il est bientôt soumis dès qu'on peut l'étonner.
Nos troubles éternels nous en donnent la preuve.
Demain vous en ferez une plus douce épreuve:
Du coup qu'on va frapper au milieu de la nuit
Vos regards, dès demain, recueilleront le fruit;
Et vous verrez ce peuple inquiet, indocile,
Se réveiller soumis, respectueux, tranquille;
Rentrer, par la frayeur, sous les lois du devoir,
Et d'un roi qui se venge adorer le pouvoir.
Venez dans le Conseil, par une adresse heureuse,
Dissiper des soupçons l'atteinte dangereuse;
Songez bien que des cœurs il faut les éloigner:
Tromper habilement fait tout l'art de régner.

●●●●●●●

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE CARDINAL DE LORRAINE, LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL.

LE CARDINAL.

Le Conseil en ce lieu va bientôt s'assembler.
Au nom du bien public je voudrais vous parler;
Promettez-moi surtout d'excuser ma franchise.

LE CHANCELIER.

Près d'un sujet, Monsieur, elle est du moins permise.

LE CARDINAL.

J'aime votre vertu, mais vous devez savoir
Qu'il faut de ses soutiens respecter le pouvoir;
Qu'il faut plaire au monarque, et que votre naissance
Semblait d'un si haut rang vous ôter l'espérance.

LE CHANCELIER.

D'un semblable discours j'ai lieu d'être surpris;
Mais si le bien public vous dicte cet avis,
Vous n'entendrez de moi ni reproche, ni plainte;
Je veux même y répondre, et m'expliquer sans feinte.
Quels ministres placés auprès d'un potentat,
L'aideront à porter le fardeau de l'État:

Des sujets vertueux, éclairés, équitables;
Ou ces grands au monarque, au peuple redoutables,
D'une auguste famille enfans dégénérés,
Flétrissant les aïeux qui les ont illustrés?
Le sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire;
Et l'on ne me voit point, de leur nom revêtu,
Par huit siècles d'honneurs dispensé de vertu;
Mais je sais mépriser ces vains droits de noblesse,
Que la force autrefois conquit sur la faiblesse.
Ah! Suger, Olivier, de qui les noms vantés
Seront de siècle en siècle à jamais répétés:
Aux postes les plus hauts s'ils ont osé prétendre,
Fut-ce par leur naissance? et dois-je vous apprendre
Que, s'élevant d'eux-même à ce rang glorieux,
Ils comptaient des vertus, et non pas des aïeux?
Je ne me place point parmi ces grands modèles;
Mais, si le Roi, Monsieur, a des sujets fidèles,
Parmi les plus zélés, j'ose au moins le penser,
Et la France et vous-même avez dû me placer.

LE CARDINAL.

Il est vrai, je l'ai dit, je le redis encore:
Votre vertu m'est chère, et la France l'honore.
On pourrait toutefois... pardonnez cet aveu,
Vos ennemis pourraient la soupçonner un peu,
Malgré tant de mérite et tant d'expérience,
Lorsque vous nous montrez si peu de prévoyance.
Depuis qu'en un tournoi l'ardent Montgommeri
Causa, sans le vouloir, le trépas de Henri,
Nous voyons le torrent des guerres intestines
Semer les champs français de meurtre et de ruines;
La paix a de nos maux trois fois rompu le cours;

Et, toujours étouffés, ils renaissent toujours.
Il faut détruire enfin ces germes homicides;
Mais vous ne donnez, vous, que des conseils timides.
Complaire tour à tour aux partis opposés:
Voilà, dans tous les tems, ce que vous proposez.
Unissons, dites-vous, protestant, catholique;
Et vous ne songez pas que votre politique
Fomente autour de nous des troubles éternels;
Qu'elle offense l'État, qu'elle insulte aux autels!
Ce projet trouverait un obstacle invincible :
On n'exécute rien, quand on veut l'impossible.
Je ne demande point la guerre et les combats:
Ils n'ont que trop duré; mais, dans tous les États,
Il faut, et c'est à vous, Monsieur, que j'en appelle,
Une religion constante, universelle,
Solide, et craignant peu le vain emportement
Du peuple, qui toujours se plut au changement.
Choisissons désormais. Ces deux cultes contraires
Enfanteraient encor des malheurs nécessaires:
Un seul doit réunir nos peuples et nos rois;
Et tous les protestans sont ennemis des lois.

LE CHANCELIER.

Ministre des autels, quelle est votre espérance?
Eh quoi! prétendez-vous renouveler en France
Ces sanglans tribunaux à Madrid révérés?
N'enchaînez point les cœurs par des liens sacrés.
Dans le moindre mortel si vous voyez un frère,
A ses yeux égarés présentez la lumière;
Mais ne vous placez pas entre le Ciel et lui :
Ce Ciel n'a pas besoin de votre faible appui.
La vertu des humains n'est point dans leur croyance :
Elle est dans la justice et dans la bienfaisance.

De quel droit des mortels, parlant au nom des cieux,
Nous imposeraient-ils un joug religieux?
Comment déterminer la borne des pensées?
N'allez pas recourir à des lois insensées
Qu'une ignorante haine a pu seule établir :
Loin de les réclamer, on doit les abolir.

LE CARDINAL.

Ce n'est pas là du moins ce que le Roi veut faire.
Je ne reconnais point les leçons de sa mère;
Tous deux sont fatigués de nos dissensions;
Et je crois être sûr de leurs intentions.
Un roi peut ce qu'il veut.

LE CHANCELIER.

Quelle horrible maxime!
Ainsi les souverains sont traînés dans l'abîme!
Si le Roi vous croyait... Juste ciel! j'en frémis.
Quoi! de leur liberté lâchement ennemis,
Je verrai les Français, martyrs du fanatisme,
Sur leur trône, à l'envi, placer le despotisme!
Non, non, des souverains connaissez mieux les droits :
Nous sommes leurs sujets, ils sont sujets des lois.
Il est, il est, Monsieur, de ces princes sinistres,
Destructeurs d'un pouvoir dont ils sont les ministres;
Mais, lorsque, tout à coup dissipant leurs flatteurs,
Faisant évanouir les songes corrupteurs,
Le jour est arrivé, le jour de la vengeance,
Qui sous la main de Dieu va mettre leur puissance,
Un éternel affront les attend au cercueil;
L'horrible solitude accompagne le deuil;
Et souvent, en secret, sous de lugubres marques,
Les peuples ont béni le trépas des monarques.
Ne cachez point au Roi que parmi ses aïeux

Il est des noms sacrés, et des noms odieux.
Louis neuf à jamais laisse un modèle auguste:
Il fut brave et pieux, et surtout il fut juste.
Son sceptre ne fut pas trop faible ou trop pesant;
Et s'il eut des erreurs, quel homme en est exempt!
Si l'excès d'un vain zèle a séduit son courage,
A ce grand roi, du moins, rendons un digne hommage;
Ses fautes sont du tems, ses vertus sont de lui:
La voix du monde entier le révère aujourd'hui.
Le fils de Charles sept n'aima que les supplices;
Il redoutait son peuple, et jusqu'à ses complices.
Fils et sujet rebelle, et roi dénaturé,
De gardes, de flatteurs, de bourreaux entouré,
Sa sombre tyrannie entassait les victimes;
Et des prisons d'État il peuplait les abîmes.
Il fut craint; mais l'histoire a dans tout l'avenir
De haine et de mépris chargé son souvenir.
Quel exemple aux mortels qui portent la couronne!
Laissons faire le tems; à la grandeur du trône
On verra succéder la grandeur de l'État;
Le peuple tout à coup reprenant son éclat,
Et des longs préjugés terrassant l'imposture,
Réclamera les droits fondés par la nature;
Son bonheur renaîtra du sein de ses malheurs;
Ces murs, baignés sans cesse et de sang et de pleurs,
Ces tombeaux des vivans, ces bastilles affreuses
S'écrouleront alors sous des mains généreuses.
Au prince, aux citoyens imposant leur devoir,
Et fixant à jamais les bornes du pouvoir,
On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
Reconnaissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres,
Heureux sous un monarque ami de l'équité,

Restaurateur des lois et de la liberté.

LE CARDINAL.

Oui, ce discours, sans doute, est un élan sublime :
On reconnaît toujours l'esprit qui vous anime,
Cet orgueil de sagesse et ce langage outré
D'un fougueux magistrat par le zèle égaré,
Qui, résistant au fils, et jugeant les ancêtres,
Ose usurper le droit de condamner ses maîtres.
Finissons. Mais je veux ne vous déguiser rien :
Le crédit qui vous reste est peut-être le mien;
Enfin, vous me devez votre fortune entière;
Et, lorsque Médicis, exauçant ma prière,
Remit, sous le feu roi, les sceaux entre vos mains,
Je suis, disais-je alors, garant de ses desseins:
Du seul bien de l'État son âme est occupée ;
Elle m'a cru, Monsieur.

LE CHANCELIER.

Et l'avez-vous trompée ?
C'est en effet l'État que j'ai dû soutenir;
Mais le passé n'a point quitté mon souvenir.
Sans vous, sans votre appui, peut-être ma fortune,
Je veux bien l'avouer, eût été plus commune.
Si le rang que j'occupe est un de vos bienfaits,
Si je vous dois beaucoup, je dois plus aux Français.
Il fallait enchaîner les discordes civiles,
Fixer des droits rivaux les bornes difficiles,
Et, quand tous les partis ont méconnu les lois,
Faire entendre partout leur inflexible voix.
Pour appui dès long-tems n'ayant que mon courage,
Partout, jusqu'à ce jour j'ai fait tête à l'orage;
J'ai tâché d'accomplir ou de montrer le bien,
D'être sujet, Monsieur, mais d'être citoyen,

De bien servir mon prince, et non pas de lui plaire.

LE CARDINAL.

Le Roi vient. (A part.) Je crains peu cette vertu sévère.

SCÈNE II.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, AUTRES MEMBRES DU CONSEIL.

LE ROI DE FRANCE.

Prenez place, Messieurs. Parlez, éclairez-moi:
Écouter ses sujets est le devoir d'un roi.
Aidez de vos conseils un prince qui vous aime;
Songez à mon empire, et non pas à moi-même.
Dix ans déja passés, un édit important
Permit dans mes États le culte protestant.
Je veux qu'un tel édit fût alors nécessaire;
Mais il n'a pu donner qu'un calme imaginaire;
Vous le savez, Madame; et de nos deux traités
Nous avons recueilli des fruits ensanglantés.
Un troisième est conclu : qu'il nous soit moins funeste.
On se repent : je veux oublier tout le reste.
Au destin de ma sœur Bourbon vient d'être uni;
De gloire et de bienfaits j'ai comblé Coligni;
Je vois l'homme d'État, et non plus le rebelle:
Je lui rends une estime, une amitié nouvelle.
Condé me sera cher; et tous mes vrais amis
Ne se compteront plus parmi leurs ennemis.
Ne vous alarmez point: mes bontés, je l'espère,

Vont les rendre aujourd'hui plus soigneux de me plaire.
Mais, du moins, il est tems de cimenter la paix;
Il est tems qu'un édit prescrive à mes sujets
De rentrer dans le sein de l'Église éternelle.
A cette auguste loi s'il est quelque infidèle,
Par son juste trépas c'est à moi de venger
Rome, et ce Dieu puissant que l'on ose outrager.

LA REINE-MÈRE.

Rendez, rendez, mon fils, au trône, à la patrie,
A la religion sa majesté chérie.
Nos malheurs sont finis; ils semblent désormais
Se perdre dans l'éclat d'une éternelle paix.
Mais trop souvent, au gré des ligues mutinées,
Un seul jour a détruit l'œuvre de vingt années.
La mort frappe les rois: un lâche successeur,
Ou peu digne, ou jaloux de son prédécesseur,
De ses projets bientôt laisse tomber la gloire,
Et veut dans le cercueil éteindre sa mémoire.
Par-delà le tombeau régnez sur les Français;
Sur les siècles futurs étendez vos bienfaits;
Dans un repos certain que la France respire;
Que rien n'agite plus le culte ni l'empire.
Vous imposez un frein à la rébellion:
Le frein de la clémence; et, soit ambition,
Soit pouvoir des bienfaits, soit crainte aussi peut-être,
Les grands adopteront le culte de leur maître;
Et nous verrons sans doute, après leur changement,
Les restes du parti détruits en un moment.
D'un œil imitateur le peuple les contemple;
De son premier modèle il suit toujours l'exemple:
Pour eux, non pour Calvin, son choix s'est déclaré:
Il ne méprise point ceux qui l'ont égaré;

Mais, frappé d'un retour injuste ou légitime,
Il revient sur ses pas avec ceux qu'il estime.
Le tems calmera tout. Ne croyez pas pourtant
Être approuvé d'abord de ce peuple inconstant:
Non, jusques aux bienfaits tout lui paraît à craindre;
Il ne voit que des maux, et veut toujours se plaindre.
Ses cris vous parviendront: c'est à vous d'achever;
Sachez le mépriser, mon fils, et le sauver.

LE CARDINAL.

Sire, du cœur des rois c'est le Ciel qui dispose;
C'est lui qui vous inspire, et vous vengez sa cause:
Il bénira vos jours. Tel est mon sentiment.

LE DUC.

Si l'on peut, en effet, s'expliquer librement,
Sire, après nos malheurs renouvelés sans cesse,
J'oserai demander pourquoi tant de faiblesse,
Pourquoi tous ces traités que je ne conçois pas?
Un poison dangereux infecte vos États;
L'amour de la discorde et des choses nouvelles
Enhardit contre vous un amas de rebelles.
Ah! si l'on eût daigné leur imposer des lois,
Votre frère à mes yeux les a vaincus deux fois:
Sire, je lui connais des rivaux en courage;
Mais vous ne voulez pas consommer votre ouvrage.
Peut-être aurez-vous lieu de vous en repentir;
Il faudrait les dompter, et non les convertir.

LE CARDINAL.

Il faut des saintes lois implorer la puissance,
Punir, épouvanter la désobéissance,
Et non tenter encor le hasard incertain
D'une éternelle guerre, où le sang coule en vain.
Sire, un mal violent veut un remède extrême.

L'État, trop divisé, s'est affaibli lui-même;
Et, si l'on veut guérir sa funeste langueur,
Dix combats feront moins qu'un instant de rigueur.
Soyez semblable au Dieu que le monde révère :
Montrez-vous à la fois indulgent et sévère;
Avec le châtiment présentez le pardon.
En faisant de vous-même un entier abandon,
Sans épargner le sang, mais sans trop le répandre,
Craignez les passions qui pourraient vous surprendre.
Écoutez, chérissez les ministres du Ciel :
Tout le pouvoir du trône est fondé sur l'autel.
De Pépin jusqu'à vous, Rome et les rois de France
Conservèrent toujours une étroite alliance.
Ainsi, de jour en jour, votre puissant État
A vu par le Saint-Siège augmenter son éclat.
Soyez reconnaissant; croyez que votre zèle
Ne saurait surpasser sa tendresse fidèle.

LE ROI DE FRANCE au Chancelier.

Vous vous taisez, Monsieur.

LE CHANCELIER.

Sire, permettez-moi...

LE ROI DE FRANCE.

Ainsi vous refusez d'éclairer votre roi?

LE CHANCELIER.

Eh bien, vous l'ordonnez : je romprai le silence.
On parle du Saint-Siège et de reconnaissance :
Est-il d'ingratitude où le bienfait n'est pas?
Je pourrais vous citer des pontifes ingrats.
L'Europe a vu cent rois armés pour leur défense;
Et le sang des héros cimenta leur puissance.
De notre antique histoire interrogez les tems :
Qui leur a pu donner ces destins éclatans?

Sujets des empereurs, qui les a rendus maîtres?
Ils doivent leurs États à l'un de vos ancêtres.
Quel usage ont-ils fait de ces droits contestés?
Accumulant les biens, vendant les dignités,
Ils osent commander en monarques suprêmes,
Et d'un pied dédaigneux fouler vingt diadêmes.
Un prêtre audacieux fait et défait les rois :
Vos aïeux l'ont souffert. Mais voyez, à sa voix,
Jean-Sans-Terre quittant, reprenant la couronne;
Sept Empereurs, chassés de l'Église et du trône,
Forcés de conquérir la foi de leurs sujets,
Ou dans Rome à genoux courant subir la paix.
Voyez Charles d'Anjou, le fils des rois de France,
Remplir du Vatican l'odieuse espérance :
Il vole, il sacrifie à d'injustes fureurs
Le reste infortuné du sang des Empereurs;
Et son ambition, cruellement docile,
Prépare à nos Français les vêpres de Sicile.
Un enfant, seul espoir de Naple et des Germains,
Conradin, vers le Ciel levant ses jeunes mains,
Périt sur l'échafaud en demandant son crime,
Convaincu du forfait d'être un roi légitime.
A ce vertige affreux trois siècles sont livrés :
Toujours du sang, toujours des attentats sacrés,
Investiture, exil, meurtres et parricides,
Et l'anneau du pêcheur scellant les régicides.
Faut-il nous étonner si les peuples, lassés,
Sous l'inflexible joug tant de fois terrassés,
Par les décrets de Rome assassinés sans cesse,
Dès qu'on osa contre elle appuyer leur faiblesse,
Bientôt dans la réforme ardens à se jeter,
D'un pontife oppresseur ont voulu s'écarter?

C'est ainsi qu'au milieu des bûchers de Constance,
Le schisme d'un moment puisa quelque importance;
Ainsi que des prélats l'indiscrète fureur
Conquit trente ans de guerre et la publique horreur.
C'est ainsi que Luther, au Vatican rebelle,
Établit aisément sa doctrine nouvelle;
Après lui, c'est ainsi que l'austère Calvin
Dans Genève eut encore un plus brillant destin.
Il n'est qu'une raison de tant de frénésie :
Les crimes du Saint-Siège ont produit l'hérésie.
L'Évangile a-t-il dit, « Prêtres, écoutez-moi :
« Soyez intéressés, soyez cruels, sans foi;
« Soyez ambitieux, soyez rois sur la terre;
« Prêtres d'un Dieu de paix, ne prêchez que la guerre;
« Armez et divisez pour vos opinions,
« Les pères, les enfans, les rois, les nations ? »
Voilà ce qu'ils ont fait; mais ce n'est point là, Sire,
La loi que l'Évangile a daigné leur prescrire.
Si Genève s'abuse, il la faut excuser;
Et, sans être coupable, on pouvait s'abuser.
Genève aura pensé que ce livre suprême,
Bon, juste, plein du Dieu qui le dicta lui-même,
Toujours cité dans Rome, et si mal pratiqué,
Peut-être aussi dans Rome était mal expliqué.
Dussions-nous de Calvin condamner l'insolence :
Entre les deux partis l'Europe est en balance;
Et parmi vos sujets le poison répandu
Jusque dans votre cour déja s'est étendu.
Ah! quoique vos sujets, si vous devez les plaindre,
Sire, vous n'avez pas le droit de les contraindre:
Le dernier des mortels est maître de son cœur.
Le tems amène tout, et ce n'est qu'une erreur;

Et, si quelques instans elle a pu les séduire,
L'avenir est chargé du soin de les détruire.
Mais affecter un droit qu'on ne peut qu'usurper!
Commander aux esprits de ne pas se tromper!
Non, non : c'est réveiller les antiques alarmes.
En lisant votre édit, tout va courir aux armes;
Et vous verrez encor, dans nos champs désolés,
Par la main des Français les Français immolés,
Après tant de traités les Français implacables,
Et contraints par vous-même à devenir coupables.
Citoyen de la France, et sujet sous cinq rois,
Sous votre frère et vous ministre de ses lois,
J'ai voulu raffermir ses grandes destinées;
Elle est chère à mon cœur depuis soixante années.
Sire, écoutez les lois, l'honneur, la vérité;
Sire, au nom de la France, au nom de l'équité,
Par cette âme encor jeune, et qui n'est point flétrie,
Au nom de votre peuple, au nom de la patrie,
Dirai-je au nom des pleurs que vous voyez couler,
Que tant de maux sacrés cessent de l'accabler!
Rendez-lui sa splendeur qui dut être immortelle :
Votre vieux Chancelier vous implore pour elle;
Ou bien, si ma douleur ne peut rien obtenir,
Je ne prévois que trop un sinistre avenir;
Mais sachez que mon cœur n'en sera point complice.
Avant les protestans qu'on me mène au supplice :
Je condamne à vos pieds ce dangereux édit;
Je ne le puis sceller; punissez-moi : j'ai dit.

LE ROI DE FRANCE.

Moi! je vous punirais! non, non, des traits de flamme,
Tandis que vous parliez, ont pénétré mon âme.
Chancelier, je vous crois, et je pleure avec vous.

Oui, je veux adopter des sentimens plus doux;
Oui, c'est la vérité : je dois la reconnaître;
Oui, j'ai pu me tromper; on m'égarait peut-être.
Adieu, Madame; et vous, suivez-moi, Chancelier.

SCÈNE III.

LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

L'ouvrage de mes mains commence à m'effrayer :
D'un zèle ambitieux vous voyez le prestige.

LA REINE-MÈRE.

Ne craignez rien.

LE CARDINAL.

Le Roi...

LA REINE-MÈRE.

Ne craignez rien, vous dis-je.
Aux discours d'un vieillard il s'est laissé troubler;
Mais c'est encor mon fils, et je vais lui parler.

LE CARDINAL.

Nos ennemis...

LA REINE-MÈRE.

Mourront : rien ne peut les absoudre.

LE DUC.

Parlez-lui donc, Madame, et daignez le résoudre.
Coligni peut encor tramer quelque attentat;
Et son culte nouveau renverserait l'État;
Et de tous les forfaits ses amis sont capables;
Et le bonheur public veut le sang des coupables.
Le Roi laisserait-il échapper les instans?

Voudrait-il reculer? Songez qu'il n'est plus tems.
A vous, à nous du moins, ce serait faire injure :
Qu'il achève; ou, bientôt, c'est moi qui vous le jure,
Dans sa cour, à ses yeux, vous verriez des sujets
Assurer, malgré lui, le bonheur des Français.



ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL.

D'ou peut venir, Madame, un si prompt changement?

LA REINE-MÈRE.

J'ai couru le chercher dans son appartement:
L'Hospital en sortait. Mon fils, à mon approche,
A soudain contre nous exhalé le reproche;
Il s'est plaint de vous-même, et plus encor de moi;
Surtout de l'Hospital il m'a vanté la foi.
« C'est le seul, a-t-il dit, qui ne veut point me nuire.
« Environné d'amis zélés pour me séduire,
« Mon âme contre eux tous a besoin de s'armer;
« Et je dois craindre enfin ce que je dois aimer. »
A ces mots, l'observant d'un œil tendre et paisible:
« Mon fils, à vos chagrins votre mère est sensible,
« Ai-je dit; et, pour vous, mon ardente amitié
« Va presqu'en ce moment jusques à la pitié.
« De votre Chancelier je connais la prudence;
« Mais ce faste imposant de sa vaine éloquence

« Peut, je crois, attirer quelque soupçon sur lui :
« On a moins de chaleur en parlant pour autrui.
« Vous ne comprenez pas quel intérêt l'anime?
« La France, dont jadis il mérita l'estime,
« L'accuse de pencher en secret pour Calvin :
« Le jugement public ne saurait être vain.
« Vous craignez qu'avec vous je ne sois pas sincère !
« Le fils le plus chéri peut redouter sa mère !
« L'ambition souvent inspire des sujets;
« Mais moi, si je vous trompe, où tendent mes projets?
« Mon éclat vient de vous; mes destins sont les vôtres;
« Vos intérêts les miens; je n'en puis avoir d'autres.
« Jugez-nous maintenant. » Ce discours l'a frappé.
Long-tems de me répondre il semblait occupé;
D'un silence plus tendre il éprouvait les charmes;
Il pleurait : à ses pleurs j'ai mêlé quelques larmes.
J'ai calmé lentement son esprit combattu,
Vantant sa piété, la première vertu.
Des éloges flatteurs son oreille est éprise :
Je l'ai cent fois nommé le vengeur de l'Église,
Son enfant le plus cher, son plus ferme soutien;
Et des embrassemens ont fini l'entretien.

LE DUC.

Mais osez-vous compter sur cette âme incertaine,
Qu'un mot peut émouvoir, et qu'un instant ramène.

LA REINE-MÈRE.

Je conçois votre doute; et, pour nous garantir
Des dangereux effets d'un nouveau repentir,
Je viens d'avoir recours à mes agens fidèles.
J'ai fait semer partout que le chef des rebelles,
Pour d'utiles forfaits renonçant aux combats,
De Charle et de moi-même a juré le trépas;

Qu'il a dans Orléans fait son apprentissage;
Que d'un second Poltrot il voudrait faire usage.
Cependant j'ai, sur l'heure, envoyé près du Roi
Des serviteurs zélés, dont je connais la foi;
Et, par eux informé de ce bruit populaire,
Vous sentez à quel point va monter sa colère;
Il est extrême en tout: je réponds du succès.

LE CARDINAL.

Ainsi l'on vous devra le salut des Français.

LA REINE-MÈRE.

Qu'il agisse aujourd'hui; demain qu'il se repente:
J'y consens. Mais vers nous c'est lui qui se présente.
Il paraît égaré.

SCÈNE II.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LE ROI DE FRANCE, troublé, sans voir personne.

Porter la main sur moi!

LE CARDINAL, à la Reine-mère.

Il pense à Coligni.

LE ROI DE FRANCE.

Tel est le sort d'un roi!

LA REINE-MÈRE, aux Guises.

Je l'entends qui se plaint.

LE ROI DE FRANCE.

Et l'on nous porte envie!
Trop heureux le mortel qui peut cacher sa vie!
Le trône est bien souvent chargé d'infortunés.

(A la Reine-mère.)

C'est vous ! je vous cherchais. Ah ! Madame... apprenez...
Vous ne me trompiez pas... et tant de barbarie...
De l'indigne Amiral savez-vous la furie ?

LA REINE-MÈRE.

Je sais tout; je crois tout.

LE DUC.

Il faut le prévenir.

LE CARDINAL.

Punissez Coligni.

LE ROI DE FRANCE.

Si je veux le punir !

LA REINE-MÈRE.

Cachez votre courroux : notre ennemi s'avance.

LE ROI DE FRANCE.

Il oserait encore affronter ma présence !
Non : qu'il n'approche pas.

LE CARDINAL.

Calmez vos sens troublés.

LA REINE-MÈRE.

Songez à la vengeance. Il vient : dissimulez.

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, LE ROI DE NAVARRE, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, PROTESTANS DE LA SUITE DE L'AMIRAL, COURTISANS, PAGES, GARDES.

L'AMIRAL.

On n'a point fait la paix, Sire, en quittant les armes;
Et je viens à vos pieds déposer mes alarmes.

Je viens auprès du trône invoquer un appui,
Dans les nouveaux périls qu'on m'annonce aujourd'hui.
Ce prince généreux devenu votre frère,
L'Hospital, de nos lois le ministre sévère,
Et ceux qui m'ont jadis suivi dans les combats,
Ont voulu près de vous accompagner mes pas :
Au destin d'un ami leur grand cœur s'intéresse.
Ils ont tous entendu votre auguste promesse;
Un récit toutefois, qui me semble douteux,
Annonce plus d'un crime et des pièges honteux.

LE ROI DE FRANCE.

Plus d'un crime! expliquez...

L'AMIRAL.

L'un n'est qu'imaginaire.
Au sein de votre cour une main sanguinaire
Déja, dit-on, s'apprête au plus lâche attentat,
Et veut par un seul coup renverser tout l'État :
Il s'agit de frapper...

LE ROI DE FRANCE.

Qui donc?

L'AMIRAL.

Votre personne.

LE ROI DE FRANCE.

Quel est le criminel?

L'AMIRAL.

C'est moi que l'on soupçonne :
Des Courtisans jaloux ont répandu ces bruits.
Ils veulent par ma mort en recueillir les fruits;
Je sais quels ennemis pensent ternir ma gloire;
Et je frémis pour vous, si vous daignez les croire.

LE ROI DE FRANCE.

Moi, je les croirais!

L'AMIRAL.

Non : j'ose au moins l'espérer.
On ajoute, (et d'abord je dois vous déclarer
Que de mes envieux la funeste puissance
M'a fait à ce discours donner quelque croyance;
Je sais trop qu'à me perdre ils sont tous occupés,
Et c'est le sort des rois d'être souvent trompés.)
On ajoute, on prétend qu'une troupe perfide
M'impute auprès de vous cet affreux parricide;
Et qu'enfin de ma vie on doit trancher le cours.

LE ROI DE FRANCE.

Se peut-il?...

L'AMIRAL.

Oui, j'apprends qu'on en veut à mes jours.
Je viens savoir de vous ce qu'il faut que j'en pense.

LA REINE-MÈRE.

Le Roi devait s'attendre à plus de confiance.

L'AMIRAL.

Vous le voyez assez : mon cœur se fie au sien,
Puisque je viens, Madame, implorer son soutien.

LE ROI DE NAVARRE.

Pardonnez : le soupçon me paraît excusable.
Punit-on Maurevert? ou n'est-il point coupable?

LA REINE-MÈRE.

Prince, on doit le punir.

LE ROI DE NAVARRE.

Le Roi l'avait promis.

LA REINE-MÈRE.

Eh quoi! douteriez-vous des sermens de mon fils?

LE ROI DE NAVARRE.

Je ne sais point douter de la foi d'un monarque.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez de la sienne une infaillible marque;
Et l'hymen de sa sœur est un gage assuré
Qu'il est prêt à tenir tout ce qu'il a juré.

LE ROI DE NAVARRE.

Eh bien! par ce saint nœud, par le doux nom de frère,
Sire, à vos intérêts ne soyez point contraire:
Protégez un guerrier redoutable et soumis;
Dans ses persécuteurs voyez vos ennemis.
Un prince est vraiment grand lorsqu'il punit le crime;
Plus grand, lorsqu'il soutient la vertu qu'on opprime.

LE ROI DE FRANCE.

De tous ses ennemis l'Amiral est vainqueur:
Ses conseils vertueux sont au fond de mon cœur.
Craindrait-il que son maître eût dessein de lui nuire?

L'AMIRAL.

Je crains votre bonté, trop facile à séduire.

LA REINE-MÈRE, à l'Amiral.

Au milieu des faux bruits qui vous ont alarmé,
Des sentimens du Roi l'Hospital informé
Pouvait tenter au moins de rassurer votre âme.
Il le devait peut-être.

LE CHANCELIER.

Et je l'ai fait, Madame.

L'AMIRAL.

Le Roi seul est garant des volontés du Roi,
Madame; un mot de lui peut calmer mon effroi.

LA REINE-MÈRE.

Parlez, mon fils.

LE ROI DE FRANCE, regardant toujours la Reine-mère.

Le Ciel, maître des destinées,
Ne peut hâter par vous la fin de mes années;

Non : je dois vous compter au rang de mes soutiens.
Si vos drapeaux souvent ont combattu les miens,
C'est des troubles civils la suite accoutumée :
Des Français à la France opposaient une armée.
Ces fautes sont du sort ; je les veux excuser :
C'est le malheur des tems qu'il en faut accuser.
Je connais votre cœur, et n'ai pas à m'en plaindre.

L'AMIRAL, aux Guises.

Vous l'entendez, Messieurs.

LE ROI DE FRANCE.

Vous n'avez rien à craindre.

L'AMIRAL.

A mes persécuteurs puis-je opposer mon Roi ?

LE ROI DE FRANCE.

Vous le pouvez, sans doute ; et j'en donne ma foi.

L'AMIRAL.

Je dédaigne à présent leurs trames criminelles.

LE DUC.

Nous verrons donc finir ces craintes éternelles ?

L'AMIRAL.

Je puis craindre à la cour, mais non pas aux combats :
J'étais déja fameux quand vous n'existiez pas.

LE DUC.

Le soupçon ne convient qu'à des âmes timides.

L'AMIRAL.

Jeune homme, on le connaît au milieu des perfides.

LE DUC.

Quant à moi, je ne vois qu'un traître dans ces lieux.

L'AMIRAL.

Il en est deux pourtant qui s'offrent à mes yeux :
(Montrant sa blessure.)
Ce coup n'a point rempli leur cruelle espérance.

LE DUC.

Celui qui l'a porté voulut venger la France.

LE ROI DE FRANCE.

Guise !

L'AMIRAL.

Ah! du meurtrier on a conduit la main.

LE DUC.

Qui ?

L'AMIRAL.

Vous pourriez le dire.

LE DUC.

Expliquez-vous enfin.

L'AMIRAL.

Vous.

LE DUC.

Je ne l'ai point fait; mais je l'aurais dû faire.

LE ROI DE NAVARRE.

Comment ?

LE DUC.

J'aurais puni l'assassin de mon père.

(Bas à la Reine-mère.)

Adieu. Je vais hâter l'instant de nous venger.

SCÈNE IV.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE ROI DE NAVARRE, L'AMIRAL DE COLIGNI, LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL, PROTESTANS DE LA SUITE DE L'AMIRAL, COURTISANS, GARDES, PAGES.

L'AMIRAL.

Ainsi, de son aveu, mes jours sont en danger ?

LA REINE-MÈRE.

De cet ambitieux nous blâmons l'insolence;
Mais son orgueil demain gardera le silence.
Vous n'aurez point formé des souhaits superflus;
Et de vos ennemis vous ne vous plaindrez plus.

L'AMIRAL.

Sire, excusez encor ma sombre défiance,
Ce fruit amer de l'âge et de l'expérience :
Que votre cœur m'écoute. Il semble que ma voix
Se fait entendre à vous pour la dernière fois.
Le trône où vous régnez est entouré de pièges,
De guerriers corrupteurs, de prêtres sacrilèges.
O mon roi! pensez-y; profitez des instans :
Hélas! demain peut-être il ne sera plus tems.

LE CARDINAL.

C'est ainsi qu'à la haine un guerrier s'abandonne!
Un pontife outragé le plaint et lui pardonne.

L'AMIRAL.

Qui? vous me plaindre! O ciel! vous, m'oser pardonner!
Un tel excès d'injure a de quoi m'étonner.
Quant à moi, je ne puis vous pardonner vos crimes.
Toujours les protestans ont été vos victimes;
C'est vous qui réclamiez, pour soumettre les cœurs,
Le secours des bourreaux et des inquisiteurs;
C'est vous qui menaciez du plus honteux supplice
De malheureux sujets qui demandaient justice;
Vous, enrichi des pleurs et du sang des Français,
Comblé tout à la fois de biens et de forfaits.
Sire, j'ai désiré de sauver votre empire;
Mais à le renverser je vois que tout conspire.
Sur une Cour perfide ouvrez enfin les yeux,
Et craignez, craignez tout de ce sang odieux :

Voilà les ennemis du trône et de la France.
Si vous ne les chassez loin de votre présence,
Si vous ne les chargez de tout votre courroux,
Ces méchans, croyez-moi, perdront l'État et vous.

SCÈNE V.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LA REINE-MÈRE, au Roi de France.

Douterez-vous encor des projets de sa haine?

LE CARDINAL.

Est-il pour ce rebelle une assez grande peine?

LE ROI DE FRANCE.

Et son cœur inhumain semble exempt de remord!

LA REINE-MÈRE.

Il va tout expier en recevant la mort.
Nos défenseurs sont prêts; et je les vois paraître.

SCÈNE VI.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES.

LA REINE-MÈRE.

Venez, braves guerriers, soutiens de votre maître,
Contre un sang odieux noblement conjurés,
Et chargés désormais des intérêts sacrés.
Que la rébellion, que le crime s'expie!

Le trône est attaqué par une secte impie.
Accusant chaque jour le trop lent avenir,
Vos cris semblaient hâter l'instant de la punir :
Votre juste fureur, trop long-tems retenue,
Peut éclater enfin. La nuit, l'heure est venue :
Faites votre devoir; et, comblant nos souhaits,
Sachez de votre Roi mériter les bienfaits.

LE DUC.

Sitôt que le signal se sera fait entendre,
Vous verrez qu'à ce prix nous pouvons tous prétendre.
Nous partirons, Madame, aux accens de l'airain,
Qui va sonner pour nous dans le temple prochain.
Ma main, je l'avoûrai, dans une nuit si belle,
Voudrait seule immoler tout le parti rebelle;
Mon cœur même conçoit un déplaisir secret,
Et, plein d'un tel honneur, le partage à regret.
Mes compagnons, du moins, sont dignes de me suivre,
De cueillir les lauriers que le destin nous livre;
Et, contre les proscrits dès long-tems animés,
De l'ardeur qui me brûle ils sont tous enflammés.

LE ROI DE FRANCE.

Vous m'aimez, je le crois; vous servez votre maître;
Mais long-tems mon esprit, trop timide peut-être,
Conçut avec frayeur un si hardi dessein :
D'une amertume affreuse il remplissait mon sein.
Jusques dans mon sommeil la redoutable idée
S'offrait... Ne craignez rien : mon âme est décidée.
Puisque le Ciel vengeur ordonne leur trépas,
Puisqu'au fond de l'abyme il entraîne leurs pas,
Puisqu'il faut opposer le parjure au parjure,
Puisqu'il s'agit enfin de la commune injure,
Du salut de mon peuple et de ma sûreté,

Je ne balance plus; le sort en est jeté :

(La cloche sonne trois fois lentement.)

Versez le sang, frappez. Ciel! qu'entends-je? Ah! Madame!

LE DUC.

Reine, c'est à vos soins de raffermir son âme.
Pour nous, le glaive en main, nous jurons à genoux
De venger Dieu, l'État, le Roi, l'Église, et nous.
Roi, chassez maintenant ces stériles alarmes;
Exhortez-nous, Pontife, et bénissez nos armes.

(La cloche sonne trois fois lentement.)

(Le duc de Guise et tous les autres Courtisans mettent un genou en terre, en croisant leurs épées. Ils restent dans cette position pendant le discours du cardinal de Lorraine.)

LE CARDINAL.

De l'immortelle Église humble et docile enfant,
Et créé par ses mains prêtre du Dieu vivant,
Je puis interpréter les volontés sacrées.
Si d'un zèle brûlant vos âmes pénétrées
Se livrent sans réserve à l'intérêt des Cieux;
Si vous portez au meurtre un cœur religieux,
Vous allez consommer un important ouvrage,
Que les siècles futurs envîront à notre âge.
Courez et servez bien le Dieu des nations;
Je répands sur vous tous ses bénédictions.
Sa justice ici-bas vous livre vos victimes.
Sachez qu'il rompt au Ciel la chaîne de vos crimes.
Oui, si, jusqu'à présent, vous en avez commis,
Par le Dieu qui m'inspire ils vous sont tous remis.
L'Église, en m'imprimant un signe ineffaçable,
Défendit à mes mains le sang le plus coupable;
Mais je suivrai vos pas, je serai près de vous;
Au nom du Dieu vengeur je conduirai vos coups.
Guerriers, que va guider sa sainte Providence,

Ministres de rigueur, choisis par sa prudence,
Il est tems de remplir ses décrets éternels:
Couvrez-vous saintement du sang des criminels.
Si dans ce grand projet quelqu'un de vous expire,
Dieu promet à son front les palmes du martyre.

LE ROI DE FRANCE.

D'une héroïque ardeur mon cœur se sent brûler.
Acceptez, ô mon Dieu, le sang prêt à couler!

LA REINE-MÈRE.

Il vous entend, mon fils, il reçoit votre hommage;
Venez, et de ces lieux présidez au carnage.

LE DUC.

Et vous, suivez-moi tous. Amis, Guerriers, Soldats,
Au toit de Coligni courons porter nos pas:
C'est l'ennemi du trône, et l'artisan du crime.
Qu'il soit de cette nuit la première victime;
Que tous les protestans, à la fois accablés,
Dans les murs, hors des murs, soient en foule immolés!

LE CARDINAL.

Périsse et leur croyance, et le nom d'hérétique!
Et que demain la France, heureuse et catholique,
D'un roi chéri du Ciel bénisse les destins,
Et l'ordre salutaire accompli par nos mains!



ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI DE NAVARRE, *seul*.

Quel signal effrayant tout à coup me réveille ?
De sinistres clameurs ont frappé mon oreille ;
Et de l'airain surtout les lugubres accens
D'une subite horreur ont glacé tous mes sens.
J'entends encor des cris. Ah! mon ami peut-être
Succombe en ce moment sous le glaive d'un traître ;
De ses persécuteurs l'implacable courroux
Peut-être en ce moment...

SCÈNE II.

LE ROI DE NAVARRE, LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL.

LE ROI DE NAVARRE.

L'Hospital, est-ce vous ?

LE CHANCELIER.

Sire...

LE ROI DE NAVARRE.

Eh ! bien ?

LE CHANCELIER.

Apprenez...

LE ROI DE NAVARRE.

Que me faut-il apprendre?
Et d'où viennent les pleurs que je vous vois répandre?

LE CHANCELIER.

Les protestans...

LE ROI DE NAVARRE.

Parlez...

LE CHANCELIER.

Ils sont trahis, vendus.

LE ROI DE NAVARRE.

Coligni...

LE CHANCELIER.

C'en est fait; Coligni ne vit plus.

LE ROI DE NAVARRE.

Il ne vit plus! grand Dieu! quel bras inexorable...

LE CHANCELIER.

J'ai vu cent bras percer ce guerrier vénérable;
J'ai vu porter sa tête en ce Louvre odieux;
J'ai vu de tous côtés un peuple furieux,
Trop docile instrument des vengeances de Rome,
Frapper, fouler aux pieds les restes d'un grand homme.

LE ROI DE NAVARRE.

O forfait!

LE CHANCELIER.

Dans nos murs le sang coule en ruisseaux.
Tout ce qui vit encore, excepté les bourreaux,
Tout frémit: le Ciel même a voilé sa lumière;
Et Paris maintenant n'est qu'un vaste repaire,
Où la mort...

LE ROI DE NAVARRE.

C'est assez. Pressentimens affreux!
Les voilà donc remplis! Venez... courons... je veux...

LE CHANCELIER.

Arrêtez. Ont-ils donc besoin d'un nouveau crime ?
Vivez, au nom du Ciel, vivez, roi magnanime!
Parmi tant d'assassins ne portez point vos pas,
Et gardez-nous un sang qu'ils n'épargneraient pas.
Non, vous n'avez pas vu cette nuit déplorable :
Tantôt des cris, tantôt un silence exécrable;
Guise et tous ses amis combattant de forfaits,
En invoquant un Dieu qu'ils n'ont connu jamais;
Les prêtres, plus cruels, sur les pas de Lorraine,
Échauffant à l'envi cette effroyable scène,
Dans leurs perfides mains tenant le bois sacré,
Soufflant tous leurs poisons sur ce peuple égaré,
Et semblant redouter, au milieu du carnage,
Qu'un seul des protestans puisse éviter leur rage;
Criant : Frappez! du Roi c'est l'ordre souverain ;
Charle, au milieu du Louvre, une arquebuse en main,
S'enivrant à longs traits d'un plaisir sanguinaire,
Et cherchant son devoir dans les yeux de sa mère.
C'est ici, près de nous, que le roi des Français,
Sous le plomb destructeur fait tomber ses sujets ;
C'est ici, je l'ai vu, que sa main forcenée,
De nos appuis, des siens, tranche la destinée ;
Mais, quand la cruauté ne connaît plus de frein,
Paisible, gardant seul un front calme et serein,
Près de lui Médicis applaudit à ses crimes,
Exalte son adresse, et compte ses victimes.

LE ROI DE NAVARRE.

Le cri de la pitié, parmi tant de forfaits...

LE CHANCELIER.

La pitié n'entre plus dans le cœur des Français!
On voit de tous côtés, sans armes, sans défense,

Tomber de cet État la gloire ou l'espérance:
Malgré ses cheveux blancs, le vieillard immolé;
Sous un gros d'assassins le jeune homme accablé,
Qui de son corps mourant protège encor son père;
L'enfant même égorgé sur le sein de sa mère;
Les uns percés de coups au moment du réveil,
Les autres, plus heureux, frappés dans leur sommeil;
Les époux expirans dans les bras de leurs femmes;
Auprès de leurs enfans, ceux-ci livrés aux flammes;
De leurs toits embrasés ceux-là précipités;
D'autres, en se sauvant, par le glaive arrêtés;
D'autres fuyant la mort dans les flots de la Seine,
Et retrouvant la mort sur la rive prochaine;
Les cadavres fumans, les membres dispersés,
Partout dans les chemins, dans le fleuve entassés.

LE ROI DE NAVARRE.

Effroyable attentat! cour infâme et cruelle!
Quoi! leurs mains... Que fais-tu, Providence éternelle?
Quoi! de tous mes amis ils ont percé le sein!

LE CHANCELIER.

Oui, vos amis ont tous achevé leur destin.
Ce vieillard qui jadis éleva votre enfance
A du fer catholique éprouvé la vengeance.
On veut les convertir en les assassinant.
A de nouveaux traités recourons maintenant!
O deuil! ô souvenir de notre antique gloire!
Oh! d'une affreuse nuit périsse la mémoire!
Nos fils, (et que le Ciel, trop long-tems en courroux,
Daigne les rendre, hélas! moins barbares que nous!)
Nos fils détesteront des trames infernales,
Liront en pâlissant nos sanglantes annales,
Avec un long effroi contempleront ces lieux,

Et maudiront les jours où vivaient leurs aïeux.
Je fuis ce roi crédule et ces lâches ministres;
Je vais chercher la paix loin de ces bords sinistres.
Ces débris malheureux, sans asyle, sans roi,
Qu'ils viennent, j'y consens, se ranger près de moi :
J'aurai toujours pour eux l'intérêt le plus tendre,
Un toit à leur offrir, et mon sang à répandre.
Comme on nous a trompés! Sire, je suis vaincu;
Mais cette cour approche : adieu, j'ai trop vécu.
Puisse encore, et voilà ma dernière espérance,
Puisse un roi tel que vous, éprouvé dès l'enfance,
Mûri dans les travaux et dans l'adversité,
Purifier un jour ce trône ensanglanté!

(Il sort.)

LE ROI DE NAVARRE.

De la cour d'un tyran la probité s'exile;
Et du crime honoré la vertu fuit l'asyle!

SCÈNE III.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES avec des flambeaux.

(Le roi de France veut sortir en apercevant le roi de Navarre : la Reine-mère lui fait signe de rester.)

LE ROI DE NAVARRE.

Mon admiration doit enfin éclater,
Sire; et je vous attends pour vous féliciter.
Vous devenez des rois le plus parfait modèle:
Nul ne poussa si loin la prudence et le zèle;
Nul n'exerça jamais ce courage pieux,

Et ne sut massacrer son peuple au nom des Cieux.

LA REINE-MÈRE.

Ce discours maintenant peut sembler téméraire;
Et ce qu'on a fait, Prince, il a fallú le faire.
Le Roi vous devait-il compte de ses projets?

LE ROI DE NAVARRE.

Non; mais il est au moins comptable à ses sujets;
Il est comptable au Ciel, qui venge le parjure.

LE CARDINAL.

Penseriez-vous qu'au Ciel on ait fait une injure?
Le culte sacrilège est bientôt aboli,
Et l'honneur des autels à la fin rétabli.
Pour Coligni, ce mot va vous blesser peut-être,
Mais c'est la vérité : Coligni fut un traître.

LE ROI DE NAVARRE.

Lui? Coligni!

LE DUC.

Lui-même; et son cœur dès long-tems
Méditait...

LE ROI DE NAVARRE.

Il est mort : n'êtes-vous pas contens?
Vous l'égorgez, cruels, et votre bouche impie
Ose encore attenter à l'éclat de sa vie!
Vous lui rendez justice : un nom si glorieux
A mérité l'honneur de vous être odieux.
Voilà donc les héros, les soutiens de la France!
Quelle exécrable joie! ou quelle indifférence!
Quoi! je fais dans ce Louvre éclater mes douleurs,
Sans trouver un Français qui réponde à mes pleurs!

LA REINE-MÈRE.

D'un indigne regret si votre âme est atteinte,
Du moins...

LE ROI DE NAVARRE.

N'attendez plus de servile contrainte :
Cet art, à nos Français si long-tems étranger,
De flatter sa victime avant de l'égorger.
Que ne le laissiez-vous au fond de l'Italie,
Cruelle? ainsi par vous la France est avilie!
Ainsi vous flétrissez le nom de Médicis,
Vous renversez nos lois, vous perdez votre fils,
Vous perdez tout l'État, reine et mère coupable!
Consommez vos destins, monarque déplorable.
Ah! des devoirs d'un roi qui ne serait jaloux?
Rendre son peuple heureux est un bonheur si doux!
Et vous, de vos sujets destructeur inflexible,
Roi d'un peuple vaillant, bon, généreux, sensible,
Vous vous rendez l'effroi de ce peuple indigné,
Et, sur le trône assis, vous n'avez point régné.
D'un forfait sans exemple infortuné complice,
Vous n'éviterez pas votre juste supplice :
Il commence; et je vois dans vos yeux égarés
Le désespoir des cœurs en secret déchirés.
Eh bien! vous n'avez fait que la moitié du crime:
Je respire; il vous reste encore une victime:
Prenez-la. Mais bientôt le Ciel va vous punir;
A tant d'infortunés le Ciel va vous unir.
Votre front est marqué du sceau de sa colère;
Un repentir tardif vous parle et vous éclaire:
Ce sentiment affreux précipitant vos jours,
Au sein des voluptés en corrompra le cours.
Vous craindrez et la France, et vous-même, et la vie;
A Coligni mourant vous porterez envie;
Le sommeil, ce seul bien qui reste aux malheureux,
N'interrompra jamais vos ennuis douloureux.

Pour de nouveaux tourmens vous veillerez sans cesse;
Et, quand la mort viendra frapper votre jeunesse,
Vous chercherez partout des yeux consolateurs;
Et vous verrez, non plus vos indignes flatteurs,
Mais de vos attentats l'épouvantable image,
Mais votre lit de mort entouré de carnage,
Vos sujets massacrés s'élevant contre vous,
Le juge incorruptible enflammé de courroux,
La France, applaudissant au trépas de son maître,
A vos derniers soupirs commençant à renaître;
Et votre nom royal à l'opprobre livré,
Et l'éternel supplice aux méchans préparé.
Vous gémirez alors : vos plaintes inutiles,
Vos remords impuissans, vos souffrances stériles,
Vengeront les Français et le Ciel offensé;
Et vous rendrez le sang que vous avez versé.

SCÈNE IV.

LE ROI DE FRANCE, LA REINE-MÈRE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES, PAGES avec des flambeaux.

LA REINE-MÈRE.

Je ne prévoyais pas un tel excès d'audace :
A la mort échappé, l'imprudent vous menace!
Vous gémir! vous, mon fils! C'est à lui de trembler :
La main qui l'a sauvé peut encor l'accabler.

LE ROI DE FRANCE.

Il a dit vrai.

LA REINE-MÈRE.

Comment?

Je ne suis plus un roi : je suis un assassin.

LA REINE-MÈRE.

Ah! tout vous inspirait cet important dessein :
Votre intérêt.

LE CARDINAL.

Le Ciel.

LE DUC.

L'éclat de votre empire.

LE ROI DE FRANCE.

A me tromper encor leur perfidie aspire!
Les attentats des rois ne sont pas impunis !
Cruels, à mes tourmens soyez du moins unis.
C'est vous qui me coûtez des larmes éternelles.
Mes mains, vous le savez, n'étaient point criminell
Sans crainte et sans remords je contemplais les Cie
Tout est changé pour moi : le jour m'est odieux.
Où fuir? où me cacher dans l'horreur des ténèbres
O nuit! couvre-moi bien de tes voiles funèbres.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher fils...

LE ROI DE FRANCE.

En ces lieux qui vous a rassemblés
Attendez un moment : ne marchez pas; tremblez.
Pour qui ces glaives nus? quels sont vos adversaire

Moi-même... ah! qu'ai-je fait? Cruel, ingrat, perfide,
Parjure à mes sermens, sacrilège, homicide,
J'ai des plus vils tyrans réuni les forfaits,
Et je suis tout couvert du sang de mes sujets.
Ces lieux en sont baignés : sous ces portiques sombres,
Des malheureux proscrits je vois errer les ombres.
Une invisible main s'appesantit sur moi.
Dieu! quel spectre hideux redouble mon effroi?
C'est lui : j'entends sa voix terrible et menaçante;
Coligni!... Voyez-vous cette tête sanglante?
Le sang coule à longs flots de ses flancs entr'ouverts;
Il me suit, il me presse, il m'entraîne aux enfers.
Pardon, Dieu tout-puissant, Dieu qui venges les crimes!
Toi, Coligni! vous tous, vous, trop chères victimes,
Pardon! Si vous étiez témoins de mes douleurs,
A votre meurtrier vous donneriez des pleurs.
Des cruels ont instruit ma bouche à l'imposture;
Leur voix a, dans mon âme, étouffé la Nature;
J'ai trahi la patrie, et l'honneur, et les lois :
Le Ciel, en me frappant, donne un exemple aux rois.

FIN DE CHARLES IX.

PIÈCES

RELATIVES

A LA TRAGÉDIE DE *CHARLES IX*.

DISCOURS

PRONONCÉ

DEVANT MM. LES REPRÉSENTANS DE LA COMMUNE,

AU SUJET DE LA TRAGÉDIE DE *CHARLES IX*.

23 AOUT 1789.

MESSIEURS,

JE suis l'auteur de la tragédie de *Charles IX*, que le public a bien voulu demander [1]. Je viens

---

1. Le morceau suivant nous a paru trop curieux, pour ne pas obtenir une place dans la discussion présente. Il est parfaitement approprié au sujet ; et il ne servira pas peu à éclaircir le but de ce discours, et celui des lettres imprimées ci-après. Nous l'avons emprunté aux *Mémoires* de Bailly, maire de Paris à cette époque, et l'un des principaux auteurs de la vive polémique dont la tragédie de *Charles IX* fut l'objet. Voyez les *Mémoires* de Bailly, jeudi 20 août 1789, *tome* II, *page* 283, édition Baudouin. (*Note de l'Éditeur.*)

« Ce matin, les Comédiens français vinrent me trouver pour m'instruire que, la veille, le public avait demandé la représentation de *Charles IX*, tragédie que M. Chénier avait faite, et qui n'avait pas encore été jouée : ils me demandèrent des ordres, et ce qu'ils devaient faire. Si j'avais été le maître, je sais bien ce que j'aurais répondu sur-le-champ : je pensais que, dans les circonstances où nous nous trouvions, dans un moment où le peuple s'était sou-

vous l'apporter. Je ne me dessaisirai point de mon manuscrit; mais je suis prêt à lire la pièce devant

---

levé tout entier, non pas contre le Roi, mais contre l'autorité arbitraire, il n'était pas prudent d'exposer sur la scène un des plus effroyables abus de cette autorité, de faire voir un prince ordonnant le massacre de son peuple, et tuant ses sujets de ses propres mains. On me répondrait aujourd'hui que la représentation n'a point produit de mal; mais un administrateur, obligé de juger avant l'événement, juge sur le mal possible; et, dans les cas douteux, sa règle doit être de s'abstenir. On m'aurait répondu alors que la raison qui me retenait était précisément celle qui dirigeait la demande, et qu'on voulait pousser à la haine du pouvoir des rois, pour assurer le succès de la révolution. Mes principes étaient différens : le pouvoir royal devait être, en tout état de cause, un des pouvoirs du gouvernement; je pensais qu'il ne fallait ni l'avilir, ni le faire haïr; l'amour des rois, et surtout celui de Louis XVI, étant dans tous les cœurs français; je pensais qu'il n'était pas d'une bonne politique d'essayer de lui faire des ennemis, au risque d'exciter un intérêt plus vif, et de multiplier, dans un bien plus grand nombre, ses partisans et ses défenseurs. Je pensais encore que, près de prononcer sur le sort du clergé, il fallait le faire tranquillement et avec équité, et ne pas exposer sur la scène un Cardinal bénissant des poignards, et encourageant des assassins, pour aigrir des ressentimens, et mettre la haine à la place de la justice. Enfin, la Révolution était faite par la marche vigoureuse de l'Assemblée dans les mois de juin et de juillet, par la souveraineté nationale reconnue, par le renversement de la Bastille, et par la prise d'armes à Paris et dans tout le royaume. L'Assemblée nationale pouvait tout faire et tout finir par la sagesse : elle avait assez de force pour n'avoir pas besoin d'exagérer l'opinion. Un législateur sage, un administrateur habile doit la diriger, c'est-à-dire la renforcer, pour qu'elle ne plie pas; la modérer pour qu'elle ne renverse pas. Je voulais ici que l'on respectât la mo-

les personnes qu'il vous plaira de nommer pour en prendre connaissance ; ou bien, si vous l'ai-

---

narchie tempérée, au moment où l'Assemblée allait la décréter. On avait assez fait contre la monarchie arbitraire; mais beaucoup de gens, qui se cachaient alors, ne voulaient pas en rester là. Beaucoup de partis existaient déja : les ennemis de la constitution future, qui semaient le désordre pour l'empêcher, les ennemis de la monarchie, qui voulaient la rendre odieuse pour la détruire; quelques-uns qui n'en voulaient qu'à la personne; tous agissaient par des vues différentes, et dans le même sens. Les principes que j'expose ici, et qui m'ont toujours conduit, n'étaient pas ceux de beaucoup de gens et à Paris et à l'Assemblée nationale. Les esprits ardens m'ont taxé de faiblesse; mais on en jugera. Je crois ces principes justes; et il me semble que l'expérience a prouvé que, si on les avait suivis, on aurait épargné bien des maux inutiles à notre grande et sublime Révolution.

Je savais bien ce que signifiait la *demande du public:* c'était celle de quelques particuliers; ces cabales depuis n'ont fait qu'augmenter au théâtre. Les Comédiens répondirent qu'ils n'avaient pas la permission de jouer *Charles IX*. Le Public dit que la censure était abolie, et qu'il ne fallait plus de permission. J'avais encore sur ce point des principes différens. Je crois que la liberté de la presse est la base de la liberté publique; mais il n'en est pas de même du théâtre. Je crois qu'on doit exclure du spectacle, où beaucoup d'hommes se rassemblent et s'électrisent mutuellement, tout ce qui peut tendre à corrompre les mœurs ou l'esprit du gouvernement. Le spectacle est une partie de l'enseignement public, qui ne doit pas être laissé à tout le monde, et que l'Administration doit surveiller. Il est aisé de donner à la censure théâtrale une forme qui en exclue l'arbitraire, et qui la rende toujours juste. Ce n'est point une atteinte à la liberté des uns : c'est respect pour la liberté et la sûreté morale des autres. C'est une petite

mez mieux, l'un de vous, Messieurs, la lira devant les arbitres, pourvu que je sois présent à la lecture.

Quelques membres du Public ont désiré que cette tragédie, avant d'être représentée, fût sou-

---

gêne pour les auteurs de ne pouvoir exposer sur la scène, ou les délires de leur imagination, ou les corruptions de leur cœur : c'est un grand repos pour moi de pouvoir mener ou envoyer mes enfans au spectacle, et d'être sûr qu'ils n'y puiseront ni principes dangereux ni mœurs dépravées. L'Assemblée nationale a pensé autrement que moi : sans doute que je me suis trompé ; mais on voit que je puis avouer mes intentions.

La réponse à faire aux Comédiens était difficile. Autoriser à jouer la pièce dans ce moment me paraissait une faute d'administration ; s'y opposer était difficile, à cause de la cabale, et du bruit qu'on pouvait exciter, et auquel j'aurais été en butte. Je pris mon parti de renvoyer la décision à l'Assemblée. Les assemblées ont cela de commode : leur responsabilité est si partagée qu'elle est nulle. L'Assemblée ordonna que la pièce serait apportée ; et elle nomma des commissaires pour l'examiner [a].

a. Les difficultés qu'éprouva la représentation de la tragédie de *Charles IX* donnèrent lieu à une brochure sur la Liberté du théâtre, dans laquelle Chénier exposa les motifs qui plaident en faveur de cette liberté. Le lecteur peut voir dans cet écrit, réimprimé dernièrement dans une nouvelle édition des *OEuvres* de Chénier*, une sorte de réfutation des opinions de Bailly. Au reste, ce qui frappe le plus dans la dissertation de Chénier, c'est que tous ses argumens sont tirés des principes fondamentaux de la liberté de la pensée, et qu'il néglige d'abord la question des circonstances, invoquée principalement par Bailly, et ensuite la distinction établie par cet auteur entre la liberté de la presse et la liberté du théâtre. Les obstacles qui s'opposaient à la représentation de *Charles IX* durèrent quelque tems encore. Cette tragédie ne fut jouée pour la première fois que le 4 novembre 1789.

(*Note* de MM. Berville et Barrière, éditeurs des *Mémoires* de Bailly.)

* *Voyez* tome IV des *OEuvres anciennes*, page 345, présente édition.

mise à votre examen : la confiance que vous avez méritée peut justifier, jusqu'à un certain point, cette censure provisoire; et vos avis sont faits pour m'éclairer. Mais je parle devant des citoyens aussi instruits que vertueux : je dois leur parler en citoyen. Le peuple français veut être libre ; et vous avouerez qu'il en est digne. Tout homme libre doit pouvoir publier sa pensée, de quelque manière que ce soit, comme il doit subir la peine prononcée par *la loi*, s'il est condamné par *la loi*. Les citoyens ne doivent être soumis qu'aux lois; et l'opinion d'un seul homme ou de plusieurs hommes n'est point une loi. Il n'est pas question de changer de censeurs : il est question d'abolir la censure. Toute espèce de censure est une atteinte au droit des hommes; et qu'importe le nom, quand la chose est exactement la même?

Vainement voudrait-on établir une différence entre la presse et le théâtre : une pièce de théâtre est un moyen de publier sa pensée. Tout homme libre, je le répète, doit pouvoir publier sa pensée, dès qu'il se rend responsable. Quand un principe est évident, tous les résultats nécessaires ne peuvent être contestés. Or, ce n'est point parmi des hommes aussi éclairés que vous qu'un pareil principe trouvera des contradicteurs.

Si du principe général nous descendons au cas particulier dont il s'agit en ce moment, je vous

dirai, Messieurs, que, ne connaissant pas la tragédie de *Charles IX*, vous pourriez vous en former une idée fausse. On vous aura dit peut-être que cette tragédie serait très-dangereuse dans les circonstances actuelles. S'il est dangereux de faire détester le fanatisme et la tyrannie, s'il est dangereux de faire aimer la vertu, les lois, la liberté, la tolérance, permettez-moi de me vanter ici qu'il est peu d'ouvrages aussi dangereux que *Charles IX*.

En peignant la rage des guerres civiles, cette pièce ne peut qu'en inspirer l'horreur. En peignant un roi perfide, sanguinaire et bourreau de son peuple, elle doit faire aimer plus que jamais le gouvernement d'un monarque dont la franchise et la bonté sont connues; d'un monarque, second père du peuple, et restaurateur de la liberté française; d'un monarque digne héritier de cet Henri IV, dont j'ai voulu présenter la jeunesse à l'amour d'une nation généreuse, et devenue libre.

Quant aux allusions, car il faut trancher le mot, quant aux allusions prétendues que pourrait offrir l'ouvrage, après celle de Henri IV, je n'en connais qu'une seule possible, et je la crois inévitable. En écoutant le chancelier de l'Hospital, le public croira sans doute écouter ce grand ministre[1], né, comme lui, dans le corps du peuple, qu'on avait osé nommer le *Tiers-État;* rappelé,

---

1. Necker.

comme lui, au ministère dans les circonstances les plus difficiles; comme lui, écrivain philosophe; comme lui, réunissant les vertus d'un sage, et les talens d'un homme d'État.

Ces allusions, je ne les ai point cherchées : le tems les a rendues naturelles. J'ai composé mon ouvrage quand elles n'existaient pas encore, quand la France regrettait cet excellent administrateur, quand la Révolution qui s'opère ne pouvait pas même être devinée. Ceux qui me connaissent ne me soupçonneront pas de flatterie. Je ne demande, je n'attends, je ne veux rien qu'une seule chose: l'exercice légitime de mes droits d'homme et de citoyen. Dans ces droits est compris celui de publier ma pensée, sans être assujetti à aucune censure, et celui de n'être soumis qu'aux lois établies par les Représentans de la nation.

Peut-être, Messieurs, dans un moment où aucun pouvoir n'est fixé d'une manière irrévocable; peut-être le nouveau tribunal, qu'une partie du Public m'a indiqué, doit paraître nécessaire à la tranquillité de cette capitale; mais je dois vous dire, Messieurs, qu'après l'établissement des lois ce serait une injustice inutile, et que *toute espèce de censure* est une vexation. Je publierai mon discours, pour faire savoir comment je me soumets à l'examen qu'on a désiré. La lecture de cette tragédie de *Charles IX* prouvera ce que j'ai avancé;

et, comme il n'est pas question ici de talens, je suis convaincu que vous y trouverez les intentions d'un bon citoyen : seul titre dont je suis jaloux. Si, par un malheur que j'aime à croire impossible, vous jugiez la représentation d'une telle pièce dangereuse en ce moment, j'ose vous prier, Messieurs, de vouloir bien publier vos motifs, afin que je puisse y répondre publiquement [1]. Je

---

1. Discours *que Chénier aurait prononcé, si le Public avait cru devoir réclamer contre la réponse de la Municipalité de Paris, au sujet de la tragédie de* Charles IX.

Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter l'hommage de ma sensibilité, de ma reconnaissance et de mon respect. Oserai-je, après cela, solliciter un moment votre attention?

L'empressement que vous avez témoigné pour la tragédie de *Charles IX* est déja une assez grande récompense de mon travail. Le seul mérite qui puisse m'appartenir, et dont je sois jaloux, c'est d'avoir écrit cette pièce en citoyen libre, dans un tems où la Révolution qui nous rend la liberté ne pouvait sembler prochaine. Cet ouvrage fait détester la tyrannie, le fanatisme et les guerres civiles. Il fait aimer la vertu, les lois et la tolérance. Il ne peut être dangereux dans aucune époque, encore moins dans ces jours éternellement glorieux pour la France, sous le gouvernement d'un roi *restaurateur de la liberté française*.

Quelques citoyens, Messieurs, ont proposé de laisser juger à la Municipalité de la capitale s'il convient de représenter cette pièce en ce moment. Quelques autres ont cru que le droit de gêner la publication de la pensée ne peut appartenir à personne. Il n'est pas question, disaient-ils, de changer de censeurs, mais

vous respecte beaucoup, Messieurs; mais je respecte encore plus la justice et la vérité. Votre estime me sera bien chère; mais celle du public, que vous représentez, m'est encore plus précieuse [1].

---

d'abolir la censure. C'est aux lois à prononcer des peines contre les délits. Pour le théâtre comme pour la presse, il existe une copie authentique renfermant le corps du délit. Du moment que l'auteur se nomme, il se rend responsable. S'il est dans le cas déterminé par la loi, il doit subir la punition que la loi prononce. Une Municipalité aussi éclairée que celle de Paris ne saurait méconnaître ces principes.

On observe cependant, Messieurs, que les lois ne sont pas encore établies; et, dans un moment où les différens pouvoirs sont bien loin d'être fixés, le zèle infatigable, le dévouement des citoyens qui veillent sur cette ville immense sont vraiment dignes de respect. Quant à moi, Messieurs, s'il m'est permis de hasarder mon opinion sur une chose qui me regarde immédiatement, voici celle que je soumets à vos lumières. L'Assemblée nationale est sans cesse occupée du grand ouvrage de la constitution: elle doit établir des lois sur la liberté de publier sa pensée. En ma qualité de citoyen, je ne dois reconnaître que ces lois. L'époque de leur établissement ne peut être éloignée. Du moment qu'elles existeront, ma responsabilité sera véritable; et je serai puni si j'ai le malheur de les enfreindre. Si pourtant votre impatience, trop flatteuse, veut m'indiquer un tribunal provisoire, vos désirs sont ur moi des ordres; et j'attends avec respect votre décision.

1. J'avais dit, dans ce discours [a], que je ne me dessaisirais pas de mon manuscrit. J'avais proposé une lecture faite par moi, ou

a. Voyez plus haut, *page* 368, le Discours prononcé devant les Représentans de la Commune. (*Note de l'Éditeur.*)

devant moi. De cette manière j'aurais été entendu en même tems que jugé, et j'aurais pu répondre sur le champ à des objections faites sur le champ. J'ai beaucoup insisté sur ce point, mais vainement. Je ne trouvais aucun inconvénient à cette lecture. Messieurs les Représentans de la commune ont cru, sans doute, qu'il pourrait y en avoir. Alors, malgré mon extrême répugnance, j'ai déposé mon manuscrit entre les mains de l'Assemblée, pour prouver mon respect au public et à ceux qui le représentent. (*Note de Chénier.*)



ADRESSE

AUX SOIXANTE DISTRICTS DE PARIS.

20 OCTOBRE 1789.

MESSIEURS,

SI je n'y étais forcé, je ne me permettrais pas de vous demander un moment de l'attention que vous consacrez à la chose publique. Mais j'apprends que, dans quelques districts, plusieurs personnes ont parlé de la tragédie de *Charles IX* comme d'un ouvrage dangereux. Un ouvrage ne peut être dangereux que de trois manières : s'il est calomnieux ; s'il est contraire aux mœurs ; s'il est contraire à la morale. Mon ouvrage est-il dans un des cas énoncés ? il est pernicieux, sans doute. N'y est-il pas ? toute personne qui l'accuse se rend coupable de calomnie.

Il y a quinze mois, Messieurs, que la tragédie de *Charles IX* a été reçue à la Comédie-Française. Il y a deux mois que le public l'a demandée ; il a désiré que Messieurs les Représentans de la Commune en prissent connaissance. Messieurs les Re-

présentans de la Commune ont nommé des commissaires pour l'examiner; et les commissaires ont jugé que la pièce ne pouvait être défendue. Elle était calomniée dès-lors par les ennemis du peuple, par ceux qui voudraient maintenir en France les préjugés, le fanatisme et la tyrannie; par ceux qui jadis avaient diffamé *Tartufe* et *Mahomet*. Je ne veux établir sans doute aucune comparaison de mérite entre *Charles IX* et ces deux pièces admirables: il n'est ici question que de moralité.

Quelques gens ont osé dire que j'avais retracé le crime de la nation. Ce n'est plus me calomnier: c'est calomnier la nation entière. Le crime que j'ai retracé dans ma pièce, et que M. de Voltaire avait peint avant moi dans le second chant de la *Henriade*, est le crime de Charles IX, de Catherine de Médicis, des Guises, mais nullement celui de la nation. Dans aucune pièce de théâtre, j'ose le dire, la nation française n'est aussi vantée que dans *Charles IX*; dans aucune, la cause du peuple et des lois n'est plus fortement défendue. Aucune ne fait haïr davantage la tyrannie, le fanatisme, le meurtre, les guerres civiles; aucune ne fait aimer davantage la vertu, la liberté, la tolérance. S'il s'agissait d'une farce indécente et obscène, ou d'une pièce infectée d'adulation et de servitude, peut-être n'y aurait-il point de réclamations; mais c'est l'ouvrage d'un homme libre. Il n'est fait ni

pour des esclaves, ni pour des courtisanes; il est fait pour une nation qui a conquis sa liberté, pour une nation gouvernée par un roi juste, confiant, généreux, digne d'elle, et qu'elle chérira toujours, par la même raison qu'elle détestera toujours la mémoire de Louis XI et de Charles IX.

Voulez-vous bien, Messieurs, prendre acte de l'adresse que j'ai l'honneur de vous envoyer? Si l'ouvrage, une fois connu, se trouve calomnieux, ou contraire aux mœurs, ou contraire à la morale, je me dévoue au mépris des gens de bien, comme j'aurai droit à leur estime, si tout ce que j'affirme est la vérité. Si quelques personnes jugeaient à propos de vous dénoncer l'ouvrage, soit avant, soit après sa représentation, je vous supplie, Messieurs, de les engager à publier leurs noms, afin que je puisse repousser ouvertement leurs attaques, et les poursuivre, s'il en est besoin, comme calomniateurs. Vous approuverez la sensibilité d'un citoyen dont le patriotisme ne devrait pas être attaqué. Mon dévouement aux bons principes est connu de tous ceux qui ont entendu prononcer mon nom: je supplie ceux dont je suis ignoré de ne pas se laisser entraîner par les clabauderies des citoyens mal intentionnés. En composant un ouvrage de la nature de celui dont il s'agit, j'ai dû m'attendre à des cabales très-vio-

lentes; mais aussi j'ai dû m'attendre à trouver un appui dans tous les hommes qui ont une âme énergique et libre, c'est-à-dire, dans tous les vrais Français.



I.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

16 novembre 1789.

MESSIEURS,

On a beaucoup écrit depuis quelque tems pour ou contre la censure des ouvrages du théâtre. Un fait vient de démontrer, jusqu'à l'évidence, l'abus de ce tribunal arbitraire.

Certainement, Messieurs, il n'est point de censeur qui n'eût rêvé les plus absurdes chimères sur la tragédie de *Charles IX*, qui vient de réussir avec tant d'éclat et si peu de danger. Il n'en est point qui n'eût effrayé l'administration de ses terreurs vraies ou fausses. L'auteur de cet excellent ouvrage eût été découragé à jamais; la nouvelle carrière qu'il ouvre au génie, fermée sans retour; et le théâtre de la nation, ce moyen si puissant de l'éducation publique, ce théâtre avili sous le despotisme par tant de pièces immorales ou insignifiantes, non-seulement était menacé de perdre son ancienne gloire, mais de s'éteindre dans l'igno-

minie, dont le succès récent d'un ouvrage sans mœurs[1] l'avait si malheureusement entaché.

Eh bien, Messieurs, cette tragédie, source de tant d'alarmes, et calomniée d'avance avec tant de fureur, n'a pas donné lieu au moindre abus, à la plus légère effervescence. Ces allusions, aussi téméraires qu'injustes, que l'on feignait de craindre, et dont malignement on suggérait l'idée, ne se sont présentées à l'esprit de personne. Je n'en excepte qu'une, et vous la connaissez : c'est l'application respectueuse et tendre que la nation a faite avec transport au meilleur des rois de ces vers si heureusement placés dans la bouche de l'Hospital.

> On verra nos neveux, plus fiers que leurs ancêtres,
> Reconnaissant des chefs, mais n'ayant point de maîtres,
> Heureux sous un monarque ami de l'équité,
> Restaurateur des lois et de la liberté.

Que l'auteur est bien vengé, Messieurs, de tous ces libelles répandus d'avance contre son ouvrage! Il ne reste plus qu'à lui rendre la justice qu'il mérite, et qu'il obtiendra (j'ose le lui promettre) de tous ceux qui connaissent le grand art de la tragédie. Je sais que le nombre des connaisseurs diminue de jour en jour; je m'attendais au reproche qu'on a fait à la pièce de manquer d'action, et à

---

1. Le *Mariage de Figaro*. On sait que cette comédie originale, jouée pour la première fois en 1784, eut un succès prodigieux. (*Note de l'Éditeur.*)

ce reproche de *longueurs*, devenu l'arme banale de tous les sots qui se mêlent de juger, et qui ne savent que dire; mais le tems n'est pas encore arrivé d'être complètement juste envers ce bel ouvrage, et de sentir tout le prix de la grande révolution que l'auteur vient d'opérer au théâtre. Je ne me laisserai point enlever le mérite de le défendre contre ses détracteurs[1]; mais je respecte les bornes de votre journal, occupé maintenant d'objets plus dignes encore de l'attention publique. Je me contenterai seulement de vous dire, à vous, Messieurs, qui avez eu le courage de parler de la tragédie de *Charles IX* avec une impartialité qui vous honore, que cette pièce est la première tragédie veritablement nationale qui ait encore été donnée sur notre théâtre; qu'elle renferme à la fois les plus importantes leçons et le plus grand exemple qui ait jamais été présenté non-seulement à la nation, mais à tous les souverains; que les principes répandus dans l'ouvrage rendront la mémoire de l'auteur éternellement chère à la postérité; et qu'enfin on a voté dans quelques districts d'encourager un talent si précieux et des vues si pures par une couronne civique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PALISSOT.

(1) Voyez la comédie de Palissot, à la fin du présent volume.

II.

LETTRE

AUX AUTEURS

DE LA CHRONIQUE DE PARIS.

29 novembre 1789.

Je viens de lire, Messieurs, dans le Mercure d'hier, un article sur la tragédie de *Charles IX*, qui me semble mériter une réponse[1]. Si l'on attaquait cette pièce du côté littéraire, je garderais le silence; on semble attaquer son but moral : je suis forcé de prendre la plume.

L'auteur de cet article assure qu'il n'est point de Français qui ne doive rougir, comme homme, en songeant au massacre de la Saint-Barthélemi. Il est impossible de calomnier toute une nation plus indécemment; et cette calomnie est digne d'un journal ci-devant privilégié. Le crime affreux dont il s'agit est celui de Catherine de Médicis, des Guises, de Charles IX et de sa cour. Une na-

1. *Voyez* le *Mercure de France* du samedi 28 novembre 1789; les premiers mots de l'article sont : *Transeat à me calix iste.* L'auteur, M. de Charnois, y garde l'anonyme. (*Note de l'Édit.*)

tion qui n'a aucune part à son gouvernement ne peut être accusée des atrocités de son gouvernement. J'ai déja exprimé cette pensée en d'autres termes dans mon écrit sur la *liberté du théâtre*. Je suis étonné qu'il me faille répéter si souvent des idées si simples.

[1] « Celui qui ose calomnier la nation entière prétend que je n'ai pas dû faire bénir, par le cardinal de Lorraine, les armes des catholiques qui vont égorger les protestans. Je sais que ce cardinal était à Rome à l'instant du massacre de la Saint-Barthélemi; mais il serait absurde d'exiger du poète qui compose une tragédie nationale la scrupuleuse exactitude d'un historien. Dans une tragédie, il suffit de ne faire agir ses personnages que d'une manière conforme à leur caractère connu. Je serais blâmable, par exemple, si j'avais peint le chancelier de l'Hospital comme un homme intolérant et sanguinaire, ou le cardinal de Lorraine comme un prélat vertueux. On n'ignore pas que ce prêtre ambitieux et superbe, qui avait obtenu des gardes pour l'accompagner, qui avait accumulé sur sa tête tant d'évêchés et tant d'abbayes, maître de

---

1. Cet alinéa est textuellement inséré dans le *Discours préliminaire* de la tragédie de *Charles IX*. *Voyez*, présent volume, page 169. (*Note de l'Éditeur.*)

l'esprit de Médicis, et par elle de l'esprit de ses enfans, fut le principal auteur des désastres qui ont souillé les règnes de François II et de Charles IX. On n'ignore pas, et le critique l'avoue, qu'il voulut rétablir en France le tribunal de l'Inquisition. On n'ignore pas qu'il conduisit l'abominable projet de la Saint-Barthélemi; et ce fait fut démontré par les lettres que le cardinal de Pellevé lui adressait à Rome, lettres que les huguenots interceptèrent. Qui n'a pas entendu parler de l'édit des gibets, en 1559? Qui n'a pas entendu parler de cette bulle de 1543, où le pape Clément VII lui accordait, pour lui et pour douze personnes à son choix, l'absolution des plus grands crimes, tels que l'homicide, l'inceste, le sacrilège, deux fois pour lui, et une fois pour chacune des personnes choisies? Et, s'il faut en croire le *Mercure de France*, je n'aurais pas dû représenter le cardinal de Lorraine bénissant les exécuteurs des meurtres qu'il avait conseillés! Ah! tous les amis de la vertu, tous les ennemis du crime doivent me rendre grâce, j'ose le dire, d'avoir mis son fanatisme en action de la manière la plus énergique, et d'avoir livré ce prêtre infâme à l'exécration de la postérité. »

Mais quel est le but de la tragédie de *Charles IX*? Cette demande du critique est d'une simplicité

précieuse, ou d'une insigne mauvaise foi. Après avoir déclaré qu'il ne saurait le deviner, il ajoute, *a-t-on voulu*... L'impuissance d'achever la phrase serait d'un imbécille ou d'un malhonnête homme. C'est pourquoi je somme l'auteur de cet article d'expliquer lui-même ce qu'il a voulu dire. Je respecte le public, j'estime les critiques éclairés, je méprise les louanges et les satires d'un M. de Charnois, je méprise encore plus les calomniateurs; mais tant qu'il y aura des tribunaux en France, je ne serai pas impunément calomnié. En attendant la réponse du critique, je veux bien lui apprendre quel est le but de la tragédie de *Charles IX*: c'est d'anéantir le fanatisme qui est affaibli, mais dont le germe subsiste toujours dans une religion exclusive; c'est d'inspirer l'horreur de la tyrannie, du parjure, et des séductions funestes qui entourent le trône; c'est d'inspirer l'humanité, l'amour de la liberté et le respect des lois. C'est pour tout cela qu'il n'est point au théâtre de tragédie aussi fortement morale; c'est pour tout cela qu'en la livrant à l'impression je l'appellerai *Charles IX*, ou *l'École des Rois*. Chaque représentation renouvelle les transports du peuple français, au moment où le chancelier de l'Hospital prédit la constitution nouvelle, et le bon roi qui gouverne aujourd'hui la France. Ces applaudisse-

mens sont ceux qui me flattent le plus. C'est un honneur qu'on doit m'envier sans doute, mais qu'on ne peut me ravir. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui sont choqués de cet ouvrage et de son succès : c'est un honneur de plus pour moi. J'ose me flatter que mes écrits déplairont toujours aux ennemis de la raison et de la liberté.

J'ai l'honneur d'être, etc.



III.

LETTRE

AUX AUTEURS

DE LA CHRONIQUE DE PARIS.

18 janvier 1790.

On trouve, Messieurs, dans un journal peu connu, qui se nomme le *Spectateur national*, un petit article contenant un petit mensonge, qu'on me conseille de relever. Voici l'article innocent.

« Vendredi on a donné à ce théâtre (Théâtre de la Nation) au profit des pauvres, la vingt-cinquième représentation de *Charles IX*. On devait croire que cette tragédie, qui a attiré, *dans ses premières représentations*, une si grande affluence, par le seul motif de la curiosité, en amènerait une au moins aussi grande, quand il s'agirait de générosité, de bienfaisance et d'humanité. Cet espoir a été trompé; et le chef-d'œuvre national qui a produit tant d'argent, tant échauffé d'esprits, tant occasionné de querelles de vanité ou d'anti-pa-

triotisme, a produit à peine *une recette de charité montant à* 1200 livres. Il y a bien loin de l'esprit d'enthousiasme à l'humanité. »

Je ne parlerai point de l'envieuse malignité qui a dicté ce joli paragraphe; mais il est faux que la recette de vendredi n'ait monté qu'à 1200 livres. La recette de la porte a monté à 1800 liv. moins un ou deux écus. Ce mensonge est peu important par lui-même; mais il est toujours inutile de mentir. Le *Spectateur national* me permettra de lui donner, par la voie de votre journal, un avis dont il fera bien de profiter : ce n'est pas tout de n'être point lu et de n'être pas lisible, il faut encore être véridique.

Il est également faux que la tragédie de *Charles IX* n'ait attiré une grande affluence que dans ses premières représentations, comme le prétendu *Spectateur* semble l'insinuer. L'affluence s'est toujours soutenue. La recette de la vingt-quatrième représentation, donnée la surveille de la vingt-cinquième, a passé 4200 livres; et beaucoup de gens venus pour voir la pièce n'ont pas trouvé de place. La recette suivante n'aurait pas sans doute été moins considérable, si la vingt-cinquième représentation avait été annoncée quelques jours d'avance, comme toutes les représentations de pièces nouvelles le sont à tous les spectacles, surtout quand la recette est destinée à un usage res-

pectable; mais la pièce avait été affichée jeudi pour le lundi suivant, et n'a été affichée pour le vendredi soir que le vendredi matin.

J'ai trouvé, tout comme un autre, que la recette de la représentation pour les pauvres était beaucoup trop inférieure à la recette des représentations pour la Comédie française. Je l'ai si bien trouvé que j'ai retiré ma pièce; et je ne la rendrai aux comédiens qu'à condition qu'ils donneront, au profit des pauvres, une seconde représentation annoncée plusieurs jours d'avance. Je sais très-bien qu'on a voulu me compromettre à cette occasion, et faire douter de mon zèle pour les intérêts du peuple, dont les pauvres forment la partie la plus intéressante. J'espère du moins que cette lettre répond à tout; et j'ose assurer que ma conduite sera toujours d'accord avec les principes que j'ai professés dans tous mes écrits, surtout dans la tragédie de *Charles IX*. Je vous prie, Messieurs, au nom de ces principes, qui sont les vôtres et ceux de tous les bons citoyens, de vouloir bien insérer au plus tôt cette lettre dans votre journal.

Au reste, je sais quel est le style ordinaire de ces petits *eunuques* de littérature, qui, désespérés et confus de leur impuissance, ne cessent de décrier, dans leurs misérables feuilles, tous ceux qui sont capables de produire. Si vous réussissez, ils

vous prouveront, comme disait M. de Voltaire, que vous n'avez pas dû réussir; ils dénigreront les plus beaux vers en prose détestable; ils dénatureront, ils falsifieront, ils mentiront avec impudence. Mais, au milieu de leurs mouvemens convulsifs, l'ouvrage demeure inébranlable, s'il a vraiment quelque mérite; et ces critiques ineptes sont bientôt plus oubliés qu'ils n'étaient méprisés d'abord : ce qui certainement est beaucoup dire.

J'ai l'honneur d'être, etc.



IV.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

Ce 20 janvier 1790.

MESSIEURS,

C'EST avec regret que notre société rend compte des détails intérieurs auxquels son amour pour les malheureux et son empressement à les secourir ne lui ont jamais permis de donner de l'éclat. Voilà, depuis quinze mois, six représentations au profit des pauvres ; et, nous sommes forcés de le dire, ce n'a été qu'une faible partie des aumônes que nous avons faites. Nous n'avons pu voir sans douleur le nombre des infortunés augmenter chaque jour ; mais nos nouveaux efforts pour les soulager, malgré les plus sages mesures, n'ont pas toujours répondu à nos espérances. La tragédie de *Charles IX* est l'ouvrage qui, dans ce moment, attire le plus de monde, et qui, par conséquent, semblait seconder le mieux nos vues de bienfaisance. Nous avons sur cela consulté l'auteur : sa

réponse a été qu'il s'en rapportait entièrement à nous, et qu'il abandonnait son droit pour cette représentation. Nous avons donc, contre l'usage, annoncé, jeudi 14 janvier, à un public nombreux, et affiché le lendemain, *Charles IX* et la *Fausse Agnès*. Surpris de la médiocrité de la recette, nous l'avons été bien davantage en apprenant que M. de Chénier retirait du Théâtre-Français cette tragédie et ses autres ouvrages [1]. L'étonnement que nous a causé cette extrême sensibilité s'est considérablement accru en lisant les nouvelles conditions qu'il nous impose pour la continuation de sa pièce. « *Je ne rendrai mon ouvrage aux Comédiens* (dit cet auteur, dans une lettre imprimée qui paraît aujourd'hui) *qu'à condition qu'ils donneront au profit des pauvres une seconde représentation annoncée plusieurs jours d'avance.* » Il était réservé, sans doute, à M. Chénier de s'ériger publiquement en directeur de nos bienfaits. Nous pourrions lui faire observer que rien ne s'opposait à ce qu'il disposât à son gré de sa rétribution d'auteur en faveur des pauvres : c'est la première fois que la bienfaisance semble nous être commandée. Nous pourrions dire que la publicité, qui n'ajoute rien aux aumônes, en diminue quelquefois le mérite; mais le respect dû au public, qui se porte en foule

---

1. *Voyez* la Lettre précédente. (*Note de l'Éditeur.*)

aux représentations de *Charles IX*, et plus encore le plaisir d'offrir de nouveaux secours aux malheureux, quoique nous participions nous-mêmes aux malheurs des circonstances, lui répondaient de notre consentement. A huit jours donc la représentation de *Charles IX*, au profit des pauvres. Cet avertissement prématuré pourra la rendre plus fructueuse.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

LES COMÉDIENS FRANÇAIS ORDINAIRES DU ROI.



V.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DU DISTRICT DES CORDELIERS.

29 janvier 1790.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

JE vous prie de vouloir bien présenter mon respect à messieurs les citoyens du district des Cordeliers, et de leur offrir de ma part une somme de huit cents livres, que je destine au soulagement des pauvres de ce district. Cette somme est le montant de ma rétribution, comme auteur, dans les deux représentations de ma tragédie de *Charles IX*, qui ont été données au profit des pauvres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

29 janvier 1790.

Le district des Cordeliers, Monsieur, tient à honneur de pouvoir compter au nombre de ses membres l'auteur de la tragédie de *Charles IX*. Vous avez bien des titres à la reconnaissance de vos concitoyens. Tandis que, par leur vigilance et leur fermeté, ils travaillent à affermir la constitution nouvelle, vous préparez les esprits à en recevoir la douce influence, en détruisant les anciens préjugés. Non content d'éclairer et d'instruire vos concitoyens, vous partagez avec les indigens le produit de vos veilles et de vos talens. Ces débuts de votre jeunesse donnent les plus flatteuses espérances pour l'avenir. Le district des Cordeliers, plein d'estime et de reconnaissance, me charge de vous adresser cette lettre comme témoignage de ses vrais sentimens à votre égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé Paré, président.



VI.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

Ce 3 février 1790.

J'AVAIS retiré du théâtre, Messieurs, ma tragédie de *Charles IX*, et je ne l'avais rendue qu'à condition qu'on la représenterait une seconde fois *pour les pauvres*. MM. les Comédiens français vous ont écrit à ce sujet une belle épître, que j'ai cru devoir laisser sans réponse [1]. Le style en égalait la logique; et c'est tout dire. Seul propriétaire de ma pièce, il est trop évident que j'ai pu la retirer quand je l'ai jugé à propos, et la rendre sous telle condition que j'ai voulu proposer; bien entendu que la Comédie française était libre de refuser cette condition, et de ne plus représenter *Charles IX*: c'est à quoi se réduit la question.

---

1. *Voyez*, page 393 présent volume, la *Lettre* adressée aux auteurs du Journal de Paris par les Comédiens français ordinaires du roi. (*Note de l'Éditeur.*)

D'ailleurs, la représentation annoncée le matin pour le soir a rapporté 1800 livres; la représentation suivante, annoncée plusieurs jours d'avance, a produit 4660 : ce qui fait presque mille écus de plus. Cette réponse est victorieuse.

Des journalistes qui ne se piquent pas comme vous, Messieurs, de vérité et d'impartialité, ont assuré que j'avais demandé à la Comédie française ma rétribution d'auteur, dans les deux représentations que j'ai fait donner *au profit des pauvres*, afin d'en disposer à mon gré. C'est un mensonge de plus pour ces journalistes; mais je suis forcé de répondre à celui-ci. En demandant ma rétribution, j'en ai fixé l'usage : j'ai dit que je la destinais aux pauvres du district des Cordeliers, dont je suis membre. J'ai envoyé en effet à ce district une somme de 800 livres, qui excède, de fort peu de chose, la somme dont il s'agit. La lettre dont le district a bien voulu m'honorer par la voie de son Président est un prix trop flatteur du devoir que j'ai rempli [1].

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

1. *Voyez* la Lettre précédente. (*Note de l'Éditeur.*)

VII.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DU DISTRICT DES CORDELIERS.

Ce 26 juillet 1790.

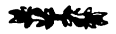
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

VOULEZ-VOUS bien présenter mes respects à Messieurs les membres de la section des Cordeliers? Voulez-vous bien aussi les prier, de ma part, d'accepter pour les pauvres de la section la somme de deux cent cinquante livres, faible produit de ma rétribution d'auteur dans la dernière représentation de *Charles IX*? J'ai déclaré publiquement que, durant toute ma vie, ma rétribution d'auteur dans les représentations de cette tragédie serait la propriété des pauvres : je tiendrai ma parole; car c'est par des actions seulement que je daignerai réfuter des hommes qui joignent la calomnie à l'ingratitude [1].

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

1. *Voyez* la Lettre précédente. (*Note de l'Éditeur.*)



RÉPONSE.

26 juillet 1790.

L'ASSEMBLÉE du district des Cordeliers a reçu, Monsieur, les deux cent cinquante livres que vous avez fait remettre, ce qui est votre part du produit de la dernière représentation de votre tragédie de *Charles IX:* elle me charge de vous en témoigner toute sa reconnaissance. Cette représentation, si difficilement obtenue, aura donc produit deux avantages: d'abord celui de secourir les indigens, et, en second lieu, de faire jouir nos frères les fédérés des départemens d'un ouvrage dans lequel vous faites si bien valoir les bons principes, et où vous combattez si puissamment le fanatisme et les préjugés. Vous annoncez, Monsieur, que vous destinez également aux pauvres votre part du produit de toutes les représentations que les Comédiens donneront de cette pièce pendant votre vie: le district des Cordeliers, qui très-souvent gémit quand la multitude applaudit, s'est livré aux plus vives acclamations en apprenant ce généreux sacrifice; tous les cœurs sont pénétrés pour vous de la plus parfaite estime. Nous désirons que ce

sentiment, que partagent tous les bons citoyens, vous dédommage des atteintes de l'envie et de la calomnie. Au surplus, croyez, Monsieur, que l'auteur de *Charles IX* n'aura jamais d'autres ennemis que ceux du bien public et de la liberté. Vengez-vous d'eux par de nouveaux succès : nous les punirons par le plus souverain mépris.

Je suis avec la plus intime fraternité,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé PARÉ, vice-président.

GUILLARD DU MENIS, secrétaire.



VIII.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

Ce 2 octobre 1790.

MESSIEURS,

LA Comédie française vous prie d'insérer cet extrait de lettre dans votre journal : il est essentiel que le public soit instruit des motifs qui s'opposent pour demain dimanche à la représentation de *Charles IX*.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Signé, DORIVAL, semainier, et GRAMMONT.

Extrait d'une lettre de M. J. Chénier à M. de la Porte, secrétaire de la Comédie française, du 31 *septembre* (1er *octobre*) 1790.

« Ayant vu mercredi, Monsieur, ma tragédie de *Charles IX* affichée pour le lendemain, j'ai écrit à M. le maire, afin de savoir si cette représentation était donnée, comme celle du mardi, en vertu des ordres de la Municipalité. Sa réponse m'ap-

26.

prend que, pour cette fois, les Comédiens ont affiché *Charles IX* de leur propre mouvement. Je le vois encore affiché pour dimanche : je vous prie, Monsieur, de leur faire observer que j'en suis l'auteur; que je n'ai cédé à personne le droit de faire représenter cette pièce sans avoir obtenu mon consentement ; que, si j'ai cédé aux pauvres la rétribution qui m'appartenait pour *Charles IX*, je dois veiller à leurs intérêts, et ne pas laisser envahir leur propriété par les Comédiens. Mon intention est donc que *Charles IX* ne soit plus représenté sur ce théâtre, jusqu'au moment où l'Assemblée nationale aura prononcé relativement à la pétition des auteurs dramatiques. »



IX.

LETTRE

AUX AUTEURS DU JOURNAL DE PARIS.

Ce 5 octobre 1790.

MESSIEURS,

L'EXTRAIT de ma lettre que les Comédiens français vous ont adressé pour le publier demande un mot d'explication. Depuis que ces Messieurs avaient refusé avec tant de constance de jouer *Charles IX* au moment de la Fédération, je m'étais promis de ne laisser représenter aucun de mes ouvrages sur leur théâtre, avant que l'ordre convenable y fût établi par une loi générale et par des réglemens nouveaux. La Municipalité leur a ordonné de jouer *Charles IX* mardi dernier : je n'ai voulu ni dû m'opposer à cet ordre. Ils l'ont représenté le jeudi suivant sans un ordre de la Municipalité, et sans demander mon consentement. Ils l'ont encore affiché pour le dimanche : j'ai fait retirer la pièce de l'affiche; et voici mes raisons.

Selon les réglemens actuels de la Comédie fran-

çaise, quand la recette d'une pièce n'a monté qu'à une certaine somme deux fois de suite ou trois fois en différens tems, la pièce n'appartient plus à l'auteur, mais à la Comédie. *Charles IX* n'a jamais été dans ce cas; mais ce qui n'est pas arrivé pourrait arriver, grâce à la bonne volonté des Comédiens, qui ont un art admirable sur ce point, comme on peut s'en convaincre, en lisant un fort bon mémoire de M. Fenouillot de Falbaire. Si la chose arrivait, les pauvres, à qui j'ai cédé ma part d'auteur durant toute ma vie, se trouveraient frustrés de cette donation : ainsi, pour éviter de les voir dépouillés, j'ai dû attendre le moment où l'Assemblée nationale voudra bien prononcer sur la pétition des auteurs dramatiques. On sait que cette pétition a été fortement appuyée auprès de la Municipalité par une autre pétition, signée d'un très-grand nombre de citoyens distingués[1].

---

1. Le rapport sur la Liberté des théâtres et sur la durée de la propriété des ouvrages dramatiques fut rédigé et présenté à l'Assemblée nationale par Chapelier. Après quelques débats, le projet du Comité fut adopté textuellement. Il porte en substance que les théâtres sont libres du choix de leurs pièces, mais que la propriété des auteurs dramatiques appartiendra à leurs héritiers durant cinq ans après leur mort. Ce décret est daté du 15 janvier 1791.

(*Note de l'Éditeur.*)

LA CRITIQUE

DE LA TRAGÉDIE

DE CHARLES IX,

COMÉDIE.

L'auteur de la comédie suivante, qui n'est autre chose qu'une apologie de *Charles IX*, est Palissot. Il en avait préparé une nouvelle édition, qui n'a jamais paru, et dans laquelle il avait fait plusieurs changemens, que nous avons observés fidèlement. Ces changemens, ainsi que l'avertissement suivant, ont été copiés d'après les corrections mêmes de Palissot, écrites de sa main. Les variantes de la pièce ne sont nullement remarquables; mais l'avertissement l'est beaucoup. Il avait d'abord été écrit par l'auteur sur la seconde page de la pièce; mais, trouvant sans doute qu'il ne contenait point assez de louanges sur son propre ouvrage, il prit la peine d'en faire un autre; et c'est celui que l'on va lire. On jugera par cette lecture du degré auquel peut atteindre l'amour-propre d'auteur. Cet avertissement est bien plus comique que la pièce, et mérite de la sauver de l'oubli.

Palissot s'y est peint, ou du moins a voulu s'y peindre sous le nom de *Dorimon, homme de lettres instruit*. Il a également voulu représenter l'abbé Aubert, sous celui de l'abbé *Hydrophobe*, journaliste. L'abbé cite, à la page 17, un homme connu, qui s'est endormi au second acte de *Charles IX*, et qui ne s'est réveillé qu'au tocsin: ce trait est arrivé à Lemière, qui l'a ingénument avoué. (*Note de l'Éditeur.*)

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Molière, dans la critique de l'*École des femmes*, Regnard, dans celle du *Légataire*, ont fourni le modèle que l'Auteur a suivi dans cette petite pièce; et il n'était pas donné à tout le monde d'imiter aussi heureusement ces habiles maîtres. Cet ouvrage de circonstance décelait une main très-exercée dans l'art de la comédie; et, véritablement, il était difficile de rendre plus fidèlement, et d'une manière plus piquante, toutes les scènes de ridicule auxquelles la tragédie de *Charles IX* donna lieu dans certaines sociétés. L'Auteur voulut garder l'anonyme; mais ceux à qui un talent célèbre ne saurait se cacher, et qui, dans la plus légère esquisse, ne savent pas moins distinguer son empreinte que dans un ouvrage plus soigné, reconnurent aisément Palissot. C'était lui-même, en effet, qui, pour venger son ami, voulut consacrer quelques momens à cette ingénieuse bagatelle.



PERSONNAGES.

LA VIDAME DE GRANSON, } bégueules titrées.
LA BARONNE DE FLORVILLE,
LA VICOMTESSE DE LILLE-BELLE,
LA MARQUISE D'ORVIGNY, femme sensée.
LE CHEVALIER DE BELFORT.
DORIMON, homme de lettres, instruit.
L'ABBÉ HYDROPHOBE, journaliste.
UNE SUIVANTE.
UN VALET DE CHAMBRE.

La scène est à Paris, chez la Vidame de Granson.

LA CRITIQUE

DE LA TRAGÉDIE

DE CHARLES IX.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA VIDAME, LA BARONNE, LA VICOMTESSE,

UNE SUIVANTE, qui se tient à portée de servir autour d'une table de thé.

LA VIDAME.

Le Journal de Paris est-il arrivé?

LA SUIVANTE.

Non, Madame: vous savez qu'il n'arrive plus de si bonne heure.

LA BARONNE.

Ce journal a un incroyable succès.

LA VICOMTESSE.

Il est devenu un besoin d'habitude.

LA VIDAME.

Voyez, mademoiselle Julie, s'il ne serait pas chez le Suisse. C'est un bel-esprit que mon suisse! Ne s'avise-t-il pas quelquefois d'assembler mes gens dans sa loge pour leur faire la lecture du journal, au lieu de me l'apporter?

LA BARONNE.

Cette curiosité tient aux circonstances. Aujourd'hui tout le monde veut lire; et la manie du raisonnement a pénétré jusque dans les antichambres.

LA VIDAME.

Le Journal de Paris est peu dangereux : il n'est pas sorti de sa prudente réserve; et, d'ailleurs, il paraît fidèle aux bons principes. Ce qui m'en plaît, c'est qu'il n'a jamais pris de ton avec le public, et que, si je l'ose dire, il se tient à une respectueuse distance de ses lecteurs.

LA VICOMTESSE.

On aime à voir des gens qui aient le bon esprit de se tenir à leur place.

LA BARONNE.

Je suis fâchée seulement que ces messieurs s'accoutument depuis quelque tems à négliger un peu trop les objets d'utilité : leur article des fourrages, par exemple, qui était un des élémens primitifs de leur institution. J'aimerais mieux qu'ils y revinssent que de s'étendre inhumainement, comme ils le font, sur les décrets de l'Assemblée nationale.

LA VIDAME.

Eh! ne voyez-vous pas que c'est un service qu'ils rendent à la bonne cause, et qu'ils n'en parlent avec cette prolixité que pour en dégoûter le public? Ils sont plus fins que vous ne le pensez, Madame.

LA VICOMTESSE.

Je crois, en honneur, que vous les avez devinés, Madame... Mais, voici le journal qu'on apporte. Je ne m'étonne pas s'il se faisait attendre : le paquet me paraît énorme.

LA VIDAME.

Ce sont des supplémens dont je les dispenserais volontiers, et qui ne roulent que sur de prétendues offrandes patriotiques, qui vous sont, je crois, très-indifférentes.

LA BARONNE.

En effet, que nous importe une liste de noms qui ne sont de la connaissance de personne ?

LA VIDAME.

Vous n'y pensez pas, Madame : il n'y a presque plus que des gens titrés qui donnent.

LA VICOMTESSE.

Oui ; mais, comme ils s'en sont avisés un peu tard, le public est assez ingrat, assez malin pour dire qu'ils ne donnent pas, mais qu'ils restituent.

LA VIDAME.

A propos, c'est aujourd'hui le jour de ma loge : voyons un peu l'article *Spectacles*.

LA BARONNE, lisant.

Théâtre de la Nation.... N'êtes-vous pas un peu choquée de ce nouveau titre ?

LA VIDAME.

Eh ! qui ne le serait pas ? Tout devient, autour de

nous, d'une monotonie affreuse. Milice nationale, Garde nationale, Cocarde nationale! Vous verrez qu'on finira par nous donner des marionnettes nationales. Mais, continuez : que nous annonce, pour aujourd'hui, l'auguste théâtre?

LA BARONNE.

Faut-il le demander? *Charles IX*.

LA VIDAME.

Quoi! toujours ce misérable *Charles IX?* On n'y tiendra pas: c'est une véritable conspiration.

LA BARONNE.

Je me flatte que vous n'avez pas vu cette indigne pièce.

LA VIDAME.

Oh! vous pouvez être bien sûre que non.

LA VICOMTESSE.

Et vous lui tiendrez rigueur jusqu'à la fin?

LA VIDAME.

J'ai fait serment de ne la voir, ni de la lire.

LA VICOMTESSE.

Eh bien! je vais en subir l'humiliation : je n'ai pu me défendre d'un mouvement de curiosité, d'autant plus vif que mon mari m'avait donné une espèce d'ordre de n'y point aller.

LA VIDAME.

Quoi! vous avez pu consentir à vous encanailler au point de grossir la foule du peuple qui se précipite à cette pièce?

LA VICOMTESSE.

Je m'en accuse; mais vous devez bien penser que j'avais pris toutes les précautions de décence pour ne pas me compromettre. Je me suis tenue à couvert sous les rideaux de ma loge: ce qui m'a dispensée de m'évanouir au tocsin.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTES, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS, *annonçant.*

La marquise d'Orvigny et le chevalier de Belfort.

LA VIDAME.

La Marquise? Eh! mon Dieu, de quoi s'avise-t-elle? Je ne l'avais point vue depuis la Révolution. Savez-vous qu'elle a déserté le parti de la Cour, pour s'enrôler dans celui de la Commune?

LA BARONNE.

Je sais que sa manie est de se piquer de bon sens. Heureusement Belfort est avec elle, et nous dédommagera, par son étourderie, de ce que le bon sens pourrait avoir de trop sérieux.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTES, LA MARQUISE D'ORVIGNY, LE CHEVALIER DE BELFORT.

LA VIDAME.

Eh! bon jour, ma chère Marquise: il y a des siècles que nous nous étions perdues de vue; et j'en faisais à l'instant la complainte la plus amère. Des sièges! Voulez-vous que l'on vous serve du thé?

LA MARQUISE.

Non: je viens d'en prendre chez Cydalise. Le voisinage m'a rappelé que je vous devais une visite; et j'ai cru que vous me permettriez d'attendre chez vous Dorimon, que j'ai promis de reconduire.

LA VIDAME.

Je suis à vos ordres, Madame; et, quoique Dorimon m'ait abandonnée depuis long-tems, je ne le reverrai pas sans plaisir : vous savez combien j'honore les gens de lettres.

LE CHEVALIER, *à la Vidame.*

Pour moi, Madame, j'ose me flatter que vous m'attendiez.

LA VIDAME.

Chevalier, vous savez que vous n'êtes jamais de trop, et vous venez à propos pour que je vous régale d'une nouvelle. Croiriez-vous que la Vicomtesse vient

de nous avouer, en toute humilité, qu'elle a assisté à une représentation de *Charles IX?*

LE CHEVALIER.

Eh! pourquoi pas? J'en ai bien fait autant, moi, qui vous parle.

LA VIDAME.

Vous, Chevalier?

LE CHEVALIER.

Mais, sans doute. Ne faut-il pas avoir vu la pièce pour fermer la bouche à ceux qui osent la vanter?

LA BARONNE.

Je crois que le nombre en est bien petit.

LE CHEVALIER.

Oui, dans l'infiniment bonne compagnie; mais le peuple...

LA VIDAME.

Et vous avez eu la patience de l'écouter?

LE CHEVALIER.

Je vous dis que je l'ai vue; l'écouter, c'est autre chose.

LA VIDAME.

Eh bien! qu'en pensez-vous?

LE CHEVALIER.

Ce que j'en pense? Que c'est une horreur.

LA MARQUISE.

La franchise du Chevalier et celle de la Vicomtesse m'encouragent. J'ai succombé aussi à la tentation de

voir la pièce; je l'ai même revue, et, qui plus est, écoutée.

LA VIDAME.

Serait-ce une indiscrétion que de vous en demander votre avis, Madame?

LA MARQUISE.

J'avoue, en rougissant, qu'il n'est pas le vôtre, et que la pièce m'a fait grand plaisir.

LA BARONNE.

Vraiment, il faut de l'intrépidité pour faire un pareil aveu.

LE CHEVALIER.

Oui, voilà de ces aveux qu'on ne devrait faire que sur la sellette.

LA MARQUISE.

Puisque j'ai fait l'effort de dire la vérité, j'ajouterai que je regarde cette tragédie comme une des meilleures qui aient été données depuis long-tems.

LE CHEVALIER, en ricanant.

Le sujet, surtout, en est très-heureux.

LA MARQUISE.

N'est-il pas tiré de notre histoire?

LE CHEVALIER.

Oui; mais, pour l'honneur de la France, il devait y rester enseveli.

LA MARQUISE.

Enseveli dans l'histoire?

LA VIDAME.

Oui, Madame, enseveli; et l'homme pervers qui est allé y chercher un pareil sujet doit être regardé comme un très-mauvais citoyen.

LA BARONNE.

J'avoue que je suis toujours étonnée que, sur un théâtre français, un auteur français ait pu trouver des acteurs assez déshonorés pour se charger d'un pareil ouvrage.

LA MARQUISE.

Mais expliquez-moi donc comment ce qui nous a tous intéressés dans la *Henriade* pourrait devenir si criminel au théâtre?

LE CHEVALIER.

Ah! Madame, quelle différence d'un récit à une action! Entendez-vous sonner le tocsin dans la *Henriade?*

LA MARQUISE.

Non; mais...

LA VIDAME.

Prétendriez-vous sérieusement justifier ce tocsin?

LA MARQUISE.

Je ne dis pas...

LA VICOMTESSE.

Il faut convenir de bonne foi que ce tocsin est révoltant.

LA MARQUISE.

On pourrait, sans se passionner...

LA VIDAME.

Je le déclare, il me serait impossible de rester l'amie de quelqu'un qui aurait entendu ce tocsin sans éprouver des convulsions.

LA MARQUISE.

Ce tocsin est donc bien coupable? Cependant...

LA VIDAME.

Il se lie à des souvenirs qui font frissonner d'horreur : tenez, il suffit d'y penser pour que l'imagination se rembrunisse; et, au moment où je vous parle, il me semble que j'entends bourdonner à mon oreille ce maudit tocsin. (Elle se lève en jetant un cri d'effroi.) Ah!...

LA BARONNE.

Pour moi, je n'ai pas mis le pied à la comédie depuis qu'on joue cette horrible pièce. Voilà près de deux mois que je suis privée du spectacle, et que j'abandonne ma loge à mes gens. Il n'y a que ces gens du peuple qui aient les nerfs assez peu sensibles pour soutenir l'atrocité d'un pareil spectacle.

LE CHEVALIER.

Moi, je prête la mienne à mon tailleur, à mon marchand de draps, à mon parfumeur; et c'est la seule chose qui me ferait pardonner un peu le succès de la pièce.

LA VICOMTESSE.

Comment?

LE CHEVALIER.

Mais elle me sert à apprivoiser ces animaux-là, qui

n'entendent plus raison depuis que nous n'avons plus, à commandement, des arrêts de surséance. Vous sentez que je ne leur prête ma loge que sous condition.

LA VIDAME.

L'expédient est très-ingénieux : puisque ces gens-là sont infatués de la pièce, il est bien juste qu'il leur en coûte quelque chose pour la voir à leur aise. Mais voici du renfort qui nous arrive : c'est, si je ne me trompe, l'abbé Hydrophobe; je ne l'avais pas vu depuis ce triste *Charles IX*. C'est un homme de goût, lui, un connaisseur comme on en voit peu, aussi bon écrivain que bon juge : nous allons, nous allons l'entendre.

LA MARQUISE, à part.

Heureusement Dorimon est avec lui.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, L'ABBÉ, DORIMON.

LA VIDAME.

C'est vous, mon cher Abbé? Mais qu'êtes-vous donc devenu? Si l'on n'avait pas la consolation de vous lire, on ne vous pardonnerait pas d'être si négligent. Bonjour, monsieur Dorimon. Je ne vous fais pas de querelle à vous : j'aurais cependant de grands reproches à vous faire.

DORIMON.

La Marquise m'a rassuré, Madame, et m'a dit qu'elle solliciterait pour moi votre indulgence.

L'ABBÉ.

Vous savez, Madame, le pénible emploi dont je suis chargé.

LA VIDAME.

Oui : je serais même tenté de vous plaindre, si vous vous en acquittiez avec moins d'honneur. Mais je brûlais de causer avec vous : dites-moi bien vite, bien vite, mon cher Abbé, si vous avez vu la tragédie de *Charles IX*.

L'ABBÉ.

Hélas ! Madame, vous savez que je suis condamné à tout voir; mais heureusement je me dispense d'admirer : *Nil admirari.* C'était la devise d'Horace, et c'est la mienne.

DORIMON.

J'entends : monsieur l'Abbé a placé sur lui-même toute son admiration, à fonds perdu.

LA VIDAME.

Un peu d'orgueil ne messied pas à un homme de mérite. Celui de l'Abbé serait d'ailleurs très-excusable par tous les honneurs qu'on s'est empressé de rendre à ses talens. Vous avez pu voir, au Salon, le buste de marbre qui lui a été consacré par un de nos plus habiles artistes.

DORIMON.

Je l'ai vu, Madame; et je me rappelle encore les vers que de mauvais plaisans inscrivirent sur le piédestal.

LA VIDAME.

Quels vers? je n'en ai pas entendu parler.

DORIMON.

Des vers que tout le monde sait, Madame, des vers de Boileau... que ma mémoire pourtant ne me rappelle qu'imparfaitement :

Il n'est point de serpent....................
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

LA VIDAME.

Je ne crois pas que l'Abbé ait le ridicule de se piquer de beauté; mais, voilà une application bien impertinente.

LE CHEVALIER.

Remettez-vous, l'Abbé : il n'est de serpens que ceux de l'envie. Allons, parlez-nous un peu de *Charles IX*.

LA BARONNE.

Eh! oui : vous voyez notre impatience.

L'ABBÉ.

Vous me permettrez, Madame, de remonter un peu haut, et de vous rendre un compte succinct de tous ceux qui, avant l'auteur, avaient traité le même sujet.

LA VICOMTESSE.

Voilà bien sa manière : il va nous apprendre ce

qui s'est dit sur *Charles IX* depuis la création du monde.

LE CHEVALIER.

On ne conçoit pas où il prend toutes les recherches, tout le génie qu'il met dans ses petites annonces.

DORIMON.

Je dirais bien à l'oreille de monsieur l'Abbé tout le secret de cette érudition.

LA VIDAME, à Dorimon.

Ne l'interrompez pas, Monsieur; et vous, l'Abbé, dispensez-vous, pour cette fois, de tout préambule, et arrivons, en droite ligne, à *Charles IX*.

L'ABBÉ.

Vous perdrez de précieux détails, Madame : *le fameux Nathaniel Lée...*

LE CHEVALIER.

Nathaniel Lée? Voilà un nom fameux que j'entends pour la première fois.

LA VIDAME.

Tenez, l'Abbé, vous allez me désoler avec vos citations.

LA BARONNE.

Au fait, de grâce.

L'ABBÉ.

Eh bien! Mesdames, puisque vous avez tant d'impatience, j'entre en matière, et je vous dis que *Charles IX* est un pitoyable ouvrage.

LA VIDAME, à la Marquise.

Vous l'entendez, Madame : nous ne le lui faisons pas dire.

LA MARQUISE.

Vraiment, je ne l'entends que trop.

L'ABBÉ.

Un ouvrage où l'ennui se fait sentir dès la première scène.

DORIMON.

Dès la première scène?

L'ABBÉ.

Oui, Monsieur, dès la première scène ; et je pourrais vous citer un homme connu qui s'est endormi avant le second acte, et qui ne s'est réveillé qu'au tocsin[1].

LA VICOMTESSE.

Voilà ce qui s'appelle une bonne preuve d'ennui.

L'ABBÉ.

Si je n'avais été presque à jeun, je crois que je me serais endormi moi-même.

LA VIDAME.

Vous étiez à jeun, mon pauvre Abbé?

L'ABBÉ.

Oui, Madame: c'est mon habitude aux pièces nouvelles, parce que je n'y vais qu'en qualité de juge.

LA BARONNE.

C'est le moyen de juger sans passion.

---

1. *Voyez* la note placée en tête de cette comédie, *page* 408.

DORIMON.

Mais avec un peu d'humeur peut-être.

LA VIDAME.

Allons, ne le troublons pas dans ses fonctions de juge. Poursuivez, l'Abbé.

L'ABBÉ.

Il est inutile de m'étendre sur l'horreur du sujet: *Excidat, excidat illa dies!*

LA MARQUISE.

Je me prosterne devant votre érudition, monsieur l'Abbé; mais daignez nous expliquer cela.

DORIMON.

Périsse cette journée, Madame! et c'est ce que l'auteur lui-même a dit avec plus d'énergie dans sa pièce. C'est une exclamation d'un ancien poète, appliquée depuis long-tems à la Saint-Barthélemi, et qui n'empêchera que l'on n'en parle jusqu'à la fin du monde.

L'ABBÉ.

Oser mettre, sous les yeux des Français, un crime qui sera l'opprobre éternel de la France!

DORIMON.

Doucement, monsieur l'Abbé : c'est une injustice dont personne encore n'avait été capable, que d'imputer à une nation aussi sensible, aussi généreuse que la nôtre, le crime d'une machiavéliste italienne, et de quelques scélérats de la cour de Charles IX. Ouvrez nos annales, Monsieur, et cessez de calomnier la patrie : vous verrez qu'il n'est pas d'auteur fran-

çais qui n'ait parlé de cette journée avec horreur.

L'ABBÉ.

Mais quel peut être aujourd'hui le but moral d'un pareil ouvrage?

DORIMON.

De prévenir le retour du fanatisme : cette maladie de l'espèce humaine, dont le germe n'est pas éteint, et qui nous menace toujours de ses ravages épidémiques; de montrer à tous les rois l'abyme où peuvent les entraîner de perfides conseils.

LA MARQUISE.

C'est, en effet, ce que j'ai vu dans cette pièce si calomniée.

L'ABBÉ.

Eh bien! passons le sujet, Madame, passons le sujet: il n'en sera pas moins vrai que l'ouvrage est complètement dénué d'action; qu'il est assommant de longueurs, et qu'on y trouve, à chaque pas, l'ignorance la plus étrange de l'histoire.

DORIMON.

L'ignorance de l'histoire? Je vous avoue que vous me surprenez.

L'ABBÉ.

J'aime mieux croire l'auteur ignorant que calomniateur; et vous reconnaîtrez du moins que c'est un procédé de la part d'un critique. Il devait savoir que le Cardinal de Lorraine était à Rome le jour du mas-

sacre; que l'Hospital n'était plus chancelier depuis quelques années...

DORIMON.

En vérité, c'est vous-même, monsieur l'Abbé, qui voulez contrefaire l'ignorant.

LA VIDAME.

Non, Monsieur, non : l'Abbé ne contrefait rien, c'est moi qui vous en assure.

DORIMON.

Il est impossible, Madame, qu'il ignore les plus simples élémens des arts. Il sait qu'une tragédie doit être un poëme, et non une histoire ou une gazette. Il sait que le poète a droit de feindre, pourvu qu'il n'imagine rien que de conforme au caractère connu des personnages qu'il met en action; que nos meilleures pièces en fourniraient des preuves sans nombre; et que Narcisse, par exemple, dont Racine a fait l'empoisonneur de Britannicus, était mort sous l'empereur Claude, plusieurs années avant Britannicus.

L'ABBÉ.

Narcisse est sans conséquence, Monsieur; mais, vous conviendrez qu'un Cardinal...

LA BARONNE.

Un Cardinal! Il faut avouer que cela passe la mesure.

LA VICOMTESSE.

Représenter un Cardinal bénissant des poignards!

DORIMON.

Eh! qu'importe, Madame, qu'il les ait bénis ou non, s'il est vrai qu'il les a dirigés; s'il est prouvé que de Rome il fut un des plus ardens instigateurs de la conspiration; si tous les historiens attestent qu'il fut le promoteur de tous les édits sanglans contre les Protestans; et que, sans le Chancelier de l'Hospital, qui eut le mérite de parer le coup, il établissait pour jamais en France l'affreux tribunal de l'Inquisition ?

L'ABBÉ.

Tout cela ne prouve pas qu'il ait béni des poignards.

DORIMON.

Non; mais qu'il était très-capable de les bénir; et c'en est assez pour justifier le poète.

LA VIDAME.

Mais, comptez-vous pour rien, Monsieur, le tort que cette bénédiction sacrilège peut faire à la religion?

DORIMON.

Dites au fanatisme et à l'hypocrisie, Madame; et ne renouvelons pas les objections qu'on fit à Molière contre *Tartufe*.

LE CHEVALIER.

Moi, je pense comme l'Abbé, sans être plus dévot que lui : cette bénédiction est révoltante.

L'ABBÉ, à Dorimon.

Mais, ce chancelier, à qui, de son autorité privée,

l'auteur a rendu les sceaux, pour qu'il revînt opiner dans le conseil de Charles IX !...

DORIMON.

Vous parlez, Monsieur, d'un des plus beaux endroits de la pièce ; et l'auteur ne pouvait mieux faire que d'introduire dans ce Conseil le Caton des Français, le vertueux l'Hospital. Il fallait bien opposer un honnête homme à cette foule de Prêtres fanatiques et de Courtisans pervers. Eh ! qui pouvait exciter mieux l'émulation d'un talent avide de gloire que cet immortel Chancelier ? Quel personnage plus heureux à peindre, et plus digne d'honorer la scène ?

L'ABBÉ.

Belle raison, pour justifier un anachronisme ! Mais, il s'en faut bien que j'aie tout dit sur le Cardinal. Comment excuser l'odieuse licence que l'auteur s'est permise de mettre sur la scène un Prince de l'Église ?

DORIMON.

Un Prince de l'Église, dites-vous ? si, pourtant, cette dénomination fastueuse peut s'appliquer aux représentans d'un Dieu qui voulut naître pauvre et mourir dans l'ignominie. Mais, par quel étrange privilège ces prétendus princes se croiraient-ils exceptés de la loi commune qui soumet à la juridiction du théâtre toutes les conditions humaines ? Dans un siècle où le génie n'osait encore lutter contre la superstition, Racine ne se permit-il pas d'introduire sur la scène

un grand-prêtre de la loi juive, recevant l'inspiration divine au milieu de ses Lévites, et dévoilant à leurs yeux l'avenir le plus auguste? Et vous feriez un crime à l'auteur d'avoir mis au théâtre un Cardinal, en lui conservant le caractère que lui donne l'histoire? Mais songez-vous que, si l'on admettait vos scrupules, la plupart des rois ayant confié les rênes du gouvernement à ceux que vous nommez Princes de l'Église, presque tous les sujets de l'histoire moderne resteraient interdits à l'art dramatique? Ne serait-il pas tems, au contraire, d'agrandir la carrière du génie? Ne sommes-nous pas rassasiés des Grecs, des Romains, de la fable surtout, et des inépuisables aventures de la guerre de Troie? Les nations modernes n'ont-elles pas un caractère dont il faut enfin s'emparer, et qui promet une gloire nouvelle aux habiles peintres qui sauront le saisir, et donner à l'art de nouveaux modèles?

L'ABBÉ.

Mais, du moins, monsieur Dorimon, que votre zèle pour la tragédie de *Charles IX* n'aille pas jusqu'à vous faire oublier, et la faiblesse d'action, et les longueurs qui déshonorent cette pièce. Ce plan de campagne de Coligni contre Philippe II, par exemple...

DORIMON.

Si vous comparez l'ouvrage à ces tragédies éphémères qu'on nous donnait depuis long-tems, à ces pièces de pure imagination, qui ne supposaient ni

connaissance des hommes, ni études de morale, de politique ou d'histoire; à ces pièces où l'on voyait passer en revue, comme dans une lanterne magique, une foule de tableaux accumulés par le délire, et combinés de manière à produire, d'acte en acte, de ces surprises inattendues, qu'on appelle *coups de théâtre*; je pourrais convenir avec vous que la tragédie de *Charles IX*, comparée à ces monstres, doit, en effet, paraître longue dans ses détails, et faible d'action; mais Racine et Corneille m'ont appris à ne pas appeler longueurs ce qui est la véritable richesse et le développement essentiel d'un sujet; ils m'ont appris à ne point regarder comme lenteur tout ce qui n'est pas d'un mouvement convulsif et désordonné. Le beau plan de campagne de Mithridate, et cette route, si poétiquement tracée, qui doit le conduire, en deux mois, du Bosphore cimmérien au pied du Capitole; cette autre scène, encore plus longue, d'Agrippine dans *Britannicus*, où Racine a fondu tout ce que Tacite a dit de remarquable dans ses *Annales*, depuis Auguste jusqu'à Néron; enfin, la savante scène de Pompée et de Sertorius, dans Corneille: voilà ce que vos journalistes appelleraient aujourd'hui des longueurs, et les dignes modèles que l'auteur de *Charles IX* fera très-bien d'imiter, comme il paraît en avoir l'intention.

LA MARQUISE.

Mais, monsieur l'Abbé, si la pièce est véritable-

ment si mauvaise, daignez nous expliquer son incroyable succès.

L'ABBÉ.

Vous savez quel public l'approuve, Madame.

LA VIDAME.

Il faut convenir que ce n'est pas un public infiniment choisi.

LA BARONNE.

On prétend que l'on n'y voit que des visages qu'on n'a vus nulle part.

L'ABBÉ.

La pièce, d'ailleurs, étant évidemment calquée sur les événemens actuels...

DORIMON.

Oh! point de supposition, monsieur l'Abbé : il est avéré que la pièce était reçue plus de vingt mois avant qu'on ne la jouât, et que l'Auteur l'avait commencée il y a près de trois ans.

L'ABBÉ.

Ces dames pourront juger de la bonne foi des partisans de l'Auteur par ces vers :

Ces tombeaux des vivans, ces bastilles affreuses,
S'écrouleront alors sous des mains généreuses.

Vers 26, page 329.

DORIMON.

J'allais prévenir l'objection, Monsieur. Il est très-vrai, et les Comédiens vous l'attesteront, qu'aux représentations de la pièce l'Auteur s'est permis d'ajou-

ter environ douze vers de circonstances, et, que sur le théâtre de la Nation, il a célébré le premier cette conquête de la Bastille, qui sera l'éternel honneur de la France. Lui reprocheriez-vous de s'être donné cette liberté à l'exemple des Grecs, nos modèles et nos maîtres ? Eschyle, dans sa tragédie des *Perses*, ne célébrait-il pas une victoire à laquelle il avait contribué lui-même ? Assurément, vous n'ignorez rien de tout cela; et l'on serait tenté de croire qu'il faudrait tout vous apprendre.

L'ABBÉ.

Je n'ai point désapprouvé ces vers; et je conviens qu'un poète a le droit d'embellir son sujet de quelques détails que peuvent lui prêter les circonstances; mais j'ai cru voir, dans l'ouvrage que vous vantez, tant de pensées devenues triviales, tant de lieux communs, insipides à force d'avoir été reproduits, qu'il m'est impossible de partager votre indulgence.

DORIMON.

Nous pensons bien différemment, Monsieur; et, si quelque chose me fait concevoir les plus heureuses espérances des talens de l'Auteur, c'est l'art qu'il a souvent de rajeunir, par l'expression, des idées qui semblaient devenues communes, à force d'avoir été bien ou mal exprimées. Tout paraissait épuisé, par exemple, sur les préjugés de naissance et de noblesse: eh bien! Monsieur, rappelez-vous ces beaux vers du chancelier de l'Hospital :

Le Sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire;
Et l'on ne me voit point, de leur nom revêtu,
Par huit siècles d'honneurs dispensé de vertu.

Vers 2, page 227.

L'ABBÉ.

J'avoue qu'ils me paraissent assez bien; et j'ai quelque regret de ne les avoir pas remarqués: car il faut être juste.

LA VIDAME.

Vous devenez indulgent, l'Abbé; moi, je n'y trouve rien de si admirable. C'est l'emphase de ce mot de *vertu* qui vous en impose. Mais, est-il donc vrai qu'elle n'existe pas plus essentiellement chez les gens comme il faut, chez les gens comme nous, que dans l'obscure bourgeoisie? Il me semble qu'on abuse cruellement de ce mot depuis quelque tems : on le fourre partout; et ceci me rappelle une comédie qu'on n'a point encore jouée, mais que l'Auteur m'a lue dernièrement, et dont j'ai retenu ces quatre vers :

Parcourez nos journaux : cent traits de bienfaisance
Prouvent que l'âge d'or se renouvelle en France.
De ces traits, chaque jour, Paris est rebattu;
Et, jusqu'à Figaro, tout parle de vertu.

LE CHEVALIER.

Il est vrai que jamais on n'eut plus de vertu en paroles, et moins en action.

DORIMON.

Laissez, Monsieur, laissez la France se régénérer,

et bientôt vous n'aurez plus à vous plaindre de ce contraste.

LE CHEVALIER.

Moi je ne me plains pas. Mais, à propos de Figaro, ne m'a-t-on pas dit qu'on allait le remettre au théâtre? Voilà ce qui s'appelle un ouvrage de bonne compagnie; et il ne faudrait pas moins pour dissiper un peu les idées dont *Charles IX* a entaché la scène.

L'ABBÉ.

Vraiment, ce serait bien le remède.

LA VICOMTESSE.

Il me rappelle des souvenirs charmans. (A la Vidame.) Ce petit page, Madame, ce petit page! Il me semble que j'y suis, et je voudrais déja entendre : *Ah! c'est mon Figaro! Ah! c'est mon Figaro!*

L'ABBÉ, à Dorimon.

J'ai pourtant bien du regret, Monsieur, que mon avis ne puisse se concilier en rien avec le vôtre : il est certain que le style de la pièce m'a paru, en général, de la plus grande médiocrité.

DORIMON.

Quoi! Monsieur, ni le discours du chancelier de l'Hospital au Conseil, ni la scène de Coligni et de Charles IX, ni les remords de ce prince, ni l'imprécation du jeune Henri IV: rien n'a trouvé grâce devant vous? Je vous soupçonnerais de n'être pas d'aussi bonne foi que vous le dites; car, si je ne me trompe, vous avez fait des vers.

LA VIDAME.

S'il en a fait? dans tous les genres; et, après ses petites annonces, rien n'est plus connu que ses poésies.

DORIMON.

Connu ou inconnu, il n'importe; mais il suffit que M. l'Abbé ait aimé les vers, pour ne pas méconnaître certaines beautés qui ne peuvent échapper à un homme de lettres. Il est vrai pourtant que ces Messieurs ne se pressent pas de les faire remarquer, du moins tant que l'auteur est vivant.

L'ABBÉ.

Apparemment j'ai eu le malheur de ne pas apercevoir ces beautés si frappantes.

LA VIDAME.

Voudriez-vous, en effet, que l'abbé Hydrophobe eût cette indulgence populaire qui s'émerveille des moindres choses?

DORIMON.

Non, Madame; et je me garde bien de le confondre avec le peuple.

L'ABBÉ.

Je conviendrai, si vous voulez, que la pièce m'a paru très-bien jouée.

DORIMON.

C'est quelque chose, du moins, que vous rendiez justice aux acteurs; mais ne parlons plus du style : on sait que, sur ces matières, il est trop aisé de n'être jamais d'accord; et c'est à la pièce de se défendre. Je crois avoir répondu aux imputations injustes qu'on a

pu se permettre contre l'Auteur; j'ajouterai seulement, en faveur de l'ouvrage, que j'en ai peu vu où les caractères fournis par l'Histoire aient été plus fidèlement conservés. Charles IX, Coligni, l'Hospital, Médicis même, moins faite pour être appréciée par la multitude, et qui est peut-être un des personnages qui a coûté le plus de soins à l'Auteur, m'ont paru tracés de la main la plus exacte. J'avoue que, dans une tragédie historique, ce mérite est, à mes yeux, le premier de tous; et je suis étonné qu'un jeune homme s'en soit emparé avec tant de bonheur.

LA VIDAME.

Vous voudrez bien nous dispenser de vous faire les remerciemens que vous doit l'Auteur.

LA VICOMTESSE.

Le public... j'entends celui de *Charles IX*, devrait, en vérité, décerner à monsieur une couronne civique.

DORIMON.

Il est vrai que j'ai tâché de défendre un citoyen; mais je prévois ce qui arrivera de la petite scène qui vient de se passer entre nous : chacun, comme c'est l'usage, restera dans son opinion; et je n'ai abusé que trop long-tems de la liberté que Madame m'a donnée de la contredire. (A la Marquise.) Il est tems, Marquise, de prendre congé d'elle; et je dois vous rappeler que vous avez encore à vous faire écrire en deux endroits, avant le dîner.

(La Marquise et Dorimon prennent congé, et se retirent.)

SCÈNE V.

LA VICOMTESSE, LA BARONNE, LA VIDAME, L'ABBÉ HYDROPHOBE, LE CHEVALIER BELFORT.

LA VIDAME.

Pour vous, l'Abbé, vous dînerez avec nous, sans doute.

L'ABBÉ.

J'avoue la dette : j'étais venu pour cela.

LA VIDAME.

Courage! mon cher Hydrophobe : vous avez fait des merveilles, et vous méritez bien une bonne bouteille de vin de Ségur.

L'ABBÉ.

Vous voudrez bien y ajouter quelques verres de Vermont avant le potage : sans ce secours, mon estomac ne digère plus que laborieusement.

LA VIDAME.

Je vous en promets, à condition que vous aurez de la franchise. En bonne conscience, l'Abbé, pensez-vous autant de mal de la pièce que vous en avez dit?

L'ABBÉ.

Vous interrogez ma conscience?... Ma foi, non : la pièce m'a paru très-bonne et très-belle; mais gardons-nous bien d'en convenir, ou nous sommes perdus.

LA BARONNE.

Il est d'une naïveté charmante.

LA VIDAME.

Quoi! l'Abbé, perdus sérieusement, et sans ressource?

L'ABBÉ.

Ma foi, je ne vous en verrais qu'une; mais elle a bien son mérite : conservez vos bons cuisiniers, et vous aurez toujours à vos ordres des gens qui diront, avec autant de sincérité que moi : Vivent l'Aristocratie et les Aristocrates!

LA VIDAME.

Allons dîner; et, si vous en êtes d'humeur, nous pourrons risquer ensuite une représentation de *Charles IX*.

L'ABBÉ.

Oui; mais en loge grillée, et pour cause.

FIN DE LA CRITIQUE DE CHARLES IX.

VARIANTES

DE LA CRITIQUE DE CHARLES IX.

Scène IV, page 430.

Au lieu de

Un Prince de l'Église, dites-vous?

on lit dans la première édition de 1790 :

L'ABBÉ.

Comment le Roi a-t-il pu souffrir?....

DORIMON.

Il a bien souffert que l'on y mît *Charles IX*. Il serait aussi très-étrange qu'un prêtre se crût des privilèges que les rois n'ont jamais eus.

LA VIDAME.

Nous avons pris tant de licence; et la Cour est devenue si facile....

DORIMON.

Dites, Madame, qu'elle ne s'est jamais montrée plus juste. Le meilleur des rois a parfaitement senti que la satire d'un tyran est le plus magnifique éloge que l'on puisse faire d'un bon prince. Mais aurions-nous l'honneur de posséder un théâtre national, si, plus timides et plus superstitieux que l'Espagne même, nous nous étions interdit ce qu'elle se permet : de mettre indifféremment toutes les conditions sur la scène? Quoi! Racine y aura mis un grand-prêtre et un prophète; et nous croirions commettre une profanation en y mettant un cardinal? Ne savons-nous pas que, presque tous les rois ayant eu la fantaisie de mettre des cardinaux à la tête des affaires (ce qui, vraisemblablement, n'arrivera plus), les

exclure de la scène, ce serait rendre impraticables presque tous les sujets de l'histoire? N'est-il pas tems d'ouvrir au génie une nouvelle carrière? etc.

Ibid., page 434.
Au lieu de

Lui reprocheriez-vous de s'être donné cette liberté à l'exemple des Grecs? etc.

on lit dans la première édition :

Lui en feriez-vous un crime? Il n'a fait en cela qu'imiter les Grecs, etc.

Ibid., page 434.
Après ces mots :

Ne célébrait-il pas une victoire à laquelle il avait contribué lui-même, etc.

on lit dans la première édition :

L'Auteur, par ce morceau, ajouté si heureusement à la pièce, a eu la satisfaction, digne d'un Français, de voir la Nation assemblée faire au meilleur des rois une application de respect et d'amour de ces vers qui n'ont été recueillis dans aucun journal :

Heureux sous un monarque ami de l'équité,
Restaurateur des lois et de la liberté.

Vers 32, page 329.

L'ABBÉ.

J'approuve ces vers, quoique je ne les aie pas cités; mais j'aurai vu, d'ailleurs, dans la pièce tant de lieux communs et de trivialités qu'il n'est pas étonnant que ma mémoire...

DORIMON.

Nous pensons bien différemment, Monsieur, etc.

